






BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

DEUXIÈME VOLUME.

(1857-1858.)

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES,

Paris, Rue des Saints-Pères, 8. | **Strasbourg,** Rue des Juifs, 26.

1858.




BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES,

Paris, Rue des Saints-Pères, 8. | **Strasbourg.** Rue des Juifs, 33.

1857.

T. II. — ***1re livraison.***



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION

DES

MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

VEUVE BERGER-LEVRAULT ET FILS, LIBRAIRES,

Paris, Rue des Saints-Pères, 8. | **Strasbourg.** Rue des Juifs, 26.

1858.

SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

LISTE DES MEMBRES ACTUELS

DE LA

SOCIÉTÉ POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'APRÈS L'ORDRE DE LEUR INSCRIPTION [1].

1. EHRMANN, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
2. EISSEN, docteur en médecine, à Strasbourg.
3. GOGUEL, officier de l'instruction publique, à Strasbourg.
4. JUNDT, Eugène, négociant, à Strasbourg.
5. PITON, Fréderic, bibliothécaire, à Strasbourg.
6. WOLFF, avoué, à Strasbourg.
7. BALTZER, professeur au gymnase, à Strasbourg.
8. HEITZ, imprimeur-libraire, à Strasbourg.
9. DURRIEU, receveur général des finances, à Strasbourg.
10. SPACH, archiviste du département, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Strasbourg.
11. LEVRAULT, percepteur, correspondant du ministère de l'instruction publique, à Obernai.
12. KABLÉ, avocat, à Strasbourg.

1. Ne figurent point dans cette liste les membres démissionnaires ou décédés depuis la fondation de la société.

13. Türckheim (Alfred Baron de), ancien conseiller de préfecture, à Truttenhausen.
14. Audéoud, maire, à Avolsheim.
15. Linder, père, avocat, à Strasbourg.
16. Nœtinger, notaire, à Strasbourg.
17. Dartein (François-Félix de), propriétaire à Strasbourg.
18. Bœrsch (Charles), membre du conseil général et du conseil municipal, à Strasbourg.
19. Merck, rentier, à Strasbourg.
20. Baltzer (Daniel), imprimeur-lithographe, à Strasbourg.
21. Georges, inspecteur des forêts, à Strasbourg.
22. Aubry, doyen de la faculté de droit, à Strasbourg.
23. Simon, imprimeur-lithographe, à Strasbourg.
24. Arth, propriétaire, à Saverne.
25. Coze, doyen de la faculté de médecine, à Strasbourg.
26. Petit-Gérard, peintre sur verre, à Strasbourg.
27. Bergmann (Fréderic-Guillaume), professeur à la faculté des lettres, à Strasbourg.
28. Prost, membre du conseil général, à Strasbourg.
29. Saum, inspecteur de la librairie étrangère, à Strasbourg.
30. Lemaistre-Chabert, propriétaire, à Strasbourg.
31. Renouard de Bussierre (Alfred, Baron), député au Corps législatif, à Strasbourg.
32. Conrath, architecte de la ville, à Strasbourg.
33. Mury (Pantaléon), professeur au Petit-Séminaire, à Strasbourg.
34. Straub, professeur au Petit-Séminaire, à Strasbourg.
35. Kirstein, artiste-sculpteur, à Strasbourg.
36. Coumes, ingénieur en chef, à Strasbourg.
37. Dubois, procureur impérial, à Nantes.
38. Klotz, architecte de l'œuvre Notre-Dame, à Strasbourg.
39. Lehr (Paul), propriétaire, à Strasbourg.
40. Guerre, ingénieur en chef, à Strasbourg.

41. Engelbach, propriétaire, à Strasbourg.
42. Lauth (Charles), juge, à Strasbourg.
43. Stœber, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
44. Grass (Philippe), artiste-statuaire, à Strasbourg.
45. Oberlin, professeur à l'école de pharmacie, à Strasbourg.
46. Sengenwald (Jules), président de la chambre de commerce, à Strasbourg.
47. Kirschleger, professeur à l'école de pharmacie, à Strasbourg.
48. Bruch, doyen de la faculté de théologie, à Strasbourg.
49. Eschbach, professeur à la faculté de droit, à Strasbourg.
50. Fée, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
51. Bauer, chef de division à la préfecture, à Strasbourg.
52. Becquet, conservateur des forêts, membre du conseil général du Bas-Rhin, à Paris.
53. Sarrus, professeur à la faculté des sciences, à Strasbourg.
54. Vallois, sous-préfet, à Schlestadt.
55. Ratisbonne (Achille), président du consistoire israélite, à Strasbourg.
56. Hun, conservateur des forêts, à Strasbourg.
57. Grünsfelder, docteur en médecine, à Neuwiller.
58. Ringeisen, architecte d'arrondissement, à Schlestadt.
59. Dispot, avocat, à Schlestadt.
60. Dorlan, avocat, à Schlestadt.
61. Vatin, avocat, à Schlestadt.
62. Dietz, maire, à Barr.
63. Klappenbach, secrétaire de la mairie, à Barr.
64. Mæder, président du consistoire réformé, à Strasbourg.
65. Daubrée, doyen de la faculté des sciences, à Strasbourg.
66. Braun, président du directoire de la confession d'Augsbourg, à Strasbourg.
67. Ring (Maximilien de), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Strasbourg.

68. Schmidt, professeur à la faculté de théologie, à Strasbourg.
69. Oppermann, directeur de l'école de pharmacie, à Strasbourg.
70. Kreiss, professeur au séminaire protestant, à Strasbourg.
71. Pugnière, ingénieur des ponts et chaussées, à Haguenau.
72. Roberdeau, architecte de la ville, à Haguenau.
73. Schœll (fils), avocat, à Paris.
74. Gangloff, ancien notaire, à Saverne.
75. Forget, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
76. Lelièvre, secrétaire de l'académie, à Strasbourg.
77. Finck, professeur à la faculté des sciences, à Strasbourg.
78. Jung, professeur à la faculté de théologie, bibliothécaire de la ville et correspondant du ministère de l'instruction publique, à Strasbourg.
79. Duval-Jouve, inspecteur de l'académie, à Strasbourg.
80. Béchamp, professeur adjoint à l'école de pharmacie, à Montpellier (Hérault).
81. Rœhrich, pasteur à Saint-Guillaume, à Strasbourg.
82. Dartein (Théodore de), propriétaire, à Ottrott.
83. Roudolphi, maire, membre du conseil général, à Schiltigheim.
84. Trautmann, maire, membre du conseil d'arrondissement, à Brumath.
85. Kratz, membre du conseil général, à Strasbourg.
86. North, maire, membre du conseil général, à Wasselonne.
87. Faviers (Baron de), propriétaire à Kintzheim.
88. Lereboullet, professeur à la faculté des sciences, à Strasbourg.
89. Kramer, curé, à Niederhaslach.
90. Drion, président du tribunal civil, à Schlestadt.

91. Rapp, vicaire général du diocèse, à Strasbourg.
92. Schmitt-Batiston, avocat, à Strasbourg.
93. Reinach (Baron de), membre du conseil général, maire, à Niedernai.
94. Schauenburg (Baron de), membre du conseil général, à Strasbourg.
95. Coste, juge au tribunal civil, à Schlestadt.
96. Coulaux, député au Corps législatif, maire, à Strasbourg.
97. Morin, architecte du département, à Strasbourg.
98. Reboul, secrétaire général de la préfecture, à Strasbourg.
99. Guerber, curé de Saint-Georges, à Haguenau.
100. Martin, curé, à Nordhausen.
101. Durry, chef de division à la préfecture, à Strasbourg.
102. Chastelain, membre du conseil général, à Strasbourg.
103. Lallemand, percepteur, à Wasselonne.
104. Delcasso, recteur de l'académie, à Strasbourg.
105. Masse, avocat, à Strasbourg.
106. Deybach, curé, à Türckheim (Haut-Rhin).
107. Pugnière, membre du conseil général, maire à Wissembourg.
108. Rigaut, juge de paix, à Wissembourg.
109. Matusczinski, architecte d'arrondissement, à Wissembourg.
110. Kuhn, docteur en médecine, ancien médecin cantonal, à Niederbronn.
111. Bartoli, sous-préfet, à Wissembourg.
112. Fürst, architecte d'arrondissement, à Saverne.
113. Mühl, docteur en médecine, à Strasbourg.
114. Tourdes, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
115. Stæhling, négociant, à Strasbourg.

116. Stoltz, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
117. Mayer, homme de lettres, à Strasbourg.
118. Silbermann, imprimeur, à Strasbourg.
119. Régel (de), ingénieur en chef, à Strasbourg.
120. Perrin, architecte, à Strasbourg.
121. Rigaud, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
122. Fries, ancien architecte de la ville, à Strasbourg.
123. Zimmer, notaire, à Strasbourg.
124. Rau, professeur à la faculté de droit, avocat, à Strasbourg.
125. Weyer, André, architecte, à Strasbourg.
126. Schifferstein, Antoine, propriétaire, à Mommenheim.
127. Nœtinger (Alfred), avocat, à Strasbourg.
128. Stotz (Jean-Jacques), propriétaire, à Strasbourg.
129. Stahl, propriétaire, à Heiligenstein.
130. Apprédéris, ecclésiastique, à Lyon.
131. Schir, vicaire général du diocèse, à Strasbourg.
132. Ristelhueber (Paul), licencié ès lettres, à Strasbourg.
133. Frantz, avocat, à Strasbourg.
134. Ehrmann (Auguste), propriétaire, à Strasbourg.
135. Teutsch (Charles), négociant, à Strasbourg.
136. Kleinclaus, notaire, à Haguenau.
137. Siffer, curé, à Mertzwiller.
138. Arnold, architecte, à Strasbourg.
139. Bœckel, libraire, à Strasbourg.
140. Barth, propriétaire, à Strasbourg.
141. Stœcklé, curé, à Rouffach (Haut-Rhin).
142. Uhlmann, curé, à Mulhouse (Haut-Rhin).
143. Meyer, curé, à Colmar.
144. Braunwald, pasteur à Saint-Thomas, à Strasbourg.
145. Ehrmann (Maurice), propriétaire, à Strasbourg.
146. Lebert (Henri), dessinateur et propriétaire, à Colmar.

147. Valhausen (de), chef de division à la préfecture, à Strasbourg.
148. Girardot, chef de division à la préfecture, à Strasbourg.
149. Bussierre (Léon, Baron de), conseiller d'État, à Paris.
150. Küss, professeur à la faculté de médecine, à Strasbourg.
151. Richard, directeur de l'asile de Stephansfeld, à Brumath.
152. Scheffer, pasteur, à Windstein, près Niederbronn.
153. Dietrich, curé, à Benfeld.
154. Chauffour (Ignace), avocat, à Colmar.
155. Herrgott, docteur en médecine, à Strasbourg.
156. Jæger, vicaire, à Saverne.
157. Huder, membre du conseil général, à Strasbourg.
158. Morlet, colonel du génie, à Strasbourg.
159. Pernot (abbé), directeur du collége de Saint-Arbogast, à Strasbourg.
160. Rencker (abbé), professeur au collége de Saint-Arbogast, à Strasbourg.
161. Murry (Joseph), professeur au Petit-Séminaire, à Strasbourg.
162. Braun (abbé), ancien rédacteur du *Volksfreund*, à Guebwiller (Haut-Rhin).
163. Ulrich, vicaire, à Colmar (Haut-Rhin).
164. Vion, vicaire, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).
165. Ortlieb, curé, à Schlestadt.
166. Thiébaut, avocat, à Strasbourg.
167. Gérard, avocat, à Colmar.
168. Liblin, directeur de la Revue d'Alsace, à Colmar.
169. Chauffour, avocat, à Altkirch (Haut-Rhin).
170. Hamberger, président de chambre à la Cour impériale, à Colmar.
171. Cherrier, juge suppléant au tribunal civil, à Colmar.

172. Wilhelm (Henri), avocat à la Cour impériale, à Colmar.
173. Robin, ingénieur civil, à Colmar.
174. Rencker, notaire, à Colmar.
175. Doyen, avoué, à Colmar.
176. Koch, avocat, à Colmar.
177. Richert, procureur impérial, à Altkirch (Haut-Rhin).
178. Bian, manufacturier, à Sentheim, près Massevaux (Haut-Rhin).
179. Ernst, avoué à la Cour impériale, à Colmar.
180. Simottel, avocat à la Cour impériale, à Colmar.
181. Henri-Bourcart, manufacturier, à Guebwiller (Haut-Rhin).
182. Frey-Bourcart, manufacturier, à Guebwiller (Haut-Rhin).
183. Grosjean (Émile), manufacturier, à Mulhouse (Haut-Rhin).
184. Hartmann (Fréderic), ancien pair de France, président du conseil général du Haut-Rhin, à Münster (Haut-Rhin).
185. Hartmann (Fréderic), manufacturier, à Münster (Haut-Rhin).
186. Hartmann, (Henri), manufacturier, à Münster (Haut-Rhin).
187. Hartmann (Jacques), manufacturier, à Münster (Haut-Rhin).
188. Hartmann (Alfred), manufacturier, à Münster (Haut-Rhin).
189. Véron-Réville, conseiller à la Cour impériale, à Colmar.
190. Bottin (Louis), architecte, à Colmar.
191. Hirn (Adolphe), ingénieur civil, à Logelbach, près Colmar.
192. Bardy (Henri), avocat, à Belfort (Haut-Rhin).

193. Ingold, notaire, à Cernay (Haut-Rhin).
194. Ernst (Ignace), avoué au tribunal civil, à Colmar.
195. Schmitt (J. J.), directeur de la compagnie l'Union, à Colmar.
196. Fuchs (Ch.), avocat à la Cour impériale, à Colmar.
197. Pabst-Gloxin (A.), avocat à la Cour impériale, à Colmar.
198. Ostermeyer (Ph.), avocat à la Cour impériale, à Colmar.
199. Kœnig (Théodore), propriétaire, à Colmar.
200. Fleischhauer, négociant, juge au tribunal de commerce, à Colmar.
201. Müllenheim (de), conseiller de préfecture, à Strasbourg.
202. Krœber (Auguste), élève de l'école des Chartres, à Paris.
203. Ohlmann, curé, à Truchtersheim.
204. Barthélémy (de), sous-préfet, à Belfort.
205. Blanck, entrepreneur, à Strasbourg.
206. Schlumberger (Eugène), manufacturier, à Mulhouse.
207. Stœber (Auguste), professeur, à Mulhouse.
208. Stoffel, percepteur, à Habsheim (Haut-Rhin).
209. Bardy, pharmacien, à Saint-Dié (Vosges).
210. Bussierre (Paul de), receveur-général, à Colmar.
211. Sandherr (Charles), avocat, à Colmar.
212. Gast (Edouard), manufacturier, à Issenheim (Haut-Rhin).
213. Bary (Fréderic de), manufacturier, à Guebwiller (Haut-Rhin).
214. Bary (Albert de), manufacturier, à Guebwiller (Haut-Rhin).
215. Pépin, notaire, à Guebwiller (Haut-Rhin).
216. Kæstner (Charles), manufacturier, à Thann (Haut-Rhin).

217. Spach (Gustave), secrétaire en chef de la mairie, à Strasbourg.
218. Greiner, pharmacien, à Schiltigheim.
219. Lebel, juge d'instruction, à Strasbourg.
220. Lesslin (Adolphe), à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).
221. Knoll (Charles), artiste-vétérinaire, à Soultz (Haut-Rhin).
222. Boulach (de), propriétaire et maire, à Osthausen.
223. Cuntz, négociant, à Strasbourg.
224. Schwebel, professeur-agrégé au Séminaire, à Strasbourg.
225. Klose, banquier, consul des Pays-Bas, à Strasbourg.
226. Bancalis (Rodolphe de), propriétaire, à Gerstheim (Bas-Rhin).
227. Bockenmeyer, curé, à Obermorschwiller (Haut-Rhin).
228. Zetter-Graf, rédacteur du *Samstagsblatt*, à Mulhouse.
229. Doll, directeur de la Société d'assurance mutuelle, à Mulhouse.
230. Sandherr, greffier du tribunal de commerce, à Mulhouse.
231. Bader, directeur de l'école professionnelle, à Mulhouse.
232. Zuber (Fréderic), manufacturier, à Mulhouse.
233. Lœderich-Kitz, négociant, à Mulhouse.
234. Paraf (B.), négociant, à Mulhouse.
235. Delbos (J.), professeur, à Mulhouse.
236. Lasablière (de), professeur, à Mulhouse.
237. Mieg (G.), négociant, à Mulhouse.
238. Dollfus (Émile), manufacturier, à Mulhouse.
239. Maine, inspecteur des douanes, à Mulhouse.
240. Kastner, correspondant de l'Institut, à Strasbourg.
241. Berger-Levrault, imprimeur-libraire, à Strasbourg.
242. Peyr-Imhof, maire, à Colmar.
243. Mercklin, greffier de la mairie, à Thann (Haut-Rhin).

Composition actuelle du Comité d'administration.

M. Migneret, préfet du Bas-Rhin, fondateur de la société, président honoraire.

Bureau.

MM. Spach (Louis), archiviste de la préfecture, correspondant du ministère de l'instruction publique, pour les travaux historiques, président.

Schir, vicaire général, vice-président.

Ring (de), correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, secrétaire.

Eissen, médecin cantonal, second secrétaire.

Klotz, architecte de l'œuvre Notre-Dame, trésorier.

Heitz, imprimeur-libraire, archiviste.

Membres.

MM. Jung, professeur au séminaire protestant et bibliothécaire de la ville, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Straub (abbé), professeur au petit séminaire.

Piton, bibliothécaire de la faculté de droit.

Bœrsch (Charles), membre du conseil général.

Petit-Gérard (Baptiste), peintre sur verre.

Grass, artiste-statuaire.

Guerber, curé de Saint-Georges, à Haguenau.

Fries, ancien architecte de la ville de Strasbourg.

Morin, architecte en chef des communes du département.

Levrault (Louis), percepteur à Obernai, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Ringeissen, architecte de l'arrondissement de Schlestadt.

Faviers (Baron Mathieu de), propriétaire, à Kintzheim.

Arth, propriétaire, membre du conseil, à Saverne.

Matusczynski, architecte d'arrondissement, à Wisbourg.

Drion, président du tribunal de première instance, à Schlestadt, membre honoraire.

Membres du Haut-Rhin adjoints au Comité.

MM. Hartmann (Fréderic), ancien pair de France, à Münster.

Hamberger, président de chambre à la Cour imperiale, à Colmar.

Véron-Réville, conseiller à la Cour impériale, à Colmar.

Chauffour (Ignace), avocat à la Cour impériale, à Colmar.

Gérard, avocat à la Cour impériale, à Colmar.

Liblin, directeur de Revue d'Alsace, à Colmar.

Lasablière (de), professeur, à Mulhouse.

Membres honoraires de la société.

MM. Gerhard (Édouard), membre de l'Académie des sciences, à Berlin.

Wittmann (Joseph), président de la Société archéologique de Mayence.

LES TOMBES CELTIQUES,

SITUÉES PRÈS D'HEIDOLSHEIM.

RAPPORT au comité de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

L'étranger vient et renverse le tertre.
OSSIAN, *Carraig-Thura.*

Si l'on suit l'ancienne chaussée romaine, dont les vestiges se retrouvent entre Seltz et Brumath, entre cette ville et Ell; puis, en remontant la grande vallée du Rhin, entre ce dernier lieu et Horbourg, l'on peut remarquer plusieurs groupes de *tumuli*, cachés la plupart dans les forêts ou répandus sur les prairies. Ils présentent à l'extérieur la même forme sphérique que ceux qui se rencontrent en grand nombre sur la rive droite du fleuve, et qui, contournant la chaîne des monts hyrciniens, se groupent çà et là jusqu'aux sources du Danube et du Necker, et se retrouvent de distance en distance sur toute la ligne que les Romains ont occupée depuis le Rhin jusque dans l'antique Vindélicie et le Norique.

On ne peut douter que ces buttes tumulaires ne contiennent les restes mortels de la population qui, sous Rome victorieuse, habitait la contrée, soit qu'avant même que les légions y plaçassent leurs camps à poste fixe, elle eût déjà défriché le pays, soit que, sous la protection romaine, elle ait reçu des terres pour les coloniser.

Le dieu *Vosegus* qui présidait à la chaîne des Vosges, comme la déesse *Arduina* présidait aux Ardennes, et la

nymphe *Abnoba* aux montagnes où le Danube prend sa source, était un dieu essentiellement celtique. Entre la chaîne des monts auxquels il était préposé et celle de l'Abnoba à laquelle l'était la nymphe qui fut plus tard confondue avec Diane par les Romains, le Celte agriculteur était venu le premier défricher le sol. Il avait fondé des bourgs, et avait donné des noms, pris dans sa langue, aux collines, aux fleuves, aux torrents, près desquels il s'était établi. Les traces de ce peuple se sont en grand nombre conservées dans la Germanie, où, malgré les conquêtes des Romains, malgré les irruptions du Germain vainqueur, elles existent encore, après tant de siècles, sur le Haut-Danube et sur la rive droite du Rhin. Sur la rive gauche, ces souvenirs ne sont pas moins nombreux. Il n'est point de grande rivière, point de haute montagne, de ville antique, dont le nom ne rappelle le séjour qu'il y fit jusqu'à l'époque où les deux nationalités celtique et germaine se confondirent.

Ce ne fut qu'avec Arioviste que le Germain, en effet, passa le fleuve pour se répandre dans nos contrées. Pline[1], en faisant le dénombrement des tribus qui longeaient le Rhin, cite, entre autres, celle des Triboques, que César place dans les rangs des peuples qu'Arioviste conduisit contre les Romains. Mais, comme je l'ai dit ailleurs[2], cette prise de possession de la vallée du Rhin par les nations germaniques n'avait pu être bien antérieure à l'arrivée de ces derniers. Les noms des localités que Rome nous a transmis étant tous d'origine celtique, il faut en déduire que les habitants des bourgs y étaient restés stationnaires sous l'empire de ces tribus germaines qui, en majeure partie, repassèrent le Rhin après la victoire que César remporta sur elles. Ce qui resta de ces tribus sur la rive gauche du fleuve

1. IV, 16.
2. Mémoire sur les Établissements romains du Rhin et du Danube ; t. I, p. 134.

dut, conformément aux mœurs des Suèves, leurs ancêtres, se répandre principalement sur le revers des collines et dans les vallées. Le Celte resta maître des bourgades, dont Rome, à son tour, mit à profit les murailles, et autour desquelles principalement, ainsi qu'autour des castels romains, se montrent en groupes plus ou moins considérables les tombes coniques de ces primitifs habitants.

C'est ce qui explique pourquoi ces tombeaux suivent communément dans la plaine la direction de l'antique voie romaine qui reliait ces bourgades. La route dont nous trouvons des restes près de Schlestadt, porte dans la bouche du peuple, comme dans les plus vieux documents, le nom d'*Heidenstrass* ou route païenne, dénomination particulière à toutes les provinces germaines pour désigner les voies romaines en général. Cette route qui d'*Hellenum* ou Ell, courait à *Argentovaria* ou Horbourg, touchait, à n'en point douter, près d'Heidolsheim, à un établissement gallo-romain, dans les environs duquel s'étendait la forêt sacrée, au sein de laquelle les morts étaient enterrés.

On sait qu'en effet la religion jouait un grand rôle dans les inhumations chez tous les peuples de l'antiquité. Les âmes, chez toutes les nations celtiques, étaient censées résider au sein de la divinité jusqu'à l'époque de leur régénération. C'était donc sous l'ombre des bois, où le sacrifice aux dieux mânes avait lieu, au sein des cercles que le pontife traçait et dont la terre était purifiée par le feu, que les corps étaient successivement placés, jusqu'à ce que la tombe où la famille reposait, se trouvant suffisamment remplie, on la recouvrait du tertre qui devait à jamais en marquer l'emplacement. De là cette différence dans le nombre de squelettes que renferment ce genre de tombes, partout où on les ouvre, sur le Danube, comme sur les Alpes suéviques, sur les plateaux du Necker, comme dans les plaines du

Rhin. Tandis que dans les plus grandes ne se rencontrent souvent que peu d'inhumations, dans d'autres, moins considérables, on trouve les corps jusqu'à deux et trois superpositions. Placer ces restes mortels dans le cercle, c'était les confier à la divinité, puisque chez toutes les nations de l'antiquité païenne, le cercle fut le symbole de l'éternité.[1]

Les tombes dont nous nous occupons dans ce mémoire, sont répandues sur les prairies et dans une partie de la forêt de Schlestadt, dite *les Stecken,* et sur les territoires d'Ohnenheim, d'Heidolsheim et de Mussig, tous trois sur la lisière de l'ancienne voie romaine. Toutes montrent encore leur tertre gazonné, à l'exception de celles de la prairie de Schlestadt, au nombre de seize, que la municipalité de cette ville a fait niveler, et des quatre qui, sur cette prairie et dans la forêt voisine, ont été fouillées sous ma direction. Quatorze restent encore intactes dans cette forêt. Sur la banlieue de Mussig, les tombes sont séparées en deux groupes par le chemin qui, de ce village, conduit au moulin dit *Doctor-Mühl.* On en compte en tout trente-sept, dont quelques-unes sont d'un diamètre très-considérable. Celles qui, plus au sud, au nombre de vingt et une, se remarquent sur la banlieue d'Heidolsheim et sur celle d'Ohnenheim, ne forment qu'un seul groupe dont les quatre qui appartiennent à cette dernière commune, se font aussi remarquer par leur diamètre.

Le peu d'espace qui sépare ces différents *tumuli* permet de penser qu'à l'époque lointaine où ils furent élevés, leurs tertres se succédaient sans interruption. Ils appartenaient tous, on n'en peut douter, à la population qui habitait Hei-

1. Une chose remarquable, c'est que, lorsque le Christianisme fut introduit dans les Gaules et que le cercle symbolique où l'on enterrait fut aboli, on continua à nommer *cercueil* la boîte qui servait à renfermer le cadavre. On plaçait dans le cercueil (*in circulo*) le corps du chrétien mort, quoique le cercle n'existât plus.

dolsheim et ses environs, et à laquelle la forêt qui alors couvrait de son ombre sacrée toutes ces terres marécageuses, servait de vaste nécropole.

Sur le pâturage d'Heidolsheim, une de ces tombes est entourée d'un fossé. J'ai remarqué la même particularité à un *tumulus* d'outre-Rhin, posé sur le *Ried* de Gündlingen, près du Vieux-Brisach, et qu'un double fossé entourait. Comme néanmoins le terrain sur lequel se montrent tous ces monuments est sujet aux inondations, et que chaque année les eaux, en se répandant sur eux, ont dû nécessairement enlever une partie de la terre qui les couvrait, la plupart d'entre eux n'offrent plus qu'une convexité très-plate, comparativement à la hauteur que de tels *tumuli* présentent dans d'autres localités, et principalement dans les pays de montagnes. Tandis que sur les plateaux du Necker, plusieurs de ces tombelles s'élèvent jusqu'à vingt pieds au-dessus du sol, c'est à peine si la majeure partie de celles qui s'aperçoivent sur ces terres humides, atteignent un seul mètre. Les plus élevées sont de trois mètres. Des deux que j'ai fouillées dans la prairie, et qui mesuraient l'une et l'autre vingt-quatre mètres de diamètre, l'une ne dépassait pas soixante-cinq centimètres de haut, et l'autre était encore moins élevée.

L'intérieur de ces tombes, dont le motif religieux ne peut être révoqué en doute, s'est trouvé conforme en tous points à ce que de précédentes recherches de ce genre m'avaient permis d'observer en tant de lieux divers.

Le sol, composé d'alluvion, est de la même nature dans tout le parcours du cercle que le terrain environnant. On n'a donc point eu besoin, lorsqu'on construisit ces tombes, de les tamiser, comme cela se remarque ordinairement là où la terre est pierreuse, et où néanmoins nulle pierre

n'apparaît dans l'enceinte réservée aux sépultures. Dans la hutte tumulaire qui la première fut ouverte en ma présence sur la prairie de Schlestadt, le sol avait été préparé pour ne recevoir qu'une seule couche de cadavres. Je cherchai en vain quelques traces des cendres qui avaient dû marquer le circuit. J'attribuai cette absence à la grande humidité du terrain, exposé à d'annuelles inondations. Le conducteur des travaux m'assura, en effet, qu'autour d'une tombe précédemment nivelée, il avait remarqué un tel cercle formé par une terre grisâtre et calcinée. J'augurai qu'il avait pu être commun, dans l'origine, à d'autres tombelles, mais que les inondations successives, pendant tant de siècles écoulés, avaient pu enlever à leur base les terres qui contenaient ces cendres du sacrifice de consécration et en faire disparaître tout vestige. Ce fut au centre même du grand cercle que le premier squelette apparut[1]. Il mesurait un mètre soixante-cinq centimètres, et selon toute probabilité, était celui d'une femme. La mâchoire inférieure reposait sur un collier de bronze massif, de la forme la plus élégante, et incrusté devant de trois boutons d'ambre rouge, en partie décomposé.[2] Les dents avaient conservé leur émail. Des deux côtés de la tête se trouvait une boucle d'oreille en or, fabriquée d'une plaque recourbée en bossage et ornée dans la partie supérieure de petits points réguliers fait au repoussoir[3]. Le soin que je fis prendre pour découvrir tout le squelette, permit de juger de sa structure, quoique les ossements tombassent en poussière dès qu'ils étaient déplacés. La partie supérieure du crâne, les fémurs, les tibias, les clavicules du cou et quelques parties des os du bras avaient seuls encore conservé leur solidité. Au pied du squelette s'aperçurent quel-

1 Pl. I, tombe de la prairie n° 1.
2 Pl. II, n° 5.
3 Pl. II, n° 7.

ques restes d'un vase d'argile blanche et friable, circonstance commune à presque toutes les tombes ouvertes antérieurement, selon le rapport que m'en fit le directeur des travaux. Le bras gauche était étendu le long de la cuisse; le bras droit reposait sur le corps. En déplaçant le collier, la mâchoire et tout ce qui restait des ossements de la tête, j'aperçus distinctement une nuance grisâtre, tranchant sur le sol noir de la tombe, et qui était indubitablement des restes de la cendre sur laquelle le corps avait été déposé.

Je retrouvai donc ici tout ce qui m'avait frappé si souvent dans d'autres lieux et dans d'autres fouilles, et je ne doutai plus que les mêmes cérémonies funèbres dont tant de *tumuli* ouverts sur la rive droite du Rhin et sur le Danube m'avaient en partie découvert les mystères, n'eussent eu lieu aussi dans cette forêt sur la rive gauche du fleuve.

C'était, en effet, par le sacrifice aux dieux mânes que les funérailles commençaient. Avant de coucher le cadavre, on recouvrait le fond de la tombe des cendres recueillies au foyer sacré, et c'était sur cette couche, ordinairement plus épaisse là où la tête devait reposer, que se plaçait le corps revêtu de ses habillements. Si c'était un guerrier, on mettait à côté de lui ses armes; si c'était une femme, souvent son fuseau était placé près d'elle; si c'était un chef, les cendres et les ossements calcinés du cheval de bataille qu'il montait, du chien fidèle qu'il affectionnait, étaient déposés dans un vase au sein du cercle.

Dans la tombe qui, à peu de distance de ce squelette, se trouvait à ses pieds[1], je ne rencontrai que les débris d'une tête et quelques vestiges des tibias. Le cadavre avait été couché sur le sol, dans une position tout opposée au premier. Ses pieds étaient tournés vers le Nord, tandis que l'autre les avait au Sud. Cette circonstance démentait tout

1. Pl. I, tombe de la prairie n° 2.

ce qu'on avait rapporté jusqu'alors sur l'orientation de ces tombes vers le soleil levant. Elle confirmait, au contraire, une parité de disposition intérieure de ces *tumuli* avec ce qu'on avait observé à ce sujet dans d'autres lieux. Autour du cou du guerrier (car c'était évidemment un homme de guerre) se dessinait un grand anneau de bronze, sans aucun ornement, passé dans un autre petit anneau, du même métal, dont les deux bouts se joignaient dans son état primitif[1]. L'anneau, on le sait, était, chez les peuples celtiques, un signe de puissance et de valeur, comme nous le prouvent sur leurs monnaies les nombreuses effigies des chefs qui en sont ornés. A côté de ce collier gisaient deux courtes épingles de bronze, ornées de gros boutons d'ambre rouge, composés de trois morceaux dont la réunion forme une seule boule ornementée, de la grosseur d'une forte noix. Cet ambre, comme sur le collier de femme que j'ai décrit plus haut, était aussi en partie décomposé, mais présentait encore de l'éclat dans ses cassures avant que l'air ne l'eût terni. Aucune arme ne s'est découverte; mais j'ai pu observer à l'endroit où le glaive a dû être placé, quelques parcelles de fer oxydé, sans forme aucune, et que j'ai présumé en être les restes. En général, tout ce qui était fer paraît avoir disparu dans toutes ces tombes. Le seul morceau intact que j'aie pu recueillir dans les quatre que j'ai ouvertes, est un fragment d'anneau très-oxydé, renfermé dans un vase cinéraire dont je parlerai plus loin, et qui, sans doute, n'a dû sa conservation qu'aux cendres au milieu desquelles il gisait.

A gauche de ces deux tombes s'en découvrit une troisième[2] très-intéressante, placée à un mètre environ des deux premières, et contenant les restes d'une jeune femme qui portait au cou un collier tout à fait pareil à celui dont était

1 Pl. II, nº 4.

2 Pl. I, tombe de la prairie, nº 3.

ornée la première. La mâchoire inférieure était d'une conservation parfaite, et d'une forme très-délicate. Les dents surnuméraires n'ayant point encore existé, et les deux canines, les petites et les grosses molaires se trouvant dans un état parfait de régularité et de poli, j'en conclus, d'après les observations de M. le docteur Ringeisen, présent à ces fouilles, que cette femme ne devait guère avoir dépassé sa vingt-troisième année. Près du collier qu'elle portait se trouvait un fragment de petite fibule, destinée, d'après les observations qu'il m'a été donné de faire dans de précédentes fouilles, à maintenir le vêtement de dessous.

Les fibules ou agrafes étaient, en effet, de deux espèces : les unes, plus grandes, pour retenir, soit le manteau, soit l'habillement de dessus; les autres, plus minces et plus petites, et en général moins ornées, devaient servir à attacher le vêtement du corps. On les rencontre fréquemment dans quelques tombes l'une à côté de l'autre. Ici nous n'avons que la seconde espèce, et il est probable que le vêtement de dessus avait été d'une forme à ne point avoir besoin de ce genre de bijou pour le maintenir.

Une quatrième tombe, placée à quelque distance plus au sud, non loin de ces trois premières, n'a offert que quelques vestiges du corps qu'elle avait renfermé et quelques parties des fémurs encore solides[1]. Dans une cinquième[2], orientée au nord-nord-ouest, quelques faibles ossements, à peine reconnaissables, furent tout ce que l'on rencontra. Aucune autre trace d'inhumation ne s'offrit aux recherches, à l'exception d'une boucle d'oreille en or[3], exactement semblable aux deux que portait la femme trouvée dans la première tombe, et qui me permit de croire qu'un squelette

1. Pl. I, tombe de la prairie, n° 4.
2. Pl. I, *idem*, n° 5.
3. Pl. I, *idem* n° 6.

avait aussi été déposé en ce lieu, non loin de la limite du cercle, dans la partie nord-ouest du *tumulus*. L'autre boucle d'oreille avait disparu, lorsque je fus rendu attentif à cet objet par les ouvriers. Cependant elle a été retrouvée. Aucun autre bijou ne me fut signalé, et je ne découvris aucun vestige du corps. Je pense que, pendant les inondations, cette partie basse de la tombe s'étant toujours trouvée plus exposée aux influences des eaux, et les cendres ayant à la longue perdu tout leur alcali, la décomposition des ossements a été plus grande là qu'au centre du cercle où les principaux squelettes se sont rencontrés. Afin de m'assurer de la profondeur de la tombe, je fis creuser une tranchée de près de deux mètres de large, jusqu'à la limite du cercle, et je pus m'assurer qu'aucune autre inhumation n'avait été pratiquée au-dessous de celles qui m'étaient apparues. A trente centimètres au-dessous du niveau du terrain le gravier apparaissait.

Je résolus alors de fouiller dans la forêt pendant qu'une partie des ouvriers à mon service ouvriraient une seconde tombe sur la prairie près du petit ruisseau qui en forme la limite au sud-ouest.

L'eau, dans la forêt, a été trouvée partout à quarante centimètres de profondeur. C'était donc entre cette masse toujours humide au-dessous des tombes et le mètre de terre qui recouvrait, dans sa partie centrale, le *tumulus* que je désirai faire ouvrir, que les tombes devaient se rencontrer.

Comme le tertre était recouvert d'arbres, principalement sur les bords du cercle, on procéda par deux tranchées en croix de deux mètres de large. La tombe mesurait elle-même vingt-deux mètres de diamètre.

Sept sépultures et les débris d'un vase cinéraire furent le résultat de cette fouille.

Dès que la terre superposée fut enlevée, on vit apparaître au centre de la tombe le premier squelette. C'était celui d'un homme. La mesure prise lui assurait une taille d'un mètre quatre-vingt-dix centimètres. Sa tête était d'une conservation entière. La mâchoire inférieure présentait toutes ses dents, et quelques-unes de la mâchoire supérieure étaient encore dans leurs alvéoles. Les racines d'un arbre qui avaient pénétré dans la fosse circulaient dans tous les ossements, et les avaient fait éclater en partie[1]. Près du cou se montrait une fibule garnie d'un bouton d'ambre à la partie inférieure. C'était celle qui affermissait le vêtement de dessous, au-dessus duquel devait avoir flotté la peau d'ours ou le manteau, dont un gros coulant en ivoire, bruni par le temps, avait retenu l'extrémité. Ce coulant était placé près de l'épaule gauche.

Dans une autre tombe, ouverte, plus bas à une double superposition[2]. deux coulants pareils se montrerent également, posés des deux côtés près des clavicules du cou. L'un d'eux était de la conservation la plus parfaite.[3]

Aux deux côtés du premier squelette, orienté au sud-sud-est, se trouvaient, à une couche plus bas, deux autres tombes, dont l'une était orientée au nord-nord-ouest[4], et l'autre exactement au nord[5]. Dans cette dernière n'apparaissaient qu'une partie des tibias, dont les extrémités se trouvaient cachées par le squelette supérieur. Dans celle de gauche fut probablement enterrée une femme, à en juger par la beauté des *virioles* ou bracelets de bronze[6] qui or-

1. Pl. I, tombe de la forêt, n° 1.
2. Pl. I, *idem*, n° 5.
3. Pl. II, n° 1.
4. Pl. I, tombe de la forêt, n° 4.
5. Pl. I, *idem*, n° 3.
6. *Viriolæ celticæ dicuntur, viriæ celtibericæ;* Pline, I, c. XXXIII, 12. Conf. Pl. II, n° 3.

naient ses deux poignets et qui annonçaient dans celle qui les portait la plus grande délicatesse de charpente osseuse. Son bras droit était étendu le long du corps; le bras gauche avait été placé sur son vêtement. Quelques vestiges de poterie étaient à ses pieds.

Dans une autre tombe, la seule, avec la première ouverte, qui fût au niveau du sol[1], deux autres virioles, d'un travail plus massif[2], ceignaient encore les deux os de l'avant-bras du squelette, auxquels l'oxyde du bronze avait communiqué sa teinte. Au poignet gauche était un second bracelet en ivoire, dont une partie manquait. C'étaient les seuls restes encore visibles de cette antique sépulture.

En continuant la tranchée à l'ouest, on trouva, à la troisième superposition, et seulement à quinze centimètres au-dessus de l'eau qui inondait le bas de la tombe, les restes d'une tête et quelques faibles ossements sans ornement quelconque[3].

Il en fut de même dans la tranchée du sud où les ouvriers trouvèrent quelques vestiges d'ossements trop décomposés pour pouvoir même distinguer l'orientation du squelette. A côté se trouvaient quelques restes d'un vase qui avait dû contenir le dernier repas.

Ce fut aussi dans cette tranchée que se rencontra le vase cinéraire dont j'ai signalé plus haut l'existence, et qui, quoique fracassé en plus de vingt morceaux, fut retiré du sol en assez bon état d'assemblage, pour me permettre d'en prendre un dessin exact[4]. Il mesurait vingt-six centimètres à la jonction du couvercle, dont je retrouvai aussi quelques fragments. Tout son contenu était des cendres et des ossements calcinés, en parcelles trop petites pour pouvoir dis-

1. Pl. I, tombe de la forêt, n° 2.
2. Pl. II, n° 6.
3. Pl. I, tombe de la forêt, n° 6.
4. Pl. I, *idem*, n° 8.

tinguer à quel animal ils avaient appartenu; car la crémation du corps humain n'existait point chez le Celte, qui enterrait ses morts. Si, à une époque plus reculée, ainsi que le confirment les témoignages de l'histoire[1], on usait, dans quelques cas particuliers, du premier mode, lorsqu'il s'agissait d'un personnage illustre, je n'en ai du moins jamais rencontré de vestiges certains ni dans la vallée du Rhin ni dans celle du Danube. Les os renfermés dans ce vase proviennent évidemment d'un sacrifice offert aux mânes, tel qu'on en a trouvé des traces en tant d'autres lieux. Au-dessus des cendres se voyait le fragment du petit anneau de fer[2] dont j'ai parlé, seul morceau de ce métal qui ait été trouvé intact dans ces deux *tumuli*.

Dans la tranchée de l'est, j'ai pu remarquer un autre reste de poterie, sans néanmoins en avoir pu étudier la forme. Je pense qu'il avait contenu le dernier repas d'un mort auquel il avait été donné dans la fosse. Comme le cadavre avait été enterré tout près du cercle extérieur, les inondations annuelles ont dû avoir sur ses ossements la même action destructive que j'ai signalée ci-dessus, en décrivant la tombe de la prairie.

Cette coutume d'enterrer les morts avec leur dernier repas, nous est attestée par de nombreux exemples, et sans doute, elle a dû exister ici. C'était ou sur le sol même, ou sur une petite plaque de bronze, sur une natte ou autre objet, que le pot qui le contenait était posé[3]. Quelquefois

1. *Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumtuosa; omniaque, quæ vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt, etiam animalia : ac paullo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, una cremabantur.* César, *De bell. gallic.*, VI, 19.

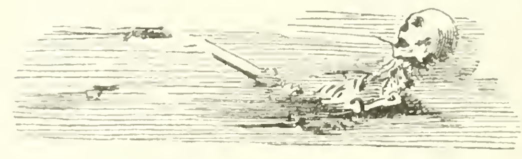
2. Pl. II, nº 9.

3. V. Schreiber, *Die Keltengräber am Oberrhein*, dans le *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Süddeutschland*, 1839, p. 173 et s. — Comp. les *Neuentdeckten Gräber im Breisgau*, du même auteur, et mon «Mémoire sur les tombes celtiques de la Souabe et de l'Allemanie» dans le « Messager des sciences

aussi se trouve auprès du squelette un vase de bronze qui servait aux libations et dont un des plus beaux exemplaires a été retiré d'un *tumulus* d'Ihringen, au pied du Kaiserstuhl. M. l'architecte Ringeisen, à Schlestadt, en possède un à deux cous, d'une forme très-élégante, qu'il a acquis depuis peu, et qui provient aussi d'un *tumulus* des environs d'Heidolsheim. Il est à regretter que cette trouvaille intéressante ait été perdue pour la science, qui n'a pu constater ni le lieu où ce vase était enfoui, ni les objets qui l'accompagnaient.

Un second *tumulus*, haut seulement de soixante centimètres au-dessus du sol, également ouvert dans la forêt, n'a offert aucune trace d'enterrement. La tranchée a cependant été pratiquée jusqu'à quarante centimètres au-dessous du niveau du terrain où l'eau jaillissait sous la pioche de l'ouvrier.

Dans la seconde tombe ouverte sur la prairie, on n'a rencontré qu'un seul squelette dans tout le parcours de la tranchée. Le corps était entièrement visible; mais la partie centrale s'était affaissée, comme si, en dessous, un éboulement du terrain avait eu lieu. Un seul anneau de bronze, très-mince et rompu en deux endroits[1], contenait l'os du bras un peu au-dessus du coude.



Ce bijou était un coulant, destiné à retenir la manche du vêtement de dessous. Son pendant avait totalement disparu.

historique de Belgique,» année 1840, p. 350 et suiv. — Comp. aussi mon ouvrage intitulé «Etablissements celtiques dans la Sud-Ouest-Allemagne,» §. 2.

1. Pl. II, 8

Quoique mutilé, il est très-intéressant pour nos recherches, parce qu'il confirme une similitude très-grande de costume entre le Celte de la rive gauche du Rhin et celui de la rive droite et du Necker, où ce genre de bijou, comme l'anneau en spirales continues dont on a aussi trouvé un exemplaire dans un des tombeaux du pâturage de Schlestadt, précédemment ouvert, se montre dans beaucoup de *tumuli*. Quelquefois même l'anneau apparaît au-dessus de la cheville du pied. Je ne sache pas qu'il ait été trouvé en cet endroit dans aucune des tombes fouillées jusqu'à présent dans les environs d'Heidolsheim.

Ce sont ces rapprochements qui peuvent le mieux servir à prouver la communauté d'origine et de mœurs des diverses tribus qui ont laissé leurs tombeaux sur les deux rives du Rhin, où, selon Dion Cassius[1], les Celtes, pendant un long temps avant les invasions germaniques, avaient placé leurs demeures.

Hellenum avait une fabrique de bijoux et d'armes de bronze. Ses produits métallurgiques n'étaient pas moins recherchés que les poteries de *Saletio*[2]. L'Ill recouvre aujourd'hui de son lit ces antiques ateliers. Plus d'une fois le territoire de la vieille cité a livré des monnaies celtiques de l'époque antérieure aux Romains, qui avaient néanmoins fait de cette ville un de leurs établissements, et dans le circuit de laquelle se trouvent fréquemment des monnaies romaines, des gemmes enchâssées et autres objets romains et barbares qui proviennent de l'époque que l'on est convenu de désigner sous le nom de gallo-romaine.

Les virioles et autres bijoux que nous avons trouvés dans les *tumuli* du pâturage et de la forêt de Schlestadt sortaient indubitablement de ces ateliers, qui non-seulement fournis-

1. XXXIX.
2. Aujourd'hui Seltz.

saient le commerce de cette province, mais encore répandaient leurs produits de l'autre côté du Rhin chez les tribus limitrophes. Les deux bracelets qui entouraient les os du poignet d'un squelette dans une de ces tombes[1], et dont l'image caractéristique est si souvent reproduite sur les monnaies celtiques où elle paraît avoir été placée comme symbole ou comme talisman, sont exactement la reproduction des bijoux de ce genre trouvés près du Vieux-Brisach dans la tombe





d'Ihringen[2], dont j'ai déjà parlé. Ils figuraient à la même place dans les deux tombelles; leur poids, leur forme, leurs ornements sont tellement identiques, qu'on dirait qu'ils sont sortis de la même matrice; ils ressemblent exactement à ceux trouvés, il y a un an, dans la tombe connue sous le nom d'*Heidenkantzel*, qui a été nivelée près de Benfeld.

Les monnaies celtiques, d'une époque reculée, trouvées assez fréquemment sur le territoire d'*Hellenum*, annonceraient pour cette antique localité une existence bien antérieure à l'occupation romaine, qui n'eut lieu qu'environ quarante-neuf ans avant l'ère chrétienne. En admettant qu'une partie des tombeaux d'Heidolsheim et de ses environs soient contemporains de ces monnaies, il faudrait faire remonter à plus de dix-neuf siècles leur origine.

Max. de Ring.

1. Pl. I, tombe de la forêt, n° 2.

2. Voy. Schreiber, *Die Metallringe der Kelten*, dans le *Taschenbuch für Geschichte und Alterthum in Süddeutschland*, 1841, p. 401. — Pl. II.

NOTICE

SUR

LE CHATEAU DE BERNSTEIN.

Quand on entre dans le Bas-Rhin par sa frontière méridionale, Bernstein est le cinquième château qui se dresse sur le premier rideau de la chaîne vosgienne. Inférieur en altitude, comme en étendue à Hohkœnigsbourg, il dépasse Ortemberg sous le premier rapport. Si celui-ci, avec sa tour gigantesque, présente une silhouette imposante qui s'élance orgueilleusement de la crête rocheuse pour dominer les vallées de Lièpvre et de Villé, la tour de Bernstein, dépassée par le sommet de la montagne, se détache plus gracieusement de la forêt qui l'encadre. Quoique un peu en retrait de la ligne culminante et masquée vers le sud et vers le nord par des plis assez saillants, elle plane majestueusement sur la plaine, voit se dérouler quarante lieues du cours du Rhin et s'étager, dans un lointain vaporeux, l'admirable horizon que forment le Jura et les Alpes, derrière les sombres cimes de la Forêt-Noire. L'œil découvre parfois avec ravissement les têtes éclatantes des glaciers helvétiques qui triomphent d'une distance de cinquante lieues; mais il se repose plus souvent, sans pouvoir se lasser, sur le rideau rapproché que dessine le Kayserstuhl avec le Catherinenberg qui le couronne, et les brèches rosâtres de ses carrières se baignant dans les flots argentés du fleuve. Cette chaîne avancée du Brisgau cache la vallée où s'élève le svelte clocher de Fribourg; mais on découvre à son extrémité les deux Brisach;

on plonge dans Schlestadt et l'on compte aisément les nombreux villages qui parsèment à perte de vue les riches campagnes au milieu desquelles s'élance la flèche lointaine de Strasbourg.

Le château de Bernstein est remarquable par la beauté des matériaux employés à sa construction. Aucune autre ruine ne présente des assises de pierres mieux choisies et d'une taille plus correcte. Elles sont du granit le plus dur, façonnées en facettes à bosse de diamant très-saillantes. Grâce à cette dureté qui défie l'action des siècles et à la couleur blanchâtre et primitive de la roche, ce monument a un aspect de jeunesse que les constructions postérieures ont rarement gardé, et qui a trompé l'œil des antiquaires[1]. Un examen attentif rectifie bientôt cette opinion, et restitue à ce monument le privilége d'une haute vétusté. On est obligé de lui reconnaître le droit d'aînesse incontestable qui lui appartient vis-à-vis d'édifices semblables. Ortemberg et beaucoup d'autres ruines qui décorent les Vosges, sont évidemment d'une origine postérieure; leurs fenêtres et leurs portes à voûtes ogivales l'attestent. Ici, au contraire, le plein cintre règne sans altération dans toutes les baies. L'on est autorisé à faire remonter au neuvième siècle, et même au delà la fondation du monument dans sa plus grande partie. La porte extérieure avec sa poterne et ses meurtrières sont à la vérité d'une époque plus rapprochée. Nous accordons que la troisième tour et quelques parties de la seconde enceinte aient aussi une date postérieure à la création principale; des traces de réparation y sont évidentes. Au lieu de facettes saillantes, les murs offrent un plan uniforme de moellons et de

1. M. Schweighäuser : Antiquités du Bas-Rhin, article *Bernstein*. La haute antiquité du château est encore affirmée par d'autres preuves que les caractères artistiques. Ce sont des bouts de flèche dont l'emploi remonte à la période mérovingienne. On a trouvé dans les ruines des dards bien conservés d'une dimension semblable à celle des projectiles qui étaient en usage avant le VIII[e] siècle.

mortier. Ce sont évidemment des appendices dus aux siècles qui suivirent la première fondation. Mais tout le reste de l'édifice révèle une simultanéité d'origine et une haute antiquité.

La grande tour a conservé son élévation primitive : dix-neuf mètres au-dessus du rocher qui lui sert de base, et qui s'élève lui-même de onze mètres au-dessus du sol. Cette tour est pentagonale. Ce caractère lui est commun avec d'autres donjons, mais ce qui lui est particulier, c'est que son ouverture intérieure est quadrilatérale. Quand on examine la prodigieuse épaisseur de cet énorme prisme (quatre mètres de maçonnerie massive), si solidement soudé à sa base granitique, on conçoit que les efforts de tant de siècles écoulés aient échoué contre ce géant cyclopéen. Ce que le temps avait respecté, l'avidité des hommes a essayé de l'entamer. Il y a environ cinquante ans que des chercheurs de trésor[1] pratiquèrent à l'extrémité inférieure de la tour, deux brèches, afin d'y pénétrer : parvenus péniblement à leur but, ils trouvèrent, pour unique dédommagement, quelques anneaux de fer scellés dans les parois de cette formidable prison. L'escalier en bois qui facilite aujourd'hui l'ascension de la tour, n'a été établi que depuis une vingtaine d'années en même temps que l'on a converti en porte l'une des brèches.

La seconde tour est carrée, beaucoup moins haute et liée à l'enceinte supérieure, à son extrémité opposée. Le pignon qui la terminait n'a perdu que quelques assises; sa destination est incertaine; cependant, à voir la disposition de l'étage du milieu dont la voûte est effondrée, on est porté à la considérer comme ayant servi à un dépôt d'archives et d'objets précieux.

La troisième tour, également carrée, mais plus basse et d'une architecture beaucoup plus moderne, est loin d'être

1. Les *Schatzgräber* ont fait à cette époque des fouilles dans plusieurs châteaux et ont commis partout des dégradations.

aussi solidement construite. C'est la seule partie des bâtiments où l'on remarque des vestiges de charpente; on voit quelques pièces de chêne qui ont été préservées de pourriture. Une poterne est pratiquée à la base. Des restes de corniche prouvent que la hauteur primitive a diminué assez peu. On peut avec certitude expliquer quel était l'usage de cette construction; il est révélé par une croix qui surmontait sa toiture aiguë, ainsi qu'on la voit représentée dans le curieux dessin conservé dans les archives[1] de Dambach. L'étage supérieur de cette tour servait évidemment de chapelle. Les titres du château relatent des fondations de messes qui devaient y être célébrées.

Chacune des tours appartient à une enceinte différente qui constitue un étage de plus en plus élevé. Ces hauteurs inégales sont rachetées par des escaliers de trente-cinq marches en pierres assez bien conservées.

La première enceinte, qui est la plus dégradée, enveloppe un souterrain, dont la galerie voûtée, encore en bon état, conduit à un puits taillé dans le roc et profond de trois mètres. L'eau ne s'y épuise que lorsque la sécheresse de l'été est exceptionnelle. Il y a interruption entre cette enceinte et le grand fossé qui entoure le château du côté du nord et de l'est. Des amas de décombres ont comblé cette lacune. Le mur extérieur de ce fossé est une construction en maçonnerie sèche d'énormes blocs de rochers; il ne possède plus sa hauteur primitive, et il a été démoli entièrement vers le sud.

La seconde enceinte, aujourd'hui nivelée, devait embrasser plusieurs bâtiments distincts qui lui étaient adossés. Là se trouvaient les écuries et les basses-cours. Les ouvertures qui existent dans plusieurs parties des murs,

1 *Statuten-Buch der Stadt Dambach*, 1330

attestent que les étages supérieurs étaient réservés à des habitations spacieuses.

La troisième enceinte, extrêmement resserrée entre deux portes et deux tours, n'a pu contenir aucun logement; ce n'était qu'un passage intermédiaire dont la clôture défendait l'accès de la quatrième enceinte.

Cette dernière et supérieure partie du château constituait le principal corps de logis appuyé à la grande tour. Quoique le côté septentrional ait perdu de sa hauteur, la façade méridionale qu'il a conservée presque entièrement, et la dimension des fenêtres géminées qui la décorent, permettent de juger de la proportion des salles de ce manoir féodal. Elles paraissent avoir été moins vastes que dans d'autres habitations seigneuriales d'une origine plus récente.

A l'aspect de ces murs épais et sans lézardes, de ces tours encore solidement assises, on est convaincu que ces hardies constructions eussent impunément vu passer neuf ou dix siècles; mais, plus impatiente que le temps, la main des hommes est venue hâter l'œuvre de destruction. Le château avait bravé des siéges, s'était relevé de l'incendie; inhabité après les dévastations subies pendant la guerre de trente ans, ses murs avaient été respectés jusqu'à la révolution de 1789. Devenu propriété de l'État, le monument supporta depuis lors de fréquents assauts de la part des Vandales modernes. L'œuvre de destruction a continué jusqu'à une époque récente. On ne s'est pas contenté d'enlever les dalles qui couvraient le sol, d'arracher les impostes et les encadrements des ouvertures; on s'est plu à détruire sur place les débris que l'on ne voulait pas emporter. On a ainsi brisé une dalle qui portait une inscription, dont la place est accusée par la niche vide qui se voit au-dessus de la première porte. On a aussi mis en pièces des pilastres figurant des ours qui décoraient l'embrasure de la fenêtre unique ouverte

du côté de l'est, appartenant à la grande salle de l'enceinte supérieure. Les déblais amoncelés sur quelques points des fossés démontrent l'importance de ces démolitions successives. On y a mis un terme en rétablissant des portes et en veillant à leur fermeture; mais il y aurait des réparations assez grandes à opérer pour arrêter le mal fait à la maçonnerie.

Il est évident que la prodigieuse quantité de matériaux qui ont servi à élever ces colossales constructions, a été trouvée sur place. Elles ont été bâties aux dépens du gisement granitique qui surgissait en cet endroit au milieu de la forêt. En voyant les énormes blocs qui forment la base gigantesque du château, l'imagination fait effort pour se représenter le monstrueux monolithe qui se dressait là primitivement. Il est probable que les cavités qu'offrait le groupe de rochers, ont dû servir de tanière aux ours qui habitaient jadis les Vosges, alors que ces animaux n'avaient pas encore été refoulés dans les régions les plus âpres des Alpes. Mais la roche des ours (*Bärenstein*)[1], abandonnée par ses hôtes féroces, garda leur nom et le transmit au château qui fut bâti en ce lieu redouté. Cette étymologie de son nom ne s'étaie pas uniquement sur cette tradition. Les ours qui étaient sculptés sur la fenêtre principale du château, et qui furent si malencontreusement brisés; enfin les ours qui figurent encore à présent sur le pignon de l'hôtel de ville de Dambach; ces démonstrations et ces emblèmes sont autant de titres qui plaident en faveur des ours[2], et semblent leur garantir l'honneur d'avoir servi de parrains héraldiques

1. Ce nom est ainsi orthographié dans les plus anciens documents.

2. D'autres désignations locales que la tradition a conservées, viennent à l'appui de cette étymologie: une montagne voisine de ce château s'appelle *Bärensprung;* une autre, un peu plus éloignée, est nommée *Bärenberg;* la légende de sainte Richarde mentionne l'existence d'un ours, dont la tanière occupait la place où fut bâtie l'église d'Andlau. On connaît d'ailleurs d'autres anciens édifices qui ont

à ce château. Ces circonstances étaient sans doute ignorées des écrivains modernes[1] qui ont accrédité après Specklin une étymologie plus savante. Ils ont adopté la version d'après laquelle le fondateur serait un certain Boron ou Béron, fils du duc d'Alsace et de Souabe, Albert, comte de Hohenbourg, descendant d'Étichon, qui vivait au neuvième siècle. Ce Béron serait le père d'un autre Albert dont la vallée de Villé a porté le nom quelque temps, et qui doit avoir construit le château d'Ortemberg. Nous nous garderons de nous prononcer d'un ton magistral entre ces deux versions, l'une savante, l'autre vulgaire. Le parti le plus sage est de se résigner à rester, relativement au fondateur du château dans l'incertitude mystérieuse qui enveloppe l'origine de la plupart des autres monuments qui décorent notre contrée. Ils ont existé longtemps avant d'être mentionnés dans l'histoire; ils ont survécu aux événements tumultueux qui se sont déroulés à leurs pieds, et qui n'ont pu les ébranler. Étrangers désormais aux agitations des peuples, ils verront silencieusement passer les générations futures.

On a lieu de croire que l'histoire primitive de ce manoir se confond avec celle de la dynastie des comtes de Dabo, dont les annales ne mentionnent que le dernier, savoir : Louis, fondateur du couvent des Antonins à Issenheim, au XIe siècle. Il laissa pour héritières de ses possessions étendues deux filles : Heilwig, l'une d'elles, épousa Hugues IV, comte

tiré leur dénomination de divers animaux réels ou fantastiques. Tels sont les châteaux de Gyrsberg (*Geyersberg*), de Ramstein (*Rabenstein*) dans les Vosges; de Drachenfels sur le Rhin.

1. Schœpflin a adopté aussi cette supposition. M. Schweighäuser, en la relatant (Antiquités d'Alsace, 2e partie, page 20), a jugé cependant que l'autre hypothèse méritait d'être prise en considération, ainsi que je la lui avais soumise. Ce Béron passe encore pour avoir donné son nom à Béron-Münster, couvent de l'Ergau en Suisse; mais là aussi, les ours lui contestent ce droit. Une chronique affirme qu'un prince fonda le monastère en reconnaissance de sa guérison, après avoir été blessé par un ours à la chasse : le fait est représenté dans un tableau.

d'Éguisheim, qui par ce mariage réunit les deux comtés; l'autre fille, dont nous ignorons le nom, apporta à Hermann, de Trois-Fontaines, comte de Verdun, son mari, le titre de Comte de Dabo.

Hugues et Heilwig eurent trois fils : Hugues, désigné comme le VIe; Brunon, devenu pape sous le nom de Léon IX et Gerhard Ier.

Les deux fils de Hugues VI, Henri Ier et Albert Ier, ont partagé les deux comtés. Celui de Dabo a passé à la famille des comtes de Nordgau et de Metz par le mariage de Spanchild avec Folmar II.

Dans le XIIIe siècle, cette maison puissante a eu pour héri-
1213. tière Gertrude, mariée d'abord à Thiébault duc de Lorraine[1],
puis à Thiébault, comte de Champagne, célèbre par ses poésies, et en troisième lieu, à Simon, comte de Linange. La mère de cette Gertrude, qui portait le même nom, était fille du margrave de Baden, Hermann III.

De ces combinaisons de familles sont nées les complications qui ont agité la province pendant longtemps, et même pendant les dernières années de la vie de Gertrude, qui ne
1225. laissa pas d'enfants. L'évêque de Metz mit la main sur les
possessions dépendantes de son évêché. Les autres furent envahies par les comtes de Linange et par les princes de la maison de Baden, et enfin par l'évêque de Strasbourg. C'était alors Berthold Ier, de la maison des comtes de Teck, prélat d'une grande énergie, et gardien intrépide de ce qu'il appelait les droits de son Église. Ce droit sur la succession de Dabo se fondait peut-être sur l'exemple de son collègue de Metz, et sur ce que le château de Dabo avait été autrefois

1. La chronique de Senonnes (Richer., lib. III) rapporte un fait qui est la plus ancienne mention du château de Bernstein. C'est la captivité de la fille incestueuse de Maher, ex-évêque de Toul, que punit son frère, le duc Frédéric II (Ferry II) de Lorraine, père de Thiébaut, qui épousa Gertrude de Dabo. Il fit enfermer sa coupable nièce dans ce chateau qui faisait partie de la dot de cette princesse.

un fief du monastère d'Andlau. Cependant les margraves de Baden, Henri et Hermann, firent valoir les droits qu'ils tenaient de Gertrude, et ils obtinrent un jugement confirmatif de Sigebert et Henri de Werth, son fils, landgraves 1226.
d'Alsace, sentence qui fut prononcée contre les prétentions du comte de Brabant. Les princes de Baden se dessaisirent ensuite des domaines qui leur étaient dévolus, en faveur de l'évêque Berthold, et ce dernier fit acquiescer à la donation 1227.
l'abbesse d'Andlau[1], et confirmer ces transactions par le pape Grégoire IX.

Ces actes étaient des mesures nécessaires : car Fréderic de Linange avait trouvé, pour ses prétentions, un appui dans les empereurs de la maison de Souabe. Fréderic II était d'autant plus à craindre pour Berthold que ce dernier avait pris le parti du pape dans le conflit qui s'était élevé entre Rome et l'Empire. L'empereur, voulant se ménager la ville de Strasbourg, lui adressa une lettre pour l'engager à garder la neutralité et à ne pas prendre les armes en faveur de l'évêque[2]. Cependant Fréderic II était trop occupé d'autres affaires, pour pouvoir intervenir par les armes. Il eut recours à une série de traités, soit en agissant lui-même, soit en donnant plein pouvoir à son fils Henri[3]. Il y en a un 1236.
qui mentionne spécialement le château de Bernstein dont l'évêque s'était emparé, et d'autres domaines qui lui furent abandonnés.[4]

Le siége du château avait duré un mois, et avait proba- 1237.

1. Schœpflin, *Alsatia diplomatica*, 448, 469.

2. Fréderic II attachait tant d'importance à l'abstention de la ville, qu'il confirma et étendit même les priviléges dont elle jouissait, afin de la mettre dans ses intérêts.

3. Voir les traités de 1221, 1223, 1224, 1226, 1230 et 1236, insérés dans l'*Alsatia diplomatica* de Schœpflin, nos 427, 432, 436, 444, 459.

4. Le comte de Linange finit aussi par traiter avec l'évêque et renonça au château de Bernstein en 1239.

blement fini par un incendie. On a trouvé souvent, en effet, dans les décombres, des flèches incendiaires et d'autres projectiles sur une élévation qui domine la forteresse, et qui doit avoir servi de position aux assiégeants que commandait le comte de Ferrette[1].

A dater de cette époque, Bernstein devint le chef-lieu de l'avocatie appelée plus tard bailliage épiscopal et la résidence d'un gouverneur. Cette fonction était importante, car ce district embrassait sept villes, autant de châteaux, plusieurs fiefs nobles et environ cinquante villages ou hameaux; c'était le district le plus riche de l'évêché.

Dès lors, le château est rarement mentionné dans les car-
1440. tulaires. Le pape Félix V sanctionne la cession faite à Conrad de Bussnang, chanoine du grand chapitre et prétendant à l'évêché, qui y avait renoncé cependant dans l'intérêt de la paix. Cet abandon fut fait à vie. Il y en eut plusieurs autres, tant avant qu'après celle de 1440, dont les causes et les
1429. conditions sont restées obscures. Un comte de Zollern, également chanoine, en obtint aussi un à son tour; il est probable que les évêques furent successivement obligés d'engager ce domaine, et d'autres encore pour subvenir aux embarras de leurs affaires[2]. Ces mutations fréquentes furent nuisibles au château : les bâtiments tombèrent en ruines et devinrent inhabitables[3]; il fallut les abandonner. Le chef-lieu du bail-
1580. liage fut transféré alors à Benfeld, dont le nom fut substitué à celui de Bernstein. Ce château resta abandonné jusqu'au commencement de ce siècle; son accès était devenu

1. Kœnigshoven.

2. Le chanoine Fréderic de Werdenberg acquit aussi le château qui lui fut engagé pour toute sa vie. Il l'habitait en 1479.

3. On a lieu de croire qu'une partie du château fut dévorée par un incendie. Les gardes de la forêt furent obligés de se loger à Dambach. Le bois avait si peu de valeur, encore au commencement du XVIII[e] siècle, qu'en 1727, la corde ne se vendait que 50 centimes sur pied et la pièce de charpente 80 centimes.

presque impénétrable. Il n'y a qu'une trentaine d'années que la maison, qu'on y voit, a été bâtie pour le forestier.

Du haut de ces ruines pittoresques, l'œil plonge sur un amas de toits serrés, aigus et enveloppés d'une enceinte flanquée de trois hautes tours. C'est la petite et populeuse ville de Dambach qui est groupée au pied de la montagne. Elle a conservé sa haute muraille de granit avec ses fronts percés de meurtrières, protégés par de larges fossés. L'ancienne cité épiscopale n'a pas honte de garder sa physionomie du moyen âge; elle n'a pas suivi l'exemple de tant de bourgs d'Alsace, qui depuis peu d'années se sont débarrassés de leur ceinture féodale. Au lieu d'abattre aussi ses portes, elle a réparé récemment la toiture des tours qui les surmontent. Malgré l'accroissement de sa population, elle n'a pas voulu s'étendre en renversant son antique clôture; elle est restée dans les limites qui lui avaient été données, il y a
cinq siècles, par l'évêque Berthold II, quand il érigea la 1340.
commune en ville. Elle s'était formée de l'agglomération des habitants de plusieurs villages[1] détruits pendant les guerres du XIVe siècle, et dont la population décimée vint se réfugier sous la protection du château de Bernstein. Les temps qui suivirent ne furent ni plus pacifiques, ni moins désas-
treux : la peste envahit le pays; elle sévit cruellement à 1439.
Dambach. Ce fléau fut accompagné de la famine. Les habitants ne pouvant s'approvisionner que dans le val de Villé, c'est sur le col qui y conduit que l'on allait chercher les vivres que les montagnards y apportaient sans oser s'avancer davantage dans la crainte de la contagion. Une croix indique la place de ce lieu d'échange qui porte encore aujourd'hui, en patois, le nom de *Kæsmärck* (marché aux fromages).

Dambach qui avait été si mal traité par la peste, souffrit 1449.

1. Altweiler, dont la place est encore marquée par une chapelle située à un kilomètre de Dambach, était un de ces villages que la guerre a fait disparaître.

de nouveau pendant les guerres qui la suivirent. Le pays fut dévasté par des bandes d'aventuriers qui s'y répandirent après l'expulsion des Anglais du sol français. Le Dauphin (depuis Louis XI) vint assiéger cette place avec un petit corps d'Armagnacs; il s'en empara, mais il y fut blessé.

La ville jouit ensuite de jours plus calmes; mais les désordres recommencèrent pendant la guerre de trente ans. Les Suédois, après avoir pris Benfeld, saccagèrent toutes
1636. les possessions de l'évêque de Strasbourg. Dambach fut forcé de recevoir l'ennemi, quand les troupes impériales l'aban-
1648. donnèrent. L'annexion de l'Alsace à la France ramena enfin la paix.

Quand on descend à Dambach, au sortir de la forêt, on passe devant la chapelle de Saint-Sébastien qui couronne admirablement un mamelon situé au milieu des vignes. C'est une construction beaucoup plus ancienne que n'indique le millésime (XVIIe siècle) gravé sur une porte latérale de l'abside. On se plaît à considérer les découpures variées de ses ogives et les figurines naïves du Calvaire adossé extérieurement à la chapelle. On s'arrête devant une croix en pierre, vraiment remarquable, qui est plantée en avant; elle supporte un Christ dont la face a une expression admirable de douleur, et dont les membres sont crispés avec un caractère saisissant de vérité.

Lorsqu'on pénètre dans l'humble sanctuaire, on y demeure longtemps devant l'autel principal qui occupe la petite abside. C'est un chef-d'œuvre de sculpture en bois. La délicatesse des détails et la prodigalité des ornements rachète amplement l'imperfection des figures. On sait gré aux propriétaires du saint édifice, d'avoir respecté la couleur naturelle de ces remarquables boiseries, et de ne les avoir pas enduites du badigeon trivial dont une couche recouvre annuellement les parois et les nervures de la chapelle.

Parvenu à l'entrée de la ville, on fera bien de ne pas y pénétrer si, habitué à la régularité des alignements, et admirateur de l'uniformité réglementaire, on a horreur des façades bizarrement variées et des fronts anguleux que présentent de vieilles maisons. L'édilité de Dambach, essentiellement conservatrice, ne s'est pas pressée jusqu'à présent de réformer ses rues tortueuses. Mais si vous êtes fatigué de la monotonie officielle de nos cités rajeunies, un assemblage confus de masures ne vous déplaira pas, et votre curiosité artistique ne sera pas entièrement désappointée. Alors engagez-vous dans ces ruelles où surplombent des saillies enfumées. Vous trouverez peut-être dignes de votre crayon quelques pignons à galeries grossièrement sculptées et des toitures à pente roide; vous vous arrêterez de préférence devant quelques maisons situées sur la place unique, montueuse et très-irrégulière de l'hôtel de ville. Vous verrez avec plaisir qu'il a conservé un beffroi avec son petit clocher à jour et l'écusson portant les armoiries communales[1] qui orne son haut pignon. Mais vous regretterez la maladroite restauration de l'édifice municipal qui eut lieu il y a quelques années. On a élargi et exhaussé les vieilles croisées et fait disparaître l'ancien escalier extérieur; enfin on a cru parfaire l'œuvre de régénération architecturale en couvrant d'un plâtrage malencontreux le solivage saillant de la grande salle.

Entré par la porte du Nord dans cette ville d'un aspect suranné, vous en sortirez par celle de l'Est appelée la porte Basse. Votre œil observateur sera contrarié de découvrir une niche vide qui la surmonte du côté extérieur; elle encadrait certainement l'écusson épiscopal qui annonçait que la

1. Une couche de mortier, dont on s'était hâté de revêtir le relief armorié, le cacha aux regards pendant le régime républicain et on ne l'enleva qu'à l'époque de la Restauration.

cité dépendait du prince-évêque de Strasbourg. Ce signe de vasselage féodal a été sacrifié aux exigences révolutionnaires. Mais vous serez bien aise de remarquer sur la même porte une inscription qui a sans doute échappé à la proscription de tous les souvenirs du passé, grâce à la sauvage ignorance des exécuteurs des caprices conventionnels. Cette inscription[1] est la date authentique de la fondation de la ville.

1. † ANNO.DNI.M°CCCXXIII
XII.KAL.IULII.HUI.OPIDI
FVIT.SPÔIT.PMVS.LAPIS †

Cette inscription confirme la date de la charte communale, octroyée par Berthold II.

FÉLIX DE DARTEIN,
membre de la société.

ANCIENNE
CHAPELLE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL
DE WISSEMBOURG.

La ville de Wissembourg possède à côté de l'ancienne église abbatiale, un édifice de moindre importance, mais très-intéressant encore comme histoire et comme art.

Au nord et à quatre mètres environ de la sacristie de cette église est enclavée dans les bâtiments de la famille Anselmann et de plein pied avec le sol extérieur, l'ancienne chapelle Saint-Pierre-Saint-Paul. Elle est voûtée à trois nefs sur quatre travées de $7^{m},10$ de large, $8^{m},66$ de profondeur et $3^{m},90$ de haut.

Les colonnes en grès vosgien d'un seul morceau; les bases dont on ne voit que le filet et le tore, les chapiteaux cubiques, les tailles grossières dénotent le dixième et le onzième siècle. Les trois premières travées vers l'est sont en voûtes d'arêtes sans nervures; la dernière travée est en berceau; l'abside, en cul-de-jour, en aura été probablement retranché en 1528, lors du partage de l'abbaye.

On ne trouve point traces de fenêtres, sauf dans la troisième travée de droite un large soupirail ayant pu servir de passage vers la sacristie.

Peut être, cette construction formait crypte d'une chapelle haute comme à Saint-Sébastien de Neuwiller.

Quoi qu'il en soit, cette petite construction est digne d'intérêt et mérite l'attention de la Société des monuments historiques.

MORIN,
architecte du département.

PROCÈS-VERBAUX.

Séance du Comité du 2 mars 1857.

Présidence de M. SPACH.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le second secrétaire et adopté.

M. le Président annonce l'adhésion de quatre nouveaux sociétaires, puis il passe au dépouillement de la correspondance qui comprend :

Une lettre de M. le Maire de Ribeauvillé (Haut-Rhin), demandant communication des statuts de la société.

Une lettre de M. Coste, juge au tribunal de Schlestadt complétant un passage de la monographie sur l'abbaye de Wissembourg insérée dans le bulletin (p. 195 note 2), et énonçant l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé l'auteur d'indiquer la date précise de la mort du chevalier Jean de Dratt.

Suivant les termes de sa lettre, M. Coste a trouvé dans les ruines d'une petite église ou chapelle, dont l'architecture accuse la fin du XVe ou le commencement du XVIe siècle, et qui est située entre Bobenthal et Niederschlettenbach, contre la route qui suit le cours de la Lauter de Dahn à Wissembourg, la pierre tumulaire de Jean de Dratt, avec son effigie taillée en relief, avec ses armoiries et une légende qui ne laisse aucun doute sur la signification de cette pierre. Elle est placée dans la nef beaucoup plus ruinée que le chœur, du côté de l'épître.

L'inscription porte ce qui suit en lettres gothiques:

Anno Dmi 1503 uf der tag Simon und Judy der Aposteln starb der edel Ritter Hans von Dratt. Dem Gott genedig sy. Amen.

L'effigie est de grandeur naturelle, et a souffert des mutilations imputables probablement à la mauvaise réputation laissée par le personnage.

Les deux écussons placés dans les deux angles supérieurs de la dalle, du côté de la tête de l'image, portent l'un, c'est-à-dire celui à la droite de l'image, un corbeau, celui de gauche, un dragon ailé, également mutilé.

Devant cette pierre tumulaire qui est placée debout contre le mur, on remarque une chaire à prêcher grossièrement taillée et formant la moitié d'un hexagone, avec une espèce de pupitre taillé dans la pierre et faisant corps avec le reste. Ce pupitre se trouverait à la gauche de la personne placée dans la chaire.

La lettre de M. Coste est accompagnée de dessins faits avec beaucoup de soin.

Elle annonce de plus la découverte d'un sceau trouvé dans la Lauter à Wissembourg, et portant deux tours surmontées d'aigles avec la légende : *Sigillum secretum civitatis Wissemb.*

Des remercîments seront adressés à M. Coste pour son intéressante communication.

Une lettre de M. Ingold de Cernay, annonçant que le clocher de la chapelle de Lautenbach près Guebwiller (Haut-Rhin) est menacé de démolition pour cause de vétusté, et engageant le comité à s'intéresser à ce monument qui est d'une haute antiquité.

Le comité, qui du reste ne peut intervenir qu'officieusement, priera le correspondant de lui faire parvenir des renseignements plus précis.

Une lettre de M. Matusczinski, architecte de l'arrondissement de Wissembourg, annonce l'acceptation, faite par ce membre, de la rédaction de l'inventaire des monuments historiques dans son arrondissement.

M. le Président rappelle au comité que la démission de

M. Drion a fait un vide dans ses rangs. Il propose de remplacer M. Drion par M. Matusczinski.

Cette proposition étant appuyée, M. Matusczinski est nommé membre du comité.

Le comité décide l'insertion au Bulletin du mémoire de M. Levrault sur le château de Girbaden.

M. le Président appelle l'attention du comité sur le nombre et sur l'importance des travaux décidés pour la campagne qui va s'ouvrir. Il annonce que dans l'opinion de M. le Préfet du Bas-Rhin il serait très-désirable que la société s'occupât de la ruine du château de Hoh-Andlau.

Quelques membres croient devoir invoquer la priorité en faveur de la ruine de Girbaden, qui offre infiniment plus d'intérêt que celle de Hoh-Andlau, et qui réclame des secours beaucoup plus urgents.

Un membre croit devoir faire remarquer que la ruine de Hoh-Andlau est toujours la propriété de la famille dont le château fut le berceau, et que très-probablement M. le comte d'Andlau ne voudra laisser à personne le soin de veiller à la conservation d'un monument sans aucun doute bien plus précieux pour lui que pour ceux qui ne peuvent s'y intéresser qu'à un titre moins direct.

M. Ringeisen offre au nom de M. Fritsch, curé de Schlestadt la description de l'église Saint-George de cette ville.

Le comité décide en principe la confection d'un diplôme destiné à être remis aux sociétaires et aux membres honoraires de la société.

La séance est levée.

Séance du Comité du 6 avril 1857.

Présidence de M. SPACH.

La séance est ouverte à 11 heures et un quart.

Treize membres du comité et du bureau sont présents.

Le second secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, rédigé par lui en l'absence de M. de Ring. Ce procès-verbal est adopté.

Le président prie le comité de nommer les membres qui devront composer la commission chargée de présenter un rapport sur les réparations partielles à faire au mur païen de Sainte-Odile, réparations proposées par M. le vice-président dans la séance du 1er décembre 1856. Les membres désignés sont : MM. Schir, Ringeisen, L. Levrault, Morin et de Ring, auxquels le président promet de se joindre.

On procède à la lecture des diverses communications adressées au comité depuis la dernière séance.

Une lettre de M. Ignace Chauffour, de Colmar, contient les noms proposés par la majorité des membres de la société dans le Haut-Rhin pour représenter ce département dans le comité.

Ces nouveaux membres adjoints sont : MM. Gérard [1], Réville[2], Fréderic Hartmann[3], de Lasablière [4] et Hamberger[5], auxquels le bureau propose d'ajouter M. Chauffour lui-même, et M. Lieblin, qui se chargera des fonctions de trésorier dans le Haut-Rhin. Le comité sanctionne ces nominations.

1. Avocat à la Cour impériale.
2. Conseiller à la Cour impériale.
3. Ancien pair de France.
4. Professeur au collége de Mulhouse.
5. Président de chambre à la Cour impériale.

M. Drion, de Schlestadt, remercie la société du titre de membre honoraire du comité qu'elle lui a décerné dans la dernière séance générale. Il promet de prendre part aux travaux de ses collègues aussi souvent que ses fonctions judiciaires le lui permettront.

M. le Préfet, en réponse à une lettre du président de la société, motivée sur le vœu qu'avait émis le comité dans son avant-dernière séance, de voir cesser l'affichage qui dégrade la façade occidentale de l'église de Saint-Thomas, observe que le Ministre de l'intérieur défend effectivement, par une instruction datée du 25 juin 1850, l'abus d'affiches apposées sur les murailles et les portes des églises. Cette circulaire a été adressée en temps utile à tous les maires, avec invitation de la publier. Si cet affichage est maintenu sur les murs de l'église de Saint-Thomas, il semblerait que c'est avec le consentement tacite des personnes qui auraient le droit de s'y opposer. M. le Préfet invite le président à adresser aux administrateurs de l'église les instructions contenues dans sa lettre.

M. Spach annonce qu'il a écrit à ce sujet au président du Consistoire de Saint-Thomas.

Cet incident amène l'attention du comité sur un autre monument historique. L'autorité municipale de Strasbourg qui a prescrit le badigeonnage de toutes les maisons de la cité, paraît vouloir suivre l'exemple de Fribourg, qui a badigeonné de jaune l'église gothique, connue sous le nom de *Unterpfarrei*. L'ordre, à ce qu'assure un des membres présents, aurait déjà été donné de faire le devis des dépenses pour le badigeonnage de l'ancienne église des Dominicains (Temple-Neuf). Le comité désirant préserver ce monument d'une restauration pareille, décide que M. le Préfet serait prié de vouloir bien intervenir auprès de qui de droit, afin de l'empêcher.

Le président dépose sur le bureau un spécimen de diplôme, destiné à être envoyé aux membres honoraires de la société. Il observe que déjà, dans la dernière séance générale, deux membres ont été nommés à l'étranger, sans qu'il ait été possible de leur faire parvenir un diplôme. Les frais, ajoute le président, se monteront à une somme minime.

La forme et la dépense du diplôme sont approuvées.

Une lettre de M. Oberlé, curé à Lautenbach, adressée à Monseigneur l'Évêque de Strasbourg, et signalant l'état de la tour et du porche de cette collégiale, est communiquée au comité par M. le grand-vicaire Schir, vice-président.

Cette tour, écrit le correspondant, menace ruine; malheureusement elle ne pourra être consolidée, puisqu'elle s'est affaissée, faute de fondement, n'étant soutenue, du côté de la façade, que par les faibles colonnes qui, primitivement, devaient soutenir le porche seulement.

L'église avait autrefois deux tours, ainsi que les fondations le prouvent. Entre ces deux anciennes tours, on trouve un porche magnifique, de style roman, qui aujourd'hui est écrasé et fendu, au point que toute réparation devient impossible.

On ignore l'accident qui a détruit les deux tours. Les uns attribuent cette destruction à un incendie; les autres, aux guerres des Suédois. Au lieu de les reconstruire, ou du moins, de rebâtir l'une d'elles, on a construit une tour monstre et sans style, appuyée sur le porche qui, lui-même, n'est soutenu que par des colonnettes. Cette faute irréparable a probablement été commise par une économie mal entendue. La tour repose, il est vrai, de deux côtés, sur les assises des tours primitives; mais, du côté de la façade, elle n'est soutenue que par les colonnettes du porche qui ont cédé sous la masse, et qui, disloquées par son poids, menacent de la laisser tomber.

Le curé, d'après l'opinion de l'architecte, chargé des travaux, qui seront entrepris aux frais du Gouvernement, fait espérer que le porche pourra être relevé, et que la nouvelle tour sera réédifiée sur les fondations de l'une des anciennes.

M. le grand-vicaire dépose cette lettre dans les archives de la société. Il se charge de remercier M. le curé de Lautenbach de cette communication au nom du comité.

Une lettre de M. Klappenbach, membre de la société à Barr, contient quelques détails sur les dégâts que les ouragans ont fait subir en dernier lieu au vieux château d'Andlau.

M. Ringeisen, présent à la séance, rassure le comité. Les dégâts, dit-il, dont le correspondant s'est préoccupé, ne sont pas très-graves. Ils ne s'étendent que sur la toiture des deux tours, qui a en effet été enlevée. Les pluies, en tombant dans l'intérieur de ces tours, ne sauraient nuire à leurs murailles. Ce qu'il pourrait y avoir de plus menaçant ce sont les six mètres environ de parements qui ont disparu sur la façade occidentale et dont la réparation nécessiterait d'immenses échafaudages, vu la prodigieuse élévation de ces tours et la difficulté de pénétrer dans leur intérieur. Toutefois, le dégât n'est pas immédiatement dangereux.

A l'entrée de la cour extérieure se lit sur une arcade le millésime de 1538. Cette porte tend à s'affaisser; il serait regrettable qu'elle disparût. Nous ne doutons pas, dit l'architecte, que le propriétaire, M. le comte d'Andlau, ne fasse réparer ces dégradations dès qu'il en sera averti.

Le comité décide qu'il en sera écrit à M. le comte d'Andlau par les soins du secrétaire.

Un membre rappelle que, déjà depuis plusieurs années, l'ancienne pompe connue sous le nom de *Fischbrunnen*, et qui était placée à l'entrée du Vieux-Marché-aux-Poissons, a été enlevée pour des raisons de voirie; mais les matériaux

ont dû être conservés. On a discuté à plusieurs reprises l'opportunité de relever ce petit monument, qui est un intéressant spécimen de l'architecture municipale de nos devanciers, de nature à donner de l'intérêt et à décorer la place où il sera réédifié. Des divers emplacements proposés, aucun ne conviendrait mieux, selon l'avis de plusieurs membres, que le Nouveau-Marché-aux-Poissons, où il continuerait à porter de droit son ancien nom. Le comité décide de solliciter l'intervention de M. le Préfet.

M. Dietrich, chef de division à la préfecture de Colmar, fait parvenir au comité un inventaire détaillé des meubles, armes et munitions qui se trouvaient au Hoh-Kœnigsbourg en 1530. Cet inventaire a été dressé au moment où l'empereur d'Allemagne, en sa qualité d'archiduc d'Autriche, venait de donner la capitainerie de Hoh-Kœnigsbourg à son conseiller Jean de Friedingen.

Ce document, dit M. Dietrich, tiré des archives de la préfecture du Haut-Rhin (fonds de la régence d'Ensisheim) est surtout intéressant à raison de la désignation qu'il donne des différentes parties du château. Il fait connaître le nom des appartements, ainsi que leur situation et leur destination, et l'on peut en quelque sorte recomposer par la pensée l'ensemble de ce vaste et intéressant monument.

Le comité remercie M. Dietrich, par l'organe de son président, et ordonne le dépôt de ce document dans ses archives.

Un mémoire de M. Siffer, curé de Mertzwiller, contient la description d'un ancien caveau romain, découvert dans cette commune en 1836, lors de la démolition d'une maison construite en pans de bois de chênes.

En nivelant le sol, dit entre autres le correspondant, les ouvriers découvrirent des substructions, dont une partie remontait à une haute antiquité. Ils rencontrèrent d'abord

un déversoir en pierres de taille, paraissant avoir servi à l'écoulement des eaux ; puis, des fragments de tuiles creuses et des restes de tuiles, avec rebord recourbé. La découverte la plus importante fut une cave oblongue, voûtée de briques à grand appareil, et dont le carrelage était composé d'une sorte de mastic formé d'une pâte argilo-goudronneuse. On y descendait par quelques degrés. La baie de la porte, engorgée de terre, regardait le nord. La voûte et les parois étaient enduites de gypse poli et brillant, sur lequel se remarquaient encore çà et là quelques vestiges de peintures, vases, fleurs. Il fallut employer les coins pour opérer la disjonction de la voûte et des murs, dont il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige.

Le comité ordonne le dépôt de ce mémoire dans ses archives pour servir à la statistique des monuments romains.

M. de Ring rend compte d'un autre mémoire du pasteur de Hirschland, renvoyé à son examen à l'avant-dernière séance.

« M. le docteur Frœhlich, dit le premier secrétaire, nous « a envoyé un relevé sommaire des monuments du canton « de Drulingen qui a été inséré dans le dernier bulletin « (p. 234 et suiv.). Il nous communique aujourd'hui les ob- « servations que M. Liebrich, pasteur à Hirschland a cru « devoir lui adresser à ce sujet.

« M. le pasteur Liebrich a été vicaire à Durstel pendant les « années 1822 et 1823. Il a eu l'occasion de voir alors quel- « ques-uns des tombeaux que M. Frœhlich a placés avec rai- « son parmi les antiquités de l'époque gallo-romaine, mais « que le pasteur de Hirschland croit devoir désigner comme « appartenant à l'époque *germano-romaine*, vu que, selon « lui, ces tombes (et il en cite trois de différentes époques) « appartiennent aux Germains, aux Romains, et même à « l'époque chrétienne.

« Une tombe, qu'il cite comme ayant renfermé un ancien « Germain, était, dit-il, revêtue, au fond et sur les côtés, de « pierres calcaires grossièrement superposées, et était fermée « par une dalle de la même pierre, d'environ un pouce « d'épaisseur. Le squelette, encore presque entier, n'avait à « côté de lui qu'une lame de poignard en bronze oxydé. Autour « des vertèbres du cou se trouvaient éparpillés des grains de « la grosseur d'une balle de pistolet, percés d'un trou, et « sur lesquels apparaissaient encore quelques vestiges de « couleur. Il ne précise point la matière dont étaient com- « posés ces grains, que je regarde comme les restes d'un « collier. Les fémurs du squelette étaient d'une telle lon- « gueur, qu'en les appliquant, dit-il, à sa propre personne, « ils dépassaient ses genoux.

« Dans une tombe qu'il assigne à un Romain, on n'a trouvé « qu'un vase cinéraire.

« Dans une autre qu'il rapporte aux premiers temps du « christianisme, il prétend qu'on a trouvé un vase contenant « encore un liquide qui, selon lui, aurait été de l'eau bénite. « Ce vase a malheureusement été brisé par les ouvriers.

« Quoique cette description soit trop peu précise pour « pouvoir en déduire l'époque à laquelle remontent ces mo- « numents funéraires, on ne peut douter qu'ils n'aient ren- « fermé les cendres des populations, qui sous Rome victo- « rieuse, étaient venues de toutes les parties de la Gaule « dans la vallée du Rhin, et dont les traces tumulaires se « retrouvent jusqu'au loin dans la forêt hyrcinienne. Ce sont « ces tombeaux qui de l'autre côté du Rhin sont désignés « sous le nom de *Furchengræber,* tombes alignées, pour les « distinguer des *tumuli* d'une époque plus reculée qui affec- « tent la forme bombée et circulaire. C'est, comme je l'ai « fait observer, dans mon ouvrage sur les *Établissements « celtiques dans la Sud-ouest-Allemagne,* le passage du

« culte druidique à celui de Mithra, et plus tard à celui du « Christ qui a amené ce nouveau mode d'ensévelissement. « Dans le premier cas, toutes les tombes sont orientées vers « le soleil levant; et dans le second, elles offrent, en effet, « çà et là, soit dans la disposition intérieure des tombes « mêmes, soit dans les ornements des armes ou des objets « qu'on y rencontre quelques signes qui semblent appartenir « au christianisme.

« M. le pasteur Liebrich pense que ces tombes, désignées, « ainsi que les tombes coniques, en allemand sous le nom « de *Hünengræber,* portent ce nom à cause de la grandeur « de ceux qu'elles renferment.

« Mais cette étymologie est erronée, vu que si, dans quel- « que cas particulier, la taille de quelques squelettes est en « effet extraordinaire, dans la plupart des tombes, elle ne « dépasse pas celle des populations de l'antiquité celtique et « romaine. La signification de ces monuments, je l'ai dit, se « rattache à l'idée de la transmigration des âmes qui faisait « le fond de la croyance druidique.

« M. Liebrich cite un autre lieu près de Durstel où, d'après « une tradition, aurait été trouvé un squelette recouvert « d'une armure. La colline, dit-il, se nomme le *Todtenberg.* « S'il est permis d'admettre qu'un tel squelette ait été trouvé, « il appartient, dans tous les cas, à une époque moins re- « culée.

« Quant à la commune de Hirschland, le pasteur revendique « aussi pour elle une antiquité romaine. D'après son rapport, « il y a soixante ans, qu'en fouillant le sol pour y placer les « fondements d'une nouvelle demeure, on découvrit une « grande quantité de briques et plusieurs dalles en pierre « qui semblaient avoir appartenu au pavé d'une chambre, « sous lequel se rencontrèrent des débris de tuyaux en « plomb, pesant ensemble plusieurs quintaux. Dans la cour

« on trouva plus tard d'autres pierres appartenant à d'an-
« ciennes bâtisses. L'une d'elles, de vaste dimension, existe
« encore, et, dans la belle saison, sert de vase à fleur à la
« fille du maçon qui l'a déterrée. Le curé regarde, comme
« appartenant au moyen âge, la base de la tour de l'église
« qu'il dessert, et dont les murs crénelés sont d'une épaisseur
« et d'une solidité remarquables. En réparant l'édifice, on y
« a découvert plusieurs pointes de flèches dont une se trouve
« entre les mains du pasteur. Il cite, en dernier lieu, dans
« son mémoire, rédigé en allemand, la statue de bronze,
« trouvée, il y a une vingtaine d'années, à Wolfskirchen, et
« qui, donnée par son frère à feu M. le professeur Schweig-
« hæuser, orne aujourd'hui le musée de la Bibliothèque de
« Strasbourg. »

Le comité laissant au premier secrétaire la responsabilité des opinions émises par lui, le remercie de cette communication, et le charge d'exprimer en son nom ses remercîments à M. le pasteur Liebrich.

M. Straub lit les instructions que, concurremment avec M. Petit-Gérard, il a rédigées sur l'estampage des inscriptions.

Ces instructions, claires et précises, seront insérées au bulletin [1].

Le comité, avant de se séparer, nomme la commission qui devra se rendre à Schlestadt, dès que le temps sera favorable, pour assister à l'ouverture et aux fouilles des *tumuli* mis à sa disposition par la municipalité de cette ville.

La séance est levée à une heure et demie.

1. Voir Tome I, page 325.

Séance du Comité du 4 mai 1857.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à onze heures.

Onze membres du comité auquel se joint un des membres libres de la société, prennent place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président signe avec le premier secrétaire les diplômes des deux membres honoraires, élus dans la dernière séance générale. Il demande s'il ne serait point urgent d'envoyer aussi un diplôme à tous les membres nouvellement acquis à la société dans le Haut-Rhin. Sur la proposition de M. Heitz, soutenu dans son opinion par plusieurs de ses collègues, le comité prend la décision d'envoyer un diplôme non-seulement aux sociétaires du Haut-Rhin, mais généralement à tous les membres faisant aujourd'hui partie de la société dans les deux départements. Il autorise le président à en faire tirer 500 exemplaires pour les besoins, présents et ultérieurs.

M. le docteur Eissen offre à la société un exemplaire de sa *Monographie sur Soulzbad.*

Remercîments et dépôt dans les archives.

Le président procède à la lecture de la correspondance.

M. le professeur Gerhard, membre de l'Académie des sciences à Berlin, et M. le docteur Jos. Wittmann, directeur en chef de la société d'histoire et d'archéologie des contrées du Rhin à Mayence, répondent de la manière la plus flatteuse à leur nomination de membres honoraires de la société.

M. Wittmann, dans une lettre adressée au premier secrétaire, remercie la société de cette marque de confiance, et

prend l'engagement de concourir de tous ses moyens au but qu'elle se propose.

M. Gerhard prie, dans sa lettre, le président de présenter à la société l'assurance de la vive satisfaction que lui inspire sa fondation, et d'y joindre l'expression de sa reconnaissance en retour du diplôme de membre honoraire qu'elle lui destine. La création de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace lui inspire une vive sympathie; elle remplit, selon lui, une lacune que présentaient les antiquités de notre province au milieu et à côté de tant d'associations historiques de la France et de l'Allemagne.

MM. les membres du comité, nouvellement élus dans le Haut-Rhin, adressent également au bureau des lettres empreintes d'une vive sympathie et de leur désir de coopérer avec leurs collègues du Bas-Rhin, au développement et au succès de la société.

Dans une lettre de M. Eissen, adressée au président, le second secrétaire présente le projet d'un sceau.

« C'est, dit-il, un objet indispensable, et qu'il nous faut « pour sceller nos diplômes, ainsi que pour marquer les « pièces, écrits, mémoires, etc., qui deviennent notre pro- « priété.

« La société a pour but la conservation des monuments « de l'histoire. Ce qu'elle crée, a par conséquent l'obligation « de porter un caractère plus ou moins monumental. C'est « cette raison qui m'a fait adopter pour la légende les lettres « usitées au XIIIe et au XIVe siècle, et qui se prêtent mieux « que toute autre écriture à notre but.

« De plus, notre société est alsacienne, et elle me paraît « assez distinguée par son but et sa composition pour avoir « le droit d'adopter un écusson qui lui soit propre.

« J'ai donc réuni les deux écussons de la Haute- et de la « Basse-Alsace en un seul; le premier avec sa barre d'argent

« et ses couronnes d'or, le second avec sa bande d'argent et « son ornement trifolié d'or, dont la combinaison a produit « le chevron en champ de gueules qui pourrait devenir l'em- « blème de la société, sans pécher en rien contre les exi- « gences héraldiques.

« En cas d'acceptation, la couleur du sceau devra être « rouge à cause du champ des écussons. »

Le comité, à la majorité des voix, adopte ce projet, et autorise le président à faire graver le sceau d'après le dessin qui lui est présenté. Un *fac simile* sera intercalé dans le texte du Bulletin.

M. Coste de Schlestadt donne quelques détails sur le gisement de plusieurs *tumuli* dans les environs d'Ensisheim, notamment dans le triangle formé par Ensisheim, Pulversheim et Wittenheim. Quant à ceux de la forêt de Schlestadt, il est à remarquer, dit le correspondant, qu'ils se trouvent sur l'extrême limite sud de la Basse-Alsace. Cette limite était déjà celle des Belges Kimris et des Gallo-Celtes avant l'invasion des Triboques, des Nemètes et des Vangiones. Elle est devenue, lors du remaniement de l'empire romain, celle de la Germanie première et de la Grande Sequanaise [1], plus tard celle des deux landgraviats de la Haute et Basse-Alsace avant 1789, et enfin des deux départements du Rhin.

M. Ringeisen, dans une autre lettre, parle aussi des *tumuli* de la forêt de Schlestadt. Ils sont au nombre de quinze dont quatre à cinq de grande dimension.

Un peu plus loin, dit-il, sur un pâturage d'Heidolsheim, j'en ai compté vingt-deux, dont un très-considérable avec fossé de circonvallation. Un peu plus loin, sur le pâturage d'Ohnenheim, d'autres *tumuli* sont couverts de broussailles, et mesurent chacun une centaine de mètres

1. Comparez la carte de M. de Ring dans son Mémoire sur les Établissements romains du Rhin et du Danube, tome II. (Note du 1er secrétaire.)

de circonférence à la base, sur une hauteur de trois mètres environ au sommet.

En descendant sur le pâturage de Mussig, vers le moulin dit *Doctor-Mühl,* en deçà et au delà du chemin de traverse, on en trouve une trentaine en deux groupes.

Tous ces *tumuli* sont de dimensions très-variables et ne paraissent répondre à aucune idée de symétrie ou d'arrangement. Ils sont épars suivant les groupes indiqués ci-dessus sur une bande de prairie d'un kilomètre de largeur sur quatre kilomètres de longueur, longeant le Riethgraben d'un côté et s'étendant de l'autre parallèlement à la voie romaine à une distance de trois kilomètres environ.

Tous ces détails sont consignés dans une petite carte qu'à envoyée M. Vallois, sous-préfet de Schlestadt, en y joignant un commentaire.

« Il m'a paru très-intéressant, dit ce magistrat, de réunir « sur un même plan tous ces *tumuli* qui, en définitive, se « trouvent très-rapprochés les uns des autres, puisque, sur « une longueur d'environ cinq kilomètres, j'en ai compté « quatre-vingt-dix. Encore est-il très-probable que j'en ai « oublié quelques-uns. Je pourrais même affirmer qu'il « existe encore quelques-uns de ces monuments qui ne me « sont pas connus, soit dans la forêt de Schlestadt, soit dans « les banlieues voisines. »

Le comité charge son président de remercier les trois correspondants, et décide que le plan, envoyé par M. le sous-préfet, sera lithographié, pour être inséré au Bulletin.

M. Oppermann, membre de la société, présent à la séance, offre au comité quelques dessins, représentant plusieurs des monuments perdus dans la forêt qui s'étend entre Dabo et Saverne, dans la localité appelée *Dreyheiligen*, et que déjà feu M. Reiner avait désignée par l'épithète de *la ville sans nom.* Le sol, dit M. Oppermann, est jonché de pareilles

pierres à près de trois lieues de distance, à Dreyheiligen même, au Schweizerhof et près de Kempel. Les dessins qu'il présente ont intéressé le comité, et sur la proposition du secrétaire, ils seront reproduits sur pierre par M. Oppermann, pour être insérés dans le Bulletin.

M. Morin, membre du comité, lit un petit mémoire sur l'ancienne chapelle de Saint-Pierre et Saint-Paul à Wissembourg. Le comité en vote l'impression, ainsi que celle du plan qui l'accompagne.

Un mémoire de M. Félix de Dartein sur le château de Thanvillé, est remis à la prochaine séance. Le mémoire du même membre sur le château de Bernstein, dont il a remanié la partie historique, sera inséré dans le prochain Bulletin.

M. Matuszinski, nommé membre du comité à Wissembourg, exprime au président sa gratitude pour cette nomination. Il s'excuse de ne pouvoir assister à la séance du 4 mai, et envoie quelques renseignements sur le beffroi de l'Église catholique de Wissembourg.

Les pièces qu'il transmet sont :

1° Le tracé au centième de l'exécution de la charpente du beffroi.

2° Le dessin de la belle cloche de cette église, fondue en 1466 sous l'abbé Philippe Schenk d'Erpach.

3° L'estampage des trois figures qui la recouvrent (la Ste Vierge, S. Pierre et S. Paul) et celui de l'écusson placé au-dessous du bas-relief de la Vierge.

4° L'estampage d'une partie de l'inscription, laquelle est ainsi conçue :

Anno Domini M.CCCC.LXVI. in. ere. unser. frauen. Sant. peter. und. paulus. sant. ser(g)ius. et. bachus. lut. ich. hans luter. von. Wisenburg. gos. mich.

Le comité remercie le correspondant, et ordonne le dépôt de ces dessins d'une exécution très-soignée dans ses archives.

M. de Ring rend compte de quelques observations de M. le curé Siffer, à Mertzwiller, à l'occasion d'une nouvelle copie d'une inscription romaine envoyée par lui, et qui se trouve insérée au premier volume du Bulletin, p. 80.

D'après le correspondant, qui a eu l'occasion de visiter de nouveau ce monument, la pierre votive (car, dans cette nouvelle copie, il complète le sigle P de la quatrième ligne par les deux lettres antérieures, mais mutilées L. M. *libero mente posuit*), aurait été dédiée à une divinité dont le nom et l'emblème, à ce qu'il pense, ont dû se trouver sur la partie qui en a été enlevée. Cette pierre, dit-il, est rongée de vétusté; néanmoins les lettres, assez régulières, sont toutes reconnaissables. Le M de la formule de dédication, dans la quatrième ligne, est seul enlevé en partie. Par suite de la mutilation de la pierre à la droite du lecteur, les lignes sont interrompues. Il paraît, d'après le correspondant, que c'est à Glosheck qu'elle a été trouvée, lieu dont il se propose de parler dans une communication spéciale, et où il y a beaucoup de fondement à supposer l'existence d'un manoir féodal au moyen âge, construit sur les débris d'un castel romain.

J'ai dans le temps écrit à M. Siffer, dit le secrétaire, pour avoir l'estampage des diverses inscriptions qu'il nous a transmises.

Espérons que les instructions contenues dans la quatrième livraison du Bulletin, pour initier à ce mode d'opération les correspondants qui voudront bien dorénavant nous envoyer des inscriptions, le porteront à se rendre au vœu exprimé par le comité.

La séance est levée à une heure et demie.

Séance du Comité du 8 juin 1857.

Présidence de M. SPACH.

La séance est ouverte à onze heures et quart.

Quatorze membres du comité sont présents. Plusieurs membres libres de la société viennent assister à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le premier secrétaire, est adopté.

Le président dépose sur le bureau :

1° Un cahier de l'*Archeologischer Anzeiger* (XVe année, n°s 97-99), envoyé par M. le professeur Gerhard, membre honoraire de la société à Berlin. Il y est question de la collection d'antiquités déposées à la Bibliothèque de Strasbourg, et du mémoire de M. le professeur Jung, sur les antiquités de Rheinzabern, inséré dans le premier volume du Bulletin.

2° Un volume in-4° de M. H. Morin, à Lyon, sur la *Numismatique féodale du Dauphiné*. Ce volume est une preuve de solides études en histoire et en numismatique du moyen âge, et se distingue par le luxe de typographie, autant que par la belle et consciencieuse exécution des vingt-trois planches qu'il contient.

Le bureau propose de remercier l'un et l'autre des donateurs, et de conférer à M. Morin le titre de membre correspondant de la société, jusqu'à ce qu'il puisse, conformément aux statuts, obtenir pour lui dans la prochaine assemblée générale le titre de membre honoraire.

La proposition est adoptée.

M. de Lasablière, à Mulhouse, écrit au président, pour remercier le comité de sa nomination comme un de ses membres délégués dans le Haut-Rhin.

M. le Maire de Strasbourg, par une lettre du 3 juin, adres-

sée à M. le Préfet, et que ce magistrat a renvoyée au comité, exprime l'impossibilité où il se trouve de déférer aux instructions qui lui ont été transmises, ayant pour objet la réédification de l'ancien puits du Marché-aux-Poissons.[1]

«Jamais, depuis la démolition de ce monument,» dit le Maire dans sa lettre, «l'administration municipale n'a pris «par aucun acte écrit, ni par aucun arrêté, l'engagement de «le reconstruire. Aussi les matériaux provenant de la démo-«lition opérée en 1843, et qui, à cette époque ont été en-«voyés au magasin de Saint-Jean, ont-ils depuis lors été «considérés comme objets hors de service, et ont été em-«ployés en partie dans des constructions communales. Ce qui «subsiste aujourd'hui ne suffit pas pour une réédification de «la pompe démolie.»

Le comité déplore une telle perte, d'autant plus sensible, que les monuments du Vieux-Strasbourg tendent de plus en plus à disparaître, et que, dans son ensemble, la pompe du Vieux-Marché-aux-Poissons, démolie pour raison de voirie, offrait un cachet architectural, qui n'était dénué, ni d'une certaine grâce, ni d'intérêt.

M. le Préfet adresse au président la réponse qu'il a reçue de l'autorité municipale de Strasbourg relativement à la restauration projetée de la partie extérieure du Temple-Neuf, et sur laquelle le comité avait cru devoir présenter quelques observations.

«La mise en bon état de propreté des façades,» dit M. le Maire dans sa réponse, «prescrit par l'article 49 de l'arrêté «de l'autorité municipale du 6 mai 1856, laisse aux proprié-«taires le choix de laver, gratter, peindre ou badigeonner «les façades, pourvu qu'elles soient rendues propres. La «partie extérieure du Temple-Neuf présente des touffes «d'herbes, des trous d'échafaudages; il y a des portions de

1. Voir ci-dessus, séance du 6 avril 1857, p. 50.

« crépis à réparer, des joints à boucher; en un mot, une « mise en état à opérer, sans enlever à ce monument son « caractère primitif.

Le comité, en présence de cette explication, est en droit d'espérer que la restauration, contre laquelle il avait cru devoir intervenir dans une précédente séance, sera faite sous des conditions favorables à l'aspect sévère du monument. »

M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg écrit au président pour lui faire connaître les intentions de M. le Ministre de l'instruction publique. relativement à l'extension à donner à la Revue des sociétés savantes publiée sous les auspices de son ministère. Son Excellence, dit-il, donne un nouveau développement à cette Revue, et veut en faire comme le lien de toutes les académies dispersées dans les départements. M. le Recteur invite le comité à transmettre au Ministre tous les travaux historiques ou archéologiques qui auront un intérêt spécial pour le pays.

Le comité par l'organe de son président, donne l'assurance à M. le Recteur qu'il s'empressera de répondre à cet appel du Ministre dans la mesure de ses forces.

Par une lettre du 26 mai, M. le chef de division du secrétariat général du ministère, annonce la réception des deux exemplaires du premier volume du Bulletin qui ont été envoyés pour la bibliothèque des sociétés savantes.

M. le Maire de Barr envoie le dessin d'une pierre tombale, détachée d'un souterrain de l'hôtel de ville.

Dans ce souterrain, dit-il, jaillissent deux sources, dont les eaux sont recueillies dans des réservoirs de différentes grandeurs creusés dans le sol. On savait depuis longtemps que l'un de ces réservoirs recélait une pierre historique; mais, comme elle en formait un des côtés, et qu'elle tenait fortement aux autres pierres correspondantes, il était diffi-

cile de l'examiner en place, et encore plus d'en lire l'inscription que les eaux avaient fini par recouvrir d'une couche fort épaisse de calcaire.

La pierre, tirée de sa cachette, et débarrassée, au moyen d'un lavage à l'acide chlorhydrique, de la couche de chaux dont elle était recouverte, a été reconnue pour un grès rouge des Vosges, et a, par conséquent, dû provenir des environs. M. le Maire penche à croire qu'elle a été sculptée à Barr, et qu'elle a sans doute primitivement été placée dans l'ancien château détruit par les Lorrains en 1592.

La pierre a $2^{m},45$ de long sur $0^{m},65$ de large. Elle présente sur sa face un écusson portant un chien ou un loup, animal qui surmonte aussi comme emblème le heaume couronné. Elle est entourée d'une inscription en minuscules gothiques dont une partie seule est conservée.

Anno. domini. 1504. *honestus. caspar. bollingart. civis..... a. in. pace. requiescat. a (men).*

L'an du Seigneur 1504 mourut l'honorable Caspar Bollingart citoyen.... qu'il repose en paix : (ainsi-soit-il.)

Ce fut cette même année que les Palatins perdirent le fief de Barr par suite de la guerre malheureuse dite de Bavière.

Le Maire demande si ce Bollingart n'était point un délégué des comtes palatins, ou s'il appartenait à l'une des familles nobles ou plutôt patriciennes de la cité.

En l'absence de documents positifs, il est impossible de répondre à cette question. Le mot *civis* semblerait néanmoins permettre plutôt la dernière hypothèse. Il est à regretter que la partie la plus intéressante de l'inscription, celle qui a dû contenir le nom du lieu dont Bollingart était citoyen ait disparu.

En démolissant l'ancien temple, on a aussi trouvé à Barr une pierre tombale de Henri Wepfermann, l'un des châtelains mort sans doute à la fin du XIVe ou au commencement

du XVe siècle, et le monument que les frères Ziegler, autres seigneurs de Barr, avaient fait élever à la mémoire de leur père Nicolas Ziegler, mort au XVIe siècle. Ces deux monuments sont mutilés; néanmoins le Maire les a fait placer sous le péristyle du clocher du temple actuel où il se propose de faire conserver aussi la pierre tumulaire de Bollingart.

M. Walther, curé d'Altenstadt, qui, déjà l'année dernière, avait signalé au comité l'état d'abandon et de délabrement dans lequel était l'église romane de ce lieu, lui fait part aujourd'hui des travaux de restauration dont elle a été l'objet, et des découvertes qui y ont été faites.

La toiture a été remise à neuf. Comme le cimetière, par son remblai exhaussé au-dessus du dallage intérieur, imprégnait d'humidité les murs de l'édifice, on a pratiqué autour de ces murailles un fossé de près d'un mètre de profondeur sur deux mètres de large avec une rigole pavée dont la pente entraîne les eaux de pluie hors du cimetière. Cette réparation simple et peu coûteuse, suffira sans doute pour faire disparaître l'humidité séculaire qui s'était logée dans ces murailles, et les recouvrait de moisissure.

Deux charmantes petites chapelles étaient jadis adossées au chœur de l'église. L'une d'elles, servant de sacristie, a déjà disparu depuis une vingtaine d'années pour faire place à une ignoble construction. L'autre sera conservée grâce à une somme de deux cents francs qui vient d'être allouée à cet effet par la munificence de la maison de l'Empereur.

En dirigeant les travaux de terrassement autour de l'église, on a trouvé divers objets d'antiquités dont le curé envoie la partie transportable à l'inspection du comité.

Ce sont:

1° Huit médailles antiques de l'époque romaine;

2° Deux débris de moules de potiers;

3° Un fragment de bas-relief.

M. le professeur Jung, chargé d'examiner les objets en donne la description suivante :

Monnaies. N° 1, argent, ou plutôt billon, assez bien conservé et portant l'empreinte de l'un des tyrans des Gaules Marcus Cassius Latienus Postumus, massacré par les soldats en 267 de l'ère chrétienne, après qu'il eut forcé Mayence de se rendre.

A. IMP. C. POSTVMVS. P. F. AVG.

Imperator Cæsar Postumus pius, felix, Augustus.

℟. P. M. TR. P. COS. II. P. P.

Pontifex maximus, tribunus plebis, consul 2, pater patriæ.

N° 2. Constantin-le-Grand, petit bronze.

A. VRBS ROMA. Tête casquée.

℟. Romulus et Rémus allaités par la louve; deux étoiles dans l'*area*.

N° 3. *Idem*, petit bronze.

A. CONSTANTINVS P (*ius*) F (*elix*) AVG (*ustus*).

℟. VICTORIA. AVGVSTORVM.

Une victoire couronnant l'Empereur.

N° 4. Constantin II, tué en 340, petit bronze.

A. CONSTINVS IVN (*ior*) NOB (*illissimus*).

℟. GLORIA EXERCITVS.

Deux guerriers entre deux *labarum*.

F. (Signe de la ville où la monnaie fut frappée).

N° 5. *Idem*, petit bronze.

A. FL (*avius*) IVL (*ius*) CONSTINVS.

℟. PROVIDENTIA CÆS (*aris*).

Arc de triomphe.

P T. R (ville).

N° 6. Valentinien II, mort en 375, petit bronze.

A. D. N. VALENTINIANVS P. F. AVG.

Dominus noster Valentinianus pius, felix, Augustus.

R̄. GLORIA ROMANORVM.

L'empereur debout, tenant le *labarum*, l'autre main sur un captif à genoux.

O F N. (ville.)

N° 7. Petit bronze.

A. Le nom de l'Empereur (Constant?) illisible.

R̄. .... (*gloria*) EXERCITVS.

N° 8. Indéchiffrable.

Quant au bas-relief, il serait assez difficile, dit le rapporteur, de formuler une opinion sur ce fragment de sculpture. Le travail en est assez bon; il représente une tête de jeune homme coiffé du bonnet phrygien. Dans le fond, à la gauche, on croit appercevoir le bout d'un arc. M. Jung penche à croire qu'il pourrait avoir été sculpté sur le modèle de l'un des dioscures.

Pour ce qui concerne les deux fragments de moules en terre cuite, avec des figures d'animaux en relief et quelques ornements, ils proviennent vraisemblablement des ateliers de poterie de Rheinzabern.

Les autres antiquités signalées par le curé sont deux fragments de tables lapidaires avec des inscriptions et un sarcophage monolithe de $2^{m},25$ de long sur $0^{m},45$ de haut, et $0^{m},77$ de large. Il est grossièrement taillé et n'offre ni date ni inscription. Il gisait à $0^{m},80$ sous le sol, et était rempli de terres du milieu desquelles on retira deux squelettes. Le crâne de l'un d'eux s'emboîtait dans une espèce d'oreiller pratiqué dans la pierre.

Le président communique au comité une lettre de Son Exc. le Ministre de l'instruction publique, adressée au Préfet du Bas-Rhin, pour le prévenir qu'il a pris connaissance du rapport qu'il lui a fait sur la formation à Strasbourg d'une société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Il le félicite de l'heureuse idée qui a présidé à cette

création, et lui fait connaître qu'il est disposé à lui donner le témoignage d'encouragement qu'il réclame pour elle. Toutefois, avant de prendre une décision définitive, le Ministre désire que la société indique d'une manière formelle qu'elle se rattache par un lien direct au ministère de l'instruction publique, en insérant dans les statuts que M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg sera de droit membre honoraire de la société.

En conséquence, il a été convenu dans une réunion particulière des membres du bureau et des membres du comité présents à Strasbourg, que, pour répondre aux intentions bienveillantes du Ministre, il sera inséré un article provisoire à cet égard, dans les statuts de la société, article qui sera régularisé dans la première assemblée générale.

Cette démarche du bureau obtient l'approbation du comité réuni.

M. Mathieu de Faviers, qui par une lettre du 2 mai, a réclamé le secours promis l'année dernière par le comité pour l'achèvement des travaux de consolidation du Hoh-Kœnigsbourg, vient lui-même réitérer sa demande au sein du comité.

M. Spach lui fait part de la lettre qu'il a écrit, à ce sujet, à M. le Préfet, et de la réponse de ce magistrat qui, sur les fonds du département, alloue une somme de 500 fr. pour ces travaux.

Avant de s'engager, le comité désire connaître la situation financière de la société.

En présence des comptes présentés par le trésorier, il alloue de son côté une somme de 300 fr., ce qui ouvre un crédit de 800 fr. à MM. de Faviers et Ringeisen pour pourvoir à la sûreté des voûtes de cet antique et intéressant manoir.

M. de Ring est appelé à lire son rapport sur les fouilles

entreprises par lui au nom du comité dans les *tumuli*, situés près d'Heidolsheim, sur les prairies et dans la forêt de Schlestadt.

Ce rapport sera imprimé dans le prochain numéro du Bulletin avec les planches que le secrétaire a déposées sur le bureau[1].

M. le baron de Schauenburg, membre de la société, présent à la séance, annonce que dans la forêt de Brumath il existe des *tumuli* pareils, que l'on s'est aussi proposé de fouiller. Il a été assez heureux pour arrêter leur exploration qui, entreprise sans expérience, eût été sans profit pour la science. Il demande si le comité ne veut point donner à ces fouilles le même concours qu'il a prêté à celles de Schlestadt?

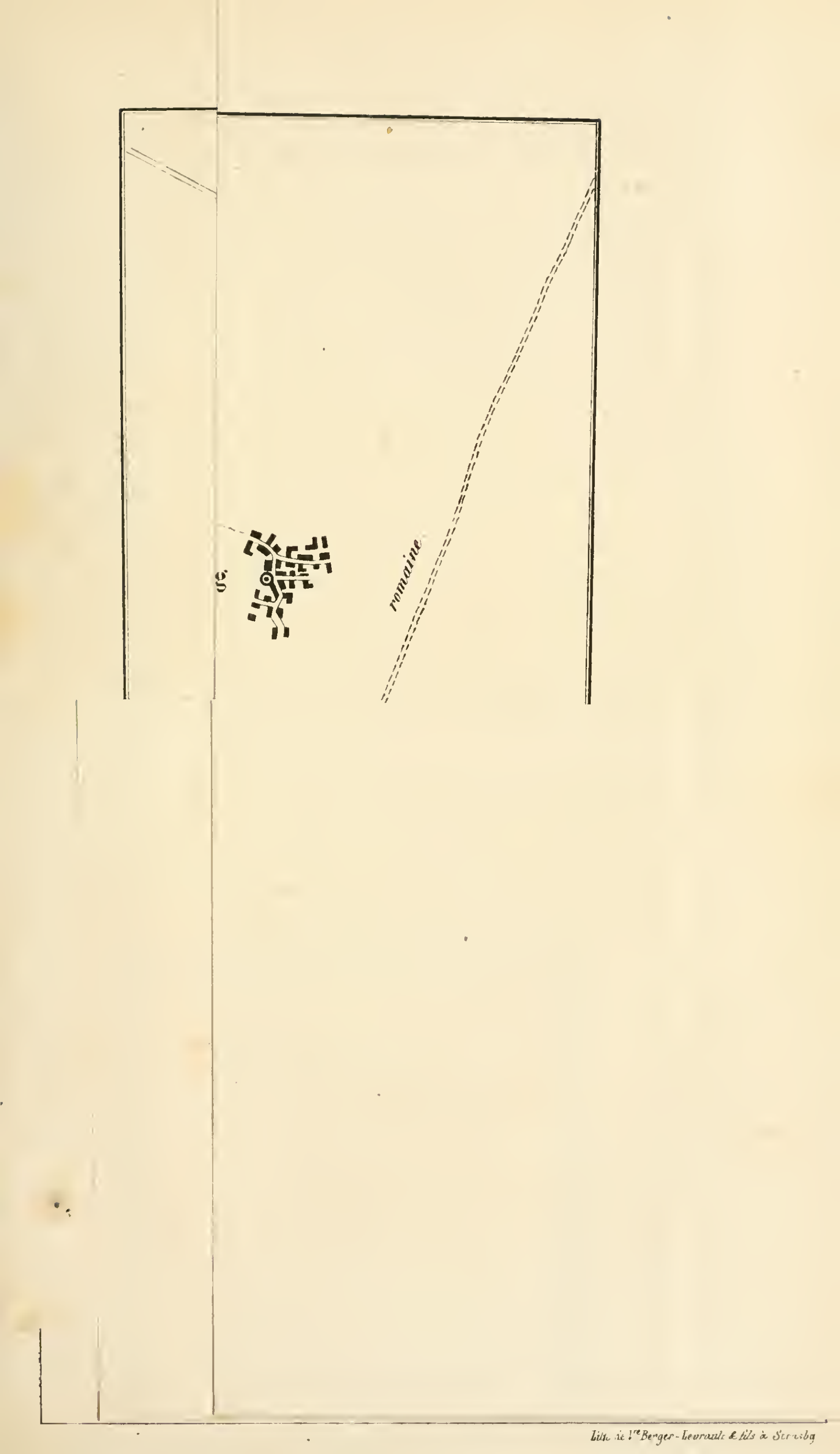
Le premier secrétaire observe que la société ne dispose pas de fonds destinés à ce genre de recherches; que ses fonds sont destinés à la conservation des vieux monuments, et à la publication du Bulletin qui rend compte de ses travaux; que si, néanmoins, la municipalité de Brumath veut, à l'exemple de celle de Schlestadt, faire les frais de ces fouilles, il se met à sa disposition pour les conduire. Les observations faites dans différentes localités de la province ne pourront que profiter à la science.

La séance est levée à une heure et demie.

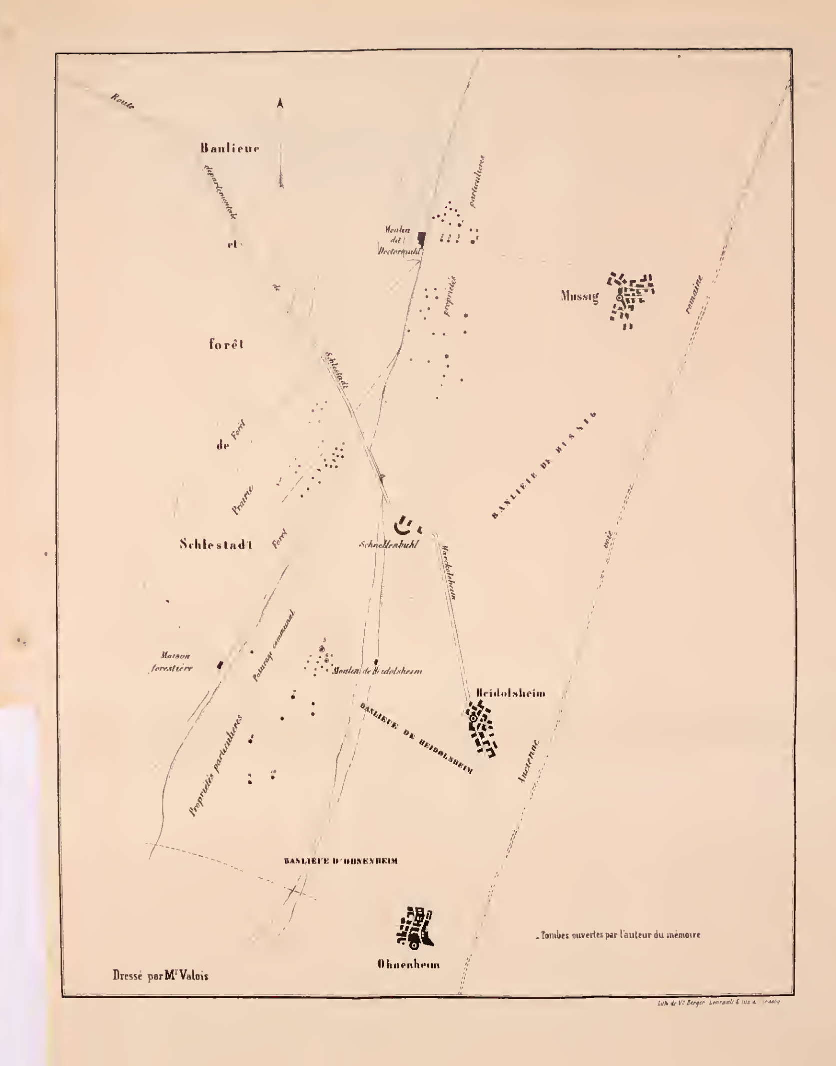
1. Voir ci-dessus, p. 13.

Erratum du tome I.

A la page 245, ligne 23, en place de M. le maire de *Drulingen*, lisez : M. le Maire de *Mackenheim*.

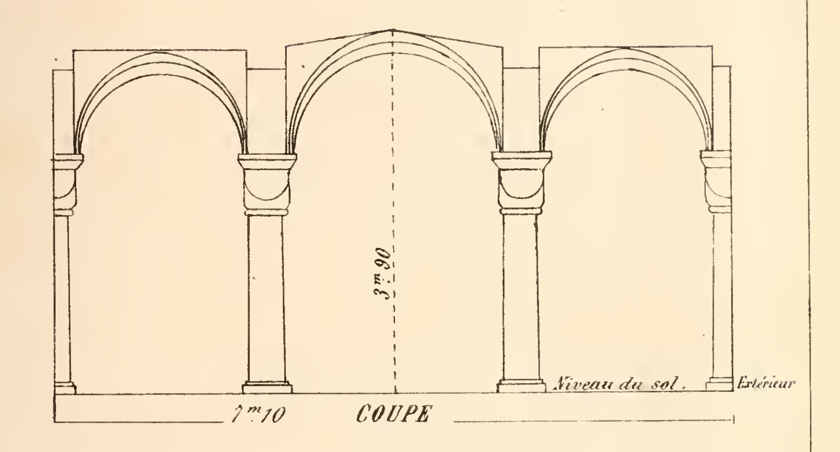


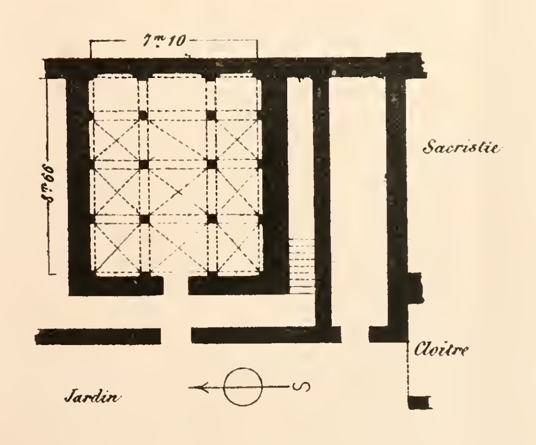
Lith. de Vve Berger-Levrault & fils à Strasbg


Route
départementale
Banlieue
et
de
forêt
de
Schlestadt
Forêt
Prairie
Forêt
Moulin dit Doctormuhl
particulières
propriétés
Mussig
Schlestadt
BANLIEUE DE MUSSIG
Schnellenbuhl
Heidolsheim
voie
romaine
Ancienne
Maison forestière
Pâturage communal
Moulin de Heidolsheim
Heidolsheim
BANLIEUE DE HEIDOLSHEIM
Propriétés particulières
BANLIEUE D'OHNENHEIM
Ohnenheim
Tombes ouvertes par l'auteur du mémoire
Dressé par Mr Valois

CHAPELLE S.T PIERRE S.T PAUL DE WISSEMBOURG.

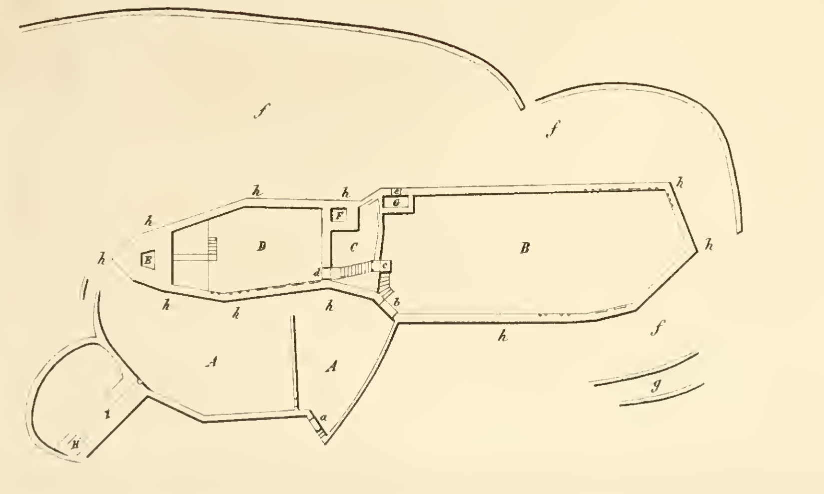
9.e au 10.e SIÈCLE.





Lith. de V.e Berger-Levrault & fils à Strasbg.

PLAN DES RUINES DU CHATEAU DE BERNSTEIN.



0 5 10 15 20 25 30 35 40

Réduction de $\frac{1}{1000}$

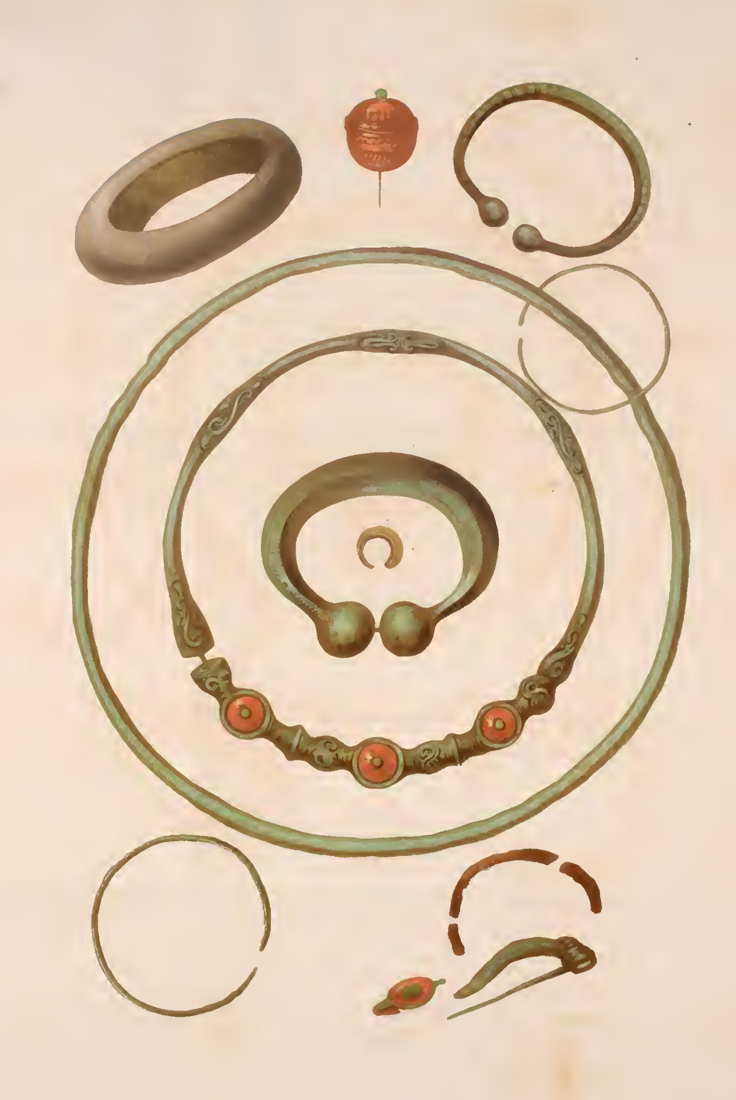
A	Première enceinte.
B	Seconde id
C	Troisième id
D	Quatrième id
E	Grande tour (hauteur de 30 mèt au-dessus de l'enceinte A.
F	Tour moyenne.
G	Tour inférieure.
H	Puits couvert.
I	Souterrain vouté.
a	Première porte
b	Seconde id
c	Troisième id
d	Quatrième id.
e	Poterne.
ff	Fossé.
g	Chemin soutenu par un mur.
hh	Rochers.

de Vᵉ Berger-Levrault fils




Tombe de la ...
Tombe de la ...


10



SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

DANIEL SPECKLÉ.

Le nom de Daniel Specklé est dans la mémoire de toutes les personnes qui ont une connaissance même superficielle de l'histoire d'Alsace; mais, à moins de s'occuper spécialement de la matière, on ignore les mérites multiples de ce précurseur du grand ingénieur hollandais, et de l'illustre ingénieur de Louis XIV.

Aux qualités éminentes de l'artiste, Specklé joignait le talent de l'écrivain, l'amour passionné du sol alsatique, le désir de donner à son nom quelque durée, en léguant à ses concitoyens des œuvres destinées à la défense et à l'embellissement de la cité natale.

Daniel Specklé est né à Strasbourg, en 1536, au milieu du mouvement de la réforme; mais lui-même, comme homme, ne fut guère imbu de l'esprit de puritanisme, qui régnait alors dans nos mœurs. Sa jeunesse fut plus qu'orageuse: Je ne le calomnie pas; les protocoles du grand sénat en font foi. Specklé était querelleur, bretteur et grand ami des dames à tous les degrés de l'échelle sociale. Il était, de son métier,

sculpteur en bois et brodeur en soie; en d'autres termes, il errait aux abords du temple de l'art, sans pouvoir entrer dans le sanctuaire, et cependant il sentait la vocation de destinées plus hautes. Poussé par le démon inné, il se mit à parcourir l'Europe en artiste désireux de voir, d'étudier, d'arriver à une existence plus large; c'est ainsi qu'il visita la Scandinavie, l'Allemagne sur toute sa lisière orientale; il vit le croissant suspendu menaçant et terrible sur les frontières de la chrétienté. Son esprit passionné pour la civilisation de l'occident tressaillit; il se promit d'employer les facultés que Dieu lui avait departies, à élever des boulevards contre cet ennemi de notre civilisation. A Vienne, où il arriva sous le règne du bon Maximilien II, l'architecte impérial Solizer devina les ressources infinies de cet homme encore jeune, et le fit nommer aux fonctions de directeur du musée d'artillerie. C'est dans cette position qu'il sut, pendant cinq ans, se concilier l'affection de son protecteur, la bienveillance impériale, et amasser en même temps des connaissances scientifiques très-variées, qu'il voulut appliquer au service de sa ville natale. De retour à Strasbourg vers 1574, il confectionna, pour la maison d'Autriche, une carte d'Alsace (1574 à 1577), excellente, si l'on tient compte de l'état des sciences mathématiques à cette époque, et bonne même à côté de celle de Cassini. Ce qui peut nous donner la mesure de la valeur de l'œuvre de Specklé, c'est que le savant Schœpflin, pendant ses longues pérégrinations archéologiques en Alsace, s'en servait constamment, et rendait justice à cette production d'un labeur consciencieux. Mais l'activité de Specklé ne devait point se borner à celle de l'ingénieur géographe. En relations suivies avec les archiducs d'Autriche, avec Albert duc de Bavière, avec l'excellent évêque de Strasbourg Jean de Manderscheid, avec Lazare de Schwendi sieur de Hohenlandsperg, avec Philippe V comte de Hanau-

Lichtenberg, avec les comtes palatins du Rhin, avec les villes libres et impériales d'Alsace, il était constamment consulté, convoqué, mis en réquisition par les princes, les grands seigneurs, les magistrats, pour la pratique d'un art, auquel il avait, depuis son séjour à Vienne, appliqué toute l'énergie de sa volonté, et les ressources de son esprit fécond. Par ses études obstinées, il était parvenu à se faire architecte et ingénieur civil, au point de confondre les hommes du métier; ainsi il fortifia successivement toutes les villes d'Alsace en plaine, sur les montagnes, et plusieurs villes d'Allemagne, telles que Ulm, Ingolstadt, etc. Et comme on ne prête qu'aux riches, la tradition s'applique à orner sa biographie, en prétendant que dans ses courses lointaines, il avait accompagné Charles-Quint en Afrique, et construit les fortifications de Gibraltar.

L'époque de la grande activité de Specklé date de celle de son retour à Strasbourg, où il fut, dès 1577, nommé architecte de la ville. Comme tel, il confectionna un modèle en bois de la cité; mais son véritable titre de gloire est celui d'avoir considérablement augmenté et amélioré les fortifications de Strasbourg, et d'avoir consigné le résultat de ses études et de son expérience dans un ouvrage théorique, intitulé *Architectura*, publié en 1589, c'est-à-dire, l'année même de sa mort. Je dois mettre quelque peu en relief les qualités de cet étonnant travail, mis à contribution par les ingénieurs contemporains de Specklé, et par ceux du grand siècle de Louis XIV.

Le titre complet, à lui seul, donne un aperçu général de la matière telle que l'architecte-ingénieur de Strasbourg entendait la traiter : « L'architecture, c'est-à-dire, l'art des « fortifications, telles qu'elles doivent être appliquées de nos « jours aux villes, châteaux, forteresses, sur eau, sur terre, « sur les hauteurs et dans les vallées, avec leurs boulevards

« cavaliers, fossés et contre-escarpes, ainsi que du mode « régulier et utile de s'en servir en guise de défense contre « les ennemis, avec l'artillerie nécessaire; le tout représenté « avec fondements, vues et dessins par feu Daniel Specklé, « architecte de la ville de Strasbourg.[1] »

Dans une préface curieuse, l'auteur énumère lui-même les raisons qui le décidaient à composer et à publier cet ouvrage. « Le magistrat, dit-il, doit construire des fortifications, pour remplir ses devoirs envers Dieu; car nous avons par nos vices et péchés offensé et irrité le Tout-Puissant, de sorte qu'il aurait bien le droit de nous visiter par la guerre, la famine, la peste, et d'autres plaies encore, voire même de nous plonger dans l'abîme de la damnation, si le Christ ne nous avait rachetés, en tant que nous nous convertissons à lui par repentance sincère et amélioration de notre vie; ce qui serait la meilleure reconstruction basée sur Dieu; car lorsque Dieu ne protége pas les villes, c'est en vain que le gardien se met sur la défensive. »

Cette introduction semblerait, pour le moins bizarre et inopportune, si l'on ne se rappelait que Specklé lui-même avait à expier de graves péchés de jeunesse, et qu'arrivé à l'âge de raison, vivant au milieu d'une ville où le langage théologique était à l'ordre du jour, il pouvait se permettre cette alliance des idées de conversion avec les préceptes de l'art de fortifier les places sans crainte de provoquer le moindre sourire. Je dirai même qu'il y a quelque chose de touchant dans cette intime corrélation qu'il établit entre son

1. Le tout revu à neuf, corrigé avec soin, et augmenté de quelques vues. Imprimé à Strasbourg et en vente chez Lazare Zetzner, 1609; c'est la 3e édition; la 1re est de 1589; elle a été publiée, encore du vivant de l'auteur, chez Bernard Jobin. La 2e parut le 10 février 1595 à Strasbourg, chez Lazare Zetzner, avec préface de l'éditeur, portrait de l'auteur par De Bry, et une biographie de Specklé par Lanz de Kaysersberg.

art et les pensées qui s'élèvent au-dessus de ce monde. « Dieu a lui-même, continue-t-il, Dieu a lui-même disposé certaines localités, certaines hauteurs qui sont déjà fortifiées par la nature, afin de servir d'asile, de refuge dans les calamités, et d'aider à proclamer la bonté céleste. »

C'est toujours l'ennemi du christianisme, le Turc, auquel Specklé fait allusion. Il faut bien se rappeler que Vienne avait déjà subi un siége de la part des infidèles, et que précisément cent ans après la publication de l'*Architectura*, la capitale de l'Autriche allait, une seconde fois, courir les mêmes dangers. Élever, même sur les bords du Danube supérieur, sur le Rhin moyen et dans les Vosges, des boulevards contre ces Mahométans, ce n'était donc pas une précaution superflue, et si les bastions, construits par Specklé, autour de sa ville natale, n'ont pas été mis à l'épreuve par un sultan ou un grand-visir, ils ont été de bon emploi pendant la guerre de trente ans, et ont sans doute contribué à maintenir Strasbourg intacte, à la faire respecter dans son imposante neutralité.

C'est donc l'honneur germanique, et son âme à lui, que Specklé tenait à sauver par ses travaux; il le dit en termes explicites. Il voulait à la fois faire une œuvre religieuse et mondaine; travailler pour la Jérusalem céleste, et pour les villes, où l'Évangile et le crucifix n'avaient pas encore disparu devant le Coran. Si quelque circonstance devait, en dépit des improbabilités chronologiques, plaider en faveur de la présence de Specklé à l'expédition africaine de Charles V, c'est bien cette haine indomptée du Mahométan, qu'on retrouve dans plus d'une page de ses écrits.

Dans son *Architectura* il pose d'abord les principes généraux de l'art, puis il passe aux constructions de défense sur les bords des rivières et de la mer, sur les hauteurs et au pied des montagnes; il trace les règles pour la conduite

de l'eau à travers les forts; il parle de l'établissement des portes, des ponts-levis, des citernes, des poudrières, et décrit l'artillerie de défense.

Au moment où Specklé fit paraître son travail, le système italien était en usage, système défectueux, en ce que les fossés de défense étaient trop peu garantis. L'architecte-ingénieur de Strasbourg fit cesser cet inconvénient; les fossés, tel qu'il les établit, sont battus et défendus par les canons des bastions *à oreillons;* mode qui fut adopté par Vauban; du moins Cœhorn affirme-t-il que son illustre rival a emprunté le système de Specklé, et n'a fait qu'altérer l'épaisseur de l'oreillon.

Une autre réforme radicale, opérée par Specklé dans le système de fortification, c'est d'avoir changé l'emplacement des ravelins, qui jusqu'à lui était trop rapproché de la courtine, au point d'empêcher que les fossés de la place ne fussent défendus par les flancs. Dans son *Architectura*, il prouve jusqu'à l'évidence qu'à l'aide du ravelin construit et posé, comme il l'entend, une forteresse devient à peu près inexpugnable.

Je dois abandonner aux hommes de l'art l'appréciation complète et détaillée du mérite de Specklé. S'il n'a point, de son vivant, fait prévaloir son système dans toute l'Europe, et s'il a laissé cueillir la palme par Vauban, c'est qu'il était entré trop tard dans la carrière, et que les ingénieurs, ses contemporains, jaloux, obstinés et ignorants, se méfiaient systématiquement du savoir d'un homme qui avait débuté comme artisan, comme architecte, et était arrivé, sans avoir couru la carrière militaire, ni assisté à de grandes campagnes, à se faire un système qui heurtait toutes les idées reçues.

Les dessins, les plans, qui accompagnent l'ouvrage capital de Specklé, sont faits avec une netteté exquise, et ne manquent

pas d'un certain degré d'élégance, sans arriver au léché à la précision des plans modernes.

Pour toute persome curieuse d'étudier les anciennes forteresses des Vosges et de la plaine, l'*Architectura* de Specklé est un indispensable auxiliaire. Le fort de Lichtenberg, carrément assis sur les montagnes au nord de Bouxwiller, conserve encore des traces nombreuses de sa puissante activité; mais à Strasbourg, Vauban et le génie militaire moderne, ont presque partout effacé son souvenir; sans l'intervention de la société pour la conservation des monuments historiques, la porte d'entrée du faubourg Blanc disparaissent naguère pour toujours.

La capitale de l'Alsace conserve un autre témoin du temps de Specklé; et il ne faut rien moins que le voisinage de l'œuvre d'Erwin, pour repousser dans l'ombre une construction, remarquable par sa solidité, le bon goût qui a présidé à son ornementation extérieure, et le bon sens qui a dirigé les distributions de l'intérieur de l'édifice. Nos lecteurs ont deviné que je fais allusion à l'ancien hôtel-de-ville, saccagé, en juillet 1789, par des hordes pillardes, mais restauré depuis avec intelligence.

L'ancien hôtel-de-ville, avec ses deux étages et ses élégantes croisées, qui laissent circuler largement le jour et la lumière dans les salles; avec sa magnifique porte d'entrée, et son ornementation de l'arrière-renaissance, rappelle sans effort les palais municipaux des grandes villes flamandes, dont les tendances et les mœurs républicaines étaient d'ailleurs les mêmes que celles des villes libres et impériales d'Alsace.

Mais la véritable gloire de Specklé est d'avoir renouvelé pour nos cités l'œuvre de Hetzel, qui sous les Hohenstauffen avait, le premier, entouré de murs les bourgades de la plaine. Si le landvogt de Fréderic II a été surnommé par Schœpflin le Thésée de l'Alsace, il est permis de revendi-

quer, pour Specklé, sans trop de prétention, le surnom du Vauban alsatique. C'est une réhabilitation un peu tardive; car on s'est contenté jusqu'ici de lui accorder, sur parole, un certain degré de considération, sans se rendre compte de l'étendue et de la qualité de son mérite.[1]

Sa noble physionomie porte l'empreinte de la réflexion, et de l'austérité. Les épreuves de la vie avaient mûri son caractère en même temps que son génie; le sourire du jeune homme heureux avait disparu de ses lèvres; son large front sillonné par des rides précoces, semblait ne plus donner asile qu'à deux pensées: faire son salut personnel, et abriter ses concitoyens chrétiens contre l'éventualité d'une invasion tartare.

Les événements ont, en partie, donné tort aux prévisions craintives de l'architecte de Strasbourg: les murs de Haguenau, Benfeld, Schlestadt, Ensisheim, élevés par lui, ont été battus en brèche, et renversés tour à tour non par les Turcs, mais par des hordes qui se disaient chrétiennes; et quant à ses destinées au delà du tombeau, elle est dans les secrets de Dieu.

1. Je suis moins tenté d'admirer Specklé comme chroniqueur et historien, à en juger du moins par la manière dont il raconte le fait de l'invention de l'imprimerie. Il fait de Gutenberg, qu'il nomme simplement Jean Gensfleisch, le serviteur de Mentel et affirme qu'après avoir volé le secret de cet inventeur, il se serait enfui à Mayence, où le gentilhomme Guttenberg en tira parti. Gensfleisch serait mort, frappé de cécité, et Mentel aurait terminé ses jours, consumé par la douleur Ces indications ou ces assertions, contraires aux faits réels, donnent une idée médiocre de la critique de Specklé. — *Non omnia possumus omnes.* — Le manuscrit de la chronique fut acheté par Osée Schad, diacre de Saint-Pierre-le-vieux, des mains de Lazare Zetzner, pour le prix de 30 florins; il passa, en 1615, aux archives de la ville et de là à la bibliothèque. Specklé est aussi le premier qui ait indiqué les moyens de faire écouler l'eau des terrains humides (Architecture. p. 70). Il serait donc en quelque sorte l'inventeur du drainage.

L. SPACH.



NOTICE SUR LE CHATEAU DE THANVILLÉ.

De toutes les vallées qui débouchent à l'orient desVosges, celle de Villé est la plus ouverte, la plus fertile, la mieux peuplée. Dix-huit villages s'étalent au pied des contre-forts abaissés des montagnes dominant le large bassin de la Scheer. La carrière que parcourt la Lièpvre, sœur jumelle de cette rivière, n'est pas aussi riche. Depuis sa naissance, sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines, jusqu'à son confluent, en deçà de la plaine, elle est resserrée entre des pentes raides, dont les forêts sont presque l'unique revêtement. Ces différences topographiques entre les deux vallées qui se réunissent devaient déterminer leurs conditions diverses. Tandis que l'industrie s'emparait de l'une, l'autre resta longtemps essentiellement agricole; elle résista à l'envahissement manufacturier.

Des invasions d'une autre espèce l'avaient précédé. L'histoire a enregistré les vicissitudes qu'attirèrent sur cette contrée féconde les guerres dont l'Alsace a été l'enjeu durant tant de siècles. La possession du val de Villé a été souvent disputée par des princes puissants[1]. Tout révèle encore aux yeux leurs longues querelles. A l'entrée de la vallée surgissent les témoins imposants qui ont survécu à ces époques turbulentes. Les ruines orgueilleuses de l'Ortenberg, les restes plus dégradés de Ramstein et de Frankenbourg, et plus loin, dans les profondeurs rocheuses où elle se

1. Le nom d'*Albrechtsthal* que porta, au XIIIe siècle, la vallée de Villé, venait d'Albert, comte de Hohenberg, duc d'Autriche, dont la sœur Anna épousa Rodolphe de Habsbourg. On le croit fondateur du château d'Ortenberg, postérieur à celui de Bernstein qui est voisin.

cache, la tour de Bilstein; ce sont des preuves monumentales du rôle important qu'ont joué les familles qui commandèrent à la contrée. D'autres constructions de défense, dues à cette belliqueuse époque, ont disparu; les chroniques constatent l'existence de Honcourt (*Hug'shoffen*). On cherche vainement près de Saint-Martin les restes du manoir d'un descendant d'Étichon. C'est à la tradition populaire que l'on doit le souvenir d'un autre édifice, dont les vestiges sont également perdus. Elle veut que les chevaliers du Temple (*die Weissen Herrn*) aient occupé un couvent au pied de l'Ungersberg, au-dessus du village de Hohwart.

Au milieu des débris vénérables que nous a légués le passé, et en présence de ceux que l'imagination s'efforce de reconstruire sous l'inspiration des légendes, il est resté debout un édifice, plus moderne à la vérité, mais dont la destinée a été empreinte de vicissitudes, que nos annales n'ont pas dédaigné de consigner. Le château de Thanvillé n'est d'ailleurs pas indigne de l'intérêt des archéologues. Il appartient à cet ordre de constructions qui ont succédé à la période du moyen âge et qui ont peuplé l'Europe d'une multitude de manoirs féodaux. Le plus grand nombre a été détruit pendant la tourmente révolutionnaire. Plusieurs sont tombés en ruine depuis que l'égalité des partages a morcelé tous les héritages et condamné à la démolition les antiques berceaux des familles. Il en subsiste bien peu dans notre province[1]. La forme de Thanvillé est régulière; c'est un carré dont les angles sont flanqués de quatre tourelles crénelées, à quatre fronts et coiffées d'un toit pyramidal. Les fenêtres qui étaient basses et barrées d'une croix en

1. Il reste en effet un petit nombre de ces chateaux qui datent de cette époque et qui décoraient nos plaines; ils sont ménacés de disparaitre entièrement, tandis que les ruines plus antiques de nos montagnes résisteront longtemps encore à la destruction.

pierre, ont été agrandies au dernier siècle. Les fossés étaient alors franchis par un pont-levis, auquel on a substitué un pont voûté. Un donjon et des tourelles rondes armées de meurtrières, défendent l'entrée de la cour, que protégeait encore naguère un second fossé avec son pont mobile. Ces caractères stratégiques et la taille rude des arêtes angulaires, accusent une construction du commencement du XVIe siècle.
Il est probable qu'elle remonte à la dernière possession des 1518
ducs de Lorraine, qui dura vingt-deux ans. à 1540

Mais les données historiques relatives à ce manoir sont bien antérieures à cette époque, et l'on est autorisé à en conclure que l'édifice actuel a été bâti sur les ruines d'un antique castel. En effet, le val de Villé ayant été donné par le duc d'Alsace, Etichon, à Saint-Hidulphe, fondateur de l'abbaye de Moyen-moutier au diocèse de Toul, en recon-
naissance de ce qu'il avait rendu la vue à Sainte-Odile, fille 671
du duc, un prieuré du couvent fut établi à Hoh-Wart, à une petite distance de Thanvillé, qui n'était alors qu'un hameau (*villula*)[1]. Mais, dans la suite, le duc de Lorraine s'étant fait adjuger par le roi Lothaire l'advocatie de l'ab-
baye, s'appropria les biens qu'elle possédait dans le val de 1022
Villé. L'empereur Henri II dépouilla plus tard les princes lorrains des domaines usurpées et en détacha Thanvillé, qu'il donna au monastère d'Ébersheim. Cette libéralité fut révoquée; les successeurs de Henri II reprirent le domaine et le gardèrent assez longtemps. Ce dut être sous le règne de
Henri IV que fut construit le premier château. L'annaliste 1084
Belhomme en parle à l'occasion du meurtre d'un prêtre commis par les partisans d'un comte Hugo.[2]

1. Annales de Moyen-Moutier de Belhomme. — Widerolphe, évêque de Strasbourg, accorde la dîme de Thanvillé (*Dannwiller*) au couvent d'Ebersheim. 994.

2. *Ibid.* « *In exstructione castri quod ad Tanvilliarensem Medianensium diocesis vicum......* »

1104 Au commencement du XIIe siècle, Thanvillé est érigé en seigneurie en faveur du comte de Habstatt[1]. La charte qui institue ce fief impose la condition de continuer de payer la dîme au monastère de Moyen-moutier. En dépit de l'injonction impériale, les seigneurs de Thanvillé cherchèrent à s'affranchir de la redevance dont l'abbaye faisait profiter la succursale qu'elle possédait à Hoh-Wart. Ces empiétements incessants continuèrent jusqu'à la ruine du couvent qui fut détruit par les Suédois dans le XVIIe siècle.

1481 Vers la fin du XVe, le duc René de Lorraine investit de ce fief Bechtolt Sibouvenau, héritier des Schwarber.

1518 Le duc Antoine ayant racheté la seigneurie, la garda une vingtaine d'années, pendant lesquelles on présume que le château fut rebâti. Ses successeurs l'érigèrent en baronie, qu'ils conférèrent successivement à différentes familles. Jean
1540 de Withringen (*Vidorange*), conseiller du prince lorrain, en fut d'abord investi. De nombreuses familles succédèrent à celle-ci, jusqu'à l'époque sinistre de la guerre de trente ans. Celle des paysans avait passé comme un ouragan rapide qui n'avait pas eu le temps de dévaster ces montagnes; elles furent atteintes cruellement au XVIIe siècle. La seigneurie
1634 se trouvait alors dans la possession 'd'un sire de Kesselring. Le dévouement patriotique de ce gentilhomme méritait la mention des chroniqueurs. La tradition, plus vivace que l'histoire, a triomphé d'un injuste silence; elle s'est chargée de réparer une ingratitude regrettable, dont la tache sera tardivement effacée[2]. Ce vaillant baron avait réuni les hommes

1. La donation impériale stipule des droits d'usage de pâturage, de chasse et de pêche dans les forêts de la vallée.

2. Il appartient à la société conservatrice des monuments historiques de divulguer un fait d'armes dont l'issue fatale n'a pas terni la gloire. Ce nom se trouve quelquefois écrit avec la variante *Kesserling*. Mais la première orthographe est confirmée par l'écusson de cette famille retrouvé sur une peinture à fresque dans le château.

valides de la contrée pour en défendre l'accès aux Suédois, qui, après avoir ravagé la plaine, se dirigeaient vers la vallée de Villé. Ce fut sur la bruyère[1] qui s'étendait au-dessus d'Eichhoffen, encore appelée aujourd'hui *Haydi*, à peu de distance de l'Ungersberg, que ces braves montagnards reçurent le choc des troupes de Gustave-Adolphe. Le passage fut forcé et Kesselring périt avec le plus grand nombre des siens[2]. L'ennemi, furieux de la résistance qui lui avait été opposée, commit les plus grands excès dans la malheureuse vallée. La population de plusieurs villages fut presque exterminée; quelques-uns ne se relevèrent pas de leurs ruines fumantes. Ce sont Hundschwiller, Gunderswiller, Hohwart, Saint-Pierre-Bois, qui souffrirent le plus. Une ferme isolée a gardé le nom et indique la place du premier; le second a entièrement disparu sans laisser de trace; le troisième a été rebâti à un autre endroit. Le château de Thanvillé, qui était voisin de ces scènes de destruction, échappa-t-il à ces désastres, grâce à ses moyens de défense? Cela est probable. Sa petite garnison résista peut-être assez pour donner aux troupes impériales le temps de venir le dégager et délivrer la vallée de l'irruption des soldats du comte de Horn.

Depuis que l'Alsace fut annexée à la France, la vallée de 1648
Villé jouit du repos. Elle put réparer ses immenses désastres; ils étaient tels que le gouvernement royal dut commencer par repeupler ces montagnes. Il rendit des édits qui

1. Récemment défrichée.

2. On regrette de ne pas voir un modeste monument rappeler aux passants la mort généreuse de ces braves gens. Ce serait une restauration de haute convenance, car on ne ferait que remplacer la pierre commémorative de l'événement, laquelle a été détruite, il y a peu d'années, quand on construisit la route de Barr à Villé. M. Kramer, curé de Niederhasslach, et précédemment à Saint-Pierre-Bois, a laissé dans cette paroisse un manuscrit riche de souvenirs traditionnels et de dessins, dont l'un représente le cénotaphe du Haydi. C'est dans ce document, plein de faits curieux, que nous avons pris les détails qui précèdent.

1662 témoignent de ses efforts pour attirer des habitants; il leur offrit des terres et des exemptions d'impôt.

Toutefois, la seigneurie de Thanvillé continua de relever du duché de Lorraine, et resta comme une enclave au mi-
1681 lieu des possessions françaises. Louis XIV avait érigé Villé en comté et l'avait conféré en fief à Jacques de Zurlauben, brigadier de ses armées, qui était originaire de Zug, en Suisse. Cette seigneurie passa par une fille[1] dans la famille
1759 de Choiseul-Meuse, qui la conserva jusqu'à la révolution française.

Quant à la baronie de Thanvillé, qui ressortait du baillage de Saint-Dié, elle suivit le sort du duché de Lorraine, à la mort du dernier duc, Stanislas. Cependant, c'est à Nancy que le seigneur allait prêter foi et hommage au Roi, comme duc de Lorraine.

1786 En dernier lieu, la baronie comprenait seulement les villages de Thanvillé, Saint-Pierre-Bois, Saint-Maurice. Au milieu du siècle dernier, elle avait encore retenu la mouvance des communes de Zellwiller et Langen-Sultzbach, situées hors de la vallée. Mais sa juridiction et ses droits s'étaient étendus antérieurement sur des localités plus nombreuses. Offweiler et Forstheim en dépendaient[2]. C'étaient, sans doute, des parties qui avaient été détachées de la dotation primitive du couvent de Moyen-moutier, pour être annexées à la seigneurie et qui furent aliénées ensuite par les familles qui la possédèrent.

Les archives de l'ancienne baronie de Thanvillé ont fourni à l'auteur de cette notice des données sur la succession des seigneurs, qui lui ont paru mériter d'être produites, malgré

1. Les héritiers mâles manquant dans cette famille, un comte de Fugger réclama les droits de ses ancêtres à cette seigneurie, mais sans succès.

2. Schœpflin, Als. ill., §. DXI, p. 275.

les lacunes et les incertitudes chronologiques qu'il ne lui a pas été possible de remplir et de dissiper.

Succession des seigneurs.

Habstatt ou *Hattstatt*, premier seigneur. — Thanvillé est 1104
érigé en seigneurie par Henri IV, en faveur du comte de Habstatt, sous condition de payer la dîme au monastère de Moyen-moutier.

. . . . Cette lacune de trois siècles est expliquée 12e, 13^e
par les ravages des guerres. La contrée fut disputée 14e siècles.
par les évêques de Strasbourg et les vassaux des empereurs de la maison de Souabe.

Bechtold Sibouvenau. — Il était héritier de la famille 1481
Schwarber, et reprit le fief du duc René de Lorraine.[1]

Antoine de Lorraine. — Ce duc ayant racheté la seigneurie 1518
et indemnisé les Habstatt de leurs droits, ses successeurs la gardèrent vingt-deux ans.

Jean de Withringen (Vidrange). — Ce conseiller du duc obtint 1540
que la terre fut érigée en baronie en sa faveur.

Wolff, Morimont, Polville, Troussancourt, Grangier, Cauchon, Pignard, Tournenbourg. — Ces familles, dont l'ordre de succession est incertaine, tinrent la seigneurie par des alliances successives qui entraînèrent le démembrement des villages qui en dépendaient.

Fréderic de Wurmser. — Il achète de l'évêque Jean IV de 1583
Strasbourg la forêt de Alt-Laterein, qui appartenait à l'abbaye de Baumgarten et précédemment à celle de Moyen-moutier.[2]

1. Cette famille Schwarber n'a pas laissé de traces.

2. Wurmser paya la forêt en livrant à l'évêque trois douzaines de doubles fauconneaux dont il avait besoin pour armer le château de Saverne.

1598 *Von der Wisen* (Du Pré). — Ce seigneur paraît avoir occupé peu de temps la baronie et avoir succombé dans une contestation dont elle fut l'objet; mais ses descendants firent valoir leurs droits dans la suite, en 1682.[1]

1601 *Grammont.* — Claudine de Grammont, veuve de Jean Fréderic de Wurmser, achète d'Éric, évêque de Verdun, commandataire de Moyen-moutier, un *gagnage* que cette abçaye possède à Saint-Pierre-Bois.[2]

1601 *Kesselring.* — Ce seigneur s'est illustré par sa mort glorieuse sur le *Haydi*, en 1632.

1682 Sa petite-fille épouse *Basin, sire de Chanlas.* — L'héritière de Kesselring dut partager la seigneurie avec la famille Du Pré (celle de *Von der Wisen*), citée plus haut et dont les droits remontaient à un siècle. La transaction est de 1690.

1694 Dame *du Verger de Boulanger*, épouse de *sire de la Coq-Fontaine.* — Elle réunit de nouveau les parties de la seigneurie et les apporte en dot. On a lieu de croire

1. L'inscipiton suivante, trouvée au bas des armoiries seigneuriales, paraît avoir été dictée par ce seigneur qui se voyait, en mourant, dépouillé de sa seigneurie :

IN DISER WELT
IST NEIT UND HASS,
ANGST UND NOT,
BIS IN DEN DOT,
ABER GOTTES GNADT,
GUNST UND LIEB
STILT MIR KEIN DIEB. 1598. H:F.F.V.W.

(Initiales de Henri-François-Fréderic von Wurmser ou de Fréderic Von der Wisen.)

2. Ce gagnage, acheté pour 740 liv. 18 s. 6 d., était probablement la ferme d'Hundschwiller, dépendante aujourd'hui de la terre de Thanvillé et située à la place où était le village détruit par les Suédois. Ce gagnage avait été affermé jusque là au sire de Vidrange.-Belhomme, *Antiquitates*, p. 400.

qu'elle était l'unique héritière des Von der Wisen (*Du Pré* ou *Du Verger*). 1708

Delort de Saint-Victor. — Il hérite de la famille de La Coq-Fontaine et transmet la baronie à ses descendants. 1786

Jean-Félix Dartein, écuyer, dernier seigneur. — Il acquiert la seigneurie du baron Delort et transmet la terre à sa famille.

Félix de Dartein.

LES TOMBES CELTIQUES
DE LA FORÊT DE BRUMATH.

Si les fouilles faites, pendant les trois derniers jours du mois d'octobre 1857, dans les *tumuli* situés près de Brumath, dans la partie de la forêt dite *le Stockwinkel*, n'ont pas eu pour résultat de produire au jour autant de bijoux de forme élégante que celles entreprises, au mois de mai de la même année, dans la forêt et sur le pâturage de Schlestadt, elles ne le cèdent pas en intérêt à ces dernières au point de vue archéologique.

Les *tumuli* de la forêt de Brumath, dont le plus grand ne mesure pas moins de 36 mètres de diamètre, et de 108 mètres de circonférence à sa base, sont partagés en plusieurs groupes, trop rapprochés néanmoins les uns des autres pour n'avoir point appartenu à la même tribu. L'état de conservation extérieure, que la plupart présentent, provient sans doute de ce que, perdus dans l'antique forêt sacrée, qui servait de nécropole, ils n'ont point cessé d'être protégés par son ombre, malgré les coupes multipliées qui, dans la succession des siècles, y ont été opérées. Deux ou trois ont été ouverts par les Autrichiens pendant leur cantonnement à Brumath en 1815. Mais leur emplacement se remarque encore. On voit la tranchée pratiquée alors à l'un des plus grands, situé près de l'ancien chemin de Brumath à Mittelhausen. Les dimensions de ce *tumulus* sont très-considérables, et il ne mesure pas moins de 30 mètres de diamètre sur 4 mètres de haut.

C'est à peu de distance de ce tertre que se montraient intacts les deux monticules que j'ai fouillés. Plusieurs pins balançaient leur ombre sur leur revers gazonné. Le plus grand de ces deux *tumuli* mesurait 28 mètres de diamètre

sur une hauteur de $3^{m},60$ au-dessus du niveau du sol environnant.

Dans l'impuissance où je me trouvai de pouvoir déblayer en quelques jours cette immense masse de terre avec le secours de dix-huit ouvriers, mis à ma disposition par M. le maire de Brumath, je fis ouvrir une tranchée sur tout le diamètre du monument, au sommet duquel se montrait une espèce d'excavation de quelques mètres de circonférence. J'étais à peu près sûr de trouver dans l'intérieur les restes d'un foyer sacré. L'expérience de plusieurs fouilles antérieures, faites dans des *tumuli* d'outre-Rhin, me guidait dans cette prévision, qui, comme on le verra, se trouva confirmée.

Le premier jour, 29 octobre, les travaux, conduits dans tout le parcours de la tranchée à une profondeur d'un mètre environ, sur près de 4 mètres de large, n'offrirent aucun résultat. Mais déjà, le second jour, je découvris çà et là quelques parcelles de charbons, et je distinguai des vestiges de cendres là principalement où je présumais que le foyer sacré avait été établi. L'on était arrivé à 3 mètres de profondeur. Pensant qu'une petite tombelle de 9 mètres de diamètre sur $0^{m},45$ de haut, située près du grand *tumulus*, pourrait offrir quelques points de comparaison intéressants, je détachai plusieurs ouvriers pour y pratiquer aussi une double tranchée. Je fus assez heureux pour trouver, dès le premier jour, les restes mortels d'un jeune enfant, dont je ne pus néanmoins conserver intactes que de minimes parcelles d'ossements. Tout tombait en poussière dès qu'on y touchait. Un petit fragment du crâne que j'avais recueilli, soumis à l'examen de M. le docteur Schnœringer, qui vint me visiter au milieu de cette exploration, put seul nous convaincre de l'âge tendre du jeune être auquel il avait appartenu, et qui n'avait guère dû vivre que sept ou huit mois. Près de lui gisait une viriole de petit module, oxydée,

et un petit anneau de bronze, qui peut-être avait roulé dans un collier du même métal, dont je ne pus recueillir aussi qu'une très-minime partie. C'est tout ce que cette tombelle m'offrit avec quelques fragments de poterie.

Lorsque, le troisième jour, les travaux furent continués au grand *tumulus*, les traces de cendres et de charbons augmentèrent. Tout le terrain, au centre, en était imprégné. Les deux extrémités de la tranchée n'ayant point livré d'objets, quoique fouillées à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la forêt, je résolus de faire combler ces deux parties avec les terres du centre, où, depuis l'ouverture du *tumulus*, je fixais toujours instinctivement mon attention. Les charbons, de plus en plus nombreux, quelques parcelles de poterie, des cendres mêlées au terrain, me donnaient la certitude que j'étais près du foyer.

Et, en effet, un coup de pelle d'un des ouvriers, donné contre la paroi du tertre que je venais de faire mesurer, et où nous étions parvenus à 3^{m},50 de profondeur, mit à nu quelques parcelles de bois. Je fis aussitôt arrêter le déblai, et, muni d'un couteau, je procédai moi-même à l'examen de cet objet. Je pus me convaincre que ce bois, qui tombait en poussière humide dès que je le touchais, recouvrait, sur une surface de 0^{m},40 en tous sens, une immense quantité de cendres empilées. Peu de charbons y étaient mêlés. Ces cendres, protégées par cette espèce de couvercle, qui avait empêché le sable de s'y répandre, étaient enfouies dans une sorte d'entonnoir, creusé dans le sol à environ 0^{m},30. Je pensai d'abord que toute la surface du bois n'avait, dans l'état primitif, formé qu'une seule pièce. Ne pouvant espérer de conserver intactes ces fragiles débris, je tentai d'en dégager du moins quelques morceaux. Mais je m'aperçus alors qu'une superposition existait, et que toute cette masse avait, dans l'origine, dû appartenir à une boîte

dont les parois, dans le cours des siècles, avaient fini par fléchir. Le couvercle, ne se trouvant plus soutenu, avait insensiblement atteint le niveau du fond, où le sable humide qui y avait pénétré, joint à l'oxyde du bronze que la boîte contenait, les avait cimentés l'un à l'autre. En examinant avec attention les éclats que je pus recueillir, je distinguai çà et là quelques parcelles de ce métal, qui probablement avaient appartenu à des ornements. Un clou est encore entier. Entre les deux couches de bois, qui, moins friables, ont pu soutenir le transport, est resté fixé un morceau de laiton, de 9 centimètres de long sur 4 millimètres de diamètre, qui me paraît provenir d'une longue épingle. Mais, quel ne fut point mon étonnement, lorsque, arrivé au centre du couvercle, je rencontrai, caché entre les deux bois, un long kelt de bronze, et, à côté de cette arme, le couteau de sacrifice du même métal. L'oxyde, qui recouvrait ce dernier et l'avait rongé, s'était attaché aux deux bois supérieur et inférieur au point que, dans le premier moment, je crus que c'était la gaine qui l'avait contenu. En l'examinant avec plus d'attention, je pus me convaincre que c'était le bois inférieur et supérieur de la boîte où ces objets avaient été déposés. Le couteau était dans un tel état d'oxydation qu'il se rompit dès que je le touchai. Je pus néanmoins en conserver les débris. La partie antérieure porte les deux clous qui le retenait au manche, dont aucune portion ne se présenta à mes yeux. Le kelt, assez bien conservé, quoique fortement oxydé, contient encore, dans ses deux alvéoles, quelques parcelles du bois qui l'avait emmanché. Ces parcelles, imprégnées de l'oxyde de bronze, sont malheureusement trop minimes pour pouvoir indiquer l'espèce de bois auquel elles ont appartenu. La partie antérieure de l'arme est de $0^{m},10$ de long sur $0^{m},04$ de large à son tranchant. L'alvéole, qui, de chaque côté, contenait le manche

qui l'emboîtait, est de la même longueur. Avec l'espèce de bouton à rayure, qui sépare ces deux parties, la longueur totale de l'instrument est de 0,22.

Lorsque, après un examen consciencieux de ces objets, je me décidai à déblayer tout cet amas de cendres, dans lesquelles je pus me convaincre qu'aucun ossement calciné n'était mêlé, et que, par conséquent, aucune crémation de corps n'avait eu lieu, quoique le sol, au-dessous, portât les traces d'un feu violent, je continuai à faire creuser, dans l'espoir de trouver quelque reste de sépulture. Ce fut en vain. Seulement je m'assurai, par le gisement des cendres et des charbons qui avaient entouré, dans une position circulaire, l'amas principal, qu'autour du foyer un cercle sacré avait été tracé, sans doute avec ces débris. J'en augurai que les enterrements devaient être répandus entre ce cercle et le cercle extérieur. Mais, malgré toutes mes recherches, et quoique les fouilles se fussent poursuivies jusqu'à un mètre au-dessous du foyer, je ne rencontrai aucun ossement dans la tranchée. Seulement, çà et là, je crus apercevoir des traces de la poussière des cadavres. Cette poussière, de teinte blanchâtre, gisait en filons, et frappa même l'attention des ouvriers. Le sol, dans les dix-neuf ou vingt siècles qu'il faut accumuler sur ces vastes monuments funéraires, aurait-il ici décomposé les corps au point de ne laisser d'eux aucun vestige que ce peu de poussière impalpable ! L'action destructive du sable sur les ossements peut le faire présumer. Le bois de chêne du coffret, renfermé entre les cendres et le terrain supérieur qui en était imprégné, n'a sans doute dû sa conservation qu'à l'action chimique qui en est résultée.

Quoi qu'il en soit, je ne rencontrai non plus, dans toute la tranchée, aucune viriole, aucune fibule, aucune arme, ni aucun des bijoux qui souvent viennent frapper les regards

de l'explorateur là même où tout vestige de sépulture a disparu.

Une grande question, néanmoins, semble décidée par cette intéressante découverte, qui ne peut laisser de doute sur l'usage de ces coins de bronze dans les cérémonies funèbres du culte. On en a voulu faire des armes de guerre. Mais, par la manière dont celui qui se trouvait dans ce *tumulus* y fut enterré, sur le foyer même du sacrifice, avec le couteau sacré, il faut nécessairement qu'il ait été l'instrument du pontife. Lorsque le feu eut tout consumé, que les cendres et le charbon furent réunis dans le sol préparé pour les recevoir (peut-être dans un vase que les siècles ont fait disparaître), la boîte de chêne qui renfermait ces deux instruments sacrés, fut déposée dessus comme une offrande aux dieux mânes. Soit que le pontife lui-même repose sous ce tertre, soit qu'il ait seulement présidé aux funérailles d'un ami ou d'un proche, d'un guerrier ou d'une épouse, il est certain, par toutes les circonstances que je viens de développer, que ces deux instruments servirent au culte. Il faut même que le manche qui retenait le kelt ait été très-court pour avoir pu être renfermé dans la boîte, qui ne mesurait, je le répète, que $0^{m},40$ en tous sens. Comme déjà le bronze, dans la partie tranchante, a $0^{m},10$ de long, et que l'instrument était posé au centre même du coffret, le manche ne pouvait guère avoir plus de $0^{m},20$ de longueur. La forme de ce coin, et la manière dont il était emmanché, prouvent évidemment qu'il n'a pas pu servir d'arme de guerre. A quel usage il était employé dans les cérémonies funèbres, c'est un mystère qu'il est impossible d'éclaircir. La lame du couteau sacré, posé à côté de cet instrument, pouvait mesurer dans son état primitif environ $0^{m},15$. [1]

1. M. le docteur Schnœringer, à Brumath, qui a réuni un si grand nombre

Cette découverte, d'un autre côté, est précieuse sous plus d'un rapport ; d'abord, parce qu'elle nous dévoile incontestablement l'époque où ces *tumuli* ont été fermés, et ensuite le peuple qui a laissé là ses ossements. Le grand nombre de kelts trouvés dans l'antique Bretagne et en Irlande [1], dans la Gaule [2], dans l'Italie septentrionale, dans l'Helvétie [3], dans la Bohême, dans le Nord de la Germanie et dans les autres parties de l'Allemagne [4] où les populations celtiques ont séjourné, prouvent assez que les tombes qui nous occupent ont appartenu à des tribus de cette race. Le bronze fut le métal dont se fabriquèrent les instruments tranchants à une époque bien antérieure au fer. S'il continua d'être employé à cet usage, même encore lorsque ce dernier métal fut répandu, on ne le rencontre du moins alors que très-rarement. Le couteau qui accompagnait le kelt, prouve, dans tous les cas, la très-haute antiquité de ces *tumuli,* qui viennent naturellement confirmer l'époque que j'ai assignée aux tombes d'Heidolsheim et de ses environs. Les uns et les autres de ces monuments funéraires ont incontestablement appartenu à la population primitive, avec laquelle les Suèves-Triboques se sont confondus, et sur laquelle, à son tour, Rome vint implanter sa civilisation. Le fragment de collier, recueilli dans le petit *tumulus* de la

d'antiquités de toutes les périodes de l'histoire de notre province, possède un couteau pareil ainsi qu'un coin de bronze, tous deux d'une conservation parfaite, trouvés de même, l'un et l'autre, dans une tombe celtique des environs de Niederbronn. Il est regrettable que cette découverte n'ait pas été consignée.

1. Voir *Archæologia, or miscellaneous tracts relating to antiquity. Published by the society of antiquaries of London.* Tom. V, p. 106 et suiv. — Lort, *Observations on Celts.* Tom. IX, p. 84 et suiv. — Pegge, *Observations on some brafs celts and other weapons, discovered in Ireland.* 1780 ; etc.

2. Même Recueil, tom. XXIII, p, 220. — Comp. les Mémoires de l'Académie Celtique (5 vol.), et la collection des Mémoires des Antiquaires de France, etc.

3. *Berichte über die Verrichtungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.* 1844-1856.

4. Schreiber, *Die ehernen Streitkeile, zumal in Deutschland,* p. 33-62. In-4°.

forêt de Brumath, comparé aux divers morceaux de ceux trouvés par M. Vallois dans les *tumuli* d'Ohnenheim, récemment ouverts à côté d'Heidolsheim, et qui contenaient encore la substance poreuse, qui avait été coulée à leur intérieur pour les solidifier [1], est trop identique avec ces derniers bijoux pour leur assigner une époque bien différente, et encore moins pour les attribuer à des peuples de race diverse. Comme je l'ai dit dans mon premier rapport, ce sont ces rapprochements qui peuvent le mieux servir à prouver la communauté d'origine et de mœurs des diverses tribus auxquelles tous ces *tumuli* ont appartenu [2]. Les particularités qui se rencontrent isolément dans leur structure intérieure, dans leur profondeur ou leur élévation au-dessus du sol, dépendent la plupart du temps de circonstances locales. Elles ont été dictées par la nécessité et la nature même du terrain. Mais leur symbolisme est le même; la même pensée religieuse en prescrivit la forme; les mêmes cérémonies funèbres ont présidé à leur consécration. Ce que l'on rencontre dans un groupe isolé, peut donc servir à l'histoire du culte celtique dans toute la province.

Lorsque, sous les Romains, Brumath devint une des villes les plus considérables de la Germanie supérieure (car, au IVe siècle de l'ère chrétienne, elle était la principale cité dans l'enclave des Triboques qui s'étendaient au sud jusqu'aux Rauraques et au nord jusqu'aux Némètes), ce culte dut nécessairement se ressentir de l'influence du peuple conquérant. A mesure que, dans les Gaules, le culte druidique tombait, que les colléges de ses prêtres et de ses prêtresses perdaient leur autorité, que les mystères, auparavant ensanglantés, étaient débarrassés de leur sombre et lugubre appareil, et que partout

1. Voir le procès-verbal de la séance du 5 octobre 1857, dans la Bulletin de la Soc. pour la cons. des mon. hist. d'Alsace, tom. II p. 125.

2. Bulletin de la Société pour la cons. des mon. hist. d'Als., tom. II, p. 27.

les dieux romains, assimilés aux dieux gaulois, trouvaient accès chez l'antique population, les forêts sacrées où ces anciens mystères s'étaient accomplis, et où, à côté des lieux destinés au culte, reposaient ceux qui avaient pris part à ses sacrifices, perdirent en partie leur prestige. Il n'est point étonnant dès lors de découvrir, dans l'intérieur de ces tertres funéraires, selon l'époque plus ou moins reculée où ils furent élevés, tantôt le simple appareil de l'inhumation, tantôt toute la pompe de la religion. Ils présentent toujours un caractère de plus ou de moins haute antiquité, selon qu'ils sont de l'époque antérieure ou contemporaine des Romains.

C'est à la limite de ces deux époques que j'ai placé les tombeaux d'Heidolsheim, et c'est la même époque encore que j'assignerai aux *tumuli* de Brumath, dont le caractère de haute antiquité ne peut être méconnu.

MAX. DE RING.

Note sur une pierre trouvée dans les caves du château impérial.

Quelques excavations récemment pratiquées dans le château impérial de Strasbourg, ont fait découvrir les fragments d'une inscription sur pierre d'un certain intérêt, comme signes conventionnels usités au XVe siècle.

Cette pierre, trouvée parmi les décombres de l'ancien palais épiscopal, remplacé en 1728 par le château actuel, mesure 1 mètre de haut, 90 centimètres de large et 4 centimètres d'épaisseur; on y voit encore les traces des crochets qui l'ont fixée contre le mur; il manque environ un quart du tableau.

L'inscription, gravée en caractères du XVe siècle, interprète

vraisemblablement, à l'aide de chiffres romains, les signes conventionnels usités pour le jaugeage épiscopal.

Voici l'ensemble de cette pierre dont les dimensions ont été réduites environ au dixième. On retrouve quelque trace de coloration alternativement rouge et bleue.



Les éléments employés pour signes conventionnels et tracés probablement sur les tonneaux sont ceux-ci :

— — un,
— un demi;
| un quart;
○ six;
∇ douze;
∇ vingt-quatre;

lesquels réunis forment une suite de nombres que le tableau indique au nombre de 66, y compris les parties frustes et cassées.

Par exemple, le signe ∇∇ doit se traduire ainsi : Quarante-quatre mesures (*omen*); ∇, 24; ∇, 12; ○, 6; =, 2; en tout 44.

On doit observer que le quart en sus a été écrit tantôt *fiert, furt, fiert,* enfin *fierteil*, qui paraissent ici avoir la même valeur.

Il y a une singularité qu'on trouve encore aujourd'hui dans le langage strasbourgeois qui explique les traits barrés placés sur les chiffres romains pour les réduire à moitié. Ainsi, on dit encore pour $3\,^1/_2$ *Viertehalb*, c'est-à-dire, le quatre est seulement à demi; pour $4\,^1/_2$ *Fünftehalb*. Le tableau écrit : II = $1\,^1/_2$, X = $9\,^1/_2$, XV = $14\,^1/_2$.

A ce tableau gravé sur pierre se joint avec quelque intérêt l'inscription de l'étalon de l'ancienne mesure de vin de Strasbourg, déposé à la bibliothèque et qui porte cette inscription :

Anno dni MCCCCXXXVI do wart diz erin emige nuwe Winmess gemacht vnd haltt dem engelt noch XXVIII der nuwen mossen, do je die mosse wiget III Lib. vnd XIIII lot, vnd haltet XXIII der alten mossen, do je die moss wiget IIII Lib. und ein Quintin.

En voici la traduction : En l'an 1436 fut faite cette nouvelle

mesure de vin en airain; elle contient, selon l'umgelt (le règlement concernant l'impôt) 28 pintes, la pinte pésant 3 livres et 14 onces (à 32 la livre), elle contient aussi 24 anciennes pintes, la pinte pesant 4 livres et 1 quintelin.

L'umgelt, octroi sur le vin, a été établi pour la première fois en 1421. La livre avait 32 loth ou onces; le loth avait 4 quintelin. (Loth = $^1/_2$ once = 15 $^1/_2$ grammes; quintelin = gros ou drachme = 3 $^1/_2$ grammes.)

Cette mesure d'airain est de forme conique, et contient en mesure actuelle 48 litres. Les caractères de l'inscription en creux sur la pierre indiquée plus haut et ceux en relief sur le vase d'airain paraissent être de la même époque.

Ch. Morin.

Séance du Comité du 6 juillet 1857.

Présidence de M. Spach.

Le séance est ouverte à 11 heures 1 quart.

Quinze membres du Comité sont présents.

Le procès-verbal de la dernière séance, lu par le premier secrétaire, est adopté.

Le président procède à la lecture de la correspondance.

Une lettre de M. Bardy, datée de St. Dié-des-Vosges, signale l'existence dans l'arrondissement de Belfort des restes d'un ancien établissement religieux, sur lequel il donne quelques détails intéressants C'est le vieux prieuré de Froide-Fontaine, situé à trois kilomètres du village de Bourogne, à main gauche de la route qui conduit de Belfort à Delle, et au bord du canal du Rhône au Rhin et de la rivière St. Nicolas ou des Montreux.

Sous Louis-le-Débonnaire, un saint moine, nommé Mainbœuf, originaire d'Écosse, parcourait le monde, enseignant le christianisme aux peuples. Arrivé dans une partie de la franche-comté de Bourgogne, où se trouvait un village qu'on appelle de nos jours Dampierre, il s'arrêta et resta presque une journée entière en prière dans l'église de ce lieu. Le lendemain, en continuant sa route, il rencontra des hérétiques qui voyageaient. Il les arrêta et leur prêcha les vérités de l'Évangile. Ces étrangers, le voyant bien vêtu, crurent qu'il portait aussi de l'argent; irrités d'ailleurs de ce qu'il professait une croyance autre que la leur, ils le tuèrent à coup de couteaux et de bâtons.

On inhuma le saint moine, dans l'endroit même où il avait souffert le martyre, tout près d'une fontaine d'eau

vive[1]. Bientôt le bruit des miracles qui s'opéraient sur son tombeau éveilla l'attention publique, et détermina la translation du corps, qui d'abord fut déposé à Dampierre, et plus tard à Montbéliard.

C'est dans l'intervalle des années 895 à 920, que les restes de St. Mainbœuf furent transférés, de Dampierre-outre-bois, où ils avaient été déposés, dans l'église de Montbéliard. Cette translation eut lieu par les soins d'Étienne, évêque de Bellay, suffragant de Béranger, archévêque de Besançon; elle avait été sollicitée par un comte Hatton que la légende désigne sous le titre de comte de Montbéliard.[2]

Cependant la foule des pèlerins se pressait de plus en plus vers la modeste chapelle que l'on avait élevée sur le lieu où le moine avait souffert le martyre, et que l'on commençait à nommer *Froide-Fontaine*, nom qu'il porte encore aujourd'hui. L'église était bien petite pour contenir les fidèles qui y affluaient de toute part; néanmoins les choses durèrent ainsi jusqu'au commencement du XII[e] siècle.

Alors, sous le pontificat de Pascal II, pendant que régnait en Allemagne l'empereur Henri IV, et en France Philippe I[er], Ermentrude, fille de Guillaume-*Tête-Hardie*, comte de Bourgogne, et veuve de Thierry I[er], comte de Montbéliard, mort en 1102, fonda le prieuré de Froide-Fontaine, pour le salut de son âme, l'expiation de ses péchés, et pour le salut de ses fils et filles, et de ses parents. L'acte de fondation est daté de Montbéliard le 8 mars 1105, et a été fait de concert avec les deux enfants de la fondatrice, Fréderic et Thierry. Il était dit dans cet acte qu'elle donnait «à Dieu et à son « vicaire Saint-Pierre, avec la paroisse et le bien allodial des « dites cours et terres, y compris les personnes, biens im-« meubles, toutes sortes de justice, droits et juridictions,

1. « *Prope frigidam fontem,* » dit la légende.

1. Voir Duvernoy, Éphémérides du comté de Montbéliard, p. 209.

« champs cultivés et incultes, prairies, pâturages, bois, « chemins, cours d'eau ; plus les églises de Grosne, Boron, « Recouvrance, Vellescot, Novillard, Brebotte et Eschênes, « la chapelle de Petite-Croix, avec leurs colons, biens, « terres, possessions, forêts, dîmes, moulins, et tous les « autres droits et dépendances qu'avait la fondatrice aux « environs et dans les lieux sus-dits, à la réserve de la juri- « diction de Froide-Fontaine, donnant le tout de bon cœur « et à perpétuité à l'usage des moines qui s'y établiront pour « servir Dieu et S. Pierre, selon la règle de St.-Bénoit, in- « stitution de Cluny, et sous le gouvernement de l'abbé, « sans rien exiger d'eux et sans leur causer le moindre cha- « grin ; et, qu'en conséquence, si les moines venaient à « former la plus petite plainte de chagrins, de violences ou « d'injures, elle priait ses successeurs de leur rendre bonne « et prompte justice, et de leur donner asile, sans exiger « d'autre récompense que l'éternité telle qu'on doit l'attendre « de Dieu et de S. Pierre ; que si l'un d'eux s'enhardissait à « contrevenir à ses donations, et résister à ses volontés, « elle priait Dieu de raccourcir ses jours et de l'effacer du « livre de vie ; suppliant au contraire N. S. Jésus-Christ de « défendre et de conserver ceux qui s'y montreraient favo- « rables et participeraient aux travaux et aux prières des « frères de Cluny. »

L'empereur Maximilien Ier confirma cette donation à la prière de Jean Dupin, son aumônier et prieur de Froide-Fontaine, par lettre datée de Strasbourg le 17 août 1492, à charge que le prieur et ses moines célébreraient pour le repos de son âme, le jour de la St. Maximilien, archévêque et martyr, un anniversaire solennel, qu'on commencerait le jour précédent par les premières vêpres.

Il parait, d'après des documents, qu'en 1587 le prieuré était abandonné. On y avait envoyé de Besançon, par interim,

jusqu'à l'approbation de l'archiduc d'Autriche à qui étaient réservés les fiefs ecclésiastiques, un prêtre, nommé Dovot, pour y célébrer le service divin.

Le prieuré de Froide-Fontaine, fut totalement ruiné au commencement de l'invasion suédoise[1]. En 1636 l'archiduc Léopold donna ce prieuré au collége des Jésuites d'Ensisheim, en même temps que le monastère de Val-Dieu, le prieuré de Saint-Nicolas-des-bois, la chapelle de la Madelaine, et Saint-Jacques de Feldbach. Des mains des Pères Jésuites, Froide-Fontaine passa au collége de Colmar qui en est resté en possession jusqu'en 1789, époque à laquelle furent vendus les bâtiments du prieuré qui aujourd'hui servent de presbytère.

Les détails que le correspondant ajoute sur l'état des lieux sont donnés de mémoire et datent de plusieurs années.

Le Comité, conformément au désir que M. Bardy lui exprime, chargera M. de Barthélemy, à Belfort, de donner une description exacte de cet ancien prieuré, ainsi que de l'antique église de Saint-Dizier et de celle de Bermont.

Des remercîments seront adressés à M. Bardy, qui prépare en ce moment, dit-il en terminant sa lettre, une Notice sur l'ancien château de Belfort.

M. Schœll, avocat à Paris, membre de la Société, signale au premier secrétaire une erreur qui s'est glissée dans le texte du premier volume du Bulletin, page 245. Cette erreur, observe le secrétaire, a été corrigée dans la première livraison du deuxième volume. Ce n'est point à Drulingen, mais bien à Mackenheim que se trouvent les deux monuments funéraires de la famille de Walpach, laquelle, à ce que croit le correspondant, était seigneur de Mackenheim avant les Herstein, auxquels ont succédé les Flachslanden.

1. Voir, Les Suédois dans le Sundgau, publié dans la Revue d'Alsace en 1853, par M. Bardy.

Le président communique au Comité un numéro de l'*Elsæssisches Samstagsblatt*, du 27 juin dernier, où se trouve un aperçu général des travaux du Comité contenus dans le premier volume du Bulletin. L'article est de M. Fr. Otte. L'auteur se plaît à reconnaître les services que la Société alsacienne est appelée à rendre, en préservant de leur ruine les vieux châteaux qui couronnent la chaîne des Vosges et en exhumant leurs annales.

M. Dartein, membre libre de la Société, présent à la séance, est appelé à donner lecture d'un Mémoire sur le château de Thanvillé.

Ce travail est accompagné de deux planches représentant le château et les armoiries de ses divers possesseurs. A ces documents est joint un dessin du petit monument qui existait autrefois sur la *Haydi*, à l'embranchement du chemin d'Itterswiller et de la route départementale de Barr à Villé. Ce monument, détruit en 1836, était destiné à rappeler le dévouement du sire de Kesselring, seigneur de Thanvillé, et de ses vassaux en 1632.

Le Comité, appréciant le mérite de ce travail, en ordonne le dépôt dans ses archives, jusqu'à ce qu'il puisse être inséré dans une des livraisons postérieures du Bulletin.

M. l'architecte Morin, membre du Comité, rend compte de la découverte d'une pierre, trouvée récemment lors de travaux exécutés dans le château impérial de Strasbourg, qui porte une inscription gravée en caractères du quinzième siècle, destinée vraisemblablement à interpréter, à l'aide de chiffres romains, les signes conventionnels usités pour le jaugeage épiscopal.

Sur la proposition du premier secrétaire, un fac-simile de l'inscription sera ajouté au Mémoire, dont l'insertion au Bulletin est votée par le Comité.

L'insertion d'un mémoire de M. Matuczynski, architecte à

Wissembourg, sur la chapelle de Schlettenbach, lieu de sépulture de Jean de Dratt, a de même été votée, pour ce qui concerne la partie architecturale.

M. de Ring lit quelques notes de M. Siffer, curé à Mertzwiller, sur des fouilles faites en 1843 à environ 1 kilomètre d'Uttenhöffen, au lieu appelé *Sandstreng*, dans la direction de Gumbrechtshoffen. A côté d'une grande quantité de tuiles romaines et de débris d'une statue équestre, dépouillée de son cavalier, fut découverte une tablette de grès, ronde, légèrement bombée vers le centre, sillonnée de petites raies et percée d'un trou au milieu. M. le curé regarde cette pierre comme formant la partie convexe d'une trusatille romaine, dont malheureusement la partie concave n'a point été retrouvée.

On sait, dit-il, que les trusatilles se composaient de deux pierres qui se plaçaient l'une sur l'autre et qui s'emboîtaient pour former un moulin que l'on tournait à bras. Chaque ménage gallo-romain en était pourvu. Ces meules portatives servaient aussi aux soldats pour broyer le blé qu'on leur donnait pour nourriture.

Le morceau retrouvé était brisé, mais on a pu le recomposer pour en mesurer le contour; il avait 16 pouces de diamètre, soit 44 centimètres.

La séance est levée à 1 heure et demie.

Séance du Comité du 3 août 1857.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à 11 heures et quart.

Neuf membres du Comité sont présents. M. Hamberger, président de chambre, et M. Véron-Reville, conseiller à la Cour impériale de Colmar y assistent.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Le président rend compte de la correspondance.

M. de Barthélemy, sous-préfet de Belfort, auquel le Comité s'est adressé, afin d'obtenir une notice sur l'état actuel de l'ancien établissement religieux de Froide-Fontaine et sur les églises de Saint-Dizier et de Bermont, promet de s'en occuper. En attendant qu'il puisse transmettre ce travail, il enverra des dessins relatifs à Saint-Dizier.

M. Arth, de Saverne, qui, l'automne dernier, en transmettant la statistique des monuments du canton de la Petite-Pierre, avait pris l'engagement d'ajouter ultérieurement quelques détails sur le château de Lichtenberg, les adresse aujourd'hui au Comité.

La chapelle, dit-il, paraît être du 15e siècle, à l'exception de la voûte, dont les nervures ramifiées, ornées de fleurons et d'écussons aux points d'intersection, et retombant sur des colonnettes ornées d'oves à leur partie supérieure, indiquent l'époque de la Renaissance. De chaque côté de cette chapelle se trouvait un petit monument, probablement un tombeau orné de colonnettes, de pilastres, de cariatides, d'arabesques, d'écussons, de dorures, etc., également dans le style de la Renaissance. Celui de gauche existe

encore, mais mutilé et dépouillé de tout ce qui pourrait en fixer la signification; celui de droite a été détruit; ses débris, d'un fort beau style, sont adossés à un mur sur la petite esplanade en terrasse où s'élève le donjon.

Au milieu de cette esplanade se trouve un *puits*, dont la margelle, les deux poteaux et la traverse en pierre de taille sont également couverts d'arabesques et autres ornements dans le style de la Renaissance.

Le correspondant cite encore les *deux portes* du magasin d'artillerie, à plein cintre, ornées de pilastres, de colonnes engagées, de cariatides et d'arabesques très-finement taillées. Une troisième porte, donnant entrée au bâtiment des officiers, est ornée de cariatides.

M. Arth transmet aussi quelques détails sur la *salle* ou le *réfectoire* de l'abbaye de Neuwiller que M. Grünfelder a signalé à l'attention du Comité dans la séance du 3 novembre dernier [1]. Cette salle, dit-il, est de la même époque que le transept et les premières travées de l'église SS. Pierre et Paul, c'est-à-dire probablement de la fin du 11e siècle ou de la première moitié du douzième. Elle forme un carré oblong, divisé en neuf travées voûtées, retombant le long des murs sur des colonnettes et des consoles, engagées au milieu de quatre faisceaux de colonnettes. Elle était primitivement éclairée par quatre fenêtres cintrées, ornées de colonnettes, et par une ouverture circulaire. Le plan et la coupe longitudinale de cette salle ont été publiés par M. Klein, dans son ouvrage sur *Saverne et ses environs*.

M. Arth cite comme appartenant à la statistique de Neuwiller, les belles boiseries sculptées, de style moderne, qui ornent le buffet d'orgue et le chœur de la même église SS. Pierre et Paul. Elles méritent, dit-il, d'être mentionnées.

A cette occasion, le correspondant prie le Comité de

1. Voir le 1er volume du Bulletin, p. 244.

prendre sous sa protection l'église de Saint-Jean-des-Choux, dont les murs se trouvent dans un état de plus en plus menaçant.

Lors de la dernière tournée de révision, M. le Préfet avait offert de mettre à la disposition de l'architecte de l'arrondissement quelques fonds pour les travaux les plus urgents à faire à Marmoutier. Inspection faite, il a été reconnu que la réparation des toitures des bas-côtés, entreprise il y a deux ans, avait suffi pour arrêter les filtrations et la dégradation ultérieure des voûtes, et qu'en attendant la restauration de cet édifice, promise depuis longtemps, il n'y avait plus aucune appréhension sur sa solidité. Il serait bien à désirer, dit le correspondant, que la somme promise pût être affectée à Saint-Jean-des-Choux, et il prie le Comité de vouloir bien provoquer une démarche en ce sens.

En terminant, il rappelle que le Gouvernement a consenti à se charger des frais d'isolement de l'église de Marmoutier, et qu'il a déjà été donné des ordres pour entrer en pourparlers avec les propriétaires des constructions attenantes à l'édifice.

Le Comité charge son président d'adresser ses remercîments au correspondant pour ces diverses communications, et d'écrire à M. le Préfet pour éclairer ce magistrat sur la situation de l'église de Saint-Jean-des-Choux. Quelques membres pensent que le correspondant a reculé de plus d'un siècle l'origine de l'église de SS. Pierre et Paul. Le comité laisse à M. Arth et à ces membres la responsabilité de leur opinion.

Le président annonce que M. le Préfet lui a fait connaître officiellement la décision de S. Exc. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui reconnaît l'existence de la Société des monuments historiques du Bas-Rhin.

M. Morin, architecte en chef, dépose sur le bureau les

plans et dessins comparatifs des deux châteaux de Bernstein et d'Ortenberg.

« Dans la séance du 5 janvier 1857, dit M. Morin, M. le « professeur Jung avait signalé l'analogie qui existe entre le « château d'Ortenberg et celui de Bernstein. Le Comité « avait émis le désir de posséder le plan géométrique de ces « deux constructions.

« Une première excursion, faite le 25 juin dernier avec « M. le baron Mathieu de Faviers, M. Klotz et M. Ringeissen, « avait permis de déterminer les travaux qu'il convenait « d'exécuter en 1857 au Hohkœnigsbourg, et qui consistent « principalement à soutenir la portion de voûte de la grande « salle, exécution difficile, longuement discutée, et enfin ré- « solue unanimement par l'emploi d'un arc en décharge « portant sur le premier bandeau.

« Nous n'avions eu garde d'oublier, en passant, le château « de Kientzheim, si bien conservé par les soins de M. de Fa- « viers; les murs en grès sont à peu près intacts; la chapelle « a conservé sa voûte en ogive, la grande salle est couverte « par une toiture préservatrice. On remarque là, comme au « Hohkœnigsbourg, une croisée oblique qui permettait aux « fidèles, placés dans la salle d'armes, d'assister au service « divin de la chapelle. »

« Dans la nouvelle promenade du 16 juillet dernier, à « laquelle assistaient MM. de Faviers, de Dartein, Ringeissen « et moi, nous avons étudié les châteaux à droite du val de « Villé; d'abord le Ramstein, près Scherwiller; il est placé « à mi-côte, construit en grès des Vosges, et il ne reste « plus qu'un pan du mur oriental de la cour et de la salle « principale. Ces restes sont toutefois assez importants en- « core, d'une hauteur de plus de trente mètres, et ont au- « tant de longueur. Il est intéressant de les maintenir, tant

« pour l'aspect pittoresque de la vallée que pour les études « historiques.

« Après avoir marché pendant cinq quarts d'heure, on « découvre le château d'Ortenberg, le plus important de cette « vallée après le Hohkœnigsbourg. Il est élevé sur un roc de « granit et construit avec les mêmes matériaux. On remarque « l'excavation pratiquée vers le nord entre la montagne et « le château, dans un but double de défense et d'approvi- « sionnement de matériaux. »

« Le château se compose : d'un donjon isolé, d'une grande « élévation, entouré d'une chemise de forte épaisseur, avec « meurtrières, échelonnées suivant la pente du roc. Vers le « sud s'étend la partie d'habitation ; puis, à un degré infé- « rieur, l'enceinte des basses-cours. »

« Il ne subsiste aucune toiture, mais les murs sont en bon « état et peuvent ainsi résister pendant des siècles.

« L'accès au château est combiné de la manière la plus « avantageuse ; il faut, après avoir passé la poterne, tra- « verser deux fois le front du château et passer un pont « qui pouvait facilement être coupé.

« A l'extérieur, on lit parfaitement la disposition des « hourds, des pièces de charpente, les portes d'accès, les « créneaux, fermés depuis, qui servaient encore à la défense « après la ruine des hourds. Une galerie intérieure explique « parfaitement ce mode de défense.

« Plus bas, on remarque deux ouvertures avec traces de « machicoulis.

« Ce château, si bien conservé par les soins de M. de « Faviers, ne paraît exiger aucuns travaux de consolidation ; « peut-être même, sous le rapport pittoresque, les contours « en sont-ils un peu arides, et quelques traces de végéta- « tion en augmenteraient l'effet artistique. Le croquis ci- « joint indique en élévation la masse de cet ancien manoir.

« Guidés par M. de Dartein, nous sommes arrivés, après « une heure et demie de marche à travers la forêt, au châ-« teau de Bernstein, dont nous avons également tracé le « croquis.

« Ce château, construit en granit sur un roc de même « nature, comprend un donjon, contigu à la salle d'armes; « puis, vers l'est, deux tours, dont l'une destinée à la cha-« pelle, et, plus loin, vers la vallée, la basse-cour. »

« Des châteaux, examinés jusqu'à présent, celui-ci paraît « être le plus ancien : les baies plein cintre partout em-« ployées, un appareil de pierre large et très-soigné, des « formes indestructibles sont des signes certains de grande « ancienneté. Peut-être les quatre baies germinées qu'on « remarque dans la façade du sud sont-elles plus récentes.

« Cette construction, moins grande que celle étudiée « précédemment, n'en est pas moins digne d'intérêt, tant « par son ancienneté que par sa simplicité, la bonne dispo-« sition de la défense et l'aspect élégant de ses vénérables « restes.

« Il n'existe aucun vestige des couvertures anciennes; mais « les murs sont en parfait état, et on doit se borner à té-« moigner au propriétaire de ce manoir le plaisir de le voir « si bien conservé. »

Le Comité entend ce rapport avec le plus grand intérêt, et décide qu'il sera inséré en entier au Bulletin avec les dessins qui l'accompagnent.

Le président rend compte d'une lettre de M. le baron de Schauenburg, qui annonce que les fouilles des *tumuli*, projetées dans la forêt de Brumath, ont dû être retardées par la difficulté de réunir les ouvriers nécessaires pour cette exploration, pendant la fenaison et la moisson; mais qu'il ne perd point de vue cette affaire, et que le Comité en sera instruit en temps opportun.

M. Ingold, membre de la Société à Cernay, envoie :

1° L'estampage de la partie supérieure d'un gaufrier, représentant deux tonneliers qui cerclent un tonneau. Autour se lit l'inscription suivante :

CASPAR. BIRLIN. BVRGER. ZVO. RIXHENHEIM. ANNO.1606.

2° Une vue à vol d'oiseau de l'abbaye de Marbach, dessinée à la mine de plomb.

3° L'épitaphe de Théobald Ziegler, qui, sous Ferdinand, roi des Romains, fut colonel dans ses armées (*tribunitia potestate præditus*), et périt couvert de blessures dans la guerre que les Turcs firent en Hongrie en 1556. D'après l'inscription tumulaire son corps fut déposé, par Étienne, son frère, dans l'église de l'abbaye.[1]

Remercîments et dépôt dans les archives.

M. le grand-vicaire Schir, présent à la séance, instruit le Comité que la tour de l'église de Dambach (Haut-Rhin) menace ruine, et que, dans l'opinion des gens de l'art, elle ne saurait être consolidée. Elle sera rebatie sur le même plan.

Le reste de la séance est consacré à la lecture d'un travail du président de la Société sur l'architecte et historien Specklé. Ce travail sera inséré dans la 2e livraison, vol. II, du Bulletin.

1.

D. O. M. S.

Theobaldo Zieglero, qui post egregiam operam quam aliquot in bellis Ferdinando Regi Romanorum navavit, tribunitia potestate præditus, cum honorem sic gessit, ut longe ampliora et maiora de eo omnes boni expectarent, in primis vero in incursatione illa proximi anni Turcorum in Hungariam cum in ipso cruento prælio strenue suos propugnans, omnemque virtutem et animi vim explicans, tandem multis vulneribus ultro citroque et datis et acceptis semimortuus concidit elatusque a suis triduo post moritur. Fortiss. militi civi benemerito fratrique charis. Stephanus f. h. m. p. s. f. c. anno humanæ salutis M. D. LVI.

Séance du Comité du 5 octobre 1857.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à onze heures.

Treize membres sont présents.

M. le baron de Faviers annonce que M. Ringeissen, non encore présent à la séance, compte faire un rapport au Comité sur la conduite des travaux entrepris au Hohkœnigsbourg. Il donne un aperçu des dépenses occasionnées par ces travaux dont la note a été remise entre les mains du trésorier. Les fonds alloués étaient de 800 fr.; les dépenses se sont élevées à 787 fr. 90 c. Les 12 fr. 10 c. restant ont été laissés au garde qui, d'après une décision de l'année dernière, recevra une gratification annuelle de 20 fr.

Cette circonstance provoque une discussion tendant à prendre les mesures nécessaires pour protéger désormais de toute dégradation malveillante cette ruine historique. M. de Faviers en cite malheureusement plusieurs exemples récents.

Le secrétaire donne communication au Comité des relations qu'il a entamées, d'après le désir exprimé par le Comité dans une précédente séance, avec plusieurs sociétés savantes de l'étranger.

« J'ai, dit-il, envoyé le Bulletin de la Société pour la con-
« servation des monuments historiques d'Alsace :

« En Allemagne : A la Société historique et archéologique
« de Mayence; à celle de Darmstadt; à la Société historique
« de Wurtemberg à Stuttgart, et à la Société historique et
« archéologique de la Haute-Bavière à Munich.

« En Suisse : A la Société archéologique de Zurich. »

« En Belgique : A l'Académie archéologique d'Anvers et à « l'Institut liégeois. »

« La Société historique et archéologique de la Haute-« Bavière a répondu à mon appel. Désormais nos relations « avec elle nous sont assurées. Le Comité de cette Société « m'a officiellement remercié en votre nom, et vous envoie, « avec ses statuts et le volume de ses Mémoires pour 1856, « le compte rendu de la dix-neuvième année de son exis-« tence. »

« La Société de Mayence en a fait de même, et je dépose « sur le bureau les diverses publications que son président, « M. Wittmann, membre honoraire de notre Société, m'a « fait parvenir pour vous. Il manque des numéros dans chaque « série, parce que l'édition en est épuisée. Mais, désormais, « tout ce que cette Société publiera, vous sera régulièrement « envoyé. »

« Quant à Stuttgart, notre Bulletin avait été adressé à la « *Société historique* du Würtemberg. Mais comme la Société « Würtembergeoise ne porte pas, strictement traduit, ce « nom, mais celui de *Verein für Vaterlandskunde*, le volume « a été déposé à la Bibliothèque royale de Stuttgart. Le savant « professeur et historien, M. Stælin, conservateur de cette « bibliothèque, m'a écrit que cette publication avait été reçue « avec l'intérêt qu'elle mérite, et qu'il espère que la Société « d'Alsace fera parvenir désormais à la bibliothèque de Stutt-« gart la suite de ses Mémoires. En échange vous recevrez « le *Urkunden-Buch* que le Gouvernement würtembergeois « publie, et dont le premier volume vous sera envoyé inces-« samment.

« J'ai reçu de Liége une lettre du président de l'Institut « Liégeois, M. d'Otreppe de Bouvette. Il me charge de vous

« remercier au nom du Comité qu'il préside, et, en échange « de votre Bulletin, vous fera parvenir celui de cette Société. »

« A Gand, célèbre par son université et son académie, la « rédaction du *Messager des sciences historiques de Belgi-* « *que,* qui commence cette année une nouvelle série de pu- « blication, m'a offert d'échanger notre Bulletin contre le « volume qu'elle édite. D'accord avec votre président, j'ai « cru devoir obtempérer à cette proposition, persuadé que « vous sanctionneriez cet échange.

« Les sociétés de Darmstadt, de Zurich et d'Anvers ne « nous ont point encore répondu. »

Le secrétaire instruit ensuite le Comité que, d'après un rapport qui lui est parvenu sur le gisement de neuf *tumuli* intacts dans la forêt de Harthausen, appartenant à l'hospice de Haguenau, il a écrit au maire de cette ville pour l'engager à faire faire dans ces tombes des fouilles analogues à celles qui ont été entreprises, sous les auspices du Comité, sur le pâturage et dans la forêt de Schlestadt.

Le magistrat lui a répondu qu'avant de prendre une détermination à cet égard, une commission se rendra sur les lieux, afin de les examiner.

Trois mémoires de M. Siffer, curé de Mertzwiller, et un autre de M. Blanchot à Strasbourg, envoyés à l'examen du rapporteur, sont, conformément à la proposition qu'il en fait, déposés comme documents dans les archives du Comité.

M. Ringeissen qui vient prendre part à la séance, est appelé à lire son rapport sur les travaux entrepris au Hohkœnigsbourg.

« Messieurs, dit-il, nous sommes heureux de pouvoir vous « annoncer que les travaux de soutènement de l'angle de rac- « cordement des deux voûtes supérieures du château du « Hohkœnigsbourg ont parfaitement réussi.

« Ces travaux sont terminés depuis quelques jours et ont « absorbé le crédit de 800 francs que vous nous avez alloué.

«Le chantier a été composé de trois maçons, le père et «ses deux fils, habitants d'Orschwiller, les mêmes que nous «avons employés l'année dernière aux premiers travaux de «consolidation, de trois manœuvres permanents et d'un qua-«trième supplémentaire.

«A l'aide de ce petit atelier que nous estimâmes suffisant «pour permettre à tous ses membres de s'aider mutuellement «et de ne pas s'exposer à des pertes de temps, nous avons «exécuté les travaux suivants :

«1° Construction d'une arcade contre le mur de la cha-«pelle, avec lequel il est relié; établissement, au-dessus, de «grands corbeaux pénétrant à travers toute l'épaisseur du «mur et formant encorbellement pour supporter un système «de linteaux destinés à soutenir, à l'aide de maçonnerie de «remplissage, l'arc en décharge à la naissance de la voûte «en berceau.

«2° Du côté opposé, un arc semblable pour supporter la «naissance correspondante du même berceau également com-«promis.

«3° Fermeture de la voûte vers la face méridionale au «moyen d'un mur droit de pénétration, et consolidation de «ladite voûte au moyen d'éclats de moellons et de maçon-«neries de remplissage dans les joints et fissures.

«4° Dans les cinq pièces à la suite formant le corps du «midi, le bouchement de douze brèches au-dessous des con-«soles et piedroits supportant les voûtes; la maçonnerie de «raccord de six lézardes et disjonctions des murs de refend, «le long des façades et des cheminées, sur une largeur va-«riable de 25 à 50 centimètres et dans toute leur hauteur.

«5° Enfin, la fermeture et le raccord de la partie supé-«rieure de l'escalier en tour ronde placé à l'angle sud-ouest «de la cour intérieure.

«Tous ces travaux d'une importance majeure et exécutés

«sur échafauds, ont été faits avec une certaine intelligence «par ces ouvriers qui commencent à s'habituer à ce genre de «travail, et grâce surtout à l'active coopération de M. le baron «Mathieu de Faviers qui s'est assujetti à les surveiller et à les «diriger journellement.

«Je joins une feuille d'attachements indiquant l'état actuel «de la voûte réparée. Outre ces travaux de consolidation il a «été effectué par les manœuvres, dans leur moments libres, «des déblais et des nivellements qui ont mis à jour des parties «extrêmement intéressantes du château. Ainsi, toute la cour «est actuellement déblayée de ses monceaux de décombres; «l'escalier circulaire, dont nous avions déjà reconnu une partie «l'année dernière. est entièrement dégagé; les dallages avec «leurs pentes et les canivaux pour l'écoulement des eaux «pluviales sont rendus à leur destination primitive et condui- «sent dès à présent les eaux dans une vaste citerne carrée de «deux mètres de côté sur 3^{m} de profondeur, en pierres de «taille d'appareil, et dans un très-bon état de conservation. «Cette citerne, placée à peu près au milieu de l'arrière-cour, «est entourée de conduits et de réservoirs secondaires, et «doit correspondre sans aucun doute avec le grand réservoir «souterrain situé non loin de là. La grande cuisine à côté, «vers le nord, est également déblayée; ses deux grandes «cheminées, le dallage, les grandes pierres à évier, celles «pour l'écoulement des eaux ménagères, sont encore à leur «place et à peu près intacts.

«Enfin, toutes les pièces de la face sud du premier étage «sont nivelées, à l'exception de la pièce du fond, et à l'aide «de quelques quartiers de pierre intercalés dans les anfrac- «tuosités du rocher contre le donjon, il a été établi pour le «service des maçons une espèce d'escalier naturel qui faci- «litera dorénavant l'ascension sur le sommet des voûtes.

«Ces déblais qui ont eu pour but principal de dégager les

«matériaux nécessaires pour les travaux en cours d'exécu-«tion et de préparer ceux pour l'avenir, ont amené la décou-«verte de pierres d'appareil très-intéressantes, et que nous «nous sommes empressés de ranger et de réunir. Nous cite-«rons les fragments de deux espèces de récipients en pierre «de forme de mortier, mais ouverts par le bas; sur la partie «externe de l'un d'eux est un écusson aux armes des Sickingen.

«Le second est orné d'une sculpture représentant une tête «d'homme d'un style très-rudimentaire. Nous avons égale-«ment remarqué un fragment de linteau portant les deux «derniers chiffres d'un millésime; l'autre fragment se trou-«vera probablement parmi les décombres et nous fournira «une date de construction qui avec celle de 1560, gravée sur «l'un des contre-forts Nord, sont les seuls que nous ayons «trouvés jusqu'à ce jour.

«Nous mentionnerons encore des débris de poterie et de fer-«railles, que l'on a trouvés en assez grande quantité, notam-«ment dans la citerne. Nous avons apporté avec nous un épe-«ron de chevalier et une garde d'épée. Nous aurions désiré «mettre sous les yeux de la commission un casque en fer et «un mors de bride, de forme très-remarquable; mais leurs «grandes dimensions et leur état d'oxydation rendaient leur «transport très-difficile. Nous avons remarqué des fragments «de canons de 3 centimètres de diamètre intérieur, deux «boulets en fer de 15 centimètres de diamètre, des clefs, des «anneaux ouvragés, etc.

«Tous ces différents objets, la plupart en fer et très-oxydés, «sont laissés en dépôt chez le garde. Peut-être si les trouvailles «devenaient plus abondantes, serait-il opportun de les réunir «sur les lieux même dans un endroit approprié à cet effet «pour servir de noyau à une collection de tous les objets «intéressants de même provenance que l'on pourrait réunir «par la suite.

«Maintenant que nos travaux sont terminés, nous vous «avouerons que ce n'est pas sans crainte que nous les avons «commencés. Quand on pense aux faibles moyens que nous «avions à notre disposition, comme machines, échafaudages «et surtout comme ressources pécuniaires; quand on compare «ces moyens à l'état de ruine de ce vaste édifice, on com-«prendra notre circonspection et les précautions dont nous «avons dû entourer les ouvriers que nous exposions à ces «réparations périlleuses.

«Nous nous estimons d'autant plus heureux d'être parvenus «à bonne fin que dans le cours de nos travaux la foudre a «pénétré par une des cheminées, a fait voler en éclat un des «boulins de l'échafaudage, sans heureusement atteindre les «ouvriers, et moins d'une heure après est tombée de nouveau, «par une des ouvertures de la voûte, sans laisser d'autres «traces de son passage, que des sillons noirs sur les murailles. «A part cet incident qui eût pu devenir sérieux, les travaux «ont marché sans encombre et ont produit, nous l'espérons, «un bon résultat.

«Les travaux les plus urgents à faire consisteraient en «continuation de la reprise des voûtes aux deux points ex-«trêmes du bâtiment; consolidation des parties hautes du mur «*est* de la grande salle, et de deux parements effondrés sur «la face principale du midi.

«Ces travaux pourraient être exécutés moyennant 600 à «800 francs.»

Le Comité vote des remercîments à MM. de Faviers et Ringeissen, et, sur la demande des deux membres, accorde préalablement, sur les fonds de l'année prochaine, une somme égale à celle accordée cette année, afin de terminer les travaux de déblayement et de consolidation de cette ruine historique.

Le président procède à la lecture de la correspondance.

Une lettre de M. Müller, curé de Gœrsdorf, contient quelques détails intéressants sur deux bas-reliefs antiques, trouvés dans l'ancienne église de Preuschdorf, parmi les dalles qui en recouvraient le sol à l'intérieur. L'un représente une déesse, que le curé suppose être une Vénus; l'autre, un Mercure. La déesse a la tête en partie mutilée; les pieds lui manquent. Elle tient d'une main une espèce de sceptre, qui paraît se terminer par un miroir de forme circulaire. A ses pieds, du même côté, est placé un animal, qu'il regarde comme un agneau, mais qui plutôt, d'après l'opinion du secrétaire, doit être, si la figure représente réellement une Vénus, un bouc, que les Grecs donnaient, en effet, pour monture à cette déesse, présidant à la génération. Elle portait sous cet emblème le surnom d'Épitrage. La hauteur du monument est de $1^{m},07$, et sa largeur de $0^{m},47$.

Le deuxième bas-relief mesure, dans sa plus grande hauteur, qui est inégale, $0^{m},79$, et dans sa largeur $0^{m},52$. Le haut de la figure manque jusqu'au nombril. On distingue dans la main, qui apparaît encore, le caducée, et aux pieds du dieu, à droite, le coq qui lui est dédié. Cette dernière sculpture, dit le correspondant, est d'un meilleur style que la précédente. Il met ces deux monuments à la disposition de la Société, si elle consent à les faire desceller du mur où ils sont encastrés.

Le Comité prend dès aujourd'hui acte de cette cession. Il charge son secrétaire d'exprimer les remercîments au correspondant, et de le prier de conserver intactes ces deux pierres jusqu'à nouvel avis.

M. le Maire de Barr fait don à la Société d'une vieille lame d'épée, récemment trouvée sous le sol dans le château de Landsberg.

Quoique cette lame, dit le correspondent, n'ait de l'in-

térêt que par le lieu où elle gisait, et peut-être par le combat où elle a été perdue, j'ai cru devoir insister sur sa conservation. Le château de Landsberg est un de nos monuments historiques les plus intéressants, et dès lors il semble que tous les objets qui en proviennent, si petits qu'ils soient, doivent être soigneusement recueillis.

Remercîments et dépôt dans la collection d'antiquités.

M. le secrétaire perpétuel de la Société des antiquaires de Picardie, écrit au président que cette Société serait heureuse d'entrer en relation avec la Compagnie savante d'Alsace, qui poursuit le même but qu'elle. Il propose l'échange de leurs Bulletins.

Le Comité adhère avec plaisir à cette proposition, à laquelle il charge son secrétaire de répondre.

M. Gangloff, docteur en médecine à Dachstein, signale à l'attention du Comité une pierre trouvée récemment dans le lit de la Bruche, et portant l'inscription suivante, en latin, en allemand et en français : *Ici tomba Turenne, le 27 juillet 1675.*

Suivant toute probabilité, cette pierre aura été taillée pour être ensuite transportée au delà du Rhin, sur l'emplacement où fut tué le maréchal. Abandonnée sur le lieu sans avoir reçu cette destination, elle aura été roulée par un incident quelconque dans le torrent.

M. le recteur de l'Académie de Strasbourg remercie le Comité de l'avoir admis dans son sein par un article ajouté aux statuts de la Société, dans sa séance du 1er juin dernier, conformément au vœu du Ministre de l'instruction publique. Il exprime à ses membres le désir de s'associer à leurs travaux autant qu'il lui sera possible.

M. Ingold demande que la Société intercède auprès des deux Préfets du Haut- et du Bas-Rhin, pour qu'il soit inséré

au cahier des charges des entrepreneurs d'église de conserver strictement les anciennes inscriptions existantes.

Renvoi au président pour être donné suite à cette proposition.

M. le professeur Jung communique la note suivante sur le mur païen du Tænnichel, près de Ribeauvillé.

« La nature et la destination de ce monument gigan-« tesque ont fait naître différentes suppositions, qui peu-« vent paraître plus ou moins plausibles. Les traces de « fortifications, découvertes ou cherchées sur quelques-« unes des hauteurs de la chaîne des Vosges, ont conduit à « l'hypothèse d'une suite presque continue de constructions « destinées à défendre le pays des Celtes contre les invasions « des Germains. En comparant ces moyens de défense, « qui ne présentent pas de liaison entre elles, avec des ou-« vrages semblables, tels qu'on les rencontre entre autres « dans le pays de Trèves, on a pu se convaincre que ces re-« tranchements, trop vastes pour être défendus par des « garnisons, et trop défavorablement placés pour servir de « camps à des armées, n'ont pu être qu'un lieu de refuge « temporaire, entouré d'une enceinte ou défendu par une « ligne fortifiée, un asile offert aux habitants de la plaine ou « des vallées lorsque des hordes étrangères inondaient le « pays.

« Ces constructions diffèrent entre elles, et ces diversités « peuvent avoir eu pour cause, soit la différence des époques « où on les éleva, soit celle de la condition topographique « ou des matériaux dont les architectes pouvaient disposer. « Ce sont tantôt de vastes circonvallations, tantôt de simples « murs qui ferment une espèce de plate-forme d'un côté seule-« ment, quand des rochers inaccessibles ont été regardés « comme une défense suffisante des autres côtés du con-« tour.

« Le haut du Tenchel (ou Tænnichel) forme une vaste « plaine qui, depuis le Rammelstein ou Schelmenkopf, jus- « qu'à la pointe du Tenchel même, sépare la vallée de « Sainte-Marie-aux-Mines de la plaine qui commence à Ri- « beauvillé. Vers le midi, des rochers à pic contournent le « bassin dans lequel sont situées les verreries. Le temps a « détaché de ces murs gigantesques des débris de pierre « qui couvrent leur pied et qui augmentent d'année en « année.

« Cette plaine est traversée par des soulèvements de ro- « chers qui sont au nombre de deux ou trois et dépassent « les broussailles. Les rochers sont entrecoupés par des fis- « sures perpendiculaires assez espacées pour former des ca- « vernes, couvertes par d'autres pierres très-grandes et de « formes bizarres, dont les couches sont rongées par les « eaux des pluies et des brouillards. Sur leur surface, on « aperçoit même des excavations assez régulières que l'ar- « chéologie a, par erreur, attribuées à la main de l'homme, et « dans lesquelles on a voulu voir des bassins d'autels. Une de « ces élévations, celle qui se trouve sur le contour du côté « de la plaine où commence l'inclinaison vers le village de « Thannenkirch, a servi de base à la construction d'une « enceinte, qui peut avoir deux lieues de longueur. Dans « quelques parties l'homme n'a rien fait, et le voyageur qui « s'arrêterait à ces points pourrait bien ne voir que l'œuvre « de la nature ou recourir à un peuple de géants, seul ca- « pable d'entasser ces blocs énormes.

« Mais, dans le parcours de l'enceinte, on rencontre de « longues lignes construites par la main de l'homme et as- « sises sur les rochers à fleur de terre. Cette ligne suit une « double condition, le contour du plateau, et, si elle ne « s'en éloigne pas trop, la base des rochers.

« Le mur, qui a environ $1^{m},80$ de largeur, est, autant

« que possible, en ligne droite ; mais, lorsque les circon-« stances le commandent, il fait des angles droits ou des « courbes. Il se compose de pierres assez petites et telles « que les fournissaient les couches de rochers que les con-« structeurs ont pu casser sans trop de peine. Les pierres « sont superposées en couches assez régulières, sans ci-« ment et avec des espaces entre elles, mais toujours cou-« vertes par les pierres de l'assise supérieure. Les pierres à « face régulière ont servi pour former les parois qui, dans « quelques endroits, existent encore à la hauteur de deux « mètres. La plus grande partie de ce revêtement s'est « écroulé et ne forme plus qu'un amas confus.

« Les détails de ce mur n'ont point encore été étudiés, « aussi peu que la superficie de la montagne. Nous n'en avons « point de plan topographique, tel que celui que feu M. le « professeur Schweighaeuser a donné du mur de la mon-« tagne de Sainte-Odile. Ces observations décideront peut-« être les autorités et les hommes compétents des villes qui « touchent à ce monument curieux de s'en occuper. Ce ne « sera qu'après avoir recueilli ces renseignements qu'on « pourra apprécier au juste les combinaisons ingénieuses de « M. de Golbery. »[1]

Le président adresse à M. Jung l'expression de la gratitude du Comité pour cette intéressante communication.

M. Vallois, sous-préfet de Schlestadt, présent à la séance, dépose sur le bureau divers objets d'antiquité trouvés dans une fouille récente de trois *tumuli* d'Heidolsheim.

« Les fouilles exécutées récemment, dit-il, dans la forêt « de Schlestadt, en présence de plusieurs membres de la « société, ont amené des découvertes intéressantes qui ont « donné l'idée à quelques personnes de compléter par de

1. Mém. de la Soc. des sciences, etc., de Strasbourg, tom. II, 1823, et Mém. de la Soc. des antiq. de France.

« nouvelles recherches les révélations données par ces mo-
« numents sur les mœurs d'un autre âge. Il a donc été pro-
« cédé à l'ouverture de trois *tumuli* situés sur la banlieue
« d'Heidolsheim, tous trois de petite dimension, et choisis
« à dessein parmi les moins importants, dans la crainte que
« les travaux, commencés le matin, ne pussent être terminés
« avant la nuit. Chacun d'eux mesurait environ 50 centimètres
« de hauteur sur 15 mètres de diamètre.

« Dans le premier ont été découverts au niveau du sol les
« vestiges d'un premier squelette dont il ne restait qu'un
« fragment d'avant-bras contenu dans cinq ou six virioles
« et bracelets, les uns presque entiers, les autres, en partie,
« détruits. L'autre bras avait complétement disparu ; néan-
« moins la place qu'il avait occupée était suffisamment indiquée
« par cinq ou six virioles et bracelets semblables aux précédents.

« Un second squelette avait été placé au même niveau, à
« peu près parallèlement au premier. Il ne nous fut indiqué
« que par les restes d'un fémur et la découverte de deux
« virioles en cuivre. Des fragments de torques en cuivre
« creux[1], mais dont il nous a été difficile de déterminer la
« place, ont dû compléter l'ornement des deux squelettes,
« qui d'après la position des deux bras trouvés tout d'abord,
« ainsi que par celle du fémur, devaient avoir été inhumés
« dans la direction de l'est à l'ouest.

« La plupart des bracelets trouvés sur le premier sque-
« lette étaient composés de cette substance noirâtre et la-
« mellée qu'on est généralement convenu de prendre pour
« de l'ivoire. Chacun d'eux avait à peine un centimètre d'é-

1. Ces colliers creux, formés d'une plaque recourbée, étaient remplis, comme j'ai eu l'occasion de m'en convaincre en plusieurs endroits de la Souabe et de l'Allemanie, d'une substance poreuse, coulée à l'intérieur, sans doute pour servir à leur solidité, sans néanmoins en augmenter beaucoup le poids. Les fragments trouvés par M. Vallois contiennent encore aussi de cette substance, dont les cassures sont en quelques endroits d'un bleu très-prononcé. (Note de M. de Ring.)

« paisseur. Un autre était formé d'un simple anneau de cui-
« vre; mais j'appellerai spécialement votre attention sur l'un
« d'eux, qui se composait d'un cercle demi-creux en fer,
« dans la gorge duquel se trouvaient placés l'un à côté de l'autre
« des grains perlés, qui aujourd'hui ne semblent plus formés
« que de craie recouverte d'un vernis. Chacun d'eux est latéra-
« lement transpercé d'un petit trou dans lequel a dû passer
« le fil de laiton qui les retenait dans l'alvéole commune.

« Ces différents ornements sont assez fragiles, assez
« légers, et surtout en assez grand nombre pour qu'il soit
« permis de penser qu'ils n'étaient pas portés par un guer-
« rier, mais plutôt par une femme. Les deux virioles, au
« contraire, trouvées sur le squelette voisin, étaient com-
« posés de bronze massif et d'une solidité à braver tous les
« accidents auxquels pouvait être exposé la vie aventureuse
« d'un homme de ce temps.

« Je signalerai encore à votre attention quelques petits
« morceaux de fer, en mauvais état sans doute, mais qui
« méritent cependant une attention spéciale, puisqu'ils ont
« été conservés dans un *tumulus* où les squelettes ont
« presque totalement disparu, tandis qu'il n'en avait été
« trouvé que des parcelles informes sur le Rieth et dans la
« forêt de Schlestadt, à côté de squelettes encore presque
« entiers. Ces morceaux de fer ont dû composer, soit des
« bracelets, soit des ornements d'autre nature. »

« Pour terminer l'historique du premier *tumulus*, il me
« reste à vous entretenir de la découverte la plus intéres-
« sante. Dans un espace qui, selon moi, n'atteignait pas un
« mètre carré, et à peu près au niveau des deux virioles de
« bronze massives, il a été recueilli de nombreux fragments
« d'une feuille de cuivre de moins d'un millimètre d'épais-
« seur. J'ai examiné attentivement ces différents débris, qui
« sont au nombre de plus de cent, mais la plupart infiniment

« petits, puisque, réunis sans ordre les uns à côté des « autres, ils occupent une surface d'environ $0^m,20$ carrés. « Leur extraction du sol a été faite avec les soins les plus « minutieux; mais il est probable qu'au sein du *tumulus* « des mouvements considérables se sont produits à la suite « du vide occasionné par la décomposition des cadavres. « De là vient, sans doute, d'abord la rupture de la feuille « de cuivre, puis l'éparpillement des débris. Aussi n'a-t-il « pas été possible d'observer ces différentes parcelles à leur « place. Les unes occupaient une portion horizontale, d'au- « tres étaient plus ou moins inclinées, enfin quelques-unes « étaient placées verticalement. J'ai cherché, autant que « possible, à les reconstituer, et je crois devoir joindre « ici une esquisse du dessin que j'ai recomposé. Cette feuille « de cuivre constitue un dessin fait au repoussé, très- « nettement conservé, et représente des lignes qui, par « leur disposition en sens contraire, forment des carrés de « 15 à 16 millimètres, sur lesquels se trouvent disposés « régulièrement des disques, des points, des lignes, et, « enfin, des combinaisons de ces différents dessins. Tous « ces fragments sont recouverts d'un oxyde du plus beau « vert. Deux angles, parfaitement intacts et entièrement « semblables, prouvent que la forme en était rectangulaire. « J'ai reproduit ces deux angles sur le dessin ci-joint, en « indiquant, par une teinte ombrée, les fragments qui ont « été retrouvés intacts, ou qu'il m'a été possible de re- « constituer d'une manière certaine. Le reste n'est qu'hy- « pothétique.[1]

1. Cette plaque était, à n'en point douter, un reste du support sur lequel a dû être placé le dernier repas. Cette trouvaille intéressante vient confirmer ce que, dans mon Rapport au Comité sur les tombes celtiques d'Heidolsheim, j'ai dit de la coutume qu'avaient les populations celtiques de placer, soit sur le sol même, ou sur une plaque de cuivre, sur une natte ou tout autre objet, le vase qui contenait ce dernier repas. M. le professeur Schreiber *(Taschenbuch für Geschichte*

« Le second *tumulus* renfermait, à $0^m,20$ au-dessous de « sa surface, c'est-à-dire à $0^m,30$ environ au-dessus du « sol, les fragments de quatre squelettes, deux virioles de « bronze massives et les restes d'un vase en terre cuite. « Au niveau du sol, il a été trouvé des fragments d'un autre « vase semblable. Il y a donc eu évidemment dans ce *tumulus* « une superposition. Les deux vases m'ont paru être rem- « plis de cendres et d'ossements calcinés, comme l'était le « vase de la forêt de Schlestadt, examiné par M. de Ring. « La base a 83 millimètres de diamètre. C'est la seule di- « mension dont je sois parfaitement sûr. La hauteur doit « avoir été approximativement de $0^m,20$, et la plus grande « largeur de $0^m,25$.

« Le troisième *tumulus* n'a donné aucun résultat; il ne « renfermait plus rien.

« Telles sont, Messieurs, les indications que je suis en « mesure de vous donner. En vous les communiquant « comme simples notes, je n'ai en vue que de vous pré- « senter de nouveaux matériaux, destinés à compléter les « recherches précédentes. »

Le président remercie M. Vallois au nom du Comité.

La séance est levée à 1 heure et demie.

und Alterthum, année 1840, pl. 11), a donné le dessin d'un fragment de plaque pareille, rectangulaire, dont les ornements extérieurs sont exactement semblables à ceux décrits par M. Vallois, et présentent une suite de disques symboliques. Seulement dans le carré, en place de l'ornementation composée, se trouvent soit le cheval gaulois au galop, surmonté du disque, soit le cerf, le bouc ou des génies. On a trouvé plusieurs fragments de plaques pareilles de l'autre côté du Rhin; dans les *Lohbücken* près de Brisach; dans des tombes près de Sigmaringen (voir *Beilage zu N° 53 des Sigmaringer Wochenblatts)*; et en Suisse à Zuric (voir *Gräber im Burghölzli und auf der Forch*), où l'une d'elles mesurait 2 pieds de long sur 9 pouces de large. On voit sur la petite plaque trouvée dans le tumulus d'Heidolsheim, dont parle M. Vallois, qu'elle contient encore les traces des clous qui ont dû la retenir adaptée à un petit meuble quelconque qu'elle était sans doute destinée à recouvrir. (Note de M. de Ring.)

Séance du Comité du 2 novembre 1857.

Présidence de M. SPACH.

La séance est ouverte à 11 heures.

Le secrétaire dépose sur le bureau la première livraison du *Messager des sciences historiques de Belgique*, que la rédaction de cette revue a envoyée pour la Société d'Alsace en échange de son bulletin.

M. Heitz, archiviste de la Société, demande que le Comité se mette en rapport avec la Société historique des cinq villes de Lucerne, d'Uri, de Schwytz, d'Unterwalden et de Zug, dont il présente un volume de mémoires. Cette proposition est adoptée.

Le président procède à la lecture de la correspondance.

M. le Préfet lui a adressé :

1° Une lettre de S. E. le Ministre de l'Instruction publique qui remercie ce magistrat de l'envoi de la collection épigraphique de l'église de Niederhaslach par M. le curé Kramer *(Bulletin du 1er décembre 1856.)*

2° L'arrêté par lequel le Ministre autorise la Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, et approuve ses statuts, auxquels il ne pourra être ajouté ultérieurement aucune modification sans l'approbation du Ministre.

3° Une lettre au président dans laquelle le Préfet lui annonce, que conformément au vœu exprimé par la Société, il a décidé qu'à l'avenir il sera inséré dans les cahiers des charges relatifs à la reconstruction d'édifices religieux, une clause, prescrivant la conservation des fragments d'architecture, qui présenteraient quelque importance artistique ou historique. Les architectes auront à surveiller l'exécution de cette disposition.

Le Comité charge son président de remercier en son nom le magistrat départemental, et d'écrire à M. le Préfet du Haut-Rhin afin de provoquer et d'obtenir de l'autorité une décision pareille dans ce département.

M. Dartein qui avait déjà prié le Comité dans une précédente séance d'intercéder auprès de l'administration pour qu'il fût fait quelques recherches sur la position de l'ancien monument du Haydi (V. le procès-verbal de la séance du 6 juillet 1857), demande qu'une pierre commémorative soit élevée sur cet emplacement. Le Comité ne se croyant pas suffisamment autorisé à une telle démarche, décline la demande du correspondant auxquels le président expliquera les motifs de ce refus.

M. de Barthelemy envoie le dessin d'une pierre tombale placée dans l'église de Saint-Dizier. Il annonce l'envoi prochain d'un autre monument de ce genre, qui accompagnera la notice qu'il prépare sur cette localité.

Le même membre, à l'occasion du sceau trouvé par M. le grand-vicaire Schir dans le sol de la cour de l'ancien couvent de Sainte-Odile, et dont le Comité a fait insérer l'empreinte dans son bulletin (V. t. I, p. 72.), observe qu'il a vu en Poitou et en Saintonge bon nombre de méreaux d'églises protestantes, dont le type était identique avec ce sceau. Il penche à croire que ce dernier pouvait avoir appartenu à un pasteur ou à une église réformée. M. le grand-vicaire Schir, observe que le calice qui figure sur ce sceau a toujours été l'emblème héraldique du couvent où il a été trouvé. Néanmoins, comme la question n'est pas sans intérêt, M. de Barthelemy sera prié de donner quelques nouveaux détails sur les méreaux de la Saintonge et du Poitou, et de produire, s'il est possible, la représentation de l'un d'eux pour servir de point de comparaison.

M. Bardy, pharmacien à Saint-Dié, appelle l'attention du

Comité sur la croix de pierre qui se trouve placée sur l'un des parapets du ponts de l'Alle, à l'entrée de la ville de Delle, près de Belfort. Cette croix contient la date de la construction de ce pont, et les noms des magistrats dellois qui présidèrent à son érection. Il envoie les inscriptions qui se trouvent sur la pierre carrée, servant de piédestal à la croix. Au revers est le millésime de 1551.

Remercîment et dépôt dans les archives.

M. l'abbé Reinhard, vicaire à Marckolsheim, donne quelques renseignements sur des monticules qui s'élèvent au nord d'Elsenheim, située sur la route départementale de Sainte-Marie-aux-Mines au Rhin, à huit cents mètres de la voie romaine qui traversait l'Alsace du nord au sud parallèlement au fleuve. C'est au nord de ce village, à un kilomètre de distance, et sur un terrain communal inculte (Section D, 1re feuille dite Niedermalten du cadastre, n° 250) que se rencontrent ces buttes. Elles forment chacune un carré de cinquante mètres de superficie sur un mètre d'élevation au centre, et sont éloignées l'une de l'autre d'environ trente mètres. Elles forment ensemble un polygone assez régulier.

A 600 mètres plus au nord, est une voie très-ancienne dont on n'aperçoit aujourd'hui que quelques tronçons, mais qui s'étend depuis Guémar, ancienne *villa* romaine, jusqu'à l'extrémité d'Ohnenheim, où elle passe près des trois *tumuli* qui se trouvent sur la propriété de M. Dispot. Cette voie est construite comme celle de la grande voie romaine à laquelle elle aboutissait au nord-est d'Ohnenheim. Moins large que la grande voie d'environ un mètre, elle avait ses fossés dont les traces existent encore. Elle forme une ligne droite et coupe la forêt du *Rieth* du nord-est au sud-ouest.

Ces notes de M. l'abbé Reinhard seront déposées dans les archives de la Société comme documents.

Le président informe le Comité que, lors du passage de

l'Empereur à Strasbourg, il a fait offrir à Sa Majesté, sur l'invitation de M. le Préfet et par l'intermédiaire de MM. les officiers d'ordonnance, un exemplaire relié du 1er volume du bulletin de la Société.

M. le grand-vicaire Schir communique à la Société trois chandeliers d'église, en bronze, trouvés à 300 mètres des ruines de l'ancienne abbaye de Niedermünster à laquelle ils ont sans doute appartenu. Deux d'entre eux sont de même grandeur. Selon toute probabilité, ces objets religieux auront été enfouis en ce lieu lors d'une invasion ennemie. Ils doivent par leur forme appartenir à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle.

M. Morin, dans une communication écrite, instruit le Comité qu'au mois de septembre dernier, on a découvert dans l'hospice de Schlestadt un ancien égout fermé par des dalles dont le dessous portait des traces de sculptures et d'inscriptions.

Il pense que ces dalles provenaient d'un ancien cimetière. Elles étaient au moins au nombre de 20 à 30, mais brisées et recouvertes de vase. Il n'a pu saisir la forme que de quatre pierres, dont il donne le dessin. Il espérait qu'elles pourraient être toutes découvertes, mais elles ont été réemployées avant qu'il ne revînt sur les lieux.

Le même membre entretient le Comité d'une pierre tumulaire, trouvée dans un dallage de la rue Kesslach à Brumath. Cette pierre, du commencement du dix-septième siècle, fut érigée par un membre de la famille Huffel. Elle mesure dans le haut 1m,22, dans la partie inférieure 1m,10 et en hauteur 2m,36.

Elle porte pour inscription :

Im iahr 1600 den 8 septembris starb die edle und tugendreiche iungfrau Anna Margreta Hiffleim deren seelen Gott genedig unnd barmiertzig sein unnd am iungsen tag ein froliche auferstehung wole. amen. Cette inscription est entou-

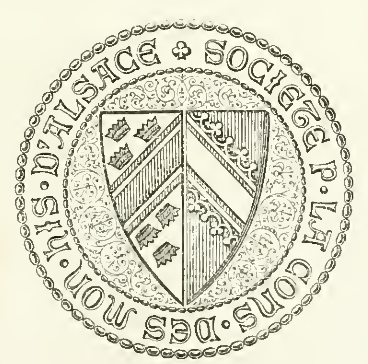
rée des armes des familles Huffel, Bœckel, Ritter von Urendorff, Misbach, Bertsch, Peow, von Rieperg, Millen et Bock.

Cette pierre, dit M. Morin, est intéressante par la belle composition des ornements ainsi que par la délicatesse et la vigueur de la sculpture qui présente une saillie de 2 à 3 centimètres. C'est un assez beau spécimen de la renaissance allemande et un modèle qu'il serait intéressant de conserver à l'usage de nos ouvriers.

Comme le propriétaire est disposé à céder cette pierre à la Société le Comité décide qu'elle sera déposée au musée lapidaire de la bibliothèque de Strasbourg, en attendant qu'elle possède elle-même un local pour son musée projeté.

M. de Ring est appelé à donner quelques détails sur les fouilles des *tumuli* de la forêt de Brumath, auxquelles il a présidé ces jours derniers. Son rapport officiel sera inséré dans le Bulletin.

M. le Dr Eissen présente une empreinte du *sceau de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace*, tel qu'il a été adopté dans la séance du 4 mai 1857 (Voir tom. II, p. 57). Il donne un aperçu des recherches qui l'ont guidé dans la composition de l'écusson. Ces notes seront conservées dans les archives à titre de document.

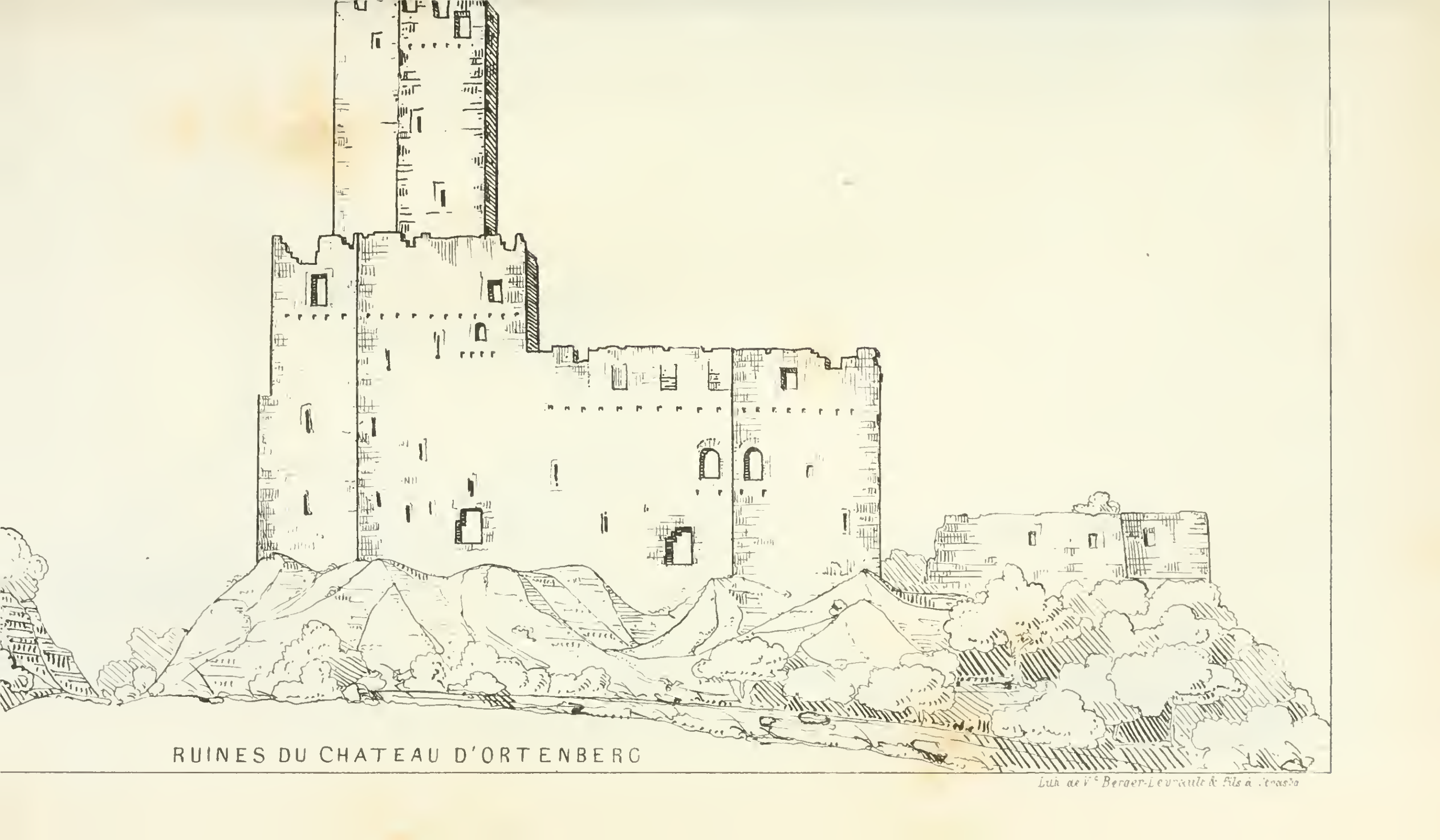


Le même membre, à l'occasion d'une visite qu'il a récemment faite au Hohkœnigsbourg, demande qu'il soit pris des

mesures pour la conservation des divers objets d'antiquité découverts dans cette ruine historique et qui sont déposés pêle-mêle chez le forestier. M. Ringeisen se charge de faire l'inventaire de ces objets pour lesquels le Comité achètera une armoire spéciale où ils seront déposés.

Un mémoire de M. Siffer, curé de Mertzwiller, sur les antiquités romaines de Schweighausen, est renvoyé à l'examen du premier secrétaire.

M. le pasteur de Diemeringen envoie quelques moulures prises dans son église, et trois monnaies, trouvées à Dürstel, à Domfessel et à Diemeringen. L'une, en cuivre de grand module, est de Gustave-Adolphe, de 1620; l'autre, très-fruste, est une monnaie romaine de Nismes, avec le crocodile, le palmier et les têtes d'Auguste et d'Agrippa, adossées l'une contre l'autre. Celle d'Agrippa porte la couronne rostrale, et est tournée à gauche. La troisième (argent de petit module) est une monnaie celtique, portant, à l'avers, le cheval gaulois au galop, surmonté du disque, et, au revers, le grénetis d'une torque. Cette monnaie, d'un très-haut relief, est d'une belle conservation. Dépôt aux archives et remercîments. La séance est levée à 1 heure et demie.



RUINES DU CHATEAU D'ORTENBERG

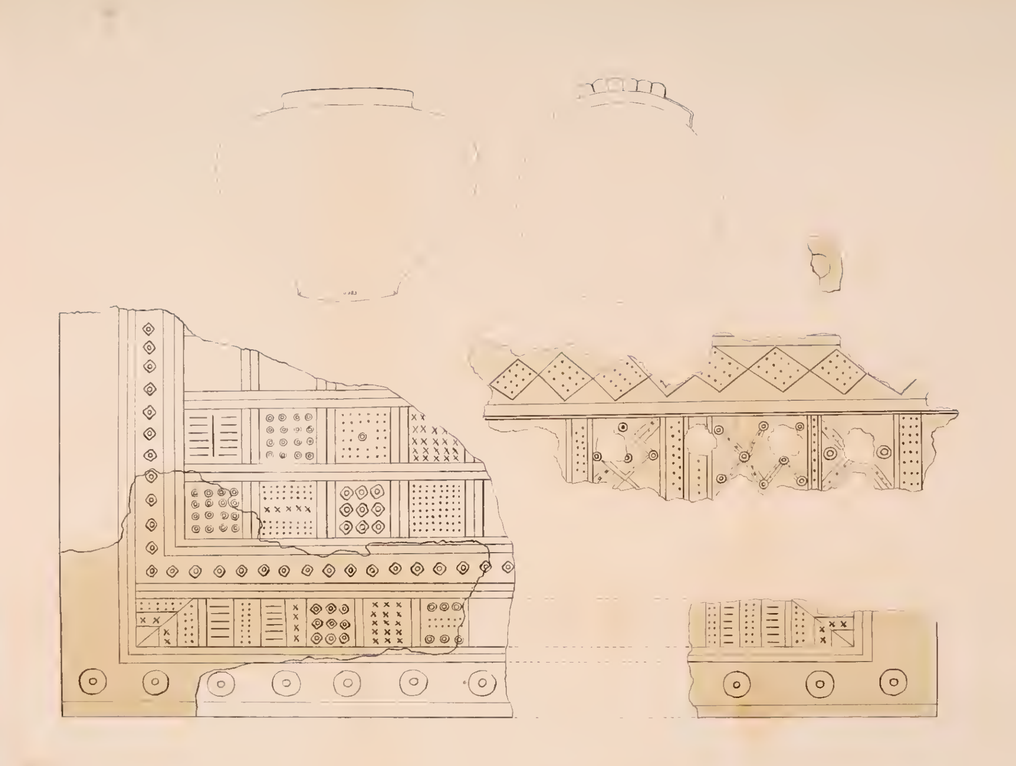
Lith. de Vve Berger-Levrault & Fils à Strasbg

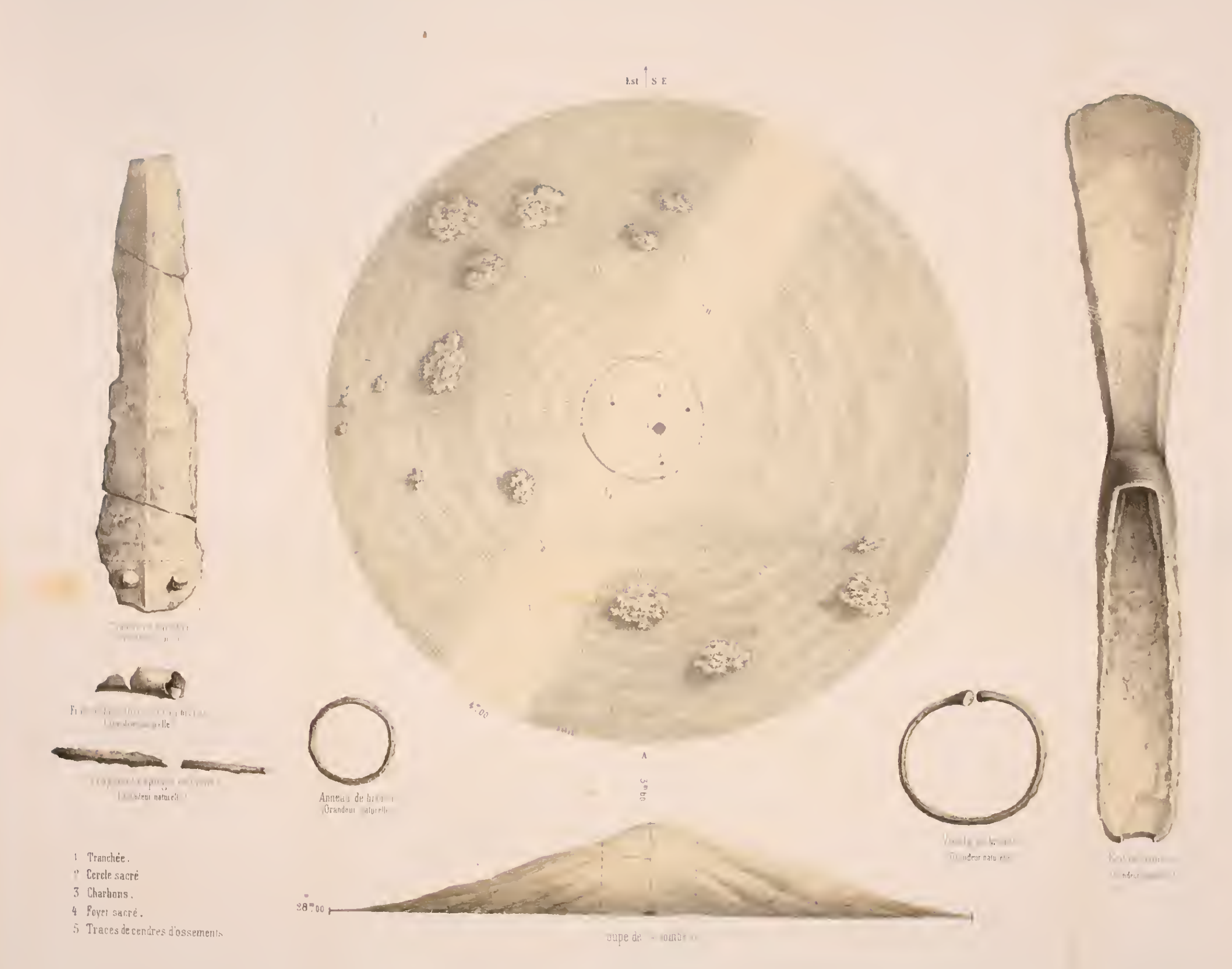


RUINES DU CHATEAU DE BERNSTEIN.

Lith. de Ve Berger-Levrault & fils à Strasbg.






Est
S E
Grandeur naturelle
Grandeur naturelle
Grandeur naturelle
1 Tranchée.
2 Cercle sacré
3 Charbons.
4 Foyer sacré.
5 Traces de cendres d'ossements
28m00
3m60

M. de Ring d[t]

SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

D'ALSACE.

NOTE SUR UN RELIQUAIRE

DU XIIe SIÈCLE,

appartenant à l'église de Molsheim et conservé au presbytère de cette ville.

En parcourant les inventaires des anciens trésors de nos églises, on est surpris du nombre et de la richesse des objets d'art, et notamment des objets d'orfévrerie sacrée, que la piété des fidèles y avait réunis dans le cours des siècles. Aujourd'hui, calices émaillés, monstrances et reliquaires aux formes si variées et si gracieuses, châsses aux délicates ciselures, croix processionnelles, tout, à bien peu de choses près, a disparu des églises de notre province. La plus grande partie de ces œuvres d'art, qui échappèrent aux troubles religieux du XVIe siècle et au vandalisme restaurateur du XVIIe, furent englouties par la révolution ou passèrent à l'étranger pour aller se perdre dans le cabinet de quelque amateur.

On veillera donc avec d'autant plus de soin à la conservation des rares objets d'orfévrerie, dont quelques églises sont encore en possession. Je signale aujourd'hui une petite châsse en cuivre doré qu'un heureux hasard m'a fait découvrir à Molsheim, il y a quatre ans. Elle a la forme d'un coffret ou d'un édicule rectangulaire, surmonté d'une toiture à quatre versants légè-

rement inclinés, et couronné par une sorte de pommeau très-simple, actuellement défoncé. Elle était portée par quatre pieds de lion, dont l'un manque aujourd'hui. Un coup d'œil sur la planche ci-jointe donnera une idée de l'ensemble de ce meuble intéressant, orné de sujets en relief que je me propose de décrire.

Le centre de la face principale présente le *Christ triomphateur*, au nimbe crucifère et siégeant dans une gloire elliptique. D'une main le Sauveur bénit à la manière latine; de l'autre il tient en guise de sceptre la croix triomphale, qu'il porte après la résurrection. Vêtu d'une double tunique aux plis serrés et d'un manteau qui flotte sur ses épaules, il est assis sur l'arc-en-ciel, qui, selon saint Jean[1], brille autour du trône de Dieu, tandis que ses pieds reposent sur un escabeau arrondi, image biblique de la terre, que le moyen âge adopta dans une foule de représentations analogues.

Ordinairement le Christ triomphateur est entouré des symboles des Évangélistes, d'après le texte de la vision apocalyptique, *in circuitu sedis quatuor animalia*[2]. Ici, la gloire ovoïdale, ou amande mystique[3] qui renferme le Sauveur, est

1. Apoc. IV, 3.

2. *Ibid.* IV, 6.

3. Le nom de *mandorla*, donné à la gloire elliptique par les archéologues italiens, rappelle les vers suivants d'un auteur du XIV[e] siècle :

Maria pariens nobis magnum sacerdotium monstravit.
In testa AMYGDALINA *dulcis nucleus latebat*,
A qua data est nobis tam salubris medicina.

Déjà un siècle plus tôt, le Minnesænger Konrad de Würzbourg dit, en s'adressant à la vierge Marie ;

Kein dinc erwart sô reinez nie,
als din gebenediliu fruht.
dich hât begozzen mit genuht
des süezen himeltouwes fluz,
dâ von üz dir diu MANDELNUZ
der süezekeit gewahsen ist :
ich meine got, den wâren Crist, etc.

(*Goldene Schmiede*, v. 650 et suiv.)

soutenue par les quatre Évangélistes en personne, avec la particularité que chacun des écrivains sacrés porte les ailes et la tête de l'attribut qui lui convient. Ils sont à genoux, tenant le livre de l'Évangile de la main qui leur reste libre, et qu'ils ont couverte de leur vêtement en signe de respect. L'ordre dans lequel ils sont disposés autour du Christ est celui que l'art latin a presque invariablement suivi. A la droite du Sauveur se trouvent, en haut, saint Matthieu, en bas, saint Marc, auxquels répondent de l'autre côté saint Jean et saint Luc. On sait avec quelle richesse et quelle fécondité les auteurs mystiques du moyen âge ont développé le thème des quatre animaux symboliques. Je ne citerai que l'interprétation allégorique que l'abbesse Herrade de Landsberg en donne d'après le *Speculum ecclesiæ*:

Per formam hominis Matheus figuratur, per quem humanitas Christi stilo exaratur. Per vituli speciem Lucas notatur per quem Christus ut vitulus saginatus pro nobis mactatus predicatur. Per leonis figuram Marcus monstratur, a quo Christus a mortuis ut leo resuscitatus memoratur. Per aquilæ similitudinem Johannes declaratur a quo Christus in gloriam patris volasse manifestatur[1].

« L'homme figure saint Mathieu, qui expose la génération du Christ selon la chair; l'image du veau désigne saint Luc qui nous montre Jésus-Christ comme la victime choisie, offerte en sacrifice pour nous. La figure du lion représente saint Marc, qui détaille le miracle de la résurrection du Christ, revenant à la vie comme le lion[2]; saint Jean paraît sous le

1. *Hortus deliciarum*, fol. 226.b — Voyez sur ce sujet, Annal. archéol., VII, 151, 206; VIII, 206.

2. C'est une allusion à l'histoire merveilleuse du lion, racontée déjà par le physiologue de saint Épiphane, et d'après laquelle le lion ressuscite son jeune lionceau mort, en soufflant et en poussant des rugissements sur lui. » Et alsi li poissans Père, » dit un bestiaire du XIIIe siècle, « resuscita de mort al tierc jor son saint fils nostre Seynor Ihu Christ. » Cahier et Martin, Mélanges d'archéologie, t. II, p. 108. — Cf. Vitraux de Bourges, f. 14. Cela explique le nom de

symbole de l'aigle, parce qu'il déclare dans ses écrits que Jésus-Christ a, dans l'ascension, pris son essor pour entrer dans la gloire de son Père. »

A côté des saints Évangélistes et aux deux extrémités de la face que je décris, se trouvent la Vierge et l'ange de l'annonciation. Marie, debout et habillée comme une matrone romaine, tient d'une main un livre appuyé contre la poitrine, et lève l'autre vers l'ange Gabriel. Celui-ci porte le bâton de héraut, surmonté d'une petite croix au lieu du lis traditionnel. Remarquons que Marie a les pieds déchaussés, contrairement aux règles de l'iconographie chrétienne, si sévèrement observées sur ce point pendant tout le moyen âge.

Sur le versant antérieur et sur les deux petits versants du couvercle formant toiture, ainsi que sur les deux faces latérales du coffret, douze arcades romanes abritent les apôtres. Les archivoltes des colonnes, chargées de zigzags comme le fût de la plupart de ces dernières, reposent sur des chapiteaux cubiques, ornés de simples feuillages. Entre chaque retombée d'arcades s'élève une petite tourelle percée de fenêtres. Les apôtres, vêtus d'une longue tunique, par-dessus laquelle ils portent, les uns l'antique chasuble, les autres un ample manteau dont les plis nombreux flottent autour de leur corps, tiennent un livre, à l'exception de deux, qui déroulent un long phylactère. Du reste, comme cela se voit dans les plus anciennes représentations des apôtres, aucun attribut ne les distingue; saint Pierre seul est reconnaissable aux deux clefs qu'il tient en main. Trois d'entre eux sont imberbes, tous ont les pieds nus comme l'ange[1]. Le disque de leur nimbe est

« *rex leoninus* », qu'Herrade a écrit au-dessus de la figure du Sauveur apparaissant à Marie après la résurrection. *Hortus deliciarum*, f. 160.ª

1. Jusqu'au XIII[e] siècle, il n'est pas rare de rencontrer les apôtres tantôt jeunes et imberbes, tantôt âgés et avec une barbe nourrie. On les voit ainsi, pour ne citer que quelques cas, sur les portes de bronze de Nowgorod, exécutées en Allemagne dans la seconde moitié du XII[e] siècle (Adelung, *Die chorssun'schen*

orné de rayons, tandis que ceux de la Vierge, de l'ange et des animaux du tétramorphe sont unis.

Il me reste à dire un mot des quatre figures assises aux angles du reliquaire. A cause de l'absence de tout attribut, même du nimbe qui doit toujours orner la tête des saints, il est difficile de dire s'il faut voir dans ces personnages les quatre grands prophètes qui ont prédit des siècles d'avance le triomphe du Christ, ou s'ils doivent représenter soit les quatre Évangélistes, écrivant sous la dictée de leur divin Maître la bonne nouvelle qu'ils répandent dans le monde, soit les quatre grands docteurs de l'Église, assis sur les fondements des apôtres, et consignant dans leurs écrits l'enseignement traditionnel des premiers siècles chrétiens. J'incline plus volontiers vers ce dernier sens, parce que chacune des figurines porte les cheveux courts et une petite tonsure, ce qui ne saurait convenir aux prophètes de l'ancienne loi; quant aux Évangélistes, ils se trouvent déjà à leur place habituelle autour du Sauveur.

Je n'essaierai point de décrire leur vêtement à manches amples et courtes, qui feraient songer à l'ancienne dalmatique, si l'habit n'était ouvert par devant. De la droite ils tiennent un stylet et tracent les caractères sur une tablette appuyée contre la main gauche; en général, leur pose est bien moins raide et l'agencement des draperies plus heureux que celui des autres figures, qui dénotent un art peu avancé.

Tels sont les sujets coulés et retouchés au ciseau qui décorent trois faces du reliquaire[1]; la quatrième n'a d'autre

Thüren in der Kathedralkirche der heil. Sophia, etc., planche II); sur les miniatures d'Herrade, et sur un bas-relief du XIe siècle, placé dans la crypte de la cathédrale de Bâle. Quant à la nudité des pieds, elle a toujours été une des marques distinctives des apôtres. Je ne me rappelle qu'un exemple ancien qui fasse exception à cette règle. Ce sont saint Jean et saint Jacques le Majeur représentés sur un vitrail du XIIIe siècle à Chartres, les pieds *chaussés*. Voir Bulteau, Description de la cathédrale de Chartres, p. 200.

1. J'ai rencontré presque la même disposition des sujets sur plusieurs anciens reliquaires des bords du Rhin. Mone parle d'une châsse analogue, portant au-dessus

ornement que deux charnières fort gracieuses[1] et porte sur un fond uni le dessin presque effacé de feuillages et de rinceaux. Les lignes en sont formées par de petits points frappés un à un à l'aide du ciselet, et présentent un travail de pointillé très-délicat, qui a malheureusement souffert du frottement. Du reste, nulle part on ne voit la moindre trace d'émail.

Ce petit meuble, peu précieux, si l'on veut, comme œuvre d'art, a une grande valeur comme antiquité et comme souvenir d'une époque dont il nous reste si peu de chose, du moins en fait de vases d'église. A en juger par sa forme générale, par le style des figures autant que par les détails d'architecture qui le décorent, il doit remonter au moins à la première moitié du XIIe siècle. Je n'ai pas pu savoir s'il a toujours appartenu à l'église de Molsheim, ou s'il provient de quelque couvent de la ville ou des environs. Peut-être servait-il autrefois dans la prestation du serment. On sait que pendant tout le moyen âge on jurait, dans une foule de cas, sur les reliques des saints. Or, dans les barbares miniatures du *Sachsenspiegel,* exécutées au XIIIe siècle, les reliquaires posés sur un piédestal devant ceux qui prêtent serment, ou soutenues par la main gauche du témoin, présentent les dimensions et la forme générale de la châsse que je viens de décrire[2]. Quoi qu'il en soit, ce meuble, peut-être unique dans notre province, mérite tous les soins dont il est actuellement l'objet et ne tardera pas, je l'espère, à être rendu à sa première destination.

des images l'inscription explicative : « *ales, homo, leo, bos animalia mystica circa, majestas medio, post fulget apex duodenus.* » (*Anzeiger*, III, 105.)

1. L'une est représentée ci-contre, grandeur d'exécution.

2. Voyez les planches du *Sachsenspiegel, Deutsche Denkmäler, herausgegeben und erklärt von Batt, v. Babo, Eitenbenz, Mone und Weber. Erste Lieferung.*

L'abbé STRAUB,

professeur au petit Séminaire.



BUTTE DE SAINT GEORGE

PRÈS DE SOULTZ (HAUT-RHIN).

A un kilomètre au sud d'Obersoultz (le Soultz du Mundat), dans le Haut-Rhin, s'élève, à la droite de la route qui conduit de cette ville à Bollwiller, un vaste mamelon, planté de vignes, connu des habitants sous le nom de *tumulus* de Saint-George. Il ne mesure pas moins de 50^{m},80 de diamètre sur 7^{m},80 de haut. On voyait encore, de mémoire d'homme, proche de la petite prairie au milieu de laquelle il est placé, une chapelle mortuaire dédiée à saint George. C'est ce qui lui a fait donner son nom. Les habitants montrent l'emplacement de ce petit édifice sacré, au pied du dernier gradin des collines qui se succèdent en terrasses devant le vaste amphithéâtre des montagnes vosgiennes, d'où surgit comme un géant, le Ballon d'Alsace, et sur la pointe d'un roc élancé, le vieux château de Freundstein. Les regards, du haut de la butte, parcourent toute la plaine que le Rhin entrecoupe, et qui s'étend dans l'horizon jusqu'aux monts de la vaste Forêt-Noire, où s'aperçoit le Belchen ou Ballon allemanique, non moins célèbre que celui d'Alsace, dans l'antiquité, par le culte de Bel.

C'était au pied et sur le penchant de ces collines que s'étendait au XIVe siècle le village d'Alschwiller[1], dont Soultz, s'il en faut croire Berler[2] n'était alors qu'une annexe. Alschwiller avait ses propres seigneurs, dont était sans doute membre cet Achille, prieur des dominicains de Bâle, qui, en 1266, prêcha

1. Cité sous le nom d'*Almswiller* sur la carte de Speckle, III, 4.
2. *Von der Statt Sulz und dem Schlosz, 1254*; fol. 349.

la guerre sainte en Alsace et sur le Rhin[1]. Plus de cinq cents Alsaciens se croisèrent à sa voix puissante pour les pays d'outremer[2].

Nous ne connaissons aucune autre circonstance de cette famille qui semble s'être éteinte avant même que le village, dont elle était seigneur, eut été détruit par les Anglais, soit en 1365, sous Arnauld de Servole, soit dix ans plus tard, lorsque les bandes d'Enguerrand de Coucy, traversant les monts par le col de Saverne, se répandirent jusque dans la haute Alsace. Le village d'Alschwiller eut à supporter alors, comme tant d'autres lieux, tous les débordements de ces bandes indisciplinées, qui partout portaient avec elles le viol, le pillage et l'incendie. Ses habitants, sans asile, se réfugièrent à Soultz sous la protection du château de Buchneck, dont il n'existe plus de traces aujourd'hui[3]. Plutôt que de relever leurs demeures incendiées, ils se mêlèrent aux habitants de ce lieu, que ce surcroît de population plaça bientôt au rang de ville[4]. Il ne resta du village que la chapelle mortuaire, qui, sans doute, fut relevée par piété, et où les habitants de la cité continuèrent d'aller en pèlerinage, d'abord en souvenir de leurs parents, et plus tard en mémoire de leurs ancêtres, jusqu'à la révolution de 1793, qui fit crouler en France tous les autels et renversa pour jamais le petit temple.

Derrière le mamelon et l'emplacement de la chapelle de Saint-George, les terres du canton portent le nom d'*Orschwillerburg*, corruption d'*Alschwillerburg*. Ce nom semble indiquer qu'au temps reculé où le village existait, cette partie des terres de la commune appartenait à un *burg* ou châtel,

1. *Annal. Colmar. prædicatorum, ad ann. 1266.*

2. *Ibid., ad ann. 1267.*

3. Golbéry, Antiquit. d'Alsace, p. 71.

4. Schœpflin, Notices manuscrites, p. 85. (Ce manuscrit appartient à M. Heitz, imprimeur-libraire à Strasbourg, qui a bien voulu me le communiquer.)

siége de l'ancienne seigneurie. Où était situé ce château? C'est ce qu'aucun document, aucune tradition, aucun indice ne rappelait. Quelle avait été la destination du vaste tertre, couvert de vignes, qui coupe si pittoresquement l'horizon, lorsqu'on s'avance de Soultz vers ces terres? C'était un mystère que depuis plusieurs siècles personne n'avait cherché à découvrir, mais dont plus d'une imagination avait été frappée. Le nom de *tumulus de Saint-George* sous lequel les habitants de Soultz le connaissaient par tradition, ne laissait néanmoins parmi eux aucun doute qu'aux temps reculés de notre histoire et à la suite, disait-on, d'une bataille, il avait été élevé pour recevoir les restes de guerriers morts. Plus d'une fois, à l'heure où tout dort, la jeune fille, en passant, s'était signée, dans la crainte des esprits, qui se jouaient au milieu de ces pampres que la brise balançait. On rapportait l'origine de cette vaste sépulture tantôt à l'époque celtique ou aux Romains, tantôt aux Allemanes vainqueurs, et quelquefois même aux Grands-Bretons du XIVe siècle. Les fouilles, faites récemment, ont renversé toutes ces hypothèses.

Averti par M. Nicolas Schlumberger fils, à Guebwiller, et M. Knoll, médecin vétérinaire à Soultz, de leur intention d'étudier l'intérieur de ce tertre, et invité par eux à venir les assister dans cette exploration, je me suis transporté sur les lieux. Les travaux préparatoires que je leur avais recommandé de faire faire à la base, avaient eu pour résultat de mettre à nu, dès le premier jour, quelques pans de murailles. Je pus me convaincre, dès mon arrivée, qu'aucune sépulture n'avait été pratiquée là et que le soi-disant *tumulus* recouvrait un ancien édifice sur les ruines duquel, à une époque lointaine, on avait amené des terres végétales pour planter un vignoble.

Il ne restait qu'à suivre les traces de la muraille et à la mettre à nu afin de nous assurer de la forme de l'édifice, et, d'après cette forme, d'en deviner l'antique destination. Ce fut

aussi l'avis de M. Schlumberger, qui, de concert avec des amis, et avec une générosité dont la science lui saura gré, indemnisa le propriétaire du vignoble pour les dégâts que cette exploration allait occasionner.

Le mur, suivi sur tout le pourtour du mamelon, nous convainquit qu'il avait formé l'enceinte extérieure d'un manoir féodal que le feu avait dû détruire, et dont l'entrée se trouvait dessinée à l'ouest de la manière la plus évidente. Au pied du mur de cette entrée où, sans doute, dut exister une voûte dont les assises purent être étudiées, nous remarquâmes des fragments de béton calciné auxquels était encore adaptée une couche de charbons et de cendres. Une vieille clef en fer et une pointe de flèche du même métal furent les seuls objets que nous trouvâmes, mêlés à des ossements d'animaux domestiques, qui y avaient été jetés avec les terres rapportées. Les murailles de tout ce front, épaisses de $0^m,75$, s'élevaient de la base du terrain à $2^m,50$ de hauteur, laissant apercevoir en arrière les traces d'un second mur ayant forme de voûte. Il est présumable que là s'élevait un des bâtiments d'habitation que la muraille de devant protégeait. Sur le front nord, ainsi qu'à l'est et au sud, le mur d'enceinte présentait une plus forte épaisseur, et mesurait assez régulièrement $0^m,95$. L'assise de ces murailles au-dessus du niveau des eaux, qui apparaissaient à $0^m,30$ de profondeur sous la pioche des ouvriers, sembla nous convaincre qu'autour de cette enceinte avait, aux temps antérieurs, été pratiqué un fossé qui isolait de la terre ferme le châtel, dans lequel on ne pouvait pénétrer que par le couloir dont on apercevait encore les deux parapets vers la poterne.

Toutes ces constructions étaient formées de cailloux irréguliers noyés dans un mortier indestructible. Une seule pierre de grès taillée apparut à l'angle sud près de la porte et me sembla devoir être le reste d'une petite fenêtre latérale, qui

dut être située à 6 mètres environ au-dessus du niveau du fossé. Dans l'intérieur de cette porte nous ne pûmes distinguer que des décombres de chaux et de pierres qu'une terre végétale, de 0^m,50 d'épaisseur, recouvrait, soutenant les vignes dont les racines circulaient comme des lianes au milieu de cet énorme entassement. Sans doute, en enlevant tous ces décombres, on eut pu retrouver quelques indices de la disposition intérieure des bâtiments. Mais il aurait fallu pour cela abattre les vignes et enlever toute cette immense masse de terre et de décombres. Nous pouvions juger à peu près de ces dispositions par la forme même de l'enceinte extérieure qui accusait, en arrière de l'ancienne voûte formant porte, une petite cour que devaient entourer les divers corps de logis du nord, de l'est et de l'ouest.

Toute cette enceinte, à l'intérieur, dans la partie la plus large, mesurait en effet 22^m,50, mesure égale à celle de la porte d'entrée au mur de l'est. Il est présumable que ce petit *burg* ou châtel formait le siége de la seigneurie d'Alschwiller, et qu'en dehors s'élevaient les bâtiments d'économie et s'étendaient les jardins qui en dépendaient, touchant peut-être les dernières maisons du village, enfouies sous ces terres et dont la culture a fait disparaître les vestiges.

Cette supposition sera peut-être un jour confirmée par quelque document enfoui dans les archives. On sent que jusque-là il est prudent de ne la recevoir qu'avec la plus grande réserve, ainsi que nous la donnons.

MAX. DE RING.

M. l'architecte Matuczinski a fait parvenir au comité une notice concernant la chapelle de Schlettenbach, qui renferme la sépulture de Jean de Dratt[1], maréchal de la cour de l'électeur palatin Philippe l'Ingenu.

Cette chapelle, appelée autrefois Notre Dame de Bremmelbach, est située dans la Bavière rhénane, entre Schlettenbach et Bundenthal, sur la route de Wissembourg à Dahn. Sa construction paraît remonter au XV[e] siècle. Elle est aujourd'hui presque en ruine; la toiture est enlevée, et ce n'est que par les soins de M. le curé de Schlettenbach qu'il en reste encore quelques parties.

L'édifice se compose d'une nef rectangulaire, terminée par un chœur voûté de moindre largeur, et qui a cela de particulier que son abside est un hexagone avec un angle et contre-fort dans l'axe de la nef.

C'est contre le mur sud de cette nef qu'est adaptée la pierre tumulaire de Jean de Dratt, en arrière de la chaire à prêcher en pierre de taille.

Voici le relevé de l'inscription :

Anno domini auf donnerstag vor Simon und Judæ der aposteln starb der strenge Herr Hans von Dratt, Ritter, dem Gott gnädig sey. Amen.

Le digne curé de Schlettenbach espère rétablir les toitures, dont la pente est indiquée par les saillies en pierre du rampant ; le clocheton devra s'appuyer sur la partie du comble le plus élevé entre la nef et le chœur.

1. Voir le procès-verbal du 6 juillet 1857, p. 104-105 du 1[er] volume.

UN DERNIER MOT

SUR

SAINTE ODILE ET NOS SOUVENIRS ALSATIQUES

DU VII[e] SIÈCLE.

Depuis quelques années, tout semblait avoir été dit sur sainte Odile. Mais l'*Alsatia* de M. Stœber, en ouvrant récemment au travail de M. le professeur Roth, de Bâle, l'asile de ses colonnes patriotiques, a remis en question l'existence de la patronne traditionnelle de l'Alsace.

M. le professeur Roth proclame que sainte Odile d'Alsace est un mythe, et, qui pis est, un mythe venu de par delà les Vosges. Il ne veut pas qu'il y ait eu d'Odile à Hohenbourg avant le XI[e] siècle, et il attribue la création du sanctuaire de sainte Odile à la fantaisie, ou, pour parler net, à une espèce d'escamotage du pape Léon IX ou saint Léon.

Les motifs du savant Bâlois pour dénationaliser ainsi, après douze siècles, la patronne de l'Alsace, sont les motifs ordinaires de tous les négateurs de légendes; mais nous devons lui rendre cette justice qu'il ne dit pas orgueilleusement, comme tant d'autres, *nego quia nego*, et qu'il sait trouver des déductions historiques que nous ne croyons pas justes, quant à leur conséquence formulée, mais qui ont au moins le mérite d'une vaste et incontestable érudition.

Son premier argument se fonde sur l'existence ultra-vosgienne de deux autres légendes ou traditions d'Odile,

légendes préférables, suivant lui, à celle de notre sainte Odile d'Alsace, qui ne serait ni plus ni moins qu'une échappée du diocèse de Toul, une ombre vagabonde à laquelle on aurait trop facilement accordé l'hospitalité du tombeau de ce côté-ci des Vosges, une usurpatrice enfin du titre de fille de nos plus anciens ducs d'Alsace.

La première en date de ces fatales légendes ultra-vosgiennes, inconciliables à ses yeux avec la tradition de Hohenbourg, serait celle d'une Odile, femme d'un évêque de Toul, morte en 756. Il ne la cite qu'en passant, car (veuillez me permettre le mot) il en a encore une autre en réserve, mais il la cite, parce qu'elle vient de Toul et que décidément sainte Odile doit venir de Toul.

Quoique l'érudit démolisseur de notre sainte Odile d'Alsace ne le dise pas expressément, il y a lieu de croire que cette première légende anti-alsatique est celle de sainte Salaberge ou Sadlaberge, laquelle appartient à la fois à Toul et à Laon, ou plutôt n'appartient à Toul qu'assez indirectement.

Cette légende de sainte Salaberge, dont Duchesne donne un assez long extrait[1], raconte que le noble seigneur Gundunus, ayant reçu dans sa villa des bords de la Moselle la visite du saint abbé de Luxeuil Eustasius, lui présenta d'abord ses deux fils Leudinus, surnommé Bodo, et Fuculfus. L'abbé Eustasius ayant demandé si c'était là toute la famille, les deux jeunes gens allèrent chercher une petite sœur ou une petite fille germaine (*puellam germanam*) qui était aveugle et à laquelle le saint rendit la vue en versant sur ses yeux l'huile de la bénédiction (*super oculos puellæ oleum benedictionis vir Dei effudit*).

Sainte Salaberge, après s'être mariée et être devenue

1. *Historiæ Francorum scriptores*, tom. Ier. — *Fragmenta de rebus gestis Dagoberti*, p. 647.

veuve, avait fondé un monastère à Laon, où elle eut pour émule de piété Odila, d'une des plus nobles familles des Sicambres (*sic*), femme de Bodo, le frère de Salaberge, lequel, voulant aussi renoncer au monde, se fit moine et ne tarda pas à être appelé à l'évêché de Toul.

On pourrait se demander en quoi la légende de sainte Salaberge infirme la légende de sainte Odile d'Alsace, et pourquoi il y aurait plutôt lieu de croire à sainte Salaberge qu'à sainte Odile? La descendance d'Étichon ayant possédé la Lorraine, a pu apporter la tradition de Hohenbourg à Toul et même à Laon. Légende pour légende, n'est-il pas mieux de croire à celle qui a le plus de racines dans la tradition, dans le respect des siècles, dans le consentement unanime des auteurs les plus accrédités, dans les titres et les documents les plus en possession de l'authenticité, à celle en un mot qui jouit du plus de notoriété? Qui se soucie aujourd'hui de sainte Salaberge et de sa sœur ou belle-sœur Odile de Laon? Qui a jamais songé à faire de ces deux vénérables nonnes le pivot de l'histoire d'une province, le but des pèlerinages de deux peuples, et des hommages enthousiastes des dynasties les plus anciennes de l'Europe? Ramasser sainte Salaberge, pour la jeter comme une pierre à la tête de sainte Odile, c'est faire de l'érudition à faux, c'est donner à la critique une base puérile, car si la légende de sainte Odile est mensongère, pourquoi celle de sainte Salaberge serait-elle plus vraie? Si la légende de sainte Odile a pu être copiée sur celle de sainte Salaberge, pourquoi cette dernière n'aurait-elle pas été plutôt copiée sur celle de sainte Odile? Pourquoi de préférence placer l'emprunt ou le plagiat à Hohenbourg qu'à Laon? Les deux légendes sont à peu près contemporaines, mais l'une n'est jamais sortie des cloîtres de Saint-Jean de Laon, et à sa sécheresse, à son peu de caractère, à son latin assez châtié, elle semble n'être pas de la belle

époque des légendes; on la dirait plutôt une paraphrase ou une réminiscence qu'une production d'un seul jet, dictée par une foi enthousiaste. L'autre, au contraire, est en quelque sorte européenne, elle est sous la sauvegarde, non-seulement de la croyance constante du moyen âge, mais de la sanction des plus anciens chroniqueurs; elle a des parchemins que le plus vieux baron chrétien envierait, des parchemins doués de cette qualité si rare des parchemins en général, l'authenticité, autant du moins que l'authenticité peut résulter des certificats des juges les plus compétents.

Il suffit, ce semble, pour prouver la préférence à donner à la légende de sainte Odile sur celle de sainte Salaberge, de citer des noms tels que ceux de Lecointe, de Mabillon, de Schilter, d'Obrecht, d'Albrecht, de Schœpflin, de Grandidier. Et des documents, tels que le fragment de légende retrouvé par Pistor Lebègue et placé au VIIIe siècle par Grandidier[1]; le manuscrit de Honau, édité et commenté par le même auteur[2]; la plus ancienne des leçons du testament de sainte Odile[3], le panégyrique de sainte Ida, celui de saint Hidulphe, le psautier de la reine Emma, la bulle de saint Léon[4], la biographie de sainte Odile en vers latins, écrite en 1044 par Humbert, abbé de Moyen-Moutier[5], la chronique de Richer et celle d'Ebersheim[6], enfin tant d'autres textes de dates postérieures.

L'adversaire de Hohenbourg dit, il est vrai, que dans la biographie de sainte Ida se trouve bien mentionné le pèlerinage renommé du tombeau de sainte Odile, mais non pas indiqué que ce pèlerinage et ce tombeau aient été dès lors à

1. Preuves de l'histoire des évêques de Strasbourg, t. I, n° 27.
2. *Ibidem*, preuve n° 45.
3. *Ibidem*, n° 25, et dissertation IV, p. 90.
4. Albrecht, Preuves, p. 9.
5. *Chronicon senonense, lib. II, cap. XVIII.*
6. *Ibidem, et chronicon novientense.*

Hohenbourg. Nous concevrions que, si le biologue de sainte Ida eût désigné un autre lieu pour ce pèlerinage, M. le professeur Roth se fît une arme de cette désignation ; mais le texte se taisant sur ce point, n'est-on pas plutôt en droit d'en conclure que le tombeau de sainte Odile était dès lors où la tradition veut qu'il ait toujours été ?

Or, sainte Ida vivait du temps de Charlemagne, et, d'après M. le professeur Roth, sa biographie daterait de l'année 982.

Le même mode d'interprétation, plus humoristique peut-être qu'équitable, se fait remarquer à propos de la légende de saint Hidulphe, abbé de Moyen-Moutier. Parce que le biologue de saint Hidulphe, après avoir rappelé le miracle du baptême d'Odile, se borne à dire qu'elle mena ensuite une vie édifiante et mourut en odeur de sainteté, sans désigner le lieu de sa mort, est-ce un motif pour prétendre que sainte Odile n'a pas vécu et n'est pas morte à Hohenbourg ? Où donc est-elle morte? Le biologue ne le dit pas; est-ce là une preuve qu'elle est morte à Toul ?

M. le professeur Roth convient que dans la biographie de saint Hidulphe, qu'il a eue sous les yeux, sainte Odile est désignée comme la fille d'Éticho duc d'Alsace, mais il veut bien supposer que cette désignation est une interpolation de la rédaction de 1050, et que dans la primitive rédaction de l'an 963, l'indication du père et de son titre aurait été omise !

Autre argument à l'occasion du diplôme de Louis le Débonnaire en faveur de Hohenbourg. Ici Hohenbourg est nommé en toutes lettres, il n'y a pas moyen de le nier, mais une des deux leçons de ce titre — la plus authentique, je le veux bien — ne nomme pas sainte Odile; on veut en conclure que Hohenbourg et sainte Odile n'avaient encore rien de commun du temps de Louis le Débonnaire. Mais son diplôme n'est qu'une confirmation de biens à l'abbaye de Hohenbourg, confirmation accordée à la prière de sa femme

l'impératrice Judith, et en considération de l'intérêt que son père Charlemagne portait à l'abbaye. Il semble donc aisé de comprendre que cette pièce destinée à l'abbesse régnante n'ait pas fait mention de sainte Odile morte déjà depuis un siècle, et qui pouvait néanmoins être inhumée à Hohenbourg. Quant à l'autre leçon du même titre, elle donne, comme on sait, les noms de la bienheureuse vierge Odile et de son père le duc *Adalricus* ou *Ethicus*.[1]

N'oublions pas que dans le neuvième siècle la fondatrice de Hohenbourg était déjà ce qu'on appelle *en odeur de sainteté*, mais qu'elle n'avait encore été l'objet d'aucune bulle pontificale, et qu'elle ne pouvait pas encore avoir d'autel. Le monastère qu'elle fonda sous l'invocation de la mère du Sauveur ne pouvait être connu de Louis le Débonnaire que sous cette désignation et sous celle de Hohenbourg. La leçon réputée la plus authentique ajoute à cette mention de la dédicace à la mère de Jésus-Christ celle d'une seconde dédicace à saint Pierre, prince des apôtres; cette double dédicace n'est pas non plus une preuve contre l'existence du tombeau de sainte Odile à Hohenbourg à l'époque de Louis le Débonnaire.

L'érudit critique de Bâle a beau jeu, sans doute, contre une des leçons du testament de sainte Odile, mais l'autre leçon, si savamment discutée et si formellement déclarée vraie par Grandidier[2], est-il en droit sans plus ample informé de prononcer sa condamnation en quelques lignes? C'est en quelque sorte une question entre M. le professeur de l'université de Bâle et Grandidier, qui a répondu d'avance, il y a quatre-vingts ans, aux arguments reproduits par l'*Alsatia* de 1858.

Mais l'accusateur de sainte Odile d'Alsace motive surtout

1. Voyez les deux leçons de ce diplôme dans Grandidier, tome II, preuves n°s 110 et 111, dans la Diplomatique de Schœpflin, tome Ier, et dans Albrecht, preuves, p. 16.

2. Examen du testament de sainte Odile, tome Ier de l'Histoire des évêques, dissertation IV, p. 90.

son réquisitoire en évoquant une autre Odile, lorraine d'origine, quoique abbesse de Hohenbourg au commencement du XI[e] siècle (vers l'an 1010, suivant l'annaliste de Verdun). La monographie, publiée dans la Revue d'Alsace de 1854 et éditée séparément en 1855, a rappelé que cette Odile, la deuxième du nom dans le catalogue des abbesses de Hohenbourg, était fille du comte Hermann de Verdun, qu'elle abandonna ou quitta l'abbaye de Hohenbourg sans cause bien connue, probablement par suite de la guerre de Lorraine, et qu'elle alla mourir à Verdun où elle fut inhumée dans l'église de Saint-Vitton.

Il paraît avéré, et sous ce rapport le collaborateur de l'*Alsatia* ne soulèvera aucune objection, qu'Odile de Verdun était parente du pape saint Léon, sa mère ayant dû le jour à Louis de Dagsbourg et ayant été par conséquent la sœur d'Elwige ou Heilwige, femme de Hugues IV de Dagsbourg et mère de saint Léon[1]. Odile de Verdun a pu être ainsi la contemporaine du pape, son cousin, ou du moins la contemporaine de sa jeunesse. Ce serait, si nous comprenons bien M. Roth, pour restaurer en quelque sorte, après sa mort, Odile de Verdun à Hohenbourg, que saint Léon aurait imaginé de greffer sur cette tombe toute récente encore la primitive légende d'Odile, femme d'un évêque de Toul, et de donner pour patronne à l'Alsace une sainte tout à fait étrangère à l'Alsace. Dans ce cas, il faudrait donc admettre que le pape saint Léon serait un falsificateur de légendes, qu'au mépris des usages et des canons de l'Église il aurait décerné le titre de bienheureuse à une femme, sa contemporaine, et qu'au vù et sù de tous les contemporains de cette sainte improvisée, il aurait voulu la faire confondre avec l'autre Odile du diocèse de Toul, ou plutôt avec l'Odile de Laon, pour former par l'amalgame de ces deux Ultra-vosgiennes une Odile alsacienne.

1. Voyez Schœpflin, Maison de Dagsbourg.

On a peine à deviner quel motif sérieux aurait pu avoir le pape pour se rendre coupable de ce mensonge solennel à la face de l'Église. Serait-ce parce qu'Odile de Verdun était sa parente? Mais la maison d'Éguisheim-Dagsbourg descendant et s'étant toujours vantée de descendre des anciens ducs d'Alsace, la fille du duc Adalrick ou Étichon aurait aussi été sa parente, son arrière ou bis-arrière grand'tante, et, en admettant la petite spéculation de vanité de famille, prêtée trop bénévolement ou plutôt trop malicieusement à saint Léon, on doit reconnaître qu'il avait plus d'intérêt à exalter une ascendante morte depuis plus de trois siècles, et dont le tombeau était depuis plusieurs générations l'objet des hommages pieux ou des pèlerinages de l'Alsace. D'ailleurs, c'est à tort que l'on veut regarder Léon IX comme Lorrain plutôt qu'Alsacien; il fut bien évêque de Toul avant d'être pape, mais il naquit dans le plus ancien des deux châteaux de Dagsbourg (le Léonsberg près de Valscheid), à quelques lieues de Hohenbourg, et son père Hugues de Dagsbourg avait sa principale résidence ou sa comitive héréditaire au château d'Éguisheim près Colmar.[1]

La bulle de Léon IX en faveur de Hohenbourg rappelle qu'en cette abbaye est le tombeau vénéré de son illustre parente Odile; ce ne pouvait être le tombeau d'Odile de Verdun, puisqu'elle était à peine enterrée à Saint-Vitton de Verdun, où son tombeau est d'ailleurs resté et a continué longtemps à être l'objet d'un culte traditionnel. Cette même bulle prouve que saint Léon n'inventa point, mais qu'il restaura et constitua le culte ou l'invocation de sainte Odile à Hohenbourg. Ce culte et avec lui le régime abbatial avaient été interrompus par suite d'une série de malheurs et de troubles, d'abord par les incursions des Huns secondaires ou Hongrois dans la première moitié du Xe siècle; puis par les usurpations des

1. Voyez Schœpflin, Maison de Dagsbourg, et les auteurs qu'il cite.

avoués abbatiaux, les guerres civiles de la fin du même siècle et du commencement du XIe, enfin par un relâchement excessif de la discipline ecclésiastique. L'abbesse Berthe, ayant pris à tâche de rétablir l'ancienne gloire du monastère, rencontra un auxiliaire zélé dans un pape alsacien d'origine, que ses traditions de famille rattachaient d'ailleurs au souvenir du premier duc d'Alsace. Même avant d'être pape, l'évêque de Toul, Brunon de Dagsbourg avait, en 1045 ou 1046, à raison même de ces souvenirs de famille, travaillé activement à la reconstruction de l'église de Hohenbourg, bien que cette église ne fût pas de son diocèse. Une fois à la tête de la chrétienté, il compléta son œuvre en donnant à la sainteté dès longtemps populaire de la fondatrice de Hohenbourg la consécration officielle ou pontificale. Il n'y a dans la sollicitude de saint Léon pour ce sanctuaire alsacien rien que de très-naturel; lui chercher des motifs qui ne pouvaient être avoués et qui sont invraisemblables, c'est presque le calomnier. En histoire, comme en toutes choses, ne croyons au mal que lorsque des indices suffisants nous autorisent à reconnaître au mal quelque apparente raison d'être. Or, pour accuser le pape saint Léon d'être un faussaire, il faut plus qu'une supposition toute gratuite.

La seconde moitié du XIe siècle n'est donc pas l'ère de la création, mais l'ère de la renaissance du sanctuaire de sainte Odile à Hohenbourg. Elle est aussi l'ère de ses monuments les plus caractérisés encore existants. Sur ce dernier point, nous sommes et nous avons été d'accord avec M. le professeur Roth. Il y a, ou il y avait certainement à Sainte-Odile dans ces dernières années, quelques échantillons plus anciens de l'époque abbatiale, mais ces débris portent ou portaient tous plus ou moins le cachet de remaniements ou restaurations du XIe siècle et du siècle suivant. Le style roman, d'ailleurs — et bien entendu, il s'agit surtout ici du roman pri-

maire — ne saurait, ce nous semble, aussi facilement que le style ogival être délimité par siècle, car sa naissance se perd dans l'agonie de l'art antique, dans les convulsions de la civilisation romaine sous l'étreinte des barbares.

Quant aux monuments de la montagne Sainte-Odile, qui appartiennent aux âges antérieurs à l'abbaye, qu'il nous soit permis de ne pas en parler de nouveau.

L'auteur bâlois, édité ou réédité pour nous par l'*Alsatia*, ne se borne pas à nier sainte Odile d'Alsace, il nie aussi son père, le duc d'Alsace. Cette seconde négation touche au moins autant que la première au cœur de notre histoire provinciale, car Atticus, Étichon ou Adalrick, le père de sainte Odile enfin, est la clef de voûte de la première période alsatique. Otez-le de nos annales, faites écrouler les *villas* ducales d'*Ehnhemium* et d'*Altitona*, et vous serez reduit à chercher vos administrateurs du VIIe siècle outre Vosges ou outre Rhin. Vous n'aurez plus, par conséquent, d'organisation provinciale, partant plus de nationalité, ou pas encore de nationalité, vous ne serez plus qu'une dépendance sans nom de l'Austrasie ou de la Bourgogne.

Il faut bien convenir que les données sur le duc d'Alsace, père de sainte Odile, prêtent, sinon à la négation, au moins au doute. Ces données sont confuses, les noms attribués diffèrent, les faits relatés sont difficiles à concilier. Il y a un *Adalricus* à Autun parmi les bourreaux de saint Léger[1], un *Chadicus* dans le val de Moutier pour assassiner saint Germain[2], un *Adalricus*, fils d'*Amalgarius*, du sang royal de Burgondie, dont fait mention une charte de Theodorick III[3], un *Atticus* dans les vers de Fortunat[4], qui certes ne pouvait avoir rien

1. Voyez la Biographie de saint Léger dans Mabillon, tome II, p. 659, et Duchesne, tome Ier, p. 608.

2. Vie de saint Germain, dans Bobolène, chap. II et XII.

3. D'Achery, *Spicilegium*, t, II, p. 403.

4. *Fortunati carmina historica*, dans Duchesne, t. Ier, p. 481.

de commun avec le terrible leude ripuaire de Hohenbourg, enfin il y a plus d'un *Eticho* parmi les Guelfes de Bavière. D'un autre côté, on ne peut méconnaître que dans le VIIe siècle l'Alsace n'ait fait partie successivement et par fractions du royaume de Bourgogne, de l'Austrasie, et du royaume de Theodorick III qui comprenait l'Austrasie et la Bourgogne.

Mais tout cela n'empêche pas que l'Alsace ou une partie de l'Alsace n'ait pu avoir dans le VIIe siècle et au commencement du VIIIe ses ducs particuliers, son chef de subdivision territoriale, son préfet en un mot. Vers la fin des Mérowingiens il y avait deux espèces de ducs, les uns déjà à peu près souverains comme les ducs des Alémans et des Franks orientaux ou d'outre-Rhin, les autres simples officiers royaux, tantôt suivant la cour ou la *Trust* du roi, tantôt investis du gouvernement d'une province ou d'une fraction de province, et jouissant à ce titre des domaines royaux ou d'une part sur le produit de ces domaines. Le même duc pouvait être successivement chargé de l'administration d'une partie de la Burgondie, ou de la Neustrie ou de l'Austrasie, comme aujourd'hui un préfet peut administrer successivement différents départements. Repousser la tradition alsacienne, appuyée de nombreux textes, uniquement parce que d'autres documents prouvent l'existence d'un duc du même nom en d'autres contrées, serait chose aussi téméraire et déraisonnable, que si dans mille ans on venait à prétendre que tel ou tel n'a pas été dans le XIXe siècle préfet à Strasbourg ou à Colmar, parce qu'on aurait trouvé des indices de son administration à Toulouse ou à Épinal. La question d'Atticus n'est pas entre l'Alémanie, la Bourgogne et l'Alsace, car le même duc, qui joue un si vilain rôle à Grandfels et à Autun, a pu résider soit avant, soit après, en Alsace y avoir eu une fille aveugle, et avoir aidé cette fille à fonder un monastère. Quant aux noms différents sous lesquels il est désigné, *Chaticus, Atticus, Éti-*

chon, Eicho, Hettick, Édichin, Adalricus, ce ne pourrait être là une objection sérieuse: quel document du moyen âge n'estropie pas plus ou moins les noms propres? Le *Ch* n'est que l'aspiration de l'époque franco-tudesque; *Atticus* est la latinisation d'*Êticho; Adalricus* témoigne de l'euphonisme romano-franck des écrivains légendaires. Ainsi le duc *Chaticus* de la charte de Childéric II en faveur du monastère de Saint-Grégoire dans le val de Munster-Alsace, le duc *Atticus* de celle de Théodorick III en faveur d'Ebersmünster, le duc *Ethico* de la première légende de sainte Odile, l'*Adalricus* du manuscrit de Honau, de la légende de sainte Attale, du fragment historique d'Urstisius, de la biographie de saint Léger et du testament de sainte Odile, sont bien un seul et même personnage. Ce personnage a résidé en Alsace, il y a porté le titre de duc, son fils Adalbert y a aussi porté successivement le titre de comte et celui de duc, et tous deux ont laissé des traces de leur existence dans de nombreux documents en partie apocryphes, je le veux bien, quant à la date y mentionnée, mais pouvant suffire à prouver que la tradition de ces noms et de ces ducs était vivante en Alsace à l'époque assez peu éloignée encore où la critique même la plus sévère fait ranger ces titres.

Dire, comme le fait l'écrivain étranger que nous essayons de combattre, dire que Vignier a inventé le fragment de la plus ancienne légende de sainte Odile, afin d'échafauder son système généalogique, c'est un peu trop oublier les auteurs antérieurs à Vignier, qui s'accordent sur les données principales de cette légende, c'est non-seulement ne tenir aucun compte des autres documents, sinon contemporains au moins d'âge assez rapproché, mais encore biffer d'un trait de plume les chroniques d'Ébersheim et de Senones, l'*historia Lombardica*, Albert de Strasbourg, Königshoven, Jérôme de Gebwiller, tous les chroniqueurs qui ont précédé le XVIIe

siècle, et qui certes ne pouvaient prévoir les dissertations dynastiques, ni les discussions relatives soit aux alliances de la maison d'Orléans, soit aux prétentions de la maison d'Autriche sur l'Alsace avant et pendant les conférences de Westphalie. En un mot, c'est trop dédaigner la tradition constamment consignée dans tous les documents sur l'histoire d'Alsace depuis le VIII[e] siècle jusqu'à l'ère de la critique historique, inaugurée surtout, pour notre province, par Schœpflin et par Grandidier.

Que ce duc Adalrick ou Etichon ait été petit-fils d'Erchinoald et fils de Leudesius, l'infortuné rival d'Ébroin, comme lé veulent le fragment d'Urstisius et, d'après lui, Vignier, Chifflet, Blondel, Albrecht, ou fils de Luthérick ou Leuthaire, duc d'Alémanie, comme le dit le biologue édité par Mabillon et comme le pensent Lecointe, Eccard, Obrecht, Legendre, Grandidier, ou enfin qu'il ait dû le jour à un autre Luthérick, du sang guelfe alémanique, suivant l'opinion préférée par Schœpflin, cela importe peu, car dans les trois cas il fut duc d'Alsace ou, pour dire plus exactement, duc en Alsace pendant une partie du VII[e] siècle, et il eut pour progéniture non-seulement sainte Odile, première abbesse de Hohenbourg, mais encore quatre fils, Adalbert, Battichon, Hugon, Ettichon, ducs et comtes en Alsace après lui.

Le manuscrit de Honau, édité par Grandidier[1] et réédité par M. Ravenèz à l'appui de sa traduction de Schœpflin, ne laisse aucun doute sur ce point. Pour infirmer l'authenticité de ce document capital, il faudrait réfuter Grandidier, ce juge si compétent et si peu disposé à accepter les faux titres. Non-seulement l'érudit professeur de Bâle ne l'a pas fait, mais il paraît même ne pas connaître l'existence ou la valeur de ce manuscrit.

Il est vrai que, d'après lui, non-seulement sainte Odile

1. Grandidier, t. I[er], de l'Histoire des évêques, preuves n° 45.

d'Alsace, mais le duc son père, et sa mère Bereswinde seraient un mythe imaginé par les moines d'Ébersheim, qui auraient voulu personnifier la fondation de leur monastère sous le nom de Bereshuinda ou Eburiswinda, et probablement aussi l'église filiale de leur monastère sur le mont Hohenbourg sous le nom d'Odile, fille de Bereswinde. Que répondre à cette supposition? Voyez-vous ces bons moines d'Ébersmünster occupés à poétiser leur abbaye sous les traits d'une belle duchesse qui devient mère d'une fille aveugle? Quel nom propre, pour peu qu'on le tire par les *cheveux*, s'il peut nous être permis d'employer cette expression vulgaire, ne prêterait à des interprétations de ce genre? Avec le système des mythes pour les noms tant légendaires qu'historiques, il n'y a pas un personnage de l'histoire, depuis Nabuchodonosor jusqu'à Napoléon, qui, on l'a dit souvent avant nous, ne puisse un jour être traité de mythe!

En résumé, parce qu'il y a eu une Odile à Laon et plus tard, dans le XIe siècle, une seconde Odile à Hohenbourg, est-on en droit de nier sainte Odile d'Alsace du VIIe siècle? Pourquoi n'y aurait-il pas eu d'autres Odile que sainte Odile d'Alsace? Pourquoi avons-nous plus d'un saint Jean, plus d'un saint Martin, plus d'un saint Germain, plus d'un saint Louis? Pourquoi tel miracle attribué à tel évêque ou à tel abbé du moyen âge a-t-il aussi été attribué à tel autre évêque ou abbé? Qui ne sait que beaucoup de légendes se ressemblent? Elles ne seraient pas des légendes si elles ne se ressemblaient pas. Mais sous les ornements plus ou moins heureux qui les voilent, les drapent ou les déparent, se cachent presque toujours des vérités historiques d'une grande valeur. Nier ces vérités historiques parce qu'elles sont enveloppées de nuages, c'est rendre impossible l'histoire de la première partie du moyen âge; car, sans les légendes, que saurions-nous des mœurs, des idées et des institutions qui

ont suivi immédiatement la ruine de l'empire d'Occident? Or, ne fût-ce qu'au point de vue des recherches archéologiques, le mérite principal des légendes est leur acclimatation en certains lieux, leur persistance traditionnelle sur certains points du pays. Les transporter, c'est les détruire; les laisser où elles sont, sauf à les creuser pour découvrir leurs trésors secrets, c'est agir non-seulement en chrétien, mais en ami éclairé des études historiques. Que gagnerait-on à démolir le sanctuaire de Hohenbourg, sinon le regret de faire une plus sombre nuit encore sur l'Alsace du VIIe siècle? Respect aux légendes, elles sont le fil conducteur dans le labyrinthe des siècles de barbarie, elles sont notre phare au milieu des brumes de l'Océan des âges; elles ne doivent pas être seulement pour nous des gages précieux de la naïve foi de nos pères, mais nos plus saintes annales de famille, la lampe qui éclaire le sépulcre de nos aïeux!

L. Levrault.

ÉNUMÉRATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

DES CANTONS DE MOLSHEIM ET DE ROSHEIM. [1]

CANTON DE MOLSHEIM.

Altbronn.

Pèlerinage très-ancien. — Chapelle restaurée en 1387 par l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Dietsch.

Altorf.

1° Église de l'ancienne abbaye des Bénédictins, aujourd'hui église paroissiale. — *Nefs* de l'époque de transition (dernières années du XIIe siècle). *Voûtes* ogivales; ouvertures et baies cintrées. *Transsept* et *chœur* de 1725. La *chaire* sculptée, les *stalles* du chœur et les *fresques* qui ornent les voûtes sont de la même époque. Dans le collatéral sud, *baptistère* du milieu du XVe siècle, sur un des autels latéraux (côté nord), *réliquaire* en bois sculpté, représentant le buste de saint Cyriaque. La tête paraît avoir été renouvelée; la poitrine du saint est couverte de plaques de métal, dont les dessins en relief accusent le XIIIe siècle.

2° Presbytère. — Belle construction du XVIIe siècle.

Avolsheim.

1° Église dédiée à Saint-Pierre, appelée *Dompeter*. — Basilique dont la nef centrale sans voûte et portée par des piliers carrés, remonte au moins au XIe siècle. Le chœur est terminé en hémicycle. Dans le porche et à l'intérieur de l'église, des fragments très-anciens et scellés dans le mur portent quel-

1. Le comité a décidé que les travaux de MM. les membres, chargés de la rédaction de l'inventaire de nos monuments, seront publiés au fur et à mesure de leur livraison de chaque canton.

ques mots d'une inscription. A la porte d'entrée du côté de l'Ouest, quelques *pentures* anciennes. Dans le clocher *moderne*, deux *cloches*, fondues l'une en 1750 et l'autre vers 1753 par Fréderic-Ernest Pufendorff de Strasbourg.

2° Baptistère. — Petite construction en forme de trèfle à quatre feuilles, avec voûte centrale, autrefois ornée à l'intérieur de peintures dont on voit encore quelques traces. En 1774, la famille Rondoin fit ajouter au baptistère la petite nef actuelle.

Dachstein.

Restes des fortifications anciennes. — Château.

Dorlisheim.

Église romane (XIe-XIIe siècle) aux voûtes d'arêtes sans nervures, portées par des piliers carrés. A l'extérieur du chevet droit et à l'angle du bas-côté sud, plusieurs sculptures curieuses et fort anciennes incrustées dans le mur.

Ernolsheim.

Château dans le style de la renaissance allemande, portant la date de 1554. Il était appelé autrefois château d'Uhrendorf.

Gresswiller.

Église paroissiale construite en 1523. — Dans la nef, à l'entrée du chœur, dalle tumulaire de *meister konrad Welfel fon rotwil grup(en) maister zu greszwiller*, mort en 1524.

Haslach.

Ancienne collégiale de saint Florent. — *Abside* (2e moitié du XIIIe siècle); *Chœur, salle capitulaire, chapelle de la Croix*, servant actuellement de sacristie, des dernières années du XIIIe siècle; les trois *nefs* et le *clocher* construits entre 1300 à 1385. *Vitraux peints. Dans le chœur :* mosaïques du XIIIe siècle; un magnifique panneau du XVIe siècle, représentant le portrait d'un chanoine. *Dans les bas-côtés et les baies du clocher :* 12 fenêtres peintes, dont 9 conservées presqu'en entier, les

3 autres par fragments. *Dans la rose au-dessus du grand portail :* restes assez considérables. Ces verrières paraissent presque toutes dater de la fin du XIVe siècle. Près de la grande porte d'entrée, un *baptistère* du XIVe siècle. — A l'extérieur : Jardin des olives (1497); traces de l'ancien cloître; nombreuses dalles tumulaires, parmi lesquelles celle de maître Erwin, fils de l'architecte de la cathédrale de Strasbourg.

Dans le village, près du pont qui mène à l'église, un *bas-relief* (XIIe siècle), représentant saint Florent, incrusté dans le mur d'enceinte d'une maison.

HOHENSTEIN.

Château en ruine situé à l'ouest du Ringelsberg. — Traces de l'enceinte dont il ne reste que quelques pans de mur; *donjon* sur un rocher.

MOLSHEIM.

1° Église de l'ancien collége des Jésuites, aujourd'hui église paroissiale, un des derniers monuments construits en style ogival dans notre province. — *Nef* et *chœur* de la fin du XVIe siècle, mais élevés par un architecte qui a suivi les traditions d'un art plus ancien; deux *chapelles* latérales du XVIIe siècle. *Baptistère* de l'an 1624, provenant sans doute de l'ancienne église paroissiale. *Chaire, bancs* et *portes* d'église sculptées (XVIIe siècle). Une des portes est marquée de la date 1618. Dans le collatéral nord, peinture sur toile du XVIIe siècle, représentant l'arrivée de la croix miraculeuse de Nieder-Münster. Le tableau sert d'*antipendium* à l'autel de la Croix. Près des orgues, quelques *serrures* anciennes.

2° A une petite distance de l'église, *Calvaire* provenant de l'ancien couvent des Chartreux à Molsheim, beau travail du milieu du XVIIIe siècle.

3° Au presbytère, *Reliquaire* en cuivre jaune doré du XIIe siècle.

4° *Boucherie*, XVIe siècle.

5° Restes considérables de *fortifications* anciennes.—Dans la belle tour d'entrée du côté sud de la ville, une *cloche* fondue en 1412 par maître André de Colmar.

Mutzig.

1° Église romane du XIe siècle. La nef latérale nord a seule conservé sa voûte primitive sans nervures. *Clocher* dont les quatre étages inférieurs sont primitifs, remarquables par le vaste porche d'entrée et les sculptures du tympan de la porte. (*Agnus Dei sans nimbe.*) Au chœur (XIVe siècle), vitraux assez bien conservés de la même époque et *stalles* du XVIIIe siècle.

2° Dans le jardin du presbytère, *cuve baptismale* du XIIIe siècle, ornée de sculptures symboliques.

3° Restes considérables de *fortifications* anciennes.

Nideck.

Château ruiné, dont les constructions paraissent appartenir aux XIIIe et XIVe siècles. *Donjon* construit sur un rocher, à côté de la cascade, et relié autrefois aux corps de bâtiments du château, qui se trouve un peu plus haut.

Ringelstein.

Château ruiné. Au milieu de l'enceinte, restes de deux *donjons* assis sur le rocher.

Soultz-les-Bains.

1° Les deux étages inférieurs du *clocher* de l'église sont en style de transition (fin du XIIe siècle); le troisième étage est percé d'une fenêtre portant tous les caractères de l'architecture du XVe siècle. Au-dessus de la porte du clocher quelques restes de fresques anciennes.

2° Au presbytère, *croix de procession* en bois recouvert de plaques d'argent ouvragées (fin du XIVe siècle).

3° Dans l'établissement des bains, *chapelle* de saint Amand (fin du XIVe siècle).

Still.

Les deux étages inférieurs du *clocher* de l'église sont en style roman du XIe siècle. Le porche est voûté en berceau et décoré de fresques du XIVe siècle : on distingue très-bien le Sauveur en croix, une grande Vierge avec l'enfant Jésus, etc., etc.

Thürgestell.

Gros quartiers de rocs sur le Katzenberg, sortant de terre et se dressant de manière à former avec les blocs supérieurs deux colossales potences. Le Thürgestell, considéré généralement comme une sorte de *menhir*, n'est qu'un jeu de la nature, mais pourrait avoir servi au culte des druides.

Non loin de là : 1° Une enceinte presque circulaire, ayant un fossé en partie comblé par de grandes pierres oblongues; au milieu se voit un amas de pierres sèches. C'est là probablement ce que Cassini appelle le *Château de la muraille*.

2° Le *Jardin des fées*, plate-forme de rochers, passant pour avoir servi au culte des druides.

CANTON DE ROSHEIM.

Birkenfels.

Château ruiné situé au sud-ouest de Sainte-Odile. — *Donjon* carré.

Bischenberg.

Église des Récollets, aujourd'hui église des RR. PP. Ligoriens, bâtie en 1590 par Jean de Manderscheid, évêque de Strasbourg.

Bœrsch.

1° Étage inférieur du *clocher* de l'église paroissiale, du XIIe siècle. A l'intérieur du clocher, restes d'une belle fresque du XIVe siècle, représentant le Christ en croix, entre la Vierge et le disciple saint Jean.

2° *Hôtel de ville* (XVIe siècle); dans une des cours, une

pierre sculptée, posée autrefois au-dessus de la porte d'entrée et portant les armoiries de deux familles nobles : belle sculpture du XVIIIe siècle.

3° Sur la place, puits de 1617.

4° La ville a encore presque toutes ses *fortifications anciennes*, élevées en 1328 par Berthold de Bucheck, évêque de Strasbourg.

Dreystein.

Château ruiné, situé à l'ouest de Sainte-Odile. — Deux corps de bâtiments fort irréguliers s'élevant sur des rochers. Restes d'un donjon (XIIIe siècle).

Girbaden.

Un des châteaux ruinés les plus vastes et les plus importants de l'Alsace, partagé en deux parties bien distinctes et séparées par un ravin profond.

La partie orientale renferme les *corps d'habitation*, dont l'un présente les restes de belles fenêtres géminées (style roman du XIIe siècle); ils sont protégés à l'est par un grand donjon carré, dont un côté seulement reste encore debout. Au midi s'étendent de vastes *basses-cours* avec leurs courtines.

La partie occidentale, moins grande que la première, est remarquable par son *donjon* carré et par la *chapelle* antique, dédiée à saint Valentin. Plusieurs fois reconstruite, celle-ci ne présente plus que des vestiges de sa première structure, qui pourrait remonter au XIe ou au XIIe siècle.

Hagelschloss.

Château ruiné situé au nord-ouest de Sainte-Odile et se rattachant au mur païen.

Hanfmatterschloss.

Ruines d'un château situé à l'ouest de Sainte-Odile et connu encore sous les noms de *Homburgwillerschloss*, de *Kagenfels* et de *Kageneck*.

Heidenschloss.

Sorte d'enceinte formée par de grosses pierres entassées sur le sommet du Heidenkopf, ayant peut-être servi au culte des druides.

Klœsterle.

Chapelle près de Laubenheim, reconstruite en 1770. Le côté de l'est présente encore une porte romane très-ancienne murée; le tympan est orné de deux croix et d'entrelacs d'un travail très-grossier. Au-dessus de cette porte, une inscription de 1484, encastrée dans le mur, rappelle le souvenir de la famille de Storr.

Kœpfel.

Petite *fortification* carrée, au nord de Sainte-Odile, regardée comme construction romaine.

Lützelbourg.

Le plus petit des deux châteaux d'Ottrott.—Ruine assez importante avec un *donjon* et un *demi-donjon* très-imposants (XIVe et XVe siècles).

Mur païen.

Enceinte gallo-romaine, enveloppant les sommets de la Bloss, de Sainte-Odile et d'une partie du Homburgerberg.

Parmi les rochers ou groupes de rochers, qui paraissent avoir eu une destination religieuse à l'époque celto-kymrique, et auront sans doute plus tard servi de vigies, on remarque surtout : au nord de Sainte-Odile le *Stollhafen*, sorte de chaire de Bélen; au sud, le *Mænnelstein*, le *Schaftstein* et le *Wachtstein*. A l'angle nord-ouest du mur, et 16 mètres environ hors de l'enceinte, deux groupes de rochers qui pourraient avoir servi de *Dolmens*.

Sainte-Odile.

1° *Église* reconstruite à la fin du XVIIe siècle. — Les murs latéraux, percés de fenêtres ogivales, paraissent être ceux de

l'église bâtie après le désastre causé par les Armagnacs. Six *Confessionnaux* sculptés, d'un beau travail (commencement du XVIIIe siècle).

2° *Chapelle de la Croix*, portée par huit colonnes engagées et par une colonne centrale au fût très-court (fin du XIe, commencement du XIIe siècle). Dans cette chapelle, un cénotaphe dit *tombeau de Berswinde*, de l'époque gallo-franque.

3° Au-dessus de la chapelle de la croix et de la même époque qu'elle, chapelle dite le *Calvaire*.

4° A côté de la chapelle de la croix, *Chapelle de sainte Odile*, se composant d'une petite nef romane (commencement du XIIe siècle, et d'un chœur ogival au chevet droit. La chapelle renferme le cénotaphe de sainte Odile, orné d'un bas-relief du XVIIe siècle.

Sur une saillie de la plate-forme,

5° *Chapelle des anges*, dite chapelle pendante, peut-être un reste de fortification fort ancienne.

6° *Chapelle des larmes* ou de sainte Eugénie (style roman) actuellement en voie de restauration.

7° Dans le cloître du monastère, *stèle* encastrée dans le mur, et présentant sur trois faces des bas-reliefs très-remarquables, pouvant remonter au IXe ou au Xe siècle.

Saint-Nabor.

Clocher de l'église (style roman).

Niedermünster.

1° *Porche* de l'ancienne église entre deux clochers romans presque entièrement écroulés (fin du XIIe siècle).

2° *Chapelle de saint Nicolas* (fin du XIIe siècle), reconstruite , il y a peu d'années, par les soins du gouvernement.

3° Non loin de là, les ruines de la chapelle et de l'ermitage de saint Jacques.

OTTROTT-LE-BAS.

Chapelle de saint Nicolas, style roman du Xe ou du XIe siècle. Le côté nord, la partie supérieure du clocher, ainsi que des murs de la nef et de l'abside sont modernes.

PURPURSCHLOSS.

Restes d'une triple enceinte en pierres entassées sans art, dont une enveloppait la base, la seconde le milieu, et la troisième le sommet d'une montagne conique de ce nom, située au sud et presqu'en face de Girbaden. Elle est considérée comme ayant eu une destination religieuse.

RATHSAMHAUSEN.

Le plus important des deux châteaux ruinés d'Ottrott. On remarque surtout le *donjon* cylindrique parfaitement conservé, et l'un des grands *corps de bâtiments*, construction carrée, présentant encore de très-beaux détails d'ornementation romane du milieu du XIIe siècle.

ROSENWILLER.

1° *Église* paroissiale, pèlerinage autrefois très-fréquenté; *chœur* et *clocher* du XIVe siècle; *nef* du XVIIe, à l'exception de la partie méridionale la plus rapprochée du chœur, qui est percée d'une porte gothique et doit dater du XVe siècle. *Vitraux peints* très-remarquables dans deux fenêtres du chœur (fin du XIVe siècle). Restes d'anciennes *peintures murales* sur les parois intérieures du clocher. *Peinture ancienne* (XIVe siècle) sur fond d'or dans l'intérieur d'une niche, à l'entrée du chœur. Cette niche servait sans doute de reposoir pendant la semaine sainte. *Maître-autel* en bois sculpté (XVIIe siècle).

2° Près du village, sur le chemin de Mollkirch, *Croix* avec une inscription pieuse très-remarquable et la date de 1592.

Rosheim.

1° *Église de saint Pierre et de saint Paul* (style roman du milieu du XIIe siècle), portée par des piliers alternant avec des colonnes au fût très-court; *nefs* et *transsept* voûtés à plein cintre avec nervures. A la nef centrale et à la nef latérale nord répondent des absides semi-circulaires; le collatéral sud s'ouvre dans l'étage inférieur d'une construction en forme de clocher, plus ancienne que le reste de l'édifice et servant de chapelle. A l'intersection du chœur et du transept s'élève un clocher, dont la partie supérieure date du XVIe siècle. A l'entrée, du côté sud, un *bénitier* avec la date de 1487.

2° *Église paroissiale de saint Étienne,* construction du siècle passé à l'exception du *clocher*, qui paraît dater de la fin du XIIe ou des premières années du XIIIe siècle.

3° Sur une des places, *puits* du XVIIe siècle.

4° A l'Hôtel de ville, pierre autrefois scellée dans le mur d'enceinte de la ville, avec une *inscription* allemande de 1622, qui rappelle le siége et la prise de Rosheim par les troupes de Mansfeld.

5° Dans la principale rue de la ville supérieure, on distingue une maison très-ancienne au pignon roman.

6° La ville a conservé la majeure partie de ses *fortifications* anciennes.

Voie romaine.

Entre Saint-Gorgon et Sainte-Odile, plusieurs tronçons bien conservés de la voie gallo-romaine, appelée par le peuple *Heidenweg* ou *Teufelsweg.*

L'abbé STRAUB,
professeur au petit Séminaire.

ÉNUMÉRATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

DE LA VILLE ET DU CANTON DE HAGUENAU.

1° MONUMENTS GALLO-ROMAINS ET ROMAINS.

Rive droite de la Moder.

Hardhausen. Il existe neuf *tumulus* dans la forêt voisine de ce petit village; on en a ouvert un; les objets trouvés n'ont pas un grand intérêt.

Schweighausen. Un bas-relief de Junon, accompagné du paon, son symbole. Il est incrusté dans le mur de la sacristie; sa conservation laisse peu à désirer. Dans une maison particulière de la commune on montre une tête de Mercure, selon les uns, mais plutôt de Priape, selon d'autres. A diverses époques on déterra des briques et des débris de poterie dans la banlieue; de même une aire dallée et tout près d'elle de petites pierres coloriées pouvant bien provenir d'une mosaïque.

Ohlungen. Des sépultures, celtiques sans aucun doute, furent trouvées en 1817 dans le sol de cette commune près de la chapelle, sur le bord du chemin d'Uhlwiller. On n'a rien conservé des fouilles. Trois *tumulus,* dont deux très-considérables, se trouvent dans la forêt communale, et il faut citer la fréquence des haches celtiques en pierre qui sont déterrées aux environs et conservées dans beaucoup de ménages. Elles sont presque toujours en beau jade vert. A peu de distance de la chapelle d'Ohlungen, on trouve sur

une grande longueur jusqu'ici indéterminée un travail souterrain, espèce de tranchée de briques romaines, à une profondeur variable, mais dépassant rarement 30 centimètres. Tantôt carré (50 centimètres de toute dimension), tantôt triangulaire et formé d'un assemblage de deux briques se contre-buttant et embrassant par leur rebord une troisième qui forme base, cet ouvrage intéressant n'a pas fourni encore le secret de son emploi. Serait-ce un conduit d'eau, un exemple de drainage romain?

Morschwiller. Inscription romaine incrustée dans le mur d'une maison d'habitation sur le bord de la route; elle a été citée au Bulletin.

Rive gauche de la Moder.

Dans la grande forêt de Haguenau on signale de différents côtés des *tumulus.* Près du village de Schirrhein, sur un rayon de trois kilomètres, le long d'un tronçon de la voie romaine conduisant de Brumath à Seltz, on constate la présence d'une foule de ces tombes antiques. Elles sont de toutes les dimensions; leur nombre n'a pu être compté. C'est l'agglomération, la plus considérable peut-être de toute l'Alsace, de ces tombes, qui forment une véritable nécropole, et dont la forêt est littéralement parsemée.

2° Monuments chrétiens.

Haguenau. a. *Église de Saint-George*, fondée au XIIe siècle par l'empereur Conrad III. Commencée en 1149, elle fut terminée en 1184 et consacrée par l'évêque de Strasbourg, Henri de Hasenbourg. C'est le monument religieux le plus remarquable de cette partie de l'Alsace. Les trois nefs sont romanes, ainsi que leur prolongement; le chœur et les transepts sont ogivals du XIVe siècle; deux petites chapelles latérales sont de la dernière époque ogivale. Elle compte dix

travées. On y remarque deux magnifiques cloches du XIIIe siècle, les plus intéressantes de l'Alsace, fondues par maître Henri de Haguenau en 1268, et dont les inscriptions ont été insérées au Bulletin. Baptistère du XVe siècle; chaire du même siècle, quoique un peu moins ancienne; tabernacle ogival de 1523, d'une structure élégante et très-élancée, seul modèle du genre conservé dans notre province. Plusieurs pierres tombales avec inscriptions gothiques, fixées dans les parois de l'église et des chapelles. Plusieurs statues du XIVe siècle couronnent les contre-forts du chœur.

Ameublement. 1° Un Christ colossal du XVe siècle, fort beau (1488), ouvrage de maître Clément de Baden et de maître Jean de Coblence, d'après l'inscription trouvée dans le torse du Christ;

2° Candélabre roman pour le cierge pascal (XIIIe siècle). Il est de fer et d'une facture originale; le tuteur est en forme de cable; la base et le collier sont ornés de rinceaux romans;

3° Une croix processionnelle d'argent plaqué de 1515; le Christ est entouré des symboles des quatre évangélistes; sur le revers la sainte Vierge est accompagnée des quatre Pères de l'Église latine.

4° Ostensoir gothique du XVIIe siècle. Il est d'argent massif et orné de statuettes de vermeil; sur le pied se trouvent gravées les armes de l'Empire et celles de la ville (1629);

Le trésor de Saint-George, fort considérable jadis par la munificence des empereurs, perdit à peu près tout au XVIe siècle et pendant la révolution française. Le 16 octobre 1792, le directoire du district s'empara d'un grand nombre de vases sacrés, chandeliers, burettes, encensoirs et filières, le tout en argent et pesant 56 livres $^{5}/_{8}$. Ce qui reste avait été transporté sur la rive droite du Rhin et rapporté depuis;

5° *Archives de Saint-Georges.* Malgré de très-notables

pertes, elles contiennent une série de diplômes et d'autres documents dont le catalogue sera dressé prochainement.

b. *Église de Saint-Nicolas.* C'était autrefois l'hôpital de la ville, fondé par Fréderic Ier Barberousse vers la fin du XIIe siècle. Il ne reste de l'ancienne construction que la tour; les nefs et le chœur sont ogivals du XIVe siècle.

Particularités : Un saint sépulcre du XIVe siècle avec statues et bas-reliefs, monument remarquable; un baptistère roman très-simple; un baptistère ogival de la fin du XIVe siècle; deux statuettes sur le fronton d'entrée de la bonne époque ogivale; stalles du XVIIIe siècle, transférées de l'église abbatiale de Neubourg, parfaitement sculptées, mais déplacées dans un chœur ogival.

c. Près de l'église de Saint-Nicolas on remarque une maison, faisant autrefois partie de l'ancien hôpital ou du cloître, qui accuse l'époque ogivale du XIIIe au XIVe siècle. C'est la plus ancienne construction de ce genre dans le canton.

d. *Extra-muros. Schweighausen.* Tour romane de l'église paroissiale.

Dauendorf. Tour ogivale; l'église possède un baptistère de 1604.

Marienthal. L'église primitive fut fondée, en 1225, par Burkhard de Wangen et Itha de Finstingen, son épouse (Inscription trouvée à Marmoutiers). L'église actuelle est de la fin du XIVe siècle. Dans le chœur on distingue deux monuments, un sépulcre du XIVe siècle et la mort de la sainte Vierge, du XVe. Ce dernier travail est élégant; les apôtres portent le type traditionnel; le donateur, dont le blason mutilé ne permet pas de distinguer l'origine, est à genoux.

Le vrai trésor de Marienthal sont les deux statues de la sainte Vierge, placées sur les autels du chœur. La première porte l'Enfant divin, type XIIIe siècle ou commencement du XIVe; elle se trouvait primitivement dans la cellule du fon-

dateur près de l'enclos de l'église. La seconde est une mère douloureuse, cachet antique, dépassant certainement le XIIIe siècle, époque à laquelle elle a été déterrée sur l'emplacement de l'église. On la vénère incontestablement depuis 1225. — Ostensoir d'argent, don de la reine de France Marie Leczynska.

La sacristie, élevée en 1519, est intéressante par ses voûtes, quelques bas-reliefs et blasons.

Une inscription, fixée dans le mur du cloître vers le jardin, contient les vers suivants en gothique minuscule :

Friedericus Hofer, Prior zu Mergenthal
Wart die Kustery vollent überal,
Und was dussent CCCCCXIX die Jor Zal,
Also blibt dis Sprichwort im Orden,
Wolt ich Arbeit, ich wer ei Mergenthaler worden.

3° Monuments civils.

La ville de Haguenau, ravagée à plusieurs reprises et incendiée pendant la guerre de trente ans, n'a conservé qu'un petit nombre de monuments civils.

a. L'ancien grenier de la fabrique de Saint-George de 1527, aujourd'hui grenier de l'hospice. Le grenier de la manutention, autrefois grenier de l'hospice. Ces constructions sont massives et sans ornement; la première porte avec une inscription curieuse les armes des chevaliers de Saint-Jean, qui desservaient Saint-George.

b. Plusieurs maisons particulières du XVIe siècle, notamment celle de la famille *zur Tannen* (1507), et une autre d'un boulanger, ornée d'un balcon et de sculptures (XVIe siècle).

c. Bibliothèque et archives de la ville. Une partie de la construction accuse la fin du XVe siècle. On y conserve :

1° Dans la petite cour plusieurs statues de saints du XIVe siècle, plusieurs bas-reliefs remarquables et quelques pierres avec inscriptions. Ces objets, trouvés dans les décombres, proviennent de quelques églises de la ville qui n'existent plus;

2° Les archives, très-riches encore, malgré de nombreuses pertes. Plusieurs tentatives pour les utiliser dans l'intérêt de l'histoire de la décapole alsatique, n'ont pas abouti jusqu'ici, malgré le bon vouloir et les sacrifices de l'administration municipale;

3° Une statuette antique de bronze; une urne cinéraire et un vase lacrimatoire. Les deux derniers objets ont été trouvés à Brumath, où ils auraient dû rester; la statuette a a été déterrée à Haguenau;

4° Un médailler d'Alsace composé de 715 pièces et un commencement de médailler général. Un médailler général remarquable se trouve chez M. Laurent, pharmacien de la ville. Un rosaire, qui ornait jadis la Vierge du couvent des Annonciades, est garni de plusieurs médailles intéressantes;

5° Deux timbales en argent (*Rathsbecher*).

d. L'hôpital. Construction moderne; une inscription ancienne, constatant la fondation de cet hospice, nommé *petit hôpital* ou *hôpital neuf*, pour le distinguer de la fondation de Fréderic Barberousse, est fixée dans le mur de la cour intérieure. Les archives de l'établissement sont intéressantes; le catalogue des documents, commencé depuis quelque temps, n'est pas achevé.

4° Monuments militaires.

Des diverses enceintes de la ville, qui fut agrandie à plusieurs reprises, il existe encore quelques parties considérables. De même les assises de plusieurs tours, qui jadis au nombre de cinquante-quatre garnissaient les murs et défendaient la ville. Seul, le *Ritterthurm*, servant de prison, est intact (XIVe siècle).

5° Inscriptions.

Saint-George. *a*. Les plus anciennes sont celles des deux cloches déjà nommées. Elles sont de 1268 et en belle go-

thique majuscule. Celle de la grande porte : *Magister Henricus de Hagen. fudit me* XPE. *Titulus triumphalis Dn^i. Salvatoris, IHE Jesus Nazarenus Rex Judeorum, miserere populo tuo quem redimisti † Cetum voco, nuncio festa, pando fori gesta, produco funera mesta† Anno M. CC. LXVIII fusa erea sum testa.*

Celle de l'ancien beffroi porte : *Alpha et Omega † Anno Dn^i. M. CC. LXVIII, XII kal. februarii, sub Jacobo plebano Hagenogen. Sum fusa Magrô Henrico de Hagenove. Titulus triumphalis IHE Nazarenus Rex Judeorum † Misse sacrate, tempestates cœl^m create, prede sublate per me sunt notificate* †.

b. Dans l'église l'inscription tumulaire de Jean Werhar, dit Hirleman, chanoine et doyen. Elle est mutilée (1462).

c. Celle de Gabriel *zur Tannen, Schultheiss* de Haguenau, et de sa femme Ellenwibel. Gothique minuscule de 1482 et 1480.

d. Chapelle de Saint-Jacques : les inscriptions de Jacques de Fleckenstein, *Lantfaugt*, avocat d'Alsace, et de son épouse Véronique d'Andlau. L'époux avait fait édifier la chapelle en mémoire de la fidélité conjugale de sa femme (*in begirlicher Belohnung getrewlicher Treu*) 1496. Dans le code des anciennes fondations de l'église Saint-Georges se trouve un anniversaire fondé par le même en son intention, celle de sa femme et de ses parents. Elle est très-détaillée et intéressante.

e. 1558. Philippe Welsinger fait poser un cénotaphe à son fils Jean Fréderic, mort à 16 ans.

f. L'inscription tumulaire d'un capitaine français, Paul Chaudet Dezaireau d'Anger, mort en 1694.

Toutes ces inscriptions sont en latin, à l'exception de celles des époux Fleckenstein, avoué ou plutôt sous-avoué (*Unterlandvogt*) d'Alsace, d'après Hertzog.

g. Au fond d'une niche engagée dans un contre-fort du

chœur hors de l'église, et dont le pinacle, élégamment sculpté, abritait jadis un *Ecce homo*, on lit en caractères presque effacés les deux vers allemands, dont la touchante naïveté mérite l'attention :

O Sünder sich da die Wunden min,
Die ich dragt, die Schuld ist din.

h. L'inscription allemande de l'ancien grenier de Saint-Georges de 1527. Elle est en vers allemands singulièrement tournés.

i. Celle composée par Melanchton pendant son séjour à Haguenau. Elle se trouve dans une maison particulière de la rue *Entenlach*.

k. Inscription constatant la construction de la maison *zur Tannen*, rue du Bouc, XVIe siècle. Au coin de cette rue au-dessous d'un ancien balcon, le propriétaire avait fait placer la devise : *Fato duce* : ΧΡΕΩΝ ΕΥΧΗ ΜΕΙΖΟΝ.

6° Monuments perdus.

a. La célèbre *Burg* impériale de Haguenau, le palais et la chapelle de marbre rouge édifiés par l'empereur Barberousse en 1153. Toutes les chroniques s'accordent à en faire une construction admirable. La chapelle était à trois étages, aboutissant à un seul chœur sans doute, elle avait de l'analogie avec la sainte chapelle de Paris, sa sœur puînée, qui est à deux étages. Cette dernière, le plus intéressant monument de la capitale peut-être et dont la restauration intelligente est une des plus vives sollicitudes du Gouvernement, avait été élevée par Saint-Louis, pour y conserver les insignes reliques apportées d'Orient. La triple chapelle de la *Burg* de Haguenau, style roman du XIIe siècle, servait à un usage semblable. L'empereur y déposa les reliques que lui et ses prédécesseurs avaient obtenues du Saint-Siége, une partie de la couronne d'épines, la lance et un clou de la pas-

sion du Seigneur. On y conservait aussi les insignes et joyaux de l'empire, notamment l'épée et le globe impérial (*Reichsapfel*) de Charlemagne. Les bourgeois de Haguenau organisèrent des processions et donnèrent des représentations pieuses de la passion de Jésus-Christ; un peuple nombreux de pèlerins fut attiré dans la ville pour vénérer les reliques. Ces trésors, enlevés plus tard par le chancelier de l'empereur, Henri de Scharpfenberg, évêque de Spire, furent transférés au château de Trifels dans le Palatinat et plus tard à Aix-la-Chapelle. La *Burg* elle-même avec le palais et la chapelle furent détruits dans le cours de la guerre de trente ans, et les débris servirent à élever les murs de Fort-Louis. Haguenau perdit ainsi son monument le plus précieux et, en son genre, le plus remarquable peut-être de l'Allemagne entière.

b. La grande église ogivale des Récollets, du XIIIe siècle, la plus vaste église de la ville. Ses voûtes s'affaissèrent en 1696 par suite des temps calamiteux; restaurée autant que possible, elle fut démolie définitivement au commencement de ce siècle. Son sort fut partagé par l'église des Dominicains, fort beau monument du XIIIe siècle. En vain le respectable curé de Haguenau, M. l'abbé Poinsignon, fit-il les plus louables efforts pour la sauver. Il avait fini par obtenir du Gouvernement sa conservation, mais quand l'ordre vint de Paris, elle était à terre (1803 ou 1804)!

c. Plusieurs autres monuments religieux, églises et chapelles, dont plusieurs avaient une importance artistique réelle, disparurent dans la tourmente révolutionnaire.

d. La *Laube*, ou palais de justice, intéressant monument civil, fut incendiée au milieu du siècle dernier.

e. Chapelle gothique de l'enclos de l'abbaye de Neubourg[1].

1. On admirait encore il y a quinze ans ce joli monument du XIVe siècle. Aujourd'hui il a disparu. Qu'il nous soit permis de prononcer son oraison funèbre,

triste ministère, mais nécessaire peut-être pour garantir quelque autre monument d'un semblable sort. L'histoire que nous allons raconter, prouve que les vandales ne sont pas tous morts, et que les restes les plus vénérables des siècles passés ne sont pas à l'abri de la dévastation, quand un intérêt sordide décide de leur sort.

Dans la vallée de la Moder, à 10 kilomètres de Haguenau, le comte Renaud de Lützelbourg avait fondé au XIIe siècle l'abbaye de Neubourg et l'avait peuplée d'une colonie de moines de l'ordre de Cîteaux. La révolution française dispersa les religieux, emporta l'abbaye et démolit l'église. Mais dans l'enclos du jardin conventuel se trouvait un petit monument d'un haut intérêt, qui échappa, on ignore comment, aux atteintes du marteau démolisseur. C'était une chapelle ogivale, d'une forme singulière, unique peut-être dans son genre.

Ce n'était qu'une flèche gothique abritant un petit autel.

Elle avait trois parties distinctes. Comme la flèche de Strasbourg, la partie inférieure était carrée, l'étage intermédiaire octogone et une jolie pyramide terminait l'ensemble. La partie inférieure, flanquée de quatre contre-forts, était éclairée de quatre baies ogivales; l'octogone du 2e étage, orné de quatre clochetons, avait sur ses huit faces huit ouvertures à ogive. La 3e partie ou pyramide possédait à sa base quatre clochetons; ses huit arrêtes, garnies de crochets, se terminaient par une croix fleuronnée. La pyramide elle-même n'était pas à jour.

Cette flèche était toute la chapelle; l'intérieur, occupé par un petit autel, donnait place au célébrant seul, l'assistance se tenait en plein air. De jolies voûtes en pierre de taille fermaient le 1er et le 2e étage. Sur l'autel de pierre, moins ancien que la flèche, on trouvait l'inscription d'un *Ex-voto* des frères *Scholl*, avec le millésime 1583.

L'origine précise de ce curieux monument est inconnue. Il portait le cachet du XIVe siècle, non du XVe, comme l'avait pensé feu Schweighæuser. Sa construction, aussi élégante que classique, révélait une main de maître, et c'était le seul reste de l'abbaye de Neubourg, que le comte de Lützelbourg avait élevée sur un terrain à lui concédé par Fréderic le Borgne, duc d'Alsace et père de l'empereur Barberousse.

Longtemps les propriétaires de l'enclos avaient respecté le monument. La flèche était dégradée, mais on la laissait subsister. En 1845-46, l'auteur de cette notice lut dans les petites Affiches de Strasbourg, qu'en l'étude de Me Hallez, notaire à Haguenau, on allait procéder à la vente de l'enclos et de la chapelle de Neubourg. C'était l'annonce de sa destruction. Je réclamai dans un journal de la localité contre cette façon d'agir à l'égard d'un monument de pareille valeur; je cherchai à y intéresser l'opinion publique et appelai l'attention de l'autorité sur cet objet. Mon appel, hélas! ne fut pas entendu. Le terrain fut acheté par une espèce de bande noire; on offrait, il est vrai, de céder la chapelle pour une somme de 100 fr., à la condition qu'elle serait transférée ailleurs. C'était sim-

plement la condamner. Personne ne se présenta comme acquéreur, et comme elle occupait quelques mètres carrés de terrain labourable et qu'elle gênait la charrue qui traçait ses sillons dans le sol, le jugement fut exécuté. On y mit, comme je l'appris plus tard, des procédés dignes d'un peuple barbare. On attacha à la pyramide un câble assez fort pour triompher de la résistance de la flèche cinq fois séculaire, on tira à force de bras, et elle tomba meurtrie et disloquée, sur le sol qu'elle joncha de ses débris. Le reste eut le même sort!

Il était digne de la ville de Haguenau de faire un léger sacrifice pour un monument qui l'intéressait au double point de vue de l'art et de ses rapports fréquents avec l'ancienne abbaye. Le Maire de la ville envoya l'architecte pour examiner le monument et en faire l'acquisition. Mais quand celui-ci arriva sur les lieux, l'exécution était faite, la curieuse chapelle n'était plus.

Dire en toute simplicité un fait pareil, c'est le flétrir; j'ajoute avec confiance, c'est en prévenir de semblables. Mais, par malheur, la perte est irréparable; le monument, par l'originalité de ses formes, par la perfection de sa structure, était, que je sache, le seul dans son genre, et il ne reste pas de pendant qui puisse nous consoler de sa perte et nous rappeler ses mérites.

Toutefois il entrait dans le cadre du présent catalogue des monuments historiques du canton de Haguenau, d'en conserver au moins une légère silhouette, et dans cette intention, j'ai fait faire, sur le dessin d'un architecte de Haguenau, achevé peu de temps avant la catastrophe, un calque qui, déposé dans nos archives, pourra être utilement consulté.

Mai 1858.

Le curé de Haguenau,

VICTOR GUERBER.

ÉNUMÉRATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAVERNE.

Canton de Saverne. — Saverne.

Ruines et débris de l'époque gallo-romaine. — On conserve dans une des salles du collége l'inscription dédiée à *Mercure* et *Apollon*, par *Magiorix* et *Quintus*, inscription trouvée sur une des hauteurs voisines de la ville, rapportée par Schœpflin (*Als. Illust.*, t. I, p. 459), et longtemps encastrée dans le mur de soutènement régnant au-dessous de l'ancien couvent des Récollets.

2° Un ancien *autel romain*, de forme carrée, ayant 1 mètre 15 centimètres de haut sur 55 à 60 centimètres de côté, présentant sur une de ses faces une figure en haut-relief de Mercure, sur la face voisine celle de Hercule, ces deux figures ayant beaucoup d'analogie avec celles reproduites par Schœpflin (l. c., pl. V, fig. 1 et 2); les deux autres faces sont martelées. Ce monument a été retiré, il y a quelques années, de l'ancien mur d'enceinte de la ville, au-dessous du presbytère.

3° Un autre bas-relief, découvert, il y a quelques années, en creusant les fondations d'une maison près du pont du canal, se trouve aujourd'hui au musée de Strasbourg.

Dans plusieurs jardins particuliers on conserve *d'anciens bas-reliefs très-grossiers*, trouvés aux environs de la ville et se rapprochant, par leur style, des figures reproduites par Schœpflin, t. II, pl. II.

Les *trois bas-reliefs* qui existaient autrefois dans le vallon du *Kempel* (l'un des embranchements de la Bærenbach, dans le Marckwald), ont été enlevés, il y a une dizaine d'années, avec l'autorisation de M. le Conservateur des forêts, par M. Hugot, archiviste à Colmar, et se trouvent maintenant au musée de cette ville.

L'*inscription* et les *tombeaux en dos d'âne* ou en *pyramide* réunis, en 1840, par M. Reiner sur la crête de montagne entre Saint-Vit et le haut de la côte, et placées par lui au centre et aux extrémités d'un banc circulaire, ont été brisés en partie et dispersés de nouveau lors des troubles qui suivirent la révolution de 1848.

Un grand nombre de pierres semblables se trouvent, dit-on, éparses dans les forêts voisines et principalement dans celle de Saint-Quirin.

Les *débris de murs*, ou plutôt les tas de pierres couvertes de mousse et se prolongeant en ligne droite sur une assez longue étendue, signalés par M. Schweighæuser (*Antiquités de l'Alsace,* p. 115) sur la crête qui s'étend entre la grotte de Saint-Vit et le sommet de la côte, existent encore, mais il est difficile d'y reconnaître des traces d'habitation.

Au sommet d'une montagne située de l'autre côté de la Zorn, s'élevant rapidement du côté méridional de la Bærenbach, on peut reconnaître facilement *plusieurs assises de pierres brutes* plus ou moins grosses, formant un *retranchement semi-circulaire* qui paraît avoir défendu l'accès de cette crête.

Édifices religieux. — *Église paroissiale*, anciennement *collégiale.*

Tour romane, carrée, divisée en cinq étages légèrement en retrait les uns sur les autres, ornés de pilastres ou plates-bandes peu saillantes et divisés par des arcatures et des corniches, dont l'une est ornée de damiers; l'une des arcatures du

côté nord-ouest encadre un trèfle. Portes et fenêtres cintrées, très-massives; toit pyramidal obtus à quatre pans. D'après d'anciennes gravures, cette tour était autrefois surmontée d'un toit pyramidal aigu. M. Schweighæuser attribue la construction de cette tour aux évêques de Metz, à qui la ville paraît avoir appartenu du IXe au XIIe siècle environ.

Chœur dans le style ogival rayonnant ou du XIVe siècle, très-élevé ; fenêtres très-élevées, divisées en trois parties par deux meneaux et ornés à la partie supérieure de quelques vitraux coloriés.

Nef construite probablement vers 1441, restaurée et probablement agrandie du bas-côté, de 1497 à 1501, par l'évêque Albert de Bavière, qui y attacha les religieux d'Obersteigen, récemment sécularisés par le pape Sixte IV.

Fenêtres divisées par deux meneaux et ornées à leur partie supérieure de vitraux de couleur représentant l'adoration des mages, des scènes de la passion, deux saintes et les armes du fondateur.

Voûte avec nervures ramifiées, ornées à leurs points d'intersection d'écussons aux armes de l'évêché, de la ville, etc., et se réunissant en faisceaux qui forment piliers.

Chaire en pierre, de 1497.

Chapelle de la Sainte-Vierge, portant la date de 1493 et fondée par l'évêque Albert de Bavière, qui y avait fait construire un caveau pour sa sépulture. Lors du renouvellement du pavé de cette chapelle, opéré il y a une quinzaine d'années, on a retrouvé trois petits caveaux contigus renfermant encore les cercueils de trois évêques de Strasbourg.

Objets d'art. — Cette église possède quatre peintures sur bois, de l'ancienne école allemande, représentant quatre scènes de la Passion. Les boiseries du chœur, qui n'ont rien de remarquable, recouvrent, d'un côté, l'épitaphe de l'évêque Robert de Bavière, mort le 17 octobre 1478, de l'autre le

tombeau de l'évêque Guillaume III de Hohenstein (élu en 1506, mort en 1541), surmonté d'un grand Christ en croix, entre les statues de la sainte Vierge et de saint Jean, avec la statue du défunt agenouillée au pied de la croix. Dans la nef latérale, on remarque quelques épitaphes encastrées dans les murs, et, au bas de l'escalier du chœur, des traces d'épitaphes et d'écusson martelés pendant la Révolution.

Église des Récollets, construite vers le commencement du XIVe siècle pour les frères hospitaliers d'Obersteigen, et cédée, après la sécularisation de ces derniers, aux Frères mineurs de la stricte observance ou récollets par l'évêque Albert de Bavière, dans les dernières années du XVe siècle.

Ne formant qu'une seule nef, aujourd'hui plafonnée et terminée par un chœur à trois pans. Fenêtres ogivales composées de deux lancettes trilobées surmontées d'un trèfle aigu.

Cuve baptismale en pierre, octogone, couverte d'ornements dans le style ogival fleuri et entourée d'une frise ornée d'une inscription gothique indiquant qu'elle a été faite du temps de l'évêque Albert de Bavière. (Je n'ai pu lire toute l'inscription, parce que la cuve baptismale se trouve aujourd'hui acculée dans un coin de l'église.)

Cloître pouvant remonter au XIVe siècle, quoique les découpures de quelques arcades ne datent que de la fin du XVe siècle; assez bien conservé et orné de peintures modernes appliquées sur d'anciennes.

Couvent des religieuses de la Congrégation, fondé par l'évêque François Égon de Fürstenberg, vers 1668, et occupant autrefois tout l'espace triangulaire compris entre le mur d'enceinte de la Basse-ville, la Grand'rue et l'avenue actuelle de la station du chemin de fer. Il n'en reste plus que des bâtiments sans caractère, aujourd'hui divisés entre un grand nombre de ménages, et de gros murs formant la façade de plusieurs maisons de la Grand'rue. On y a retrouvé, il y

a peu de temps, et transporté au collége l'*écusson du fondateur,* écartelé aux armes 1° de l'évêché; 2° de Murbach et de Lure; 3° des comtés de Werdenberg et de Heiligenberg; 4° du landgraviat, chargé, en cœur, de l'écu de Fürstenberg, timbré de cinq casques, dont deux surmontés d'une mitre.

En déblayant le sol situé derrière et au-dessous de l'ancien couvent des Recollets pour creuser le canal, on a trouvé également l'*écusson de l'évêque Érasme de Limpurg,* tel qu'il est figuré dans la Chronique de Bernard Hertzog, t. IV, p. 121, et d'une assez belle conservation. Cet écusson a été encastré dans le mur du soutenement du quai, où il a déjà subi plusieurs dégradations.

Pèlerinage de Saint-Guy ou *Saint-Vit* n'offre rien de remarquable que la grotte aujourd'hui convertie en chapelle; l'ancienne chapelle sert maintenant de grange.

Chapelle de Sainte-Barbe, au-dessus du village d'Ottersthal, dans le style ogival de la dernière époque, n'offrant rien de remarquable.

Eckartsweiler.

La *tour de l'ancienne église* était romane, en pierres de taille, carrée et couverte en bâtière.

Monswiller.

Église assez spacieuse, aujourd'hui plafonnée, précédée d'une *tour* romane carrée, formant porche, éclairée par de grandes *fenêtres* ogivales et terminée par un *chœur* assez vaste, à trois pans, de la même époque, c'est-à-dire probablement du XIV[e] siècle. A gauche, en entrant, se trouve taillée dans le mur une inscription latine, en grands caractères gothiques, constatant qu'en l'année 1417, le samedi après la Pentecôte (6 juin), l'évêque Guillaume de Dietsch fut ordonné prêtre dans cette église.

Chapelle de Saint-Michel, rebâtie il y a quelques années seulement, dans un style plus que médiocre.

Saint-Jean-des-Choux.

Église dans le style roman, divisée en trois nefs voûtées d'arête par deux rangs de gros piliers carrés, terminée à l'est par trois absides semi-circulaires dont les deux latérales sont aujourd'hui masquées à l'intérieur.

Fenêtres cintrées, très-petites; celles de la grande nef disposées par trois, celle du milieu plus grande; celle du fond de l'abside (masquée depuis quelques années par un tableau) ornée extérieurement de colonnes et d'un tore strié, de figures d'animaux, etc.

Voûtes des bas-côtés sans nervures; celle de la nef principale garnie d'une arête carrée et d'un gros tore; arcs parallèles en anse de panier très-saillants.

Absides ornées extérieurement d'arcatures cintrées très-saillantes et de pilastres; celles de l'abside principale surmontées d'une corniche à billettes et reposant sur des consoles ou modillons figurant des têtes d'animaux et alternant de trois en trois avec des colonnettes en demi-relief. Socle assez élevé; le tout en pierres de taille.

Petite porte latérale (au sud-est), ornée de sculptures en bas-relief représentant un agneau et des rinceaux; aujourd'hui murée.

Venteaux de la grande porte ornés de belles ferrures byzantines.

Tour carrée, formant porche, bâtie en 1733.

Les deux murs latéraux menacent ruine et exigent de promptes réparations.

Comme l'indique le style grossier de son architecture, cet édifice remonte à une époque antérieure à la fondation du monastère, annexé en 1126 par le comte Pierre de Lützel-

bourg, qui fit seulement restaurer l'église à demi-ruinée, et la fit consacrer de nouveau en 1127, le 5 février, par l'évêque de Metz, pendant que Brunon et Eberhardt se disputaient le siége épiscopal de Strasbourg (V. *Annal. Benedict.*, VI, p. 538; *Gall. Christ.*, V, col. 883 et *Instr.* n° 20, col. 479 et 480). Peut-être ne faut-il rapporter à cette époque que la construction des absides, dont le style est beaucoup plus soigné et plus orné, et la voûte de la grande nef.

Les bâtiments de l'abbaye, rebâtis au XVIIe ou XVIIIe siècle et démolis en partie depuis la Révolution, n'offrent rien d'intéressant.

Steinbourg.

Église moderne, flanquée d'une *ancienne tour* carrée, en pierre de taille, mais n'offrant rien de remarquable.

Furchhausen.

Église insignifiante avec une *ancienne tour* carrée, couverte en bâtière, comme presque toutes celle des environs, notamment dans tout le canton de Marmoutier.

Châteaux. — *Hohbarr,* fondé vers le XIe siècle. Il ne reste guère de cette époque que le *donjon* pentagonal, situé sur un rocher isolé, et une petite *chapelle* romane, éclairée par de petites fenêtres cintrées et ornée d'arcatures cintrées au-dessous de l'entablement des murs latéraux et sur la façade.

Agrandi, dans la seconde moitié du XIIe siècle, par l'évêque Rodolphe, qui y réunit le rocher méridional acquis de l'abbaye de Marmoutier. Restauré et fortifié en 1583 par l'évêque Jean de Manderscheid-Blanckenheim, à qui l'on peut attribuer les *bâtiments d'habitation,* dont il reste quelques débris, et la *longue courtine,* percée de meurtrières, qui se prolonge sur le devant des rochers. Ces réparations sont constatées par une inscription latine placée au-dessus de la

grande porte et divisée en deux parties par l'écusson de Jean de Manderscheid, martelé pendant la Révolution.

Ruiné en vertu d'un article du traité de Münster.

Greiffenstein, construit vers le XIIe siècle à l'extrémité d'une crête escarpée, dont il est isolé par un profond fossé taillé dans le roc, et offrant deux groupes de ruines séparées par des masses de rochers.

Tour méridionale, carrée, très-forte, construite en grosses pierres, offrant des murs de dix pieds d'épaisseur, en grande partie dépouillés de leur revêtement, et, sur la face méridionale, un machicoulis en encorbellement au-dessus du fossé. Cette tour, qui ne s'élève plus au-dessus des arbres, est entourée de ruines d'habitations et des débris d'une enceinte particulière.

Tour septentrionale, également carrée, moins grosse que la précédente, mais s'élevant à plus de cinquante pieds au-dessus des débris d'une double enceinte qui l'entourent; ouvertures ogivales.

Le *château de Lützelbourg,* compris aujourd'hui dans le département de la Meurthe, mais dépendant anciennement de l'Alsace, doit remonter pour le moins au XIe siècle, puisqu'il fut réparé, dès 1124, par Étienne de Bar, évêque de Metz. Le plateau qu'il occupait ne présente plus qu'une grande *tour* carrée, des débris d'une autre tour et de l'ancienne enceinte.

Saverne. — Les parties encore subsistantes de l'ancien château des évêques de Strasbourg, situées derrière le chevet de l'église paroissiale et renfermant aujourd'hui les bureaux de la mairie et le prétoire de la justice de paix, peuvent remonter jusqu'au XIVe siècle, à en juger par l'épaisseur des murs et le style d'une ancienne *chapelle sous l'invocation de saint Michel,* attenant à ces constructions, et dont les fenêtres, encore garnies de débris de vitraux d'une bonne époque, se

composent de deux lancettes trilobées surmontées d'un quatrefeuilles. Au-dessous de cette chapelle se trouve un *caveau* voûté d'arête avec arcs parallèles très-saillants, reposant sur des pilliers très-massifs et ayant servi d'ossuaire. Au surplus, ce château paraît avoir été agrandi à différentes époques, car les *chapiteaux qui soutiennent une salle voûtée* voisine de cette chapelle, indiquent une date postérieure à la Renaissance.

Château de Dettwiller, grand édifice carré long, flanqué de tourelles carrées, mais n'offrant, du reste, rien de remarquable.

Débris d'anciens murs d'enceinte, flanqués de tourelles rondes le long de la Zorn.

Steinbourg. — L'ancien château est détruit depuis longues années et remplacé par une maison moderne.

Canton de Marmoutier.

Édifices religieux. — *Église de Marmoutier,* fondée avec le monastère du même nom par saint Léobarde, disciple de saint Columban, et dotée par le roi Childebert II d'une grande étendue de pays; restaurée par l'abbé Maur, vers 724, à la suite d'un incendie; reconstruite dans la première moitié du IXe siècle, à la suite d'un nouvel incendie, par Drogon, fils naturel de Charlemagne et évêque de Metz, sous le gouvernement de l'abbé Celse. Consacrée de nouveau, en 971, par l'évêque Erchambaud. C'est au plus tard à cette dernière époque que M. Schweighæuser croit devoir attribuer la *façade occidentale,* ornée de plates-bandes saillantes, d'arcatures cintrées, de deux corniches sculptées, terminée par *trois frontons* également ornées d'arcatures, de colonnettes et de damiers de pierres rouges et blanches; surmontée de *trois tours*, celle du milieu carrée, les deux latérales octogones, également ornées d'arcatures et de plates-bandes.

Petites fenêtres ornées de rinceaux.

Porche formé de trois arcades cintrées, doubles, celle du milieu plus grande, reposant sur deux colonnes à chapiteaux cubiques couverts de feuillages entrelacés et peu saillants.

Porte en plein cintre, du même diamètre que l'arcade centrale, ornée de colonnettes striées et torses; de cannelures, de tores, de billettes, de torsades, etc.

Trois nefs et un *transept* dans le style ogival (XIIIe siècle); les nefs communiquant par de grandes arcades en ogive équilatérale, reposant sur des piliers avec chapiteaux ornés de feuillages d'une belle exécution.

Voûtes ogivales avec nervures parallèles et croisées.

Fenêtres ogivales, encadrant deux lancettes géminées et trilobées et une rosace au sommet; les deux plus rapprochées du chœur paraissent avoir été refaites postérieurement au XIIIe siècle, en ce que les lancettes, au lieu d'être trilobées, sont légèrement en accolade. Les fenêtres des bas-côtés ont été élargies et défigurées à une époque peu ancienne.

Chœur rebâti, au siècle dernier, en style ogival bâtard, orné de belles boiseries sculptées.

Édifices claustraux généralement peu remarquables, offrant seulement quelques détails d'architecture classique sur la place de l'église (pilastres, niches surmontées d'un fronton triangulaire, etc.); belles caves voutées; vastes magasins et greniers offrant de nombreux écussons armoriés, plus ou moins bien conservés.

Contre le mur occidental des transepts se trouvent appliqués *quatre tombeaux de la famille de Géroldseck*, dans un style qui annonce les derniers temps de la Renaissance, ornés de nombreux écussons et de figures en relief. Ces quatre tombeaux paraissent de la même époque.

Église de Sindelsberg, devant son origine et son nom à

Sindenus, disciple de saint Leobarde, qui s'était retiré sur la hauteur où elle est située. En 1115, Richevin, abbé de Marmoutier, y fonda un monastère de Bénédictines, ruiné en 1525 par les paysans révoltés, après avoir été abandonné, dès 1488, par les religieuses, auxquelles l'abbaye de Marmoutier s'obligea à payer des pensions viagères.

Rétablie par l'abbé Gisbert (1572-1588), l'*église actuelle* se compose d'une nef, d'une tour carrée couverte en bâtière et d'une abside pentagone qui n'offrent rien de remarquable.

Église de Rheinackern, construite vers le XVe siècle pour un autre monastère dépendant de l'abbaye de Marmoutier, très-légère et très-élégante, quoique le style n'en soit pas très-pur, offrant un mélange de l'architecture des XIVe et XVe siècles et quelques détails de la décadence de l'architecture ogivale.

Trois nefs dont les voûtes retombent sur six colonnes simples et légères avec chapiteaux ornés de feuillages.

Chœur pentagone, commencé vers 1404 et achevé dans un espace de 35 ans; crédences en accolade.

Tour octogone au-dessus du point de jonction de la nef et du chœur.

Porte occidentale portant le nom de l'architecte Ludemann et la date de 1410.

Tour occidentale carrée, en belles pierres de taille, formant porche, ornée à sa partie supérieure d'une corniche très-saillante couverte de rosaces, surmontée d'une grande statue de la sainte Vierge. Cette tour n'a été terminée qu'en 1693.

Presque toutes les églises de l'ancienne *Marche d'Aquilée* ou domaine de l'abbaye de Marmoutier, églises qui ont presque toutes été reconstruites à une époque très-récente, présentaient, soit contre la façade occidentale, soit entre la nef et le chœur et de manière à former un avant-chœur,

une *tour carrée,* ornée de plates-bandes, divisées en plusieurs étages par des corniches saillantes avec arcatures cintrées et quelquefois des figures d'animaux saillantes aux angles et couvertes en bâtière; telles étaient les églises de *Rittenbourg*, *Singrist*, *Jetterswiller*, *Lochwiller*, *Schweinheim*, *Dimsthal*, *Thal*, *Reinhardsmünster* ou *Neudorf*, *Hägen*, *Sindelsberg*, etc.; à part ces tours romanes et quelques fenètres ogivales, ces églises n'offrent rien de remarquable.

Châteaux. — *Grand Géroldseck,* fondé vers le XIe siècle sur une plate-forme rocheuse, carrée allongée. Entouré autrefois d'une double enceinte et dominé par un *donjon* carré, en pierre de taille, formé de quatre murs ayant huit pieds d'épaisseur, frappé en 1718 par la foudre, qui fit écrouler la moitié occidentale; ouvertures cintrées.

Arceaux de voûte d'une cave longue d'environ soixante pieds sur trente de large; en plein cintre, reposant sur des piliers carrés.

Petit Géroldseck, situé plus au midi sur la même crête, sur une plate-forme irrégulière dans laquelle on a taillé quelques galeries.

Restes d'une tour carrée.

Échauguette, ou guérite en pierre, à l'un des angles de l'enceinte.

Ochsenstein. — Il ne reste de ces trois châteaux, construit vers le XIe ou le XIIe siècle sur trois grandes masses de rochers et dont le plus grand fut réparé vers le milieu du XVIe siècle, que des *pans de murs* au pied, au sommet ou dans les brèches des rochers.

Ouvertures et *escalier en spirale* taillé dans le rocher.

Château de Birckenwald. — Grand édifice carré long, irrégulier, flanqué de tourelles rondes à toit conique. Bâti, en 1562, au pied d'une colline, dont les terres, en s'ébou-

lant, se sont élevées jusqu'à la hauteur du premier étage et ont formé une espèce de fossé.

Rez-de-chaussée voûté, quelques parties avec de fortes nervures reposant sur des consoles très-saillantes ou sur des piliers arrondis, courts, massifs, ornés de sculptures représentant des tiges de fleurs tournant autour des piliers.

Portes et fenêtres offrant des linteaux et des montants couverts de sculptures d'un mauvais style, représentant des cariatides, des bucranes, des rinceaux, etc.

Canton de Hochfelden.

Édifices religieux. — *Église de Hohatzenheim*, située sur une hauteur voisine du village de ce nom et remontant à une époque assez reculée, puisqu'elle est citée dès 1180 comme ayant appartenu à l'abbaye de Neuwiller. Dans le style roman, à trois nefs.

Canton de la Petite-Pierre.

Monuments gallo-romains. — *Spitzstein*, *menhir* ou obélisque brut situé aux environs du village de Rosteig, auprès d'un chemin conduisant de la Petite-Pierre à Bitsche, ayant environ huit pieds de haut et dix et demi de circonférence à sa base; offrant sur l'un des côtés une niche sculptée pour y placer une statue de la Vierge.

Restes d'anciens murs ayant cinq pieds d'épaisseur.

Breitenstein, autre obélisque ou *menhir*, sur les confins des départements du Bas-Rhin et de la Moselle et à une trentaine de pas de la limite, non loin du village d'Althorn ayant environ treize pieds de haut sur autant de circonférence; diminué et équarri en 1787 pour être orné de douze figures grossières en bas-relief et surmonté d'une croix.

La vallée du Meissenbach ou *Meissenthal* renferme plusieurs *rochers creusés* de main d'homme comme pour servir d'habitation. On y a découvert des *urnes cinéraires*, des

tuyaux et des *restes d'encaissement en briques*, des amas de moellons mélangés de *fragments de briques romaines*, de grandes *pierres taillées* et *ornées de striures* paraissant provenir d'un édifice élégant, etc.

Neuwiller.

Édifices religieux. — *Chapelle Saint-Sebastien*, ancien édifice dans le style roman primitif, composé de deux chapelles superposées, divisées toutes deux en trois nefs et terminées par trois absides semi-circulaires, ne présentant extérieurement aucun ornement et voûtées en cul-de-four. Murs en blocage, ainsi que les absides.

Les trois nefs de la chapelle inférieure et à demi-souterraine, de largeur inégale, sont voûtées d'arête sans nervures, mais avec arcs parallèles saillants, plats et retombant sur des piliers cylindriques ou colonnes avec chapiteaux cubiques unis, surmontés d'un simple tailloir; les collatéraux étant plus étroits et de même hauteur que la nef centrale, il en résulte que leurs travées et les arcs parallèles sont surélevés.

Fenêtres cintrées, très-petites et évasées à l'intérieur.

Au milieu du pavé de la nef centrale, une *cavité circulaire* que l'on suppose avoir servi à l'administration du baptême par immersion.

Cette crypte communiquait anciennement avec l'église actuelle au moyen de deux couloirs étroits, rapides et obscurs, dont l'un a été condamné au XVe siècle environ, et dont l'autre est fermé par une porte en planches.

Les *trois nefs de la chapelle supérieure*, autrefois plafonnées en bois, communiquent de chaque côté par quatre *arcades* surélevées, unies et retombant sur des piliers ou colonnes cylindriques plus courtes que celles de la crypte, amincies vers le haut; *bases* arrondies ornées de deux tores

séparés par une profonde cannelure ou gorge; *chapiteaux* cubiques unis ou ornés de griffons et d'entrelacs d'un beau dessin, mais d'un relief très-bas, et surmontés d'un tailloir peu épais orné de rinceaux; *fenêtres* en plein cintre, petites, quoique plus grandes que celles de la crypte, et offrant quelques restes de vitraux coloriés. C'est sans doute pour cette chapelle qu'a été fait l'*ancien autel en bois*, qui se trouve aujourd'hui dans l'église et offrant un rétable orné de la statuette de saint Sébastien et d'anciennes peintures.

Cette chapelle se trouve au niveau du chœur de l'église actuelle, avec lequel elle communique par une porte.

Église Saint-Pierre et Saint-Paul, en forme de croix latine; chevet plat adossé à l'ancienne chapelle Saint-Sébastien; chœur carré, très-élevé, flanqué de deux petites chapelles également carrées, mais au milieu du pavé de l'église; le tout de différentes dates.

Chœur, chapelles latérales et *murs des bas-côtés* avec contre-forts peu saillants, de l'époque romane; fenêtres en plein cintre, sans ornements; celles du chœur et des chapelles petites.

Jolies portes romanes à l'extrémité du transept septentrional et dans la face occidentale du transept méridional;

Rose byzantine dans le transept septentrional.

Porte byzantine, ornée de dix colonnettes annelées, de pilastres avec consoles et dais, de tores, de cannelures, etc. Tympan représentant Jésus-Christ assis et bénissant, entre deux anges qui portent les instruments de la passion; ces trois figures portent des traces de dorure et de peinture.

D'après M. Bœswillwald, cette porte, encastrée aujourd'hui dans le mur du Nord, aurait formé autrefois le portail de la façade occidentale avant la construction de la tour actuelle.

Arcades de la nef, en ogive romane ou de transition dans le partie orientale; plus aiguës dans la partie occidentale.

Piliers ornés de colonnes engagées, avec chapiteaux ornés de feuillages disposés en deux bouquets; les colonnes, engagées dans les murs latéraux, sont ornées de feuillages dans le goût byzantin.

Voûtes de la nef et des bas-côtés en ogive; celles de la partie occidentale de la nef d'une date plus récente que celles des travées du centre et des bas-côtés.

Cuve baptismale circulaire, ornée d'arcatures arrondies et de trois têtes très-saillantes.

Châsse de saint Adelphe, portée sur six colonnettes et ornée de trois jolis frontons triangulaires aigus et sculptés à jour dans le style ogival du XIVe siècle.

Saint-Sépulcre, du XVe siècle, masquant le débouché de l'un des couloirs communiquant avec la crypte de saint Sébastien.

Buffet d'orgue et boiseries modernes ornées de belles sculptures.

Façade reconstruite au commencement du XVIIIe siècle.

Salle capitulaire voûtée et ornée de jolies colonnes et de sculptures dans le style du XIIe siècle.

Hôtel du prévôt et *maisons canoniales* modernes.

Église Saint-Adelphe, fondée au XIIe siècle, en dehors de l'enceinte de l'abbaye; en forme de croix latine; les bas-côtés autrefois prolongés autour du chœur ogival et flanqués de deux absides semi-circulaires romanes.

Piliers carrés et octogones, cantonnés de colonnes engagées à demi, avec chapiteaux presque cubiques.

Arcades faisant communiquer les trois nefs, en plein cintre du côté de l'ouest, en ogive de transition dans la partie orientale.

Voûtes en ogive de transition, avec arcs parallèles, doubleaux très-massifs.

Fenêtres en plein cintre, de grandeur moyenne, sans ornements.

Jolie *façade* flanquée de deux tourelles rondes, ornée d'arcatures, de corniches, etc.; terminée par un gable orné de zigzags; percée d'une porte cintrée ornée de colonnettes et d'une rosace byzantine.

Tour centrale, carrée, ornée d'arcatures et percée de petites fenêtres géminées en plein cintre.

Vestiges d'un beau *chœur ogival* (du XIV[e] siècle) avec pourtour, reposant sur des faisceaux de quatre colonnes accouplées très-légères; démoli il y a une trentaine d'années.

Église de la Petite-Pierre, très-petite, terminée pentagonalement, dans le style du XV[e] siècle.

Église de Weiterswiller, offrant quelques détails dans le style ogival des dernières époques, notamment quelques fenètres, et renfermant, à ce que l'on assure, deux tableaux de l'ancienne école allemande.

Ancien prieuré de Selhof, Sehlofen, Selhoven ou *Seelhof*, construit en 1175 par l'abbaye de Neubourg, remplacé par une ferme du même nom.

L'*Église de Dossenheim* n'offre rien de remarquable que sa position au centre d'un pâté de maisons circulaire ou polygonal provenant de ce que ces maisons sont bâties sur les débris d'un ancien édifice qui, d'après la tradition vulgaire, aurait été une commanderie de Templiers, mais que Schœpflin assure avoir été un château de *Warthenberg*, mentionné dans une charte de 1159 parmi les possessions de l'abbaye de Neuwiller. (*Alsat. Illust.*, t. II, p. 220.)

Ancienne abbaye de Crauffthal, fondée pour des religieuses de l'ordre de Citeaux par Sigebald, évèque de Metz (716-741), d'après Meurisse; mais plutòt, dans la première moitié du XII[e] siècle, par Folmar, comte de Metz, d'après

D. Calmet et Schœpflin (*Gall. Christ.*, t. XIII, col. 835; *Hist. de Lorraine*, col. 473; *Alsat. Illust.*, t. II, p. 451) et supprimée en 1553, n'avait laissé, il y a déjà une trentaine d'années, d'autres vestiges que quelques chapiteaux byzantins et des restes de voûtes. L'église actuelle a été reconstruite en 1619 et n'offre rien de remarquable.

Reipertswiller.

Le *chœur de l'église*, dans le style de la dernière époque ogivale, offre quelque intérêt. La nef a été refaite à une époque assez récente et la voûte remplacée par un plafond.

Cette église renferme les tombes du comte Jacques de Lichtenberg, mort en 1480, et d'un seigneur de Birckenwald, mort au château de Lichtenberg. Les deux pierres tombales, appliquées contre le mur, ont été martelées pendant la Révolution, et la dernière ne présente plus de reconnaissable qu'une croix de Saint-Louis.

Châteaux. — *Château de Herrenstein.* — Il n'y reste plus que quelques pans de murs et les assises inférieures du mur d'enceinte.

Débris d'une chapelle ogivale.

Château de Hunebourg, construit vers le XIe siècle sur un plateau entouré de rochers à pic, et qui paraît avoir été occupé par les Romains.

Il n'en reste plus que de faibles vestiges depuis la démolition de la grosse tour par le duc de Feltre.

Le *château de Weitersweiller* n'a laissé d'autres traces que ses fossés qui en indiquent l'emplacement.

Les *châteaux d'Imstall* et *d'Altenbourg*, près la Petite-Pierre, ont complétement disparu.

Château de la Petite-Pierre. — Il ne reste guère des anciennes constructions qu'une *vieille tour* carrée, entourée de quelques pans de murs.

Château de Lichtenberg, construit vers le XIe ou le XIIe siècle sur une haute montagne, sur un rocher taillé à pic; pris et ruiné en 1260 par l'évêque de Metz, et reconstruit en 1286 par Conrad de Lichtenberg, évêque de Strasbourg, qui fit élever au centre du fort le *donjon*, bâti sur une portion du rocher plus élevée que le reste et terminé par deux tours couvertes en terrasses et séparées par une troisième terrasse presque aussi élevée.

Fortifications renouvelées par Specklin, sous le comte Philippe IV, de Hanau, vers 1570, et augmentées au XVIIe siècle avec les pierres provenant du château de Herrenstein.

Chapelle dans le style ogival du XVe siècle, à l'excepti n de la voûte, dont les nervures ramifiées, ornées de fleurons et d'écussons armoriés aux points d'intersection, et retombant sur des colonnettes engagées ornées d'oves à leur sommet, indiquent l'époque de la Renaissance. Au mur de gauche de cette chapelle se trouve encore adossé *un petit monument*, probablement le tombeau de l'un des seigneurs de Lichtenberg, orné de colonnettes, de pilastres, de cariatides, d'arabesques, d'écussons, de dorures, etc., aussi dans le style de la Renaissance. Un monument semblable ornait le côté droit de la chapelle; mais il a été détruit, et ses débris, d'un fort bon style, sont adossés à un mur sur la terrasse où s'élève le donjon. Au milieu de cette terrasse, *un puits* creusé dans le roc, dont la margelle, les deux poteaux et la traverse en pierre sont également couverts d'arabesques et autres ornements de la Renaissance.

Les bâtiments n'offrent de remarquable que trois portes de la même époque, ornées de pilastres, de colonnes engagées, de cariatides et d'arabesques très-finement sculptées.

ARTH,

à Saverne, membre du Comité.

Domfessel (canton de Saar-Union).[1]

Église ogivale; *chœur*, nef avec bas-côtés, clocher du même temps.

Dans le chœur cinq fenêtres, quelques fragments de vitraux peints.

Nef, huit fenêtres, petits restes de vitraux peints.

Bas-côtés, l'un avec quatre, l'autre avec six fenêtres.

Baptistère, peut-être d'une date plus ancienne que l'église même.

Maître-autel, autels des bas-côtés, chaire, etc. (1816.)

Trois pierres sépulcrales. (1609. 1614.)

A l'extérieur : au chœur quatre contre-forts, aux bas-côtés dix, cinq de chaque côté.

1. En latin, *Domus Vassalorum;* anciennement, *Dumvassel.* — (La notice sur Domfessel est due à l'obligeance de M. le pasteur Liebrich de Saar-Union.)

Séance du Comité du 7 décembre 1857.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à 11 heures.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance. Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants adressés à la Société :

1° *Messager des sciences historiques de Belgique* (2e livraison).

2° *Revue de l'art chrétien* (7e livraison).

3° *Berichte über die Verrichtungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich.*

4° *Das ehemalige Kloster Kappel im Kanton Zürich, dessen Stiftung und Geschichte, von H. Escher, Prof.; Dr Vögelin, Prof.; und F. Keller, V. D. M., mit 3 Kupfertafeln, 1 Lithographie und 1 Holzschnitt, aus den Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft, II, 1, und III, 1, besonders abgedruckt.*

Dépôt dans les archives.

Le président donne lecture d'une lettre de M. Dartein, qui intercède de nouveau pour l'érection d'une pierre commémorative sur l'emplacement de l'ancien monument du Haidy. Le Comité maintient la décision prise dans la dernière séance[1]. Néanmoins il autorise son président à écrire à M. le Préfet pour que l'administration à laquelle est due la perte de ce monument, fasse rechercher l'emplacement qu'il occupait, et poser une inscription lapidaire qui rappelle le beau fait d'armes dont il était destiné à conserver le souvenir.

1. Voir ci-dessus, p. 130.

M. Coste instruit le Comité de la découverte de substructions romaines dans les environs d'Heidolsheim. M. Ringeisen, présent à la séance, donne à ce sujet les renseignements suivants.

« A 400 mètres environ au sud-ouest d'Heidolsheim, contre « un fossé parallèle au chemin d'Ohnenheim, sont des terres « nouvellement cultivées. Il y a deux ans environ, M. le maire « d'Heidolsheim, en conduisant sa charrue, mit à jour cinq « urnes anciennes, de différente grandeur et couleur, et conte- « nant des matières onctueuses au toucher. Ces urnes, dont l'une « était en terre noire avec des dessins variés, ont été brisées et les « morceaux ont été dispersés sans qu'on puisse actuellement « en trouver aucune trace. A côté de cet endroit subsistent « encore six *tumuli*, l'un nivelé sur la moitié, d'autres labou- « rés, tout en conservant leur forme, et les autres encore « couverts de gazon.

« A 700 mètres environ de ce lieu, vers le ban d'Ohnen- « heim, sur un terrain encore conservé en prairie, le sieur « Schneider, voulant retourner son pré, sentit une résistance « et trouva sur un espace de plusieurs mètres, à 30 centimètres « sous la terre végétale du Rieth, une couche de béton d'un « décimètre d'épaisseur, et sous ce béton des cailloux de forte « dimension disposés en pavé. Plusieurs sondages en différents « endroits ont amené les mêmes résultats. Les sillons, limitant « le pré et se dirigeant vers la Blind qui coule à 100 pas plus « loin vers le couchant, laissent également paraître des débris « de construction, et notamment des débris de tuiles plates à « la romaine, avec rebords. Sur un parcours de plus de 300 « mètres ces mêmes débris de construction se montrent à « profusion sur les champs cultivés, puis cessent tout à coup, « en se rapprochant des *tumuli* ci-dessus désignés et du voisi- « nage d'Heidolsheim.

« Ces débris multipliés, leur position contre un cours d'eau « important, non loin de la voie romaine, entre les *tumuli*

« indiqués aujourd'hui et ceux déjà signalés sur la carte dressée
« par M. Vallois, qui accompagne le rapport présenté au Comité
« par M. de Ring, nous paraissent démontrer, à n'en point
« douter, l'existence en ce lieu d'un établissement gallo-romain
« de quelque importance. »

M. Ringeissen signale ensuite au Comité trois autres découvertes intéressantes.

« Au sud-ouest de Bernardswiller, dit-il, à 300 mètres
« environ des dernières maisons, on a creusé des fossés au
« pourtour d'une promenade que la commune fait établir. Dans
« cette opération on a découvert à environ $0^m,80$ de profon-
« deur sous le sol, le long du fossé et dans la direction du
« levant au couchant, des tuyaux en terre cuite de $0^m,16$
« de diamètre intérieurement, d'une épaisseur de $0^m,02$ et
« d'une longueur de $0^m,80$. Ces tuyaux s'emmanchent bout à
« bout, au moyen d'un renflement, disposé de façon à per-
« mettre au tuyau supérieur de recevoir à mi-épaisseur celui
« inférieur. Ces tuyaux sont en terre rouge et grossière, de
« même nature que nos tuiles ordinaires. Ils n'ont aucun signe
« distinctif. Ils paraissent être anciens, et sont semblables à
« d'autres tuyaux déjà trouvés précédemment dans les mêmes
« conditions du côté de Saint-Nabor, de sorte qu'on pourrait
« supposer, en suivant la direction des parties reconnues sur
« une longueur d'environ 20 mètres qu'ils ont autrefois servi
« à conduire les eaux si renommées de Niedermünster et de
« Sainte-Odile vers Finhey, petite ville disparue depuis la fin
« du XIVe siècle et vers Niedernai.

« On a aussi découvert à Schlestadt, en creusant un aque-
« duc le long du rempart contre la porte de Neuf-Brisach, de
« grosses pièces de bois de chêne couchées horizontalement à
« $3^m,00$ environ sous terre et se projetant vers la place du
« Ladhoff. Ces bois tout noircis et d'une haute antiquité sem-
« blent indiquer un épi de bordage et confirment les documents

« qui placent vers cet endroit le vieux pont de la ville primitive.
« Ils indiquent de plus par leur profondeur, correspondant à
« l'étiage de l'Ill, que ces quartiers de la ville étaient plus bas
« autrefois, et se sont successivement élevés pour satisfaire à
« de nouveaux besoins. »

« Dans ce même travail on a encore rencontré un massif de
« fondation, d'une telle solidité que le pic et la mine pouvaient
« à peine l'entamer. Ce massif servait de fondation à une
« ancienne tour, démolie, il y a quelques années, par le Génie
« militaire. Cette tour, quadrangulaire, était construite en
« briques, massive et très-ancienne. Elle portait le nom de
« tour des sorcières; la tradition veut que ç'ait été une con-
« struction romaine.

« A Ebersmünster on a trouvé dans l'Ill un sceau en cuivre
« aux armes de l'abbaye. Ce sceau, sous forme de disque, de
« 47 millimètres de diamètre, porte sur la face un sanglier
« passant, surmonté d'une église de forme romane, avec trois
« tours et une quatrième au chevet, et pour exergue : *Sigillum
« civitatis in Ebershein mustere*. Sur le revers est une arête,
« percée d'un trou pour l'attacher et pour le saisir lors de
« l'application du sceau. »

Le Comité remercie M. Ringeisen pour ces diverses communications.

M. l'abbé Straub est appelé à faire la lecture d'un mémoire sur un reliquaire appartenant à l'église de Molsheim, dont il apporte le modèle en plâtre.

L'impression de ce mémoire est votée[1].

M. Piton chargé par le Comité de faire un rapport sur l'ancien mur d'enceinte de la ville de Strasbourg en face de l'église de Saint-Pierre-le-Vieux, dépose sur le bureau les

1. Voir plus haut, p. 135.

plan, coupe et dessins de diverses parties de ces antiques fortifications.

Elles furent élevées, rappelle-t-il, à la fin du XIIe ou au commencement du XIIIe siècle sous l'évêque Conrad de Hünebourg dont le nom fut gravé sur une pierre de la porte, dite de Spire : CONRADVS DE HVNEBVRG. FIDELIS. ARGENTINENSIS. EPISCOPVS. On voyait son buste sur cette même porte qui fut démolie vers la fin du siècle passé[1]. Conrad fut porté sur le siége épiscopal en 1190 et mourut en 1202. Ses successeurs Henri de Veringen et Berthold de Teck continuèrent ces travaux. Car alors le pouvoir sacerdotal et le pouvoir politique résidaient aux mains des évêques, qui représentèrent la puissance impériale, jusqu'à ce que, dans ce même siècle, l'oligarchie nobiliaire s'en empara en partie.

La ligne de fortification prenait naissance à l'entrée de l'Ill dans Strasbourg et s'étendait jusque vers l'antique abbaye de Saint-Étienne. Une série de tours carrées défendaient ces murs.

Ces tours ne formaient point saillie sur le mur d'enceinte pour le défendre, comme le bastion défend de nos jours la courtine; elles étaient assises à fleur des murs et formaient saillie à l'intérieur. Néanmoins on admit ce dernier système de fortification au siècle suivant et dans le cours du XVe siècle.

M. Piton penche à croire qu'en arrière du mur dans toute sa prolongation, existait un terre-plein à l'usage des archers et des arbalétriers qui devaient le défendre derrière les créneaux. Mais M. le professeur Jung observe que ce rempart n'était pas continu, qu'il n'existait sur les trois points principalement indiqués dans le mémoire de M. Piton qu'une espèce de tertre pour y placer les balistes, là où les trois routes principales arrivaient à la ville.

Le Comité a entendu avec intérêt le mémoire étendu de

1. Voir Silbermann.

M. Piton, qui sera déposé comme document dans ses archives avec les planches qui l'accompagnent.

M. Guerber, curé de Haguenau, rend compte des fouilles que la commission administrative de l'hospice civil de cette ville a fait faire dans l'un des dix *tumuli* de la forêt de Hartहausen, propriété de l'hospice.

Les trouvailles, dit le rapporteur, n'ont point été considérables et les fouilles n'ont point été fructueuses.

Le *tumulus* ouvert avait 25 mètres de diamètre. La hauteur n'est pas signalée. Les charbons et les cendres en recouvraient tout l'intérieur, du moins dans le parcours de la tranchée pratiquée du sud au nord.

Un seul squelette a été trouvé ayant la tête tournée au couchant. Il était placé dans la partie sud du *tumulus*. Au centre et au nord étaient deux urnes et un vase de moindre dimension. La plus grande de ces urnes remplies d'ossements calcinés, mesurait $0^{m},30$ de diamètre, et contenait deux bracelets de bronze, et quelques fragments de fibules et d'épingles du même métal. Un anneau de fer fortement oxydé, de cinq à six centimètres de diamètre a aussi été déterré. Près du petit vase vide, on trouva un amas d'ossements et un bracelet en spirale.

Une lettre de M. le Maire de Haguenau adressée au premier secrétaire de la société, lui annonce que les découvertes faites dans ce *tumulus* n'ayant produit que des fragments d'os et quelques débris de bracelets, la commission administrative a jugé à propos de s'en tenir là.[1]

Le comité reçoit de M. Ottmann père une pierre de couron-

1. Le premier secrétaire regrette que ces fouilles, qui promettaient d'être d'un si grand intérêt sous le rapport archéologique, quoique peu de bijoux aient été recueillis, n'aient pas été poursuivies, et surtout que le Comité n'ait pas été averti lorsqu'elles furent entreprises. Elles suffisent néanmoins pour prouver la nature incontestablement celtique de ces antiques sépultures.

nement, trouvée à quatre mètres sous terre à Achenheim. M. Fries refait le monument qu'elle recouvrait.

Remercîment et dépôt dans les archives.

M. l'abbé Reinhart, vicaire à Markolsheim, envoie à la société deux fers à cheval et deux vieilles épées trouvés dans cette localité, et dont l'une, à poignée de fer, remonte au XVIe siècle.

M. de Ring rend compte d'un mémoire de M. Siffer, curé de Weyersheim, renvoyé à son examen.

«M. Siffer, dit le rapporteur, toujours infatigable, nous «fournit aujourd'hui quelques notices sur Schweighausen, «village du canton de Haguenau, dont l'église récèle l'image «d'une divinité païenne, que le correspondant regarde comme «une Junon. Cette figure était restée intacte jusqu'en 1793, «où un républicain iconoclaste, qui la vit encastrée dans un «des murs de la sacristie, et la prit pour une sainte femme, «lui brisa la tête à coups de marteau. Le monument mesure «1^{m},04 de haut sur 0^{m},52 de large. La tradition veut que, «dans les temps anciens un petit temple ait été posé sur l'em-«placement même, où s'élève l'église moderne.

«Un autre fragment de figure, dont Baquol, dans son Dic-«tionnaire topographique du département, fait un Hercule, «mais qui, d'après M. Siffer, représente le tronc d'un Mercure, «est muré dans la partie extérieure d'une auberge du lieu. «Elle est sculptée dans le creux d'une pierre dont les rebords «forment encadrement. Le dieu, pris par les gamins du lieu «pour point de mire, est tout à fait défiguré par les pierres «qu'ils lui lancent. Aucune inscription ne décore ces deux «monuments.

«Dans plusieurs parties du territoire de Schweighausen, et «particulièrement dans les cantons dits *Eisenbruck*, *Heitzel-«feld*, *am Geisselbronn*, on rencontre sous le sol des restes «de constructions, et des débris de tuiles à rebords entiers. A

«un kilomètre du village, dans la direction de Neubourg, au «lieu, dit *Mühlwældele*, que de vieux chênes ombrageaient «autrefois, on a trouvé des fondements de bâtisses romaines, «consistant en cubes de pierres de taille cimentées. Le curé «qui a visité ces lieux, témoigne du grand nombre de débris «et de tuiles brisées qui gisent sur le sol. Il exprime le désir «que des fouilles y soient faites On y a trouvé, dit-il, des «briques au timbre d'une légion. Malheureusement ses recherches «pour savoir ce qu'elles sont devenues, ont été infructueuses. «Le village de Schweighausen porte dans deux chartes, de «896 et 968, le nom de *Suehhusen.*»

Le comité, sur la conclusion du rapporteur, ordonne le dépôt de ce mémoire dans ses archives, pour servir à la statistique des monuments romains.

M. Ringeisen, conformément aux instructions du comité, dépose sur le bureau l'inventaire des objets trouvés pendant le cours des travaux entrepris au Hohkœnigsbourg. Ces objets sont confiés au garde chargé de veiller à leur conservation.

La séance est levée à 1 heure et demie.

Séance du Comité du 4 janvier 1858.

Présidence de M. Schirr, vice-président.

La séance est ouverte à 11 heures et quart.

Onze membres sont présents.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants, envoyés à la société par M. Moné, directeur des archives grand-ducales de Bade à Carlsruhe:

1° *Schriften des Alterthumsvereins für das Grossherzogthum Baden.* 1845 et 1846 (2 cahiers).

2° *Schriften der Alterthümer und Geschichtvereine zu Baden und Donaueschingen. Dritter Jahrgang,* 1849 (2 cahiers).

3° *Denkmale der Kunst und Geschichte für das Grossherzogthum Baden,* 1850—1855 (5 cahiers in-folio).

Le secrétaire donne lecture de la lettre de remercîments adressée au nom du Comité par le président au savant donateur.

M. Ringeisen qui a récemment visité le château de Guirbaden, fait part de l'impression qu'a faite sur lui l'inspection de cette ruine historique. Le cœur se serre, dit l'intelligent architecte, à voir ces débris, accumulés au point de faire disparaître tout vestige des dispositions primitives. Si ce n'était les trois divisions principales qui surgissent encore au milieu de ces décombres, il ne serait plus possible de reconnaître l'idée qui a présidé à ces magnifiques constructions.

Mais le temps, hélas! menace également ces gigantesques débris.

La tour qui domine la vallée, et annonce encore au loin l'antique splendeur du château, est infailliblement condamnée; plusieurs des arceaux grandioses supportant les bases et les réunissant aux immenses blocs de la montagne qui leur servent de premières assises, se détachent, et ont déjà entraîné tout un pan du donjon. Les deux autres pans adjacents s'écroulent peu à peu. Ils laisseront bientôt isolé le dernier mur de l'est, qui lui-même, ne saurait résister longtemps. Alors sera consommée la ruine de cet orgueilleux géant, si imposant encore dans sa décrépitude.

Au bâtiment central, destiné à l'habitation seigneuriale, il n'existe plus que les quatre murs d'enveloppe. Ceux de l'ouest et du nord, sont percés, à leur hauteur de couronnement, de vastes fenêtres romanes, modifiées par l'époque ogivale,

puis transformées par le XVIe siècle. Toutes ces modifications, encore visibles, ont été exécutées suivant les besoins du moment, et sans grand souci de la régularité, ni de la solidité. Elles ont gravement compromis l'édifice. Les deux autres faces, probablement plus maltraitées encore, se sont écroulées jusqu'à hauteur du premier étage. Du reste à l'intérieur, plus de murs de division, pas la moindre trace de voûte; seulement des corbeaux indiquent les places des solivages.

Le donjon *ouest* se maintient encore dans sa masse carrée. Cependant on remarque un écroulement de l'angle nord-ouest, et une forte brèche au pied de l'angle nord-est.

Les travaux de consolidation et de déblayement seraient trop importants à entreprendre avec nos faibles ressources. Il n'y faut pas songer. La main seule de l'État serait assez puissante pour y porter remède, soutenir les parties menacées, et déblayer les abords, les fossés. Mais alors quels magnifiques résultats! qu'aurions-nous à envier aux ruines les plus renommées!

En attendant le temps marche, emportant chaque jour une pierre qui en entraîne une seconde. Je crois cependant pouvoir indiquer trois points principaux, faciles à entreprendre et qui produiraient un résultat important.

1° Consolider les deux angles ci-dessus mentionnés du donjon *ouest*. Ces travaux en arrêteraient la ruine immédiate, et le protégeraient pour longtemps encore.

2° Dégager les alentours de la chapelle, récemment construite sur les anciennes constructions romanes, que l'on parviendrait à mettre à découvert; ce qui donnerait à ce bâtiment tout l'intérêt archéologique qu'il a perdu.

3° Au bâtiment principal, consolider une magnifique arcade romane, circonscrivant deux arcades jumelles, décorées sur les deux faces de tores solides, supportés à la naissance par huit colonnettes engagées, avec leurs bases et chapiteaux très-

ornés et indiquant par la forme de la corbeille et des crochets la dernière période de l'époque romane. Cette arcade, la seule d'une série d'autres arcades qui ont dû décorer la face du midi, est d'une composition et d'un dessin très-remarquables. Si l'on pouvait mettre à jour d'autres débris identiques, enfouis peut-être encore au pied de cette arcade, et restituer cette face, cette restauration, au point de vue de l'art, serait du plus haut intérêt. Il n'existe certainement pas dans toute notre Alsace un spécimen plus beau des constructions civiles de cette époque.

M. Ringeisen, en terminant son rapport, estime que ces premiers travaux pourraient être exécutés, d'après les indications ci-dessus données, au moyen d'un crédit de trois à quatre cents francs.

Le Comité entend ce rapport avec grand intérêt. Il en ordonne l'insertion au procès-verbal pour être donné suite aux conclusions du rapporteur dès que les circonstances le permettront.

L'ordre du jour appelle M. de Ring à donner lecture d'un travail sur la butte de S. George, près de Soultz (Haut-Rhin). Ce mémoire du secrétaire, ainsi que le plan qui l'accompagne, seront insérés, par décision du Comité, dans le troisième cahier du Bulletin[1].

La séance est levée à 1 heure.

1. Voir plus haut, p. 141.

Séance du Comité du 1er février 1858.

Présidence de M. Spach.

En l'absence du 1er secrétaire, M. le président donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté.

Il dépose sur le bureau le *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie* et les 3e et 4e livraisons du tome IV des *Annales de l'académie d'archéologie de Belgique.*

Le trésorier rend compte de la situation financière de la Société au 30 janvier courant, laquelle toutefois ne peut être encore exactement déterminée, vu le retard éprouvé par certaines rentrées et par quelques mémoires à payer.

Le dépouillement de la correspondance fournit une lettre de M. le recteur de l'académie de Strasbourg, informant la Société que S. M. l'Empereur a conçu le plan d'une topographie des Gaules jusqu'au Ve siècle.

Cette lettre est accompagnée d'une circulaire de S. Exc. le Ministre de l'instruction publique et des cultes exposant le plan d'après lequel il devra être procédé pour arriver au résultat désigné par l'Empereur.

Après une discussion sur le véritable sens à donner à cette circulaire, M. le président désigne une commission provisoire qui aura à s'occuper des voies et moyens pour atteindre le but proposé.

Cette commission est composée de

MM. Jung, de Ring, Spach, baron de Schauenburg et colonel Morlet à Strasbourg; Coste, Vallois et Ringeisen à Schlestadt; Siffer, curé à Weyersheim; Stœber à Mulhouse; et de MM. les archivistes du Haut-Rhin.

M. le président propose, sur le désir exprimé par M. le préfet, de remettre la réunion générale de la Société au mois de mai ou de juin.

M. le professeur Straub est appelé à lire une notice sur deux verrières de l'église de Saint-George à Schlestadt composées de panneaux provenant d'anciennes fenêtres.

«Les panneaux qui garnissent les deux fenêtres du transept de Saint-George à Schlestadt, dit M. Straub, appartiennent à trois sujets. Lors d'une restauration qui a dû se faire assez récemment, on les a répartis dans les deux fenêtres sans discernement aucun, de sorte que les scènes, qui appartiennent à trois légendes, se trouvent mêlées; plusieurs ont dû être égarées, car il y a des lacunes, notamment dans la vie de sainte Agnès. Voici une courte analyse de ce qui nous reste des deux premiers sujets. Les numéros du croquis ci-joint indiquent l'ordre historique. Je commence par la légende de

Sainte Catherine.

« Cette verrière semble appartenir à la première moitié du XVe siècle et mérite de fixer l'attention par l'exécution très-soignée des détails, et par la vie qui règne dans plusieurs scènes. Elle a généralement peu souffert.

Les trois petites ogives des lancettes (marquées sur le croquis *a, b, c*) renferment encore l'extrémité des pinacles gothiques qui couronnaient les sujets supérieurs.

1° Une foule d'hommes se présentent devant un autel, sur lequel on remarque une idole, pour sacrifier aux faux dieux en présence de l'empereur Maxence. Un païen dépose une victime sur l'autel; — un grand nombre d'animaux sont à ses pieds.

2° Sainte Catherine (nimbée), couronne en tête et richement vêtue, se présente devant l'autel et fait observer à l'empereur

la folie des sacrifices païens. Maxence lui présente une petite idole. Au pied de l'autel sont des idolâtres et des victimes.

3° Sainte Catherine, accompagnée d'une suivante, devant l'empereur qui semble discuter avec elle; derrière le prince, un soldat armé d'un glaive.

4° Sainte Catherine au milieu des docteurs, que Maxence a réunis de tous les points de son empire. On remarque le prince, assis au milieu d'eux, les jambes croisées.

5° L'empereur fait livrer aux flammes les sages que Catherine a convertis à la foi de Jésus-Christ. La sainte les bénit.

6° Sainte Catherine, couronne en tête, dépouillée de ses vêtements jusqu'à la ceinture, est attachée à une colonne et cruellement flagellée par deux bourreaux, en présence de l'empereur.

7° L'impératrice, accompagnée de Porphyre, un des principaux officiers, vient visiter la sainte que le tyran a fait mettre en prison. On aperçoit Ste Catherine à travers les barreaux de fer. La figure de l'impératrice est remarquable de beauté et de grâce.

8° L'empereur irrité de retrouver la sainte plus florissante de santé qu'il ne l'avait laissée à son départ, la condamne à être meurtrie par des roues armées de fers tranchants. Le panneau représente le moment où la foudre fait voler l'instrument du supplice en éclats, en présence du tyran.

9° L'impératrice, nue jusqu'à la ceinture, couronne en tête, est attachée à une colonne. L'empereur lui fait arracher les seins par deux bourreaux.

10° Comme l'impératrice reste fidèle à la foi en Jésus-Christ, le tyran la fait décapiter; devant le prince on remarque un personnage dans l'attitude de la prière, lequel semble vouloir le fléchir.

11° Porphyre fait enterrer la souveraine, qu'on remarque dans un cercueil carré. La tête est couronnée, les mains sont croisées.

12° Maxence, pour punir Porphyre, le fait décapiter avec plusieurs soldats convertis au christianisme. Le panneau montre *trois* martyrs.

13° Décollation de sainte Catherine. La sainte est à genoux, les mains jointes. La tête nimbée roule aux pieds de l'empereur et des nombreux spectateurs. Le bourreau remet le glaive dans le fourreau.

Dans la rangée inférieure des panneaux on voit deux anges qui semblent se montrer un tombeau, sans doute celui de la sainte au mont Sinaï.

Dans une petite fenêtre d'une chapelle près du chœur, les anges portent la sainte au mont Sinaï. C'est le dernier panneau.

Remarquons, en passant, que sainte Catherine porte une robe violette, partagée horizontalement par des bandes d'or richement ornées. Chaque sujet porte sur un fond bleu en damier.

Nulle part d'inscription.

Légende de sainte Agnès.

Les panneaux appartenant à la légende de sainte Agnès sont d'une époque postérieure, et peuvent être comptés parmi les plus beaux tableaux de chevalet du milieu du XVIe siècle. Les moindres détails s'y trouvent traités avec un soin et une habileté remarquables.

Les n°s 4, 5, 6 de ces verrières (peut-être également les n°s 1, 2, 3), donnent de magnifiques pinacles d'or de l'époque flamboyante. Tout indique qu'ils appartiennent à la fenêtre qui a été ornée par la légende de sainte Agnès.

7° Sainte Agnès nimbée, un petit ridicule au bras et une ardoise en main, vient de quitter l'école. Elle est rencontrée par le fils du préfet qui porte le costume du temps : haut et bas de chausse collants, petit manteau espagnol, toque garnie d'une plume.

8° Le même jeune homme, épris de la beauté de sainte Agnès,

lui offre une bourse. Dans les deux panneaux on voit un agneau aux pieds de la sainte. Le sol est émaillé de fleurs, peintes avec une délicatesse exquise.

9° Le fils du préfet, irrité du refus de la sainte, tombe malade. On le voit couché dans un lit, sans vêtements. A son chevet un médecin tient un flacon en main; devant lui deux personnages richement vêtus.

10° Trois bourreaux hideux amènent sainte Agnès devant le préfet, assis sur un fauteuil. Agneau couché à terre. La sainte porte un habit blanc richement brodé.

11° Sainte Agnès dans le lupanar. Un ange présente un vêtement à la sainte, voilée seulement de ses longs cheveux blonds; elle se trouve sous la porte d'une petite maisonnette. A terre un agneau.

12° Punition du fils du préfet. Un petit démon, rouge et cornu étrangle le jeune homme, étendu à terre, en présence d'un de ses compagnons et de sainte Agnès. A terre le petit agneau.

13° Obsèques de la sainte. Elle se trouve toute vêtue dans un coffre carré, dont les côtés apparents sont ornés d'arcatures cintrées. Ses mains sont croisées; près d'elle, le petit agneau et plusieurs personnages.

Nulle part la moindre inscription. »

Sur l'invitation de M. le Président, M. Straub donne lecture d'une notice de M. Siffer, ancien curé à Mertzwiller, maintenant curé à Weyersheim, « sur les antiquités gallo-romaines trouvées à Oberbronn. »

Cette notice traite de deux buttes, situées dans la forêt dite *Frorott*, où l'on a trouvé des armes et des ossements, et qui contiennent encore des traces de constructions antiques et de deux tombeaux en moellons piqués.

M. le curé relate aussi la découverte, faite en 1842, d'un vase en granit, pouvant avoir servi aux usages religieux du culte

druidique, de haches en pierre, de monnaies gauloises et romaines, de restes d'une statue équestre en grès, des débris d'un bas-relief représentant un buste de femme, et finalement la découverte plus récente de tuyaux cylindriques en terre cuite. Ces derniers, s'emboîtant l'un dans l'autre, avaient dû servir à amener des eaux de source au milieu d'un centre d'habitation, d'une civilisation avancée, tel que paraît l'avoir été Oberbronn à l'époque gallo-romaine.

M. Ringeisen communique une lettre de M. le maire de Rhinau adressée à M. le sous-préfet de Schlestadt et relative à des fondations apparues dans le Rhin par suite des basses-eaux.

Ce sont huit blocs de mur en briques bétonées dont le plus grand peut avoir six mètres de long sur $1^{m},20$ à $1^{m},40$ de haut. Ces blocs se trouvent encore à $2^{m},30$ sous l'eau et sont très-ensablés au point que leur épaisseur n'a pu être exactement déterminée.

« Depuis la ruine de l'ancienne ville de Rhinau, ajoute M. le maire, ruine qui a été amenée par les corrosions du fleuve au XIVe siècle, on n'avait plus entendu parler d'aucun de ses vestiges. »

La hauteur du Rhin était, à la date de la lettre (28 janvier 1858), à $0^{m},19$ au-dessous du zéro du rhénomètre devant Rhinau.

La séance est levée à 2 heures.

Séance du Comité du 1er mars 1838.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à onze heures.

Le procès-verbal de la dernière séance rédigé par le second secrétaire est adopté.

Le président donne lecture de la circulaire, adressée par lui aux divers correspondants qui ont été désignés dans les deux départements, pour concourir au travail d'ensemble de la topographie des Gaules, demandé par S. Exc. le Ministre de l'instruction publique. Il communique les lettres d'adhésion de la plupart d'entre eux.

M. le baron de Wangen écrit au président qu'il a lu avec le plus grand intérêt dans *l'Alsacien* le compte rendu de la séance du Comité du 4 janvier dernier, contenant le rapport de M. Ringeisen sur le château de Guirbaden. Il informe le Comité que, peu avant cette époque, il était devenu propriétaire de cette ruine. « Cette circonstance, ajoute-t-il, n'apportera, je l'espère, aucune modification dans la situation, et ne diminuera en rien l'intérêt que la Société archéologique porte à ces magnifiques débris. » M. de Wangen réclame donc le concours de M. Ringeisen, et le prie de vouloir bien se mettre en rapport avec lui pour l'exécution des travaux à entreprendre sur les trois points qu'il a indiqués. M. Ringeisen ayant estimé qu'un crédit de 300 à 400 fr. suffirait, M. de Wangen les met à sa disposition.

Le Comité regarde comme un bonheur que ces belles ruines soient passées entre les mains d'un propriétaire aussi intelligent, aussi désintéressé, et dont le nom se rattache

par tant de points à l'histoire de la province. Il charge son président de remercier officiellement M. de Wangen, avec lequel M. Ringeisen, présent à la séance, est prié de se mettre immédiatement en rapport. A cette occasion, le Comité exprime le vœu, que l'exemple donné par M. de Wangen, soit suivi par d'autres propriétaires de vieux châteaux dans les deux départements du Rhin. Le concours des communes, des particuliers, et du Comité historique parviendrait ainsi à sauver d'une ruine totale et imminente les restes des manoirs féodaux qui couronnent d'une manière si pittoresque les contreforts et les sommets des Vosges.

La Société d'émulation de Montbéliard propose d'entrer en relation avec la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. Le Comité charge son président, avant de répondre à cet appel, de s'informer auprès du président de la Société d'émulation, si elle s'occupe de questions archéologiques.

M. Fries dépose sur le bureau trois planches de dessins, avec les vues cavalières restaurées des trois châteaux de Hoh-Andlau, Spesbourg et Landsberg. Ces dessins ont vivement intéressé le Comité qui décide que ces trois planches seront lithographiées et insérées dans un de ses bulletins.

M. Petit-Gérard fait hommage à la Société d'un dessin fort bien exécuté, représentant la chapelle sépulcrale de Jean de Dratt, dû au crayon de M. E. Schweitzer, et offert par cet artiste à la Société. Le Comité remercie le donateur, et ordonne le dépôt de ce dessin dans ses archives.

M. de Ring présente au Comité quelques notes de M. Siffer, curé de Weyersheim, sur diverses antiquités de l'époque gallo-romaine.

« Aux environs de Mertzwiller, dit le savant curé, ainsi « que dans les contours de Niederbronn, de Wœrth et de « Haguenau, bien des lieux récèlent encore sous le sol des

« restes de la grandeur romaine. Mes nouvelles fonctions à « la cure de Weyersheim [1] et les occupations pratiques du « saint ministère, ne me permettent plus, autant que je le « désirerai, de m'occuper de ces recherches; mais j'ai cru « devoir communiquer ces quelques notes au Comité, comme « renseignements pour ceux qui, mieux placés, pourront y « consacrer leurs loisirs. »

« Dans la collection de M. Anrich, pasteur d'Oberbronn, « on voit divers restes de l'empire des Césars mis à découvert « dans le rayon que j'avais pris à tâche d'explorer. Ces restes « sont :

« 1° Des carreaux en terre cuite, soit tuiles à très-grands « rebords, continus des deux côtés longitudinaux. Ces car- « reaux ont 47 centimètres de long, 37 de large, et seulement « 3 d'épaisseur. Ils couvraient un tombeau gallo-romain « construit dans la forêt d'Engwiller. Nul doute que ce terrain, « qui est loin d'avoir été complétement fouillé, ne récèle « encore d'autres objets d'un intérêt archéologique.

« 2° Des briques romaines, provenant aussi d'un sépulcre, « construit en terre cuite, entre Uttenhofen et Gumbrechts- « hofen, au bord de l'ancienne route, à côté du terrain d'où « a été retirée la statue équestre dont il a été rendu compte « dans la séance du 6 juillet 1857. Quelques-unes de ces « briques portent l'empreinte d'une patte de chien. Est-ce la « marque du tuilier? Je n'ose me prononcer; seulement je « note, en passant, qu'à Mertzwiller on rencontre des briques « et des tuiles romaines avec l'empreinte d'une patte de chèvre. « Ce tombeau qui avait la forme d'un caveau voûté, était un « monument funéraire de quelque importance; il était déjà « croulé en 1843.

« 3° Un caducée en pierre, enroulé de deux serpents, et

1. Il était auparavant curé à Mertzwiller.

« provenant d'une statue de Mercure, trouvé dans la Haard « de Gundershofen.

« 4° Un fragment d'une pierre épigraphique, provenant du « même lieu, et contenant encore ce peu de lettres.

.... RCV . SA ....

.... LLVS ....

Mercurio sacrum ..... etc. ..... La fin peut aussi bien être la formule votive, que la finale du nom du donateur.

Le Comité charge son secrétaire d'adresser des remercîments à M. Siffer, et ordonne le dépôt de ce mémoire dans ses archives.

M. de Ring lit le rapport suivant sur un ancien camp romain dont les vestiges se remarquent à l'entrée du val de la Lauch dans le Haut-Rhin.

« Au-dessus de Guebwiller, à l'entrée du val profond, « où s'étend cette cité manufacturière, se découvrent sur « la pointe d'une montagne inculte, dont le pied est re- « couvert des plus riches vignobles, les traces d'antiques « fortifications qui ont fait donner à la montagne le nom de « *Castelberg*, et celui de *Castelweg* au chemin qui y conduit. « Le plan total de cette antique enceinte présente la forme d'un « vaste triangle. Dans l'état primitif, le principal abord, du côté « du vallon, où venaient se joindre les deux murailles, paraît « avoir été défendu par un *burg* ou castel, dont le lieu a re- « tenu le nom, quoique le castel ait disparu. Les assises de « la muraille peuvent encore être étudiées presque sur toute « la ligne. Là où les rocs, qui les soutenaient, se séparent, « on distingue très-bien les assises superposées des pierres, « et même, çà et là l'antique ciment dans lequel elles reposent. « Devant le front nord se montre un large fossé qui séparait « cette enceinte du plateau de la montagne, aujourd'hui « recouverte de bois touffus. C'est à l'angle même de ce front, « du côté qui regarde Bergholz, que vient aboutir le *Castel-*

« *weg* ou chemin du castel, qui, par une courbe, descend « de l'enceinte vers Bergholz. En arrière de cette muraille « se voyait encore, en 1806, comme me l'assura M. le Maire « de Guebwiller, ancien officier d'artillerie qui a lui-même cent « fois parcouru ces lieux dans son enfance, une antique « citerne, de forme carrée, et d'environ 2^{m},50 de large, « revêtue de pierres de taille de trois côtés, et interrompue, « sur le quatrième, par une rampe en terre qui permettait « d'y descendre. Aujourd'hui toutes ces pierres ont disparu. « Il n'existe plus qu'un trou profond, connu des habitants « sous le nom de *Geisterkeller* (la cave des esprits). En arrière « s'élève un tertre que quelques personnes regardent comme « un *tumulus*. Il en a, en effet, la forme, mais, plus proba- « blement ce n'est qu'un amas de décombres recouvert de « terre végétale et de gazon. Il serait important d'éclaircir « cette circonstance qui pourrait amener quelque indice sur « la situation de ces lieux dans l'antiquité. »

« L'étude que j'ai pu en faire, en les parcourant (car je « n'ai eu ni le temps, ni la permission, ni les moyens d'y faire « opérer des fouilles), ne me laisse aucun doute sur l'origine « romaine de cet antique retranchement. C'était, on n'en peut « douter, un camp à poste fixe, destiné à protéger l'entrée « de la vallée. Comme point d'exploration, l'emplacement « était, on ne peut mieux, choisi, puisque, de cette hauteur, on « domine toute la plaine jusqu'à la Forêt-Noire dont les tours « fortes avec leurs signaux pouvaient être aperçues, et, comme « point de défense, il était d'autant plus important, qu'on ne « pouvait l'aborder que par le plateau des montagnes où, « comme je l'ai dit, se trouvait un large et profond fossé, tandis « que l'escarpement des deux autres côtés du camp en rendait « l'abord extrêmement difficile, et la défense par conséquent « très-aisée. Il avait donc toutes les qualités que Justinien « prescrivait aux ingénieurs militaires dans le choix des

«*castella*, qui devaient être construits de manière que la «garnison n'y fût pas trop resserrée, et que, cependant, «elle pût suffire, quoique en petit nombre, à l'étendue des «fortifications[1]. C'est une position militaire de plus à con- «signer sur nos cartes romaines, et où il serait important «de voir faire quelques fouilles. La commission que vous «venez de nommer pour la topographie romaine de nos «contrées rhénanes pourra en profiter.»

Le Comité remercie M. de Ring pour cette communication, et décide l'insertion de ce petit mémoire dans son procès-verbal.

M. le colonel Morlet appelle l'attention du Comité sur un fragment assez remarquable des anciennes fortifications de Strasbourg dont la conservation lui semble importante au point de vue archéologique. Il veut parler du redan qui forme saillie en avant de l'une des tours du Pont-Couvert (*Wasserthurn*), située à l'extrémité de la digue du *Wærthel* entre le canal de la *Zornmühl* et celui de la *Dünzenmühl*.

«Cette tour, dit-il, qui a servi autrefois de maison d'arrêt, «date sans doute du XIVe siècle, et fut construite en même «temps que les faux remparts. Mais le redan dont il s'agit «est plus moderne. Il présente un double étage de feux; «l'étage inférieur est garni d'embrasures obliques, à ouver- «tures extérieures rondes, destinées à tirer à fleur d'eau. «L'étage supérieur est formé par une banquette en maçon- «nerie formant corniche. Les détails de cette construction «indiquent le XVe ou le XVIe siècle, et tout porte à croire «que ce redan faisait partie des ouvrages de défense que le «magistrat fit exécuter vers la fin du XVe, en prévision d'une «guerre avec Charles le Téméraire. D'après Silbermann, ces «travaux furent entrepris en 1473.

1. *Cod. Justin., lib. I, tit. XXVII. Belisario mag. mil. per Orientem, 14.*— Comp. *A. Vegetius, De re mil., III, 8.*

« Cette tour et son redan appartiennent à la ville qui con-
« sentirait, sans doute, sur la demande de M. le Préfet, à les « maintenir en bon état d'entretien. Il faudrait y faire quel- « ques travaux peu coûteux de renformis et de rejointoye- « ment. Pour assurer la conservation de la banquette en « maçonnerie, il faudrait déblayer les fumiers qui dégradent « les maçonneries, et surtout enlever les décombres, de « manière à retrouver le sol primitif du terre-plein de l'ou- « vrage, afin de mettre à nu les parties enfouies du parement « du mur et des embrasures. »

« Un dispositif analogue de défense se présente en avant « de la tour voisine qui est située entre le canal de naviga- « tion et celui de la Spitzmühle; mais l'étage inférieur du redan « a été comblé presque entièrement, et on ne peut aperce- « voir que le profil de la banquette en maçonnerie près de « la tour. Les constructions élevées dans l'intérieur de ce « redan ne permettent pas de le vider et de rétablir l'état « des lieux anciens. »

Le Comité, conformément aux conclusions de M. le colonel Morlet, charge son président d'écrire à ce sujet à M. le Préfet.

M. Ringeisen communique à l'assemblée diverses antiquités romaines déterrées à Burgheim dans des fouilles récentes dont il entretiendra plus tard le Comité.

M. Heitz demande que le crédit alloué par le Comité pour le soutien des murs de Guirbaden, et qui devient inutile par suite de l'offre généreuse de M. le baron de Wangen, soit affecté pour le soutien des murs de Rathsamhausen. Cette proposition, soutenue par plusieurs autres membres, est adoptée.

La séance est levée à une heure.

Séance du Comité du 12 avril 1858.

Présidence de M. Spach.

Le premier secrétaire étant absent, lecture est donnée par le président du procès-verbal de la séance précédente.

Après quelques mots de discussion, le procès-verbal est adopté.

La correspondance comprend les envois suivants :

1° *Le bulletin de la société des antiquaires de Picardie* 1857, n°s 3-6.

2° *Les annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.*

3° *Le compte rendu de la Société d'émulation de Montbéliard.*

4° Une lettre du président de ladite Société exprimant ses regrets sur une lacune restée dans la circulaire adressée à la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, et ayant fait supposer à cette dernière que la *Société d'émulation de Montbéliard* ne s'occupait que d'histoire naturelle, tandis qu'au contraire l'archéologie et l'histoire ont été l'objet constant de ses études.

En conséquence de cette rectification, le comité décide l'échange de ses publications avec la Société d'émulation de Montbéliard.

5° Une lettre de M. le Préfet du Haut-Rhin annonçant le don fait par ce fonctionnaire à la Société, d'une carte de son département.

6° Une lettre de M. le Préfet du Bas-Rhin annonçant une allocation de fonds pour frais d'impression.

A cette occasion, le Comité décide que dorénavant, et dans

un but d'économie, autant que pour exposer les planches à moins de chances de destruction, il ne sera publié de grande planche qu'exceptionellement et lorsqu'il y aura nécessité.

7° Un mémoire de M. Siffer, curé à Mertzwiller, sur un autel romain, trouvé à Langensoultzbach en 1844, et aujourd'hui faisant partie de la collection d'antiquités de M. le pasteur Aurich à Oberbronn.

Ce mémoire établit que la mention faite dans le 1er volume du Bulletin, page 235, des objets d'antiquités trouvés dans les fondations de l'ancienne église de Langensoultzbach admet à tort que la figurine représentée sur le fragment du bas-relief représente une Vénus, tandis qu'en réalité c'est le dieu Mercure; en citant la collection qui s'est enrichie de l'objet, M. Siffer rectifie en même temps l'autre assertion du Bulletin qui laisse supposer qu'on ignore ce que cet objet est devenu.

M. Siffer donne une description détaillée de l'état dans lequel se trouve ce fragment, et termine en disant :

« Le travail de la pierre ne manque pas de finesse et d'élé-« gance, il dénote une main sûre et un artiste intelligent; « bref, le bas-relief montre par le style soigné et sévère qu'il « appartient à l'époque où l'art de la sculpture fleurissait « dans nos parages. Tout porte l'empreinte de la dignité : les « bords du cippe servent d'encadrement au dieu taillé en « relief dans l'épaisseur de la pierre; l'inscription, tracée en « majuscules de l'alphabet romain, sur la doucine du front, « ne contient que ce seul mot : *Mercurio*. Les lettres sont « hautes de 45 millimètres; leur largeur est de 7 à 8 milli-« mètres, et leur profondeur de 5 millimètres. La pierre étant « écornée à la suite de l'inscription, on ne saurait affirmer, « si *Mercurio* était ou non, suivi de *sac* ou *sacrum.* »

8° Une lettre de M. le Maire de Colmar au sujet du monument à élever dans cette ville à la mémoire du poëte Pfeffel.

9° Une lettre du docteur Eissen, deuxième sécretaire,

adressée au président, et appelant son attention sur une légère inexactitude qui se trouve, selon lui, à la page 77 de la 2e livraison du tome II du Bulletin, dans la notice sur l'architecte D. Specklé.

A cet endroit où il est question de l'ancien Hôtel de ville il est dit : « *Qu'il fut saccagé en juillet* 1789 *par des hordes* « *pillardes, mais restauré depuis avec intelligence.* »

Or, dans son *Énumération des monuments les plus remarquables du département du Bas-Rhin*, publiée en 1842, J. Godef. Schweighæusser dit à la page 40 de cet opuscule, et en parlant du même édifice : « *Ce qui en reste est fort* « *simple*, MAIS PLUSIEURS PARTIES ONT ÉTÉ DÉMOLIES VERS « LA FIN DU DERNIER SIÈCLE. »

L'auteur de la lettre croit utile de rappeler à ce sujet, que parmi ces *parties démolies* se trouvait le magnifique escalier en spirale, préféré par tous les connaisseurs à l'escalier tant vanté de la maison de l'Œuvre-Notre-Dame, escalier dont la suppression entraîna à son tour celle de plusieurs pièces, pour pouvoir installer le nouvel escalier à la mode.

Il en conclut, ainsi que du bouleversement radical de la distribution et de l'ornementation intérieures du bâtiment, que les restaurations opérées par les nouveaux acquéreurs, au commencement du siècle actuel, ne sauraient mériter l'épithète *d'intelligentes,* mais qu'il y avait lieu plutôt de gémir sur le vandalisme qui y présida, et qui sut renchérir encore sur celui des hordes pillardes, qui elles du moins avaient laissé intactes l'architecture et l'ornementation du monument.

La même lettre prend texte d'une note qui se trouve à la page 78 du travail dont elle s'occupe, pour formuler le désir de voir la Société sortir de son attitude trop passive, d'après la manière de voir de l'auteur, dans la grande question de l'invention de la typographie moderne.

Le deuxième secrétaire reproche à Schœpflin d'avoir complétement déshérité en faveur de Gutenberg, celui qui pendant près de trois siècles jouissait, à Strasbourg du moins, de la gloire incontestée, d'être le véritable inventeur de l'imprimerie.

En effet, jusqu'à l'apparition des *Vindiciæ typographicæ,* Mentel, Mentelin, Mentelinus, de Schlestadt, et premier possesseur d'une officine typographique à Strasbourg, le premier qui prit la qualité officielle de *maître de l'art typographique* (*magister artis impressoriæ*), était regardé comme l'inventeur de cet art merveilleux.

La lettre trouve les preuves des *Vindiciæ typographicæ* trop faibles pour attribuer exclusivement tout l'honneur de l'invention à Gutenberg, et pour plonger Mentelinus, qui a vécu et travaillé à la même époque, dans un oubli immérité.

« Pour moi, dit l'auteur de la lettre, tout ce que m'ap-« prennent les *Vindiciæ typographicæ,* se borne à la conviction « que Gutenberg a bien cherché, pendant son séjour à Stras-« bourg vers 1440; qu'il a essayé, qu'il a tâtonné. Mais l'étude « de ce même écrit, et les documents authentiques qu'il « renferme, ainsi qu'une foule de circonstances commémo-« ratives, non contenues dans le même travail, me prouvent « *que Gutenberg n'a pas réussi alors.* »

« Schœpflin s'autorise donc, bien à tort, selon moi, de la « découverte des pièces du procès entre Gutenberg et A. « Dryzehn pour attribuer au premier la découverte de l'art « typographique moderne avec caractères mobiles.

« Dans ces documents il est bien question *d'une presse*, « MAIS JAMAIS DE CARACTÈRES, et seulement de *quelques « pièces* (*etliche Stück*) qui se trouvaient dans la presse.

« Or, il est évident, qu'une fois le système trouvé, la chose « étant excessivement simple, Gutenberg aurait continué à « produire, et aurait prospéré.


Elévation.
ÈRES DE SOULTZ.
857.
Mètre.


Plan
Elevation
BUTTE DE ST GEORGES PRÈS DE SOULTZ
Haut-Rhin
Echelle de 0,01 pour 1 Metre

«Au lieu de cela, que trouvons-nous dans lesdits documents? Gutenberg et ses associés ruinés, et A. Dryzehn, «regrettant à son lit de mort d'être entré dans l'association «(«*Soll ich sterben, so wollte ich dass ich nie in die Gesell-* «*schaft kommen wär.*»), et puis finalement Gutenberg en «fuite.»

«Pourquoi donc, s'il avait réellement fait l'invention, ses «deux associés survivants, A. Heilmann et Hans Riffe, ne «l'ont-ils pas exploitée après le départ de Gutenberg, afin «de rentrer dans leurs fonds? Pourquoi n'existe-t-il aucun «*produit strasbourgeois* de Gutenberg? etc.»

Du reste, la lettre proteste contre la pensée de vouloir ravir tout mérite et toute gloire à Gutenberg, seulement elle insiste pour que l'histoire ne perde pas de vue l'axiôme du *Suum cuique;* que la Société imite la réserve de l'illustre David (d'Angers) qui n'a jamais voulu consentir à placer une inscription sur le socle de la statue qu'il dédiait à l'*inventeur de l'imprimerie,* et qu'elle le fasse surtout en faveur des droits de Mentelinus, voie dans laquelle elle a déjà été devancée par deux de ses membres, MM. A. Dorlan (*Quelques mots sur l'origine de l'imprimerie.* — Schlestadt 1840), et F. Piton (*Strasbourg illustré.*)

M. le professeur Jung pense que la question soulevée par le deuxième secrétaire étant au fond une question plus littéraire qu'archéologique, le Comité pourrait sans inconvénient l'écarter de ses délibérations. Il est, du reste, d'avis que les investigations des savants postérieurs à Schœpflin ont si bien fixé tous les éléments de ce débat, qu'il reste peu de probabilité de voir surgir encore quelques preuves pouvant établir une priorité en faveur de Mentelinus dont il ne veut contester, ni le génie, ni l'immense activité.

M. Heitz répond que la question, bien que n'étant pas archéologique, mais littéraire, est aussi une question histo-

rique, et qu'à ce titre elle mérite bien de fixer l'attention de la Société. Il ajoute que d'après sa manière de voir, les investigations des savants ne portent pas assez sur la partie technique, et présentent souvent des assertions que les gens du métier ne sauraient admettre que sous les plus grandes réserves. Il ajoute, qu'il se ferait fort d'établir que les immenses travaux de Mentelinus ont dû être commencés au moins à l'époque communément assignée à l'invention de l'imprimerie (1440), et que dès lors, l'injustice commise envers Mentelinus depuis Schœpflin deviendrait évidente.

M. le professeur Jung pense qu'il serait difficile de faire remonter le commencement des travaux de Mentelinus jusqu'à l'année 1440, et exprime le désir de voir la Société ne pas s'engager dans les difficultés d'une polémique qui pourrait devenir interminable.

Le deuxième secrétaire répond que son but principal avait été d'appeler l'attention sur le nom de Mentelinus trop oublié aujourd'hui, et d'engager la Société à décliner une solidarité que, selon lui, elle ne doit point partager, vu l'insuffisance des preuves fournies par l'histoire en faveur de la priorité exclusive de Gutenberg, auquel du reste doit demeurer la gloire bien établie d'avoir de son côté essayé et cherché dans la voie si fructueusement suivie par Mentelinus quelques années plus tard.

Le Comité décide, vu l'immensité de la question, que pour le moment on ne donnerait pas suite à la discussion.

M. le professeur Straub présente le relevé archéologique des cantons de Molsheim et de Rosheim, avec une carte à l'appui.

Ce travail fait avec une scrupuleuse exactitude excite tout l'intérêt du Comité, qui revenant sur une décision antérieurement prise, d'après laquelle les relevés archéologiques

de l'Alsace seraient publiés en corps d'ouvrage, arrête qu'il y a lieu de publier le plus tôt possible le travail de M. le professeur Straub, afin de servir de modèle à tous les membres de la Société qui ont bien voulu accepter une mission analogue.

M. le professeur Jung communique le résultat de fouilles faites à Ostwald, et qui ont fait découvrir des tombes d'une trentaine de soldats, présumés romains, d'après les objets d'armement trouvés sur le même emplacement.

Il soumet ensuite un morceau de verre coloré, fort ancien, qu'il présume avoir servi jadis à boucher une de ces ouvertures laissées dans les fenêtres entre les dalles de pierre ou de marbre qui les fermaient pour laisser pénétrer le jour.

Le même membre rend compte de deux manuscrits de la bibliothèque de Strasbourg, contenant la description des anciennes églises de cette ville, et reproduisant les inscriptions tumulaires que renfermaient ces églises dont les démolitions et les révolutions politiques ont fait disparaître un grand nombre.

Il promet de lire à la prochaine séance un travail qu'il a fait sur cette matière.

La séance est levée à une heure et demie.

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

INSCRITS DEPUIS L'IMPRESSION DU DERNIER BULLETIN.

244. Rosenstiel, architecte à Ribeauvillé.
245. Douvier, P., à Strasbourg.
246. Bœswilwald, négociant à Strasbourg.
247. Oppermann, L. Charles, banquier à Paris.
248. Blanchard, général de brigade à Paris.
249. Schnœringer, docteur en médecine à Brumath.
250. Kastler, ancien notaire, à Strasbourg.
251. Reinhard, abbé, vicaire à Marckolsheim.
252. Schlumberger-Hartmann, Nicolas, fabricant à Guebwiller.
253. De Schauenburg, Alexis, juge au tribunal de Wissembourg.
254. Burckard, Jean-Jacques, fabricant à Guebwiller.
255. Heimberger, abbé, aumônier en chef de l'hospice civil à Strasbourg.
256. Schnell, abbé, économe du collége Saint-Arbogast.
257. Uhrin, abbé, professeur au collége Saint-Arbogast.
258. Dacheux, abbé, précepteur, à Strasbourg.
259. Gangloff, abbé, vicaire, à Illkirch.
260. Wolff, abbé, professeur au petit Séminaire de Strasbourg.
261. Bausinger, curé à Dachstein.
262. Adam, abbé, professeur au collége Saint-Arbogast.
263. Ritleng, abbé, *idem.*
264. Zimberlin, curé à Orschwihr (Haut-Rhin).
265. Rousselin, abbé, professeur au collége libre de Colmar.
266. Goldenberg, Alfred.

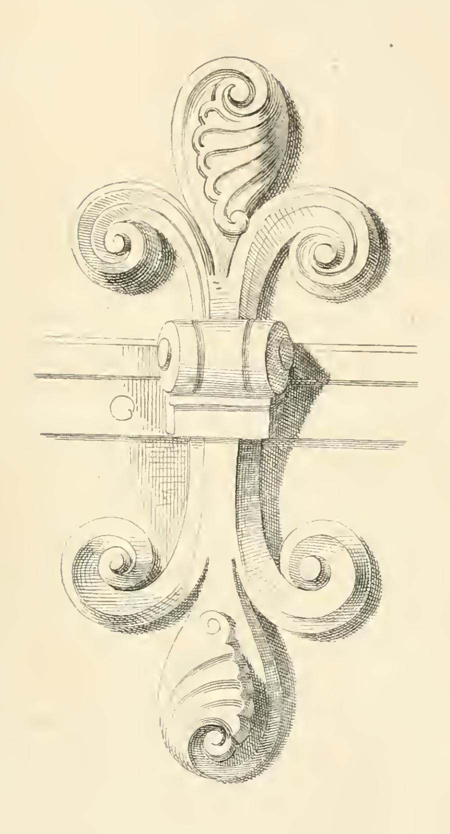
AU TIERS DE L'EXECUTION



RELIQUAIRE

DE L'EGLISE DE MOLSHEIM.

GRANDEUR DE L'ORIGINAL



CHARNIÈRE

DU RELIQUAIRE DE L'ÉGLISE DE MOLSHEIM.

SOCIÉTÉ

POUR LA

CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES



LES TOMBES CELTIQUES
DE LA FORÊT COMMUNALE D'ENSISHEIM
ET DU HUBELWÆLDELE.

En suivant, depuis Heidolsheim, la voie romaine qui se dirige sur Horbourg, et, de là, va joindre, par Oberhergheim, un autre tronçon de route, qui, par Dessenheim et le Grünwald, près de Pulversheim, reliait le rocher de Brisach avec les Vosges, on peut se convaincre que les Romains avaient mis à profit là, comme ils le firent dans le Nord de l'Alsace, les établissements celtiques antérieurs à leur arrivée sur le Rhin. Partout, en effet, près de Dessenheim et dans la forêt communale d'Ensisheim, on voit, comme dans celle d'Oberhergheim aussi, les restes plus ou moins nombreux des *tumuli* celtiques, qui, sous l'ombre protectrice de ces forêts, ont, pendant les dix-neuf siècles qui nous séparent de l'époque romaine dans ces contrées, conservé leur forme conique. La vaste forêt du Hard en contient aussi un grand nombre, restes des établissements celtiques primitifs, reliés sous l'empire de Rome par la route qui, de l'antique *Brisiacum*, allait, par *Stabula*, joindre *Cambete*, le Kembs moderne.

De tous ces différents groupes, je n'ai pu étudier que celui d'Ensisheim, dont les fouilles ont été provoquées par quelques membres de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace dans le Haut-Rhin. Je citerai à leur tête MM. N. Schlumberger-Hartmann et de Bary. Ces messieurs ont obtenu du maire de cette localité la permission de renverser quelques-uns de ces tertres, et de M. le Conservateur des forêts à Colmar, qui en a référé à M. le Préfet, celle de couper les arbres qui les recouvraient. J'exprime ici ma reconnaissance à toutes ces personnes, dont les unes ont, avec une générosité dont la science leur tiendra compte, couvert les frais occasionnés par ces fouilles, et dont les autres ont mis un empressement tout particulier à les faciliter. Je ne dois pas oublier non plus de citer M. le baron de Gohr, à Wattwiller, qui, proche de la forêt communale d'Ensisheim, possède un petit bois dans lequel se trouvent trois *tumuli*, dont deux de grande dimension, et qui, sur ma demande, a bien voulu en mettre un à ma disposition, dont les fouilles, comme on le verra, ont été des plus importantes et des plus curieuses.

Ces trois tombes ont elles-mêmes provoqué le nom de *Hubelwældele* que porte ce bois. Il est certain qu'elles faisaient autrefois partie du même groupe que celles de l'*Allmend* ou forêt communale d'Ensisheim ; car on peut très-bien distinguer sur les champs qui les séparent les ondulations de terrain, qui sont autant de lieux de sépulture que la charrue a peu à peu nivelés. Leur nombre devait être bien plus grand lorsque la forêt qui recouvrait de son ombre sacrée cette nécropole antique, n'avait point encore été abattue pour faire place à la culture.

Dans la forêt d'Ensisheim, j'ai pu compter quinze de ces *tumuli*. Peut-être en existe-t-il un plus grand nombre. C'est

sur six d'entre eux, assez rapprochés les uns des autres, que mes recherches ont eu lieu. Comme il s'en trouve de plus ou moins grande dimension, j'ai cru devoir opérer sur quelques-uns de grandeur différente, persuadé néanmoins par expérience que les plus petits m'offriraient presque toujours le plus de circonstances intéressantes. C'est ce qui eut lieu en effet, et je pus me convaincre que, presque toujours, les *tumuli* énormes que l'on remarque sont ceux qui ont dû recéler des familles d'une classe moins élevée, dont les membres simplement enterrés ont presque toujours disparu, tandis que les tertres moins hauts et d'un moindre diamètre présentent la plupart du temps, avec toute la pompe des inhumations, des ossements intacts.

Le sol de la forêt d'Ensisheim est un composé de terre glaise et de sable, terrain où la décomposition des corps va vite, si rien ne les protége. Dès lors il faut s'attendre à rencontrer peu d'ossements, et même peu de poterie, là où les familles d'un rang obscur ont été inhumées. Là, au contraire, où les chefs de la tribu, les personnages éminents, soit guerriers, soit pontifes, soit magistrats, ont été déposés au milieu des charbons pris au foyer du sacrifice, on en rencontre presque toujours les vestiges, et souvent même ils se montrent entiers aux regards.

Le premier *tumulus* ouvert, à l'entrée de la forêt, non loin du chemin qui conduit de la cense de Saint-George à Ensisheim, était dans le premier cas. Il est aujourd'hui isolé, mais se liait sans doute autrefois au groupe situé sur les champs et dans le bois du baron de Gohr auquel la cense appartient. Il ne mesure pas moins de cent vingt mètres de circonférence à sa base, et présentait, avant d'être ouvert, trois mètres de haut. Comme je tenais à ne point couper sur ses flancs les arbres élevés qui l'ombragent, je procédai par une tranchée de quatre mètres de large. Pendant les

trois jours entiers de travail que je consacrai à le fouiller, je ne rencontrai qu'un seul vase cinéraire, assez conservé pour qu'il me fût permis d'en reproduire la forme[1]. Néanmoins je ne pus constater l'individualité des ossements qu'il contenait, vu leur état de détérioration. Je fus frappé des fragments innombrables d'autres urnes en poterie rouge grossière, qui ont déjà nécessairement dû avoir été brisées et répandues dans le sol avant que la tombe ne s'élevât. Je pus remarquer la même circonstance dans le second *tumulus* que je fouillai, et qui ne m'offrit pas non plus des résultats bien satisfaisants. Une urne de ce genre, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir, et qui fut trouvée presque entière dans la quatrième tombe que j'ouvris, a seule pu me faire connaître la nature des vases auxquels ces fragments avaient appartenu. Comment ils se sont trouvés mêlés dans la terre qui servit ensuite à former le tertre, c'est un mystère que je ne saurais éclaircir. Je pense qu'après avoir servi au culte funéraire, en dehors du cercle, leurs débris auront été éparpillés dans le sol où ils se sont retrouvés. Ce que j'ai pu constater, c'est que tout l'intérieur de ce cercle avait été purifié par le feu. Mais aucune couche de cendres ni de charbons ne m'est apparue avec des ossements, quoique je n'aie cessé de fouiller qu'à trois mètres de profondeur, lorsque le gravier apparut.

Le second *tumulus* ouvert faisait partie d'un groupe de six autres monuments funéraires, enfoncés plus loin dans la forêt, et où déjà une partie de mes ouvriers, dès le jour précédent, avaient commencé une tranchée de quatre mètres de large. Le tertre mesurait vingt-neuf mètres de diamètre et trois mètres de haut.[2]

On avait à peine creusé au centre, à soixante centimètres

1. Pl. II, 1.
2. Pl. I, D.

de profondeur, que je découvris les débris d'une grande écuelle très-évasée. Plusieurs fragments, d'une pâte très-fine, en argile rouge poli, montraient un dessin élégant, à triangles réguliers, les uns unis, les autres ornés de petites feuilles, dont l'irrégularité de position prouvait qu'elles avaient été estampées par la main du potier[1]. Je ne pus trouver auprès aucun vestige d'ossements, ni de cendres, ni de charbons. Il était évident cependant qu'une sépulture avait existé là, mais que les siècles en avaient fait disparaître tout vestige. Aussi, à quelque distance, trouvai-je la place du feu consécratoire, qui avait dû purifier celle de cette inhumation. La tranchée se dirigeait de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest. A quatre mètres du centre dans la dernière direction, d'autres charbons m'annoncèrent un foyer pareil. Mais le squelette avait aussi disparu. Seulement je recueillis les débris d'un vase ornementé, trop défectueux néanmoins pour pouvoir en reconstituer la forme. A mesure que les ouvriers descendaient, les masses de charbons devenaient plus apparentes. A un mètre quatre-vingts centimètres de profondeur, je pus me convaincre que contre la paroi nord-ouest la flamme purificatrice avait brûlé. Les cendres étaient abondantes, et je découvris au milieu des charbons qu'elles recouvraient une petite tasse et le pied bien conservé d'une petite urne, dont malheureusement le haut ne put être retrouvé[2]. A côté gisait un cube de grès vosgien d'environ dix centimètres, dont je ne saurais deviner le sens. Toute la forêt, à l'entour, ne contient aucune de ces pierres. Par la manière dont celle-ci avait été posée, à côté de l'urne et sur les cendres du foyer, elle a dû nécessairement avoir une signification mystique consacrée par la religion. Un vase, d'une forme arrondie dans la partie

1. Pl. III, 13.
2. Pl. IV, 19 et 23.

inférieure[1], était en éclat à un mètre environ de distance, et contenait à l'intérieur les débris de son couvercle. Ce vase, qui mesure douze centimètres de hauteur, ne contenait que de la terre; je ne pus découvrir auprès aucune trace de bijoux ni d'ossements. Tout, néanmoins, indiquait que ce vase avait dû contenir le dernier repas, et que la petite urne avait recélé un objet cher au défunt. Les places occupées par les deux poteries, à l'opposé du foyer, marquaient bien la situation qu'avait dû avoir le corps, dont on ne distinguait plus rien.

La nature destructive du terrain sur les ossements et le bronze put surtout se remarquer au côté opposé de la tranchée, où je rencontrai presque en même temps aussi les vestiges apparents d'un autre squelette et quelques parcelles d'une fibule de bronze, qui tomba en poussière dès que je la touchai. Afin de pouvoir mieux examiner la situation du squelette, je fis creuser la paroi, et fus assez heureux pour retrouver quelques ossements du crâne, qui m'indiquèrent que le corps avait été posé dans la direction même de la tranchée, le visage tourné vers l'est-nord-est. En débarrassant ces faibles débris, je trouvai quelques parcelles de bronze, provenant sans doute du collier que le cadavre avait porté, mais qui disparurent au toucher : ce n'était plus qu'une masse d'oxyde. Aux pieds de la morte (car la délicatesse des débris de la torque me firent juger que c'en était une) avait été posé un vase à large bord. Il gisait en éclat; cependant j'ai pu en recueillir les fragments. Les fouilles ayant ensuite été pratiquées jusqu'à $2^{m},50$ sans amener d'autre résultat, je concentrai mes ouvriers sur un autre *tumulus* de plus petite dimension, où j'avais le pressentiment de trouver des restes importants.

Ma prévision ne fut pas trompée.

1. Pl. IV, 11.

A peu de distance du tertre que je venais d'abandonner se trouve un groupe de quatre *tumuli*, qui se touchent les uns les autres[1]. Deux sont parallèles; les deux autres se succèdent en arrière. Comme j'avais trouvé sur le premier, devant moi à gauche, deux petites pierres de grès vosgien, égales à la pierre rencontrée dans le *tumulus* voisin, pierres évidemment déposées sur ce sommet dans un but religieux dont le symbolisme ne saurait être deviné, je fus curieux de connaître l'intérieur du monument, qui, même avant d'être ouvert, m'offrait une particularité que je n'avais nulle part encore eu occasion de remarquer. Car, je le répète, dans aucun endroit de la forêt, on ne trouve point la moindre parcelle de grès rouge des Vosges. Il serait bien extraordinaire que les trois seuls morceaux rencontrés, l'un dans l'intérieur d'un *tumulus*, les deux autres sur le sommet d'un autre monument funéraire, y aient été déposées sans intention.

Le tertre, dans son état intact, mesurait quatorze mètres de diamètre sur deux mètres d'élévation au-dessus du terrain environnant[2]. La tranchée, de quatre mètres de large, fut dirigée du sud au nord.

Néanmoins, comme déjà au centre, à cinquante centimètres de profondeur, apparut une torque de femme contre la paroi de l'est, et que cet indice semblait m'annoncer que, dans cette partie, devait se trouver le plus de richesses archéologiques, je fis creuser une autre tranchée de trois mètres de large, à angle droit avec la première, afin de pouvoir mieux connaître la disposition de cette sépulture. Malheureusement le squelette avait disparu, et je ne pus recueillir que quelques os de la tête de cette femme, dont le bijou élégant put seul, par sa position, m'indiquer celle

1. Pl. I, A B C E.
2. Pl. I, A.

que le corps devait avoir eu. Ce collier était formé d'un simple cercle de bronze, orné en avant d'une espèce d'anneau destiné à soutenir une pendeloque dont les débris m'apparurent à peu de distance[1]. C'était donc dans la direction de cette pendeloque que la femme devait avoir été couchée. En effet, après avoir enlevé toute la terre, je ne tardai pas à apercevoir la place qu'avait occupé le foyer consécratoire, à trente centimètres environ de l'endroit où les pieds avaient été posés. Une grande écuelle était près de la tête, et à gauche du cadavre avait été enfoui un vase, maintenant renversé, parmi les débris duquel je pus distinguer des restes d'ossements calcinés.

Cette inhumation, à une telle hauteur du *tumulus*, était un phénomène neuf, qui ne m'était encore jamais apparu dans aucune fouille précédente, mais que je retrouvai ensuite dans toutes les tombelles que j'ouvris dans la forêt. A deux mètres et demi de cette femme, et à la même hauteur, je découvris dans la même tranchée latérale le corps entier d'un jeune enfant. Il était littéralement enterré dans le charbon, circonstance à laquelle il faut attribuer la conservation de ses ossements. Était-ce l'enfant de la jeune femme ? La tombe n'a pu le dire. Mais il y avait dans cette pensée quelque chose de touchant. Je respectai ces deux corps et les fis recouvrir, sans pousser plus loin mes investigations sur ce point.

Dans la principale tranchée, on était arrivé à un mètre et demi de profondeur, sans avoir encore rencontré autre chose que de nombreux charbons. Je ne tardai pas à découvrir un grand foyer qui semblait m'annoncer qu'un sacrifice d'expiation avait eu lieu en cet endroit.

En effet, le sol, à un mètre de diamètre et à plus de soixante centimètres de profondeur, n'était composé que de

1 Pl. VI, 1 ; pl. I, A 7

cendres empilées et de charbons. A côté de cette excavation se montra une urne d'une forme très-élégante[1], recouverte d'un autre petit vase, strié à l'intérieur[2]. Ils étaient tous deux remplis de cendres calcinées, et la première recélait un fragment d'anneau de bronze.[3]

Cette masse énorme de cendres et de charbons annonçait évidemment que là avait dû se passer un drame lugubre, dont les fouilles subséquentes me révélèrent le mystère.

A l'angle même, formé par les deux tranchées, au sud de la place qu'à un mètre cinquante centimètres de plus d'élévation avait occupé la femme, le terrain gris, qui annonçait la quantité de cendres dont il était imprégné, attira mon attention. C'était là que, depuis le commencement de mes recherches, se dirigeaient instinctivement mes regards, et je ne fus pas peu étonné lorsque, à un coup de pioche de l'un de mes ouvriers, je découvris, au-dessous de ces cendres, des charbons, et, dans la masse compacte qu'ils formaient, les débris d'un coffret de chêne, recélant deux gros coulants en jais[4]. Du moins dans leurs cassures, présentaient-ils tout le luisant de cette pierre bitumineuse. Je retrouvais là à peu près, seulement avec d'autres insignes, les mêmes coutumes funéraires qui m'avaient primitivement frappé dans la forêt de Brumath. Mais le cadavre auquel ces honneurs avaient été rendus, n'avait pas disparu comme dans le *tumulus* de cette dernière forêt. Au contraire, dans la masse de charbon qu'on avait empilé en dessous et au-dessus de lui, se montrait encore son squelette entier, à l'exception des extrémités des mains et des pieds[5]. Les deux mâchoires, supérieure et inférieure, étaient d'une

1. Pl. IV, 18.
2. Pl. IV, 20.
3. Pl. IV, 24
4. Pl. V.
5. Pl. I, A 1

conservation parfaite. Tous les os des bras et des jambes, les clavicules, l'épine dorsale, les côtes, se dessinaient avec la plus grande pureté sur le fond noir du charbon au milieu duquel ils étaient enclavés. Au côté gauche de la tête était une grande écuelle noirâtre, fendue en plusieurs morceaux, mais présentant néanmoins encore sa forme[1]. C'était sans doute l'écuelle qui avait contenu la dernière boisson. On l'avait posée, selon la coutume funéraire propre à toutes les tribus celtiques, sur une plaque de bronze, dont je ne trouvai intacte qu'une très-minime partie et dont je ne pus par conséquent distinguer aucune des figures symboliques qui sans doute l'avaient ornée, conformément au rite sacré. Les débris de ce bronze gisaient en poussière verte sous tout le fond du vase, tandis que l'étain contenu dans la composition du métal avait, en se dissolvant, recouvert d'une substance ocreuse, du plus beau jaune, tout l'alentour de la coupe, à plus de quinze centimètres. Aux pieds du squelette, qui mesurait un mètre quatre-vingt-cinq centimètres de long, avaient été déposés deux vases pour contenir le dernier repas. Ils étaient de la même pâte que l'écuelle, mais se distinguaient l'un et l'autre par leur forme élégante et les dessins dont ils sont ornés. J'ai pu reconstituer la forme de l'un d'eux[2]. Il mesure dix-sept centimètres de haut, vingt-trois dans sa partie la plus large, et onze de diamètre à sa base. Le dessin qui entoure la partie supérieure est composé de lignes entrecoupées, qui présentent des carrés dont les angles intermédiaires sont eux-mêmes alternativement ornés de stries et de petits trous estampés. Le couvercle qui l'avait fermé gisait en éclats à l'intérieur, où je ne rencontrai aucune autre substance que la terre. L'autre vase, pareil pour la forme, diffère un peu pour le dessin.

1 Pl. III, 9

2 Pl. III, 12

Le soin particulier porté à l'inhumation de ce cadavre ne pouvait me laisser aucun doute sur le rôle important que le personnage avait joué dans sa tribu. On était proche de la paroi que surmontait un chêne vigoureux dont les racines pénétraient jusqu'au fond de la tombe. Désirant m'assurer si aucun autre objet n'avait point été déposé près du mort, je fis creuser la paroi en forme de voûte, et j'eus le bonheur de découvrir près de l'écuelle, mais un peu plus élevée qu'elle, une urne cinéraire de $0^m,17$ de haut, enfouie, comme le cadavre, dans le charbon. Je pus me convaincre qu'elle n'avait été placée là que lorsque le corps avait déjà été recouvert de terre, et je me rendis compte alors du but de l'immense foyer qui avait laissé ses traces dans le nord de la tranchée. Le vase était brisé et traversé par la racine du chêne; mais la terre n'y avait point pénétré en assez grande quantité pour faire disparaître les ossements calcinés qu'il contenait. Je fis continuer la fouille et bientôt je découvris deux autres urnes pareilles, à quarante centimètres environ de distance l'une de l'autre, formant avec la première un demi-cercle près de la tête du mort. Elles étaient, comme celle-ci, recouvertes d'un autre vase qui les emboîtait, et littéralement enfouies dans le charbon. Celle du milieu, de $0^m,15$ de haut, était dans un état de conservation aussi intact qu'au premier jour où on l'y enferma il y a peut-être vingt siècles[1]. Aucune particule de terre n'y avait pénétré. Chaque ossement avait conservé sa masse intégrale. Seulement tous ensemble avaient été concassés après la calcination, pour permettre de les introduire dans ces trois urnes. Entre les deux derniers vases se trouvait une écuelle de grosse poterie rouge remplie de terre, dont je ne saurais deviner la destination.[2]

1. Pl. IV, 15.
2. Pl. IV, 17.

Les os de la première de ces urnes ne purent être étudiés. Ceux, au contraire, de la troisième l'ont été avec le plus grand soin; et le résultat de ces recherches a été de me convaincre que, sur ce foyer sacré, le sang humain avait été répandu, confondu avec celui d'animaux domestiques. Dans cette urne intacte, que surmontaient deux anneaux de bronze qui y avaient été placés après la crémation (car eux-mêmes n'avaient point passé par le feu), j'ai pu reconnaître des ossements humains, mêlés à des ossements de cheval. Dans la seconde, je trouvai les restes du crâne d'un plus petit animal que je présume avoir été le chien.

Deux os maxillaires supérieurs d'homme sont très-reconnaissables, le droit surtout, qui présente un bord alvéolaire à peu près intact. Une grande partie de la diaphyse du radius droit, des phalanges des trois séries, très-bien conservées, entre autres une phalange unguéale tout à fait caractéristique, plusieurs dents, dont une molaire presque intacte, sont incontestablement humaines.

J'ai pu reconnaître du cheval un os de la couronne, une tête de fémur, et un os tibia avec canal médullaire. Si l'action du feu et ensuite le concassement des os en parties très-petites, afin de les introduire dans les urnes, a souvent altéré leur forme, l'action du temps a été nulle sur eux. Peut-être même l'ustion, poussée jusqu'à la destruction complète de la matière organique, a-t-elle pu contribuer à leur conservation. A côté d'un assez grand nombre de fragments d'os longs ou plats, se trouve dans le vase une grande masse d'une substance plus ténue et presque pulvérulente, laquelle provient de l'attrition des os spongieux préalablement calcinés. Dans la plupart de ces fragments un peu volumineux, il est facile de reconnaître les portions du squelette auquel ils ont appartenu.

Or César, en parlant des funérailles des Gaulois, nous

apprend qu'on avait coutume, chez eux, lorsqu'un homme important dans la nation venait à mourir, de porter dans le feu tout ce qui lui avait été cher, même les animaux[1]. Peu de temps encore, ajoute-t-il, avant l'époque que je décris, les esclaves et les clients que l'on savait avoir été ses favoris étaient brûlés ensemble après ses funérailles.[2]

Cette page de César est tout à fait en rapport avec ce que nous offre cette tombe; ou plutôt, cette tombe confirme mot à mot ce que l'historien a rapporté. Il est bien évident, par la manière splendide avec laquelle le corps fut enterré, que cet homme avait occupé un rang important dans sa nation. Qu'il ait été ou non un chef guerrier, il y a dans tout le soin qu'on a pris de préserver de la destruction non-seulement son corps, mais encore les vases cinéraires qui contenaient tout ce qui lui avait été cher, une preuve palpable du sentiment religieux et du profond respect qui présidèrent à ses funérailles. C'est au grand nombre de charbons dans lequel le corps avait été déposé que doit être attribuée la conservation si intacte de ses ossements. Ce préservatif remplaçait jusqu'à un certain point chez les peuples celtiques les embaumements. Mais, comme chez nous encore on ne se sert de ce dernier mode que pour l'homme d'un rang élevé, tandis qu'on confie au sol, dans une bière plus ou moins solide, la dépouille de l'homme ordinaire, on ne plaçait chez eux, dans le charbon sacré de l'holocauste, que le personnage éminent, et l'on se contentait de déposer dans la terre, que l'on saupoudrait de quelques cendres mêlées à des charbons purificateurs, les corps des membres plus obscurs de la nation. Voulant

1. *De bell. gallic.*, VI, 19.

2. . . . *paullo supra hanc memoriam servi et clientes, quos ab iis delectos esse constabat, justis funeribus confectis, una cremebantur.* — *De bell gall.*, VI, 19.

respecter ce que vingt siècles n'avaient pu détruire, je fis enfouir de nouveau le squelette, en ne gardant que les mâchoires, d'une conservation parfaite, et qui accusent dans celui auquel elles avaient appartenu un âge d'environ quarante à quarante-cinq ans.

A peu de distance de ce squelette, au milieu de la tranchée du sud, je découvris deux coulants de la même matière, mais plus épais encore que ceux placés dans les débris du coffret de chêne dont j'ai parlé. Plus au nord, dans la même direction, était une grande écuelle isolée. Ces deux points m'indiquaient la direction qu'avait dû avoir le corps auquel ces objets avaient appartenu, mais dont je ne recueillis que des vestiges bien minimes. Des restes d'ossements rencontrés sur la même ligne, près de la tranchée, m'annoncèrent également qu'une autre inhumation avait eu lieu en cet endroit.

A côté de ce *tumulus*, qui venait de m'offrir tant d'intérêt sous le double rapport historique et religieux, s'élevait un autre tertre, de moindre diamètre et moins haut, qui, touchant la base du premier, me sembla avoir dû contenir des membres de la même famille [1]. Il ne mesurait que onze mètres de diamètre et n'avait guère plus d'un mètre d'élévation. La partie centrale étant dénudée d'arbres, je résolus de le fouiller dans tout le cercle. Sous le rapport céramique, cette fouille fut de la plus grande richesse. Les inhumations avaient eu lieu avec superposition. Je trouvai dans la première couche quatre urnes plus ou moins bien conservées, et, dans la seconde, une charmante petite tasse en terre grise avec anse [2], à côté d'une petite cruche, conservant encore le brillant du vernis noir qui la recouvrait [3]. Les

1. Pl. I, B.
2. Pl. IV, 22.
3. Pl. III, 8.

enterrements, néanmoins, ne se présentèrent jamais exactement au niveau les uns des autres. On voyait clairement qu'ils avaient successivement eu lieu à des époques différentes. Nulle autre part je n'avais pu observer ce fait avec autant de certitude qu'ici. A côté de chacun des produits céramiques que je découvris, se présentèrent des restes d'ossements inhumés. Ceux renfermés dans les urnes me semblèrent dès lors n'avoir dû appartenir qu'à des animaux domestiques. Le mauvais état de ces os ne me permit pas de pouvoir acquérir sur ce fait un indice certain. Toutes ces urnes, en général, avaient été placées dans une couche de charbon. Mais, étant posées très-près de la surface du *tumulus* (car elles apparurent aux regards lorsque le terrain n'avait guère été enlevé qu'à quarante centimètres), elles avaient toutes eu à supporter des détériorations, occasionnées par les racines des arbres qui, pendant le cours des siècles, les avaient étreintes, souvent même traversées. Trois de ces urnes étaient de la même pâte grise et de la même nature que celles trouvées dans le *tumulus* voisin. Une, au contraire, très-grande et d'un beau contour, était en terre grasse imitant la tuile[1]. Elle avait conservé toute sa solidité, quoique le sol où elle gisait fût très-humide. Je me convainquis de plus en plus, en l'exhumant, que les nombreux débris de poterie de ce genre, trouvés dans les deux premiers *tumuli* ouverts, avaient dû provenir de vases semblables brisés, dont les éclats, perdus dans la terre, y étaient enfouis lorsqu'elle servit à l'élévation de ces tertres. L'urne était remplie d'ossements et placée dans une couche de charbons de quinze centimètres de profondeur.

A une cinquième place de la couche supérieure du cercle, je rencontrai les débris d'une fibule et d'un anneau de bronze. Le squelette auquel ces objets avaient appartenu,

1. Pl. III, 11.

avait disparu. Une sixième inhumation était celle d'un enfant qui, ayant été placé, comme celui de la tombe voisine, dans une couche de charbons, m'offrit quelques vestiges de son petit corps et une charmante petite viriole de bronze très-bien conservée[1]. La septième sépulture ne me présenta que les restes d'une grande écuelle, très-évasée, qui avait été placée aux pieds du cadavre.

Ce fut à soixante centimètres environ de cette première couche que la pioche de l'ouvrier mit à nu la petite tasse et la jolie petite cruche dont j'ai parlé. Le cadavre auquel elles avaient été données, n'avait laissé aucune trace. Il en fut de même d'une autre sépulture, qui ne me fut indiquée que par quelques débris de bronze que j'attribuai à une fibule. A trente centimètres plus bas on atteignait le gravier.

Au sud de ces deux *tumuli*, un troisième forme avec eux un angle. Son pied vient, en se prolongeant, toucher celui que je venais d'explorer. De grands chênes séculaires et d'autres arbres de moindre dimension balançant leur ombre sur ses versants, je me contentai de fouiller son sommet sur une surface d'environ quatre mètres de long sur deux mètres de large.

Ce fut environ à soixante centimètres sous ce sommet qu'apparut la première inhumation, qui ne m'offrit que deux anneaux de bronze, unis, de soixante-deux millimètres de diamètre. L'un avait en partie disparu; l'autre, en trois fragments, a pu être conservé et rejoint[2]. Ils étaient placés à peu de distance l'un de l'autre et probablement ornaient le poignet d'un squelette, dont je ne retrouvai que de bien minimes vestiges. A l'opposé de la petite tranchée, je découvris le fragment d'un autre anneau plus mince, très-élégant, et orné sur sa surface, de cinq millimètres en cinq milli-

1. Pl. VI, 5.
2. Pl. VI, 4.

mètres, de deux petites stries en relief[1]. Avec ce bijou étaient deux plus grands anneaux de bronze[2], de douze centimètres de diamètre, fermés, et qui me parurent avoir été les ornements de bras d'une femme, peut-être pour retenir la manche du vêtement. L'un d'eux était, en effet, traversé par une partie de l'humérus, seul reste du corps qui m'apparut intact. Au-dessous de ce squelette, à un demi-mètre plus bas, en avait été déposé un autre, sans doute aussi celui d'une femme, dont les deux bras avaient également été parés d'un anneau de quatre-vingt et onze millimètres de diamètre, enrichi de deux boutons de bronze formant charnière[3], et qui ont probablement été ornés de verroterie. C'est un des bijoux les plus élégants et les plus gracieux que je connaisse de l'époque celtique. Un autre petit anneau de bronze, très-oxydé, et qui se brisa sous mes doigts, formait avec ces deux ornements du bras la parure de cette femme, dont les ossements avaient presque entièrement disparu. A l'autre bout de la tranchée, je découvris les débris d'un vase funéraire[4] et d'une petite fibule. La partie du corps encore visible me permit d'en préciser l'orientation vers le soleil levant. Je ne rencontrai du cinquième squelette, que je trouvai dans une autre partie de la tombe, que des vestiges imparfaits, sans aucun vase ni aucun ornement. Les racines d'un gros chêne traversaient d'outre en outre la place de cette antique sépulture.

La différence si marquée des inhumations qui venaient de se présenter à moi dans ces *tumuli*, si rapprochés les uns des autres, me donna le désir de connaître si celui qui suivait ce dernier, et dont le flanc le plus éloigné se prolongeait

1. Pl. VI, 6.
2. Pl. VI, 2.
3. Pl. VI, 3.
4. Pl. II, 4.

en pente dans le bois, comme si dans l'antiquité les terres de la crête eussent été entrainées, présentait le même caractère. Je fis à cet effet sonder le sommet; mais le seul résultat obtenu fut l'acquisition d'une jolie urne assez bien conservée[1], sans aucune autre trace d'ossements ni de bijou.

J'étais arrivé à la fin de la sixième journée de ces pénibles recherches. Je transportai le lendemain mes dix-huit ouvriers sur le premier *tumulus* du *Hubelwældele*, appartenant au baron de Gohr.

Des trois tertres qui se trouvent dans ce petit bois, c'est le second en grandeur. Le plus considérable mesure trente et un mètres de diamètre sur quatre mètres d'élévation; celui que je choisis pour mes fouilles n'en mesurait que vingt-six sur deux mètres et demi de hauteur. Le troisième est beaucoup plus petit et moins élevé. De ces vastes ossuaires se découvre toute la plaine, et, à droite, Ensisheim, dont l'antique population qui gît sous ces sommets gazonnés forma peut-être le premier noyau. Devant, se déroule la vaste forêt de l'*Allmend*, et au fond du tableau se dessine le rideau des Vosges, dont le Ballon forme la cîme la plus élevée.

La butte funéraire étant couverte de quelques gros arbres sur ses deux versants du nord et du sud, je choisis la direction de l'est à l'ouest, pour y opérer une tranchée de cinq mètres de large. Les inhumations avaient eu lieu à double superposition, sans néanmoins que le niveau d'aucune d'elles fut toujours bien observé. La première couche avait été pratiquée au niveau du sol environnant, c'est-à-dire à deux mètres et demi au-dessous du point culminant du tertre; la seconde à un mètre et la troisième à trente centimètres du sommet. Il est certain qu'ici, comme dans les tombes de la forêt voisine, on avait, après chaque inhumation, jeté

1 Pl III, 10.

sur le mort une certaine quantité de terre, et qu'après la première couche le cercle avait été nivelée pour recevoir une nouvelle superposition. Après la troisième couche, tout le *tumulus* avait été couvert de gazon et abandonné. C'est ce qui explique la présence de tous ces petits foyers, dont on retrouve les traces dans tous ces *tumuli*, et qui brûlèrent successivement à côté du mort chaque fois qu'une sépulture eut lieu. C'était de ces foyers que se tiraient les cendres et les charbons qui purifiaient la place que le cadavre allait prendre, et ceux dans lesquels l'urne qui contenait ce qui avait été cher au mort, était déposée.

Six enterrements avaient eu lieu dans la tranchée au point culminant. Je ne retrouvai qu'un seul squelette, ou plutôt ce qui en restait, entre autres une partie du crâne bien conservé, qui me permit de reconnaître l'orientation du corps du sud au nord. Les restes de deux grands vases, dont je ne pus rétablir la forme, furent recueillis aux deux côtés de la place que le cadavre avait occupée. Je ne distinguai des trois autres sépultures que quelques ossements informes, près desquels gisaient des débris de poterie. Je recueillis au centre même du *tumulus* un pot cinéraire très-évasé, enfoui dans du charbon, mais dont malheureusement il me fut impossible de déterminer la nature des ossements. [1]

Il est remarquable que, dans ce *tumulus*, je ne rencontrai aucune de ces urnes, dont les jolis profils m'avaient frappé dans les tombes précédemment fouillées. Tous les vases à ossements affectaient la forme d'une grande écuelle très-ouverte[2], et étaient emboîtés dans un autre vase renversé, qui leur servait de couvercle. Ces derniers, par la

1. Il a été déposé avec tout ce qu'il contenait dans le musée de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

2. Pl. II, 3.

pression du sol, ont tous, généralement, été brisés; leurs éclats gisent, au milieu de la terre, des cendres et des charbons que le pot renferme. La mesure la plus ordinaire de ces ossuaires est de trente centimètres de diamètre au sommet, de huit à leur base et de onze de hauteur. Ils sont en poterie rouge ou noire, mais plus souvent de cette dernière espèce. La pâte en est plus grossière que celle de la belle poterie grise des *tumuli* précédemment ouverts. Ils paraissent avoir été affectés uniquemment à l'usage des sépultures. J'en ai recueilli un, à la première superposition, d'une forme analogue, mais bien plus petit, qui ne contenait que des ossements très-minimes, lesquels n'ont pu appartenir qu'à un très-faible animal. Il était placé au-dessus d'un amas de cendres empilées, près desquelles se montraient les restes informes du cadavre auquel il avait été donné.

Près des vestiges reconnaissables d'un autre squelette, m'est apparu un vase d'une autre forme. Dans la terre dont il était rempli, il contenait les débris d'une viriole de bronze très-oxydé. Quoiqu'elle fut fortement mutilée, j'ai été assez heureux pour rétablir cette précieuse poterie, dont un dessin, à grandes dentelures striées, entoure la partie supérieure. C'est sans contredit un des plus beaux spécimen de la céramique celtique.[1]

Non loin de l'endroit où ce beau vase fut trouvé, existait un foyer de près de quarante centimètres en tous sens, qui renfermait lui-même une immense quantité d'ossements calcinés, surmontés d'une écuelle très-bien conservée de treize centimètres et demi de diamètre sur quatre centimètres de hauteur. Elle était renversée sur elle-même, et cette position, sans doute, augmentant sa solidité, elle a pu

1 Pl II, 5

résister intacte pendant vingt siècles. J'ai été assez heureux pour la retirer entière et sans cassure.[1]

En général, dans cette couche intermédiaire, les corps, en contact avec le sol, avaient beaucoup plus disparu que dans la couche supérieure. Les poteries elles-mêmes étaient moins nombreuses, quoique d'une qualité supérieure. Je citerai surtout les restes d'un beau vase en terre rouge, d'une pâte très-fine, dont la forme put en partie être rétablie. Elle accuse assez celle d'une grande écuelle à large orifice. Tout autour du vase règne une riche bordure à triangles, les uns unis, les autres striés, surmontant un autre dessin à grandes rayures symétriques d'un très-bon goût[2]. Comme c'était seulement au centre du *tumulus* que, dans cette seconde couche, m'étaient apparu les inhumations, j'abandonnai les deux bouts de la tranchée, et ne fis plus creuser le sol qu'au milieu, à cinq mètres carrés. Mes ouvriers, après un travail pénible de six heures (car le sol avait en partie pris la consistance de la pierre), désespéraient déjà de trouver autre chose dans cette espèce de fosse où nous étions descendus, lorsque, à un coup de pioche donné par l'un d'eux, des charbons apparurent en masse. Nous étions à deux mètres et demi de profondeur, c'est-à-dire au niveau du sol environnant. Après avoir déblayé toutes les terres, je fis racler avec soin la place où ces charbons étaient empilés, et je ne tardai pas à retrouver les débris d'un coffret de chêne égal à celui qui m'était apparu dans la tombe de l'*Allmend*. Comme dans ce dernier je trouvai deux coulants de jais, accompagnés cette fois des débris d'une fibule en fer très-oxydée qu'avaient garni deux grains de verroterie blanc-verdâtre, et les restes d'un bracelet dont le bronze traversait un grain d'ambre rouge

1. Pl. IV, 21.
2. Pl III, 7.

de la conservation la plus parfaite, protégé de chaque côté par deux petites perles de jais. Sur le couvercle (car les coulants avaient laissé leur empreinte sur les deux bois au milieu desquels ils avaient été renfermés), se remarquaient quelques particules de bronze provenant des ornements qui avaient dû le revêtir. Les débris d'une écuelle gisaient à côté de ces précieux restes, sous lesquels se trouvaient empilées des cendres pures à trente-trois centimètres de profondeur sur un mètre de diamètre. Un second vase, supérieur de forme et de dessin [1], placé dans le charbon, était posé à plus d'un mètre vers le sud, et semblait indiquer la place qu'avait occupée entre ces deux poteries le corps de celui auquel les honneurs de cette sépulture avaient été rendus, mais dont toute trace avait disparu.

Cette précieuse trouvaille, plus encore que la précédente, avait une analogie frappante avec celle faite dans des circonstances à peu près semblables dans le *tumulus* de la forêt de Brumath [2], où la boîte, placée sur la cendre sacrée, contenait, en place de ces coulants de jais, le kelt et le couteau de sacrifice. Il doit évidemment y avoir eu là, dans les deux localités, une parité de coutume, dont d'autres découvertes peut-être permettront un jour de deviner le mystère.

Si l'on résume l'historique de ces fouilles, qui ont duré huit jours consécutifs, on ne pourra mettre en doute que les *tumuli* de la forêt d'Ensisheim et du Hubelwældele ne soient antérieurs, en partie du moins, à l'époque de l'occupation romaine dans nos contrées. Les sacrifices humains en l'honneur d'un des chefs de la tribu, dont une de ces tombes nous a présenté le sanglant tableau, furent défendus

1. Pl. II, 2.

2. Voir mon Rapport sur les tombes celtiques de la forêt de Brumath au Comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

dans toute la Gaule dès que la domination romaine s'étendit sur elle. C'est donc vingt siècles d'existence qui sont écrits en lettres incontestables sur ces monuments funéraires.

Ce qu'ils ont offert à notre curiosité est aussi précieux sous le rapport de l'histoire que sous le rapport des mœurs et des arts chez les antiques tribus gauloises qui vivaient dans le Haut-Rhin.

La métallurgie des bijoux (car nous n'avons trouvé que ces produits) est moins riche, il est vrai, que celle des ateliers d'Hellenum, que nous avons rencontrée dans les *tumuli* des environs d'Heidolsheim. Mais elle ne le cède point à cette dernière sous le rapport de la matière et le choix des formes. Il y a de la grâce dans ce simple anneau de bronze à pendeloque dont se parait la femme, dans cet anneau à fermoir et à double bouton dont elle ornait son bras, dans cette viriole de l'enfant d'une classe élevée, dans ce bracelet à grain d'ambre poli que recélait la boîte de chêne dans le dernier *tumulus* que nous avons fouillé. Ces gros coulants de jais, comme ceux moins massifs d'ivoire trouvés dans une autre occasion, étaient une riche parure qui n'était sans doute portée que par l'homme d'un rang élevé. Ce qui peut-être peut frapper, c'est l'absence de toute arme; c'est celle du fer, dont le seul morceau rencontré avait été employé à la confection de la fibule à verroterie qui se trouvait dans la boîte avec le bracelet. Ce qui distingue principalement ces fouilles de celles faites précédemment dans la basse Alsace, c'est l'immense quantité de poteries que toutes ces tombes nous ont offertes. Elles permettent d'étudier l'art céramique chez ces antiques populations. Tous ces vases, quelle que soit leur nature, se font remarquer par la beauté, je dirai même par l'élégance de leur forme. Les plus précieux, d'une pâte rouge ou gris-noir, sont tous ornementés. C'est la main du potier qui a, elle-même, tracé les

lignes symétriques qui les recouvrent ou appliqué les autres ornementations, toujours pleines de goût, qu'on y voit. La petite cruche trouvée avec une tasse dans un même *tumulus* est un des spécimen précieux de son art dans ces temps reculés. Placée à l'air, elle a repris son brillant et son poli. Grise dans ses cassures, elle montre, à sa surface, la couche noire du vernis métallique qui la recouvre. Les cercles que l'on remarque à l'intérieur de beaucoup de ces vases prouvent que déjà alors le tour à poterie était connu. On a dit que la céramique était la première des industries, celle qui répond le plus aux besoins de l'homme dès son berceau, celle dont les produits, aux temps reculés, l'accompagnaient dans la tombe. Cette vérité se remarque ici où ces vases ont été donnés aux défunts avec une prodigalité qui nous prouve combien leur fabrication a dû être commune parmi la population celtique de ces environs.

Sous le rapport religieux, ces fouilles n'auront point été moins précieuses. Elles nous confirment ce que dit César de la somptuosité des funérailles chez les Gaulois, lorsqu'il s'agissait d'un homme éminent; elles nous montrent le respect que l'on portait aux morts en général dans toutes les classes de la société. Sous l'ombre des arbres séculaires qui alors recouvraient la forêt, nous pouvons, d'après le tableau qui nous a frappé, voir le peuple en suspens, attendre que, dans l'enceinte sacrée, s'élève le bûcher. Le corps est porté par les esclaves, dont celui que le défunt aima le plus va avoir le triste avantage de le suivre dans la tombe. On sacrifie d'abord les animaux qui doivent servir d'expiation, et dont une partie des chairs vont servir au repas sacré. Le mort lui-même aura sa part, enfouie à côté de lui et à ses pieds dans les vases qu'on y dépose. Les charbons du vaste bûcher serviront à sa couche, et quand tout sera fait, quand la boîte d'honneur placée sur sa poi-

trine aura été recouverte de terre, le sang de l'esclave sera répandu par le druide, et son corps sera jeté dans la flamme pétillante avec le cheval de bataille, et peut-être avec le chien fidèle. Les chants funèbres se succéderont pendant ce sanglant holocauste jusqu'à ce que, tout ayant été consumé, les ossements seront réunis, concassés et renfermés dans trois urnes avec les deux bracelets de la victime humaine. Ces urnes, déposées dans le charbon, à peu de distance de la tête du mort, seront recouvertes de terre, et le tertre lui-même sera abandonné jusqu'au moment où celle que, peut-être, le défunt aima, viendra à peu de distance au-dessus de lui, prendre sa place avec son jeune enfant. Tout le cercle alors se couvrira pour toujours et sur son sommet verdira le gazon.

Telle est l'histoire de la tombe la plus curieuse que nous ayons ouverte, et qui peut servir à l'histoire de la superstition religieuse dans ces temps reculés.

MAX. DE RING.

LE CHATEAU D'OBERBRONN.[1]

A l'angle nord-ouest de la belle commune d'Oberbronn s'élève le château du même nom, d'une assez modeste apparence, et construit dans la seconde moitié du seizième siècle seulement par la famille de Linange-Westerbourg. Mais cette demeure, résidence des seigneurs d'Oberbronn et des villages du val de Reichshoffen, est devenue au dix-septième siècle le théâtre d'une scène inqualifiable, qui lui donne, dans l'histoire d'Alsace, une triste célébrité, et se rattache, malgré l'exiguïté de ses proportions, à l'histoire générale de France.

C'est donc à ce titre, non en vue d'une importance architectonique quelconque, que le château d'Oberbronn a le droit d'occuper l'amateur de nos souvenirs locaux. Je fais un appel à votre indulgence, en manifestant le désir de fixer votre attention sur des murs qui ne portent point l'empreinte d'une main d'artiste moderne, ou que les souvenirs reculés du moyen âge ne recommandent point à votre examen spécial.

Avant d'en venir au récit de l'événement anormal auquel je viens de faire allusion, je dois redire en quelques mots ce qu'était la seigneurie d'Oberbronn, et surtout vous faire connaître les acteurs de la tragi-comédie, dont j'essayerai de faire passer sous vos yeux les scènes principales. A cet effet, je ne puis, pendant une minute, vous épargner l'ennui d'une déduction généalogique.

La terre d'Oberbronn et les villages qui en relevaient, avait, au quatorzième siècle, passé de la famille d'Ochsen-

1. Nous laissons à ce mémoire, destiné à la lecture dans une assemblée générale, sa forme primitive

stein à celle de Lichtenberg, et, après l'extinction de ces dynastes, en 1480, à la maison de Deux-Ponts-Bitche.[1]

A peu près quatre-vingts ans plus tard, Amélie de Deux-Ponts-Bitche apporta ce beau domaine en dot à son mari Philippe comte de Linange-Westerbourg.

Ce seigneur ne descendait ni en ligne directe, ni par les hommes de l'antique maison de Linange, dont les ancètres figurent déjà sous Henri-l'Oiseleur[2], mais qui s'était éteinte en 1220, et dont les armes (les trois aiglons), avaient passé à Fréderic de Hardenbourg, neveu, par sa mère Luccardis, du dernier comte de Linange.

Ce même Fréderic de Hardenbourg est le fondateur de la maison de Linange-*Dabo* ou *Dagsbourg*; il avait acquis par mariage le comté de ce nom, c'est-à-dire le petit district pittoresque, rempli de souvenirs celtiques, sur le revers occidental des montagnes vosgiennes, que domine le Schnéeberg et que couronnent les ruines du château d'Ochsenstein.

Dès 1327 la famille de Fréderic de Hardenbourg s'était subdivisée en deux branches, dont l'aînée (la branche frédéricienne) s'éteignit à son tour, en 1467, dans la personne du landgrave Hesso.

La branche cadette, celle de Dabo, ne succéda point, comme le droit féodal le voulait, aux domaines que Hesso possédait dans le Palatinat. Une femme hardie et ambitieuse, Marguerite de Linange, sœur du défunt landgrave et elle-même veuve d'un comte Reinhard ou René de Westerbourg, s'en empara, grâce au secours que lui fournit le célèbre

1. Voir, pour plus de détails, mon rapport de 1857 à M. le Préfet du Bas-Rhin, sur le fonds des archives départementales, provenant de la famille de Linange-Westerbourg.

2. Les propriétés primitives sont situées dans la plus belle partie du Palatinat : let châteaux de *Alt- und Neu-Leiningen* (le vieux et le nouveau Linange) s'élèvent dans le Haardgebirge, non loin de Dürckheim, et dans le voisinage des côteaux les plus favorisés de ce pays de vignobles.

Électeur palatin Fréderic le Victorieux. A eux deux, ils se partagèrent ces dépouilles opimes.

Ainsi les Westerbourg, une petite famille seigneuriale du Palatinat, devint, une première fois, par le fait d'une femme, maîtresse d'une partie des biens des Linange; et, une seconde fois encore, cent ans après Marguerite de Linange-Westerbourg, une autre femme, Amélie comtesse de Deux-Ponts-Bitche, vint ajouter aux seigneuries palatines des Linange la seigneurie alsacienne d'Oberbronn.

Une interminable série de procès fut la suite de ces coups de filet.

La maison de Linange-Dabo commença par contester à la branche intruse des Westerbourg son nom de Linange et ses propriétés aussi mal acquises que le nom usurpé. Pendant plus de trois siècles, elle poursuivit un litige en instance devant la chambre impériale de Spire.

Puis, à partir de la seconde moitié du seizième siècle, le mariage de Philippe de Westerbourg avec la comtesse Amélie de Deux-Ponts-Bitche devint la source d'interminables discussions entre la famille du comte et celle de sa femme, ou plutôt avec celle des Hanau-Lichtenberg, leurs voisins, qui avaient acquis par voie héréditaire le bailliage de Niederbronn, c'est-à-dire un fragment de l'ancienne seigneurie d'Oberbronn.

Philippe de Westerbourg leur intenta un procès, qui dura plus d'un siècle avant d'être vidé en faveur de ses descendants par la chambre impériale de Spire.

Enfin, dans l'intérieur même de la famille de Linange-Westerbourg, des querelles domestiques, pour des questions dotales, des questions de douaire et de propriété, quelquefois pour des scandales de mœurs, remplissent les annales privées de cette maison, comme si une espèce de malédiction avait pesé sur une fortune dont le point de

départ était évidemment illégitime d'après les doctrines du droit féodal, et entaché d'immoralité d'après le droit vulgaire. On ne viole jamais impunément une règle établie; même dans les limites des conventions purement humaines, toute déviation de la ligne droite emporte avec elle son immanquable châtiment.[1]

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, c'est-à-dire après la réunion de l'Alsace à la France, nous trouvons établi dans le château d'Oberbronn un descendant en ligne directe de Philippe de Linange-Westerbourg et d'Amélie de Bitche. Il portait, comme son aïeul, le nom de Philippe; mais il ne s'était point enrichi, comme lui, par un heureux mariage; loin de là, probablement à la suite des nombreuses procédures que ses prédécesseurs avaient ou subies ou provoquées, et qui effrayeraient même l'imagination froide et aguerrie d'un avoué, Philippe de Linange-Westerbourg s'était trouvé si obéré, qu'il avait cru devoir aliéner, en 1667, le comté de Rixingen (Réchicourt) et la seigneurie de Mœrsberg (Morimont), dans la Lorraine allemande.

Ici nous nous trouvons en face d'un autre personnage, qui va jouer le rôle principal dans le drame d'Oberbronn.

L'acquéreur du beau domaine de Rixingen était le comte palatin Adolphe-Jean de Cléebourg (branche palatine de Deux-Ponts), frère de Charles X, roi de Suède, cousin de la reine Christine, oncle de Charles XI et descendant de l'électeur palatin Philippe le Victorieux, qui avait, au quinzième siècle, assisté bravement l'aïeule des Westerbourg dans l'acte de spoliation accomplie sur les Linange-Dabo.

L'acte de vente, passé le 4 février 1667 à Oberbronn, qui mit le comte palatin en possession de Rixingen et de

1. J'ai consigné dans mon rapport à M. le Préfet du Bas-Rhin l'indication de l'interminable série de procédures, qui remplissent dans nos archives le fonds des Linange.

Mœrsberg, au prix de 121,500 rixdalers, est explicite. L'acquéreur payait 12,000 rixdalers comptant; il promettait d'acquitter le reste soit en deniers, soit en acceptant à sa charge les nombreuses dettes hypothécaires qui pesaient sur les seigneuries vendues.

Parmi les plus forts créanciers hypothécaires figure, pour la somme de 50,000 rixdalers, l'université de Giessen; le prince de Hesse-Darmstadt, patron-suzerain de Giessen, réclama en vain le paiement de cette dette; le comte palatin Adolphe-Jean s'y refusait avec opiniâtreté.

Dans l'intervalle le vendeur était mort et avait légué l'embarras de cette inextricable affaire à son fils et successeur, le comte Éberhard-Louis de Linange-Westerbourg, président de la chambre impériale de Spire.

Je n'ai aucune donnée sur le caractère individuel de ce seigneur d'Oberbronn; mais les fonctions même qu'il exerçait à Spire indiquent une vocation plutôt pacifique que guerrière; il était ou devait être jurisconsulte, et le comte palatin pensa sans doute que par la violence il aurait facilement raison d'un adversaire plus habitué à tenir la plume et à revêtir la robe du magistrat qu'à brandir l'épée de son aïeule Marguerite. Bien apparenté, d'ailleurs, nous l'avons vu, il devait, par ses liaisons intimes avec la maison royale de Suède, alors si puissante et si considérée, il devait se croire tout permis contre un petit dynaste, qui n'était peut-être pas non plus exempt de tout reproche dans les négociations d'une affaire très-compliquée.

Sur la somme qui restait due pour le prix de vente de Rixingen et Mœrsberg, 21,000 rixdalers avaient été payés par de petites rentrées, que le secrétaire du comte de Linange-Westerbourg avait, à grand'peine, opérées, en faisant tout exprès le voyage long et dispendieux de Stockholm. Le comte Éberhard-Louis de Westerbourg, talonné par

l'université de Giessen, par le duc de Lorraine et d'autres créanciers, qui s'en prenaient à lui du retard apporté au paiement des intérêts et des capitaux dénoncés, Éberhard-Louis essaya en vain d'aborder le comte palatin à Strasbourg; ce dernier lui refusa sa porte, parce que (je cite l'expression dont se sert le comte de Westerbourg dans un mémoire justificatif), « parce qu'on voit plus volontiers les « talons que les doigts du pied de celui qui vous demande « de l'argent. »

Le palatin échappa aux obsessions ultérieures de son créancier, en allant faire une tournée à la cour de Suède, et lorsqu'il revint, à la fin de 1668, ses projets à l'endroit d'Oberbronn étaient déjà tout arrêtés.

Pour apprécier à leur valeur les faits énormes qui vont suivre, il faut se rappeler itérativement que, depuis 1648, c'est-à-dire depuis plus de vingt ans, le traité de Westphalie avait donné l'Alsace à la France, tout en réservant entre les dynastes alsaciens et l'empire germanique, quelques liens, quelques rapports mal définis, qui allaient devenir le sujet inévitable de discussions futures.

Mais, en somme, l'Alsace, sauf Strasbourg, faisait partie de la France. Le comte de Linange-Westerbourg, quoiqu'il remplît à Spire, c'est-à-dire en Allemagne, des fonctions judiciaires et politiques, se trouvait avec sa terre d'Oberbronn sur le territoire français. Sans aucun doute, les scènes de violence dont il allait être la victime lui eussent été épargnées, s'il n'avait été, par sa position hybride, en contact forcé avec deux États à peu près hostiles, et si le grand traité de pacification internationale avait été rédigé avec une bonne foi, excluant toute interprétation arbitraire.

En janvier 1669, le comte palatin Adolphe-Jean de Cléebourg enrôlait, dans la basse Saxe et en Westphalie, une troupe de soudards, résidu des dernières bandes de la

guerre de trente ans, ou enfants de troupe, qui ramenaient leur origine à ces temps de hideux désordre.

Cette compagnie franche, ainsi recrutée, fut réunie dans le bailliage de Gossersviller, pas trop loin de notre frontière; dès lors on lui fit connaître le lieu de sa destination prochaine. Du doigt on lui désignait la riche commune d'Oberbronn comme un paradis terrestre où tout lui serait permis.

Ces préparatifs, toutefois, n'avaient pu s'effectuer sans qu'il en transpirât quelque chose. Le comte Èberhard-Louis fut averti. Dans son anxiété, il écrivit, non pas au roi de France, mais à l'électeur de Mayence, et à quelques autres dignitaires ou grands seigneurs de l'Empire germanique, pour demander conseil, aide et assistance. Les réponses qu'il reçut furent évasives, ironiques : « Nous ne pouvons « croire à des intentions aussi malveillantes de la part du « comte palatin, « *dass der Herr Pfalzgraf solche unverant-* « *wortliche Prozedur vorzunehmen bereit seye.* »

Alors il songea lui-même aux moyens de défense. A la date du 13 février 1669, il donnait l'ordre à son secrétaire Balthazar Miltenberger, qui se trouvait au château de Vieux Linange (*Alt-Leiningen*), dans le Palatinat, de tenir prêts cent cinquante hommes sous le commandement du capitaine Eckebrecht; il lui enjoignait de plus de se rendre auprès de Fréderic-Émichon de Linange à Hardenbourg, et de demander à ce parent un secours de cinquante hommes, puis de venir à Oberbronn, et d'y attendre des instructions ultérieures.

En attendant, le comte palatin Adolphe-Jean était venu de Hambourg à Minfeld, dans le bailliage de Guttenberg, à sept ou huit lieues seulement d'Oberbronn. De ce moment, une correspondance fort curieuse s'établit entre lui et le seigneur de cette dernière localité. La première lettre,

envoyée par le palatin au comte de Westerbourg, était toute gracieuse d'intention, et la réponse de celui-ci sur le même ton. L'affaire litigieuse était discutée poliment, d'une manière prolixe, et dans le style bigarré, burlesque de l'époque, style où l'allemand se trouve noyé dans un flot d'expressions empruntées au latin et au français ; mais, en somme, dans ce langage barbare, on protestait d'un bon vouloir mutuel. Un messager, que le comte de Linange avait envoyé à Minfeld, revint porteur d'assurances verbales que le palatin avait données. « Nous nous accommoderons, avait-il dit ; « je suis le meilleur ami du comte de Westerbourg. »

Le seigneur d'Oberbronn avait si bien repris confiance, qu'un ordre, émané de lui, défendit aux habitants, effrayés par les bruits d'une invasion ennemie, de quitter le petit territoire. Éberhard-Louis se préparait même à partir pour Spire, où sa charge de président l'appelait, lorsque, dans la nuit du 15 au 16 mars (1669), un écuyer, qui avait été placé près de Wissembourg en observateur sur la frontière du bailliage de Guttenberg, vint, à bride abattue, dans la cour du château d'Oberbronn. Il n'a que le temps de jeter le cri d'alarme : « Le palatin est en pleine marche avec ses « troupes ; il arrive. »

Le président de Spire, réveillé en sursaut, se lève, s'arme, et court visiter le village, la garde de la maison commune, les alentours du château ; il y rentre pour continuer les préparatifs de défense. Mais, à peine arrivé sous le grand portail, il entend des coups de fusil à l'entrée de la commune : ce sont les bandes d'Adolphe-Jean qui débouchent. Le malheureux comte de Linange ne perd point contenance dans ce moment critique ; il fait barricader la porte, arme ses valets. Mais déjà l'ennemi est au pied des murs ; la garde villageoise a été culbutée. Le silence de la campagne est troublé au loin par un effroyable tumulte ; les

soldats palatins poussent des hurlements féroces : « Massa-
« crez ces chiens qui résistent. En avant! N'épargnez pas
« l'enfant au sein de sa mère. » Les palissades sont renversées, la porte enfoncée : la horde est dans la cour du château.

Avec quinze domestiques, qui firent preuve d'un courage digne d'une plus grande cause et d'une meilleure issue, le président défendit, pendant quelques heures, un terrain irrévocablement perdu. Des coups de fusil et de pistolet sont échangés entre les assaillants et les défenseurs du corps du bâtiment ; déjà trente soldats palatins sont couchés sur le carreau. Mais, dans l'intérieur du château, l'on compte aussi des blessés ; une malheureuse femme de service a été tuée ; le découragement commence à s'emparer de la petite troupe, qui avait, dans le premier moment, espéré peut-être une levée en masse des villages voisins sur les derrières des assaillants. On supplie le maître du château de songer à son propre salut, et de ne point livrer à une extermination certaine les troupes de ses fidèles serviteurs, en prolongeant une défense désormais inutile. Le comte Éberhard-Louis ne voulut entendre à rien ; de la fenêtre de la chancellerie, il rouvre lui-même le feu, lorsqu'une balle vient frapper la barre de la croisée, ricocheter sur lui ; ses serviteurs le conjurent de nouveau de se mettre à l'abri d'une horde de bandits. Alors, vaincu par ces instances, il s'éloigne, à travers le jardin, avec un chambellan et un valet de chambre ; mais, en sautant par-dessus le mur de l'enclos, dans l'obscurité, il se fracture le pied ; le fidèle domestique charge son maître sur ses épaules, et le transporte sur les hauteurs contre lesquelles s'appuye le village d'Oberbronn ; puis, au point du jour, il gagne, avec son fardeau, la seconde résidence des Linange-Westerbourg, le château de Rauschenbourg.

A Oberbronn, livré dès le moment de la fuite du maître à la soldatesque palatine, se passèrent, pendant le reste de cette nuit et durant les jours qui suivirent, les scènes qui se répéteront toujours, à quelques variantes près, dans toutes les localités prises d'assaut et abandonnées au pillage. Lorsque le feu eut cessé, et que les serviteurs de Linange se furent rendus à discrétion, les Saxons avaient commencé par fouiller tous les recoins de la demeure seigneuriale. Le comte palatin avait promis cent ducats — somme très-forte à cette époque — à qui lui amènerait son adversaire vivant; sa colère fut grande, lorsque, au bout de quelques heures de recherche, on dut se convaincre qu'Éberhard-Louis était parvenu à se mettre en lieu de sûreté. Alors, pour se dédommager de cette mésaventure, il fit saisir et torturer d'une manière cruelle le receveur du bailliage (le *rentmeister*) : « Canaille, dis-nous où est ton maître! » Le malheureux l'ignorait, et la souffrance ne put lui arracher que des cris inarticulés ou des protestations qui constataient son impuissance absolue de répondre à la question posée. — « Conduisez ce chien à la mort! » reprit le palatin, lassé lui-même de cette scène de torture. Puis, par un retour soudain à des sentiments d'humanité ou par la crainte d'aller trop loin dans cette voie de violence, il reprit : « Non, qu'il « reste en vie! Le drôle est après tout fidèle à son maître! »

En attendant, les soldats, gorgés des vins de la cave seigneuriale, ivres à rouler sous les tonneaux, s'arment de flambeaux et veulent incendier les bâtiments, pour éclairer au loin cette nuit de triomphe chèrement achetée par la mort d'une trentaine des leurs; mais l'écuyer du prince se jette au-devant d'eux; il supplie son maître d'arrêter les incendiaires : « Ne le permettez point, » s'écrie-t-il; « le « bourg brûlera avec le château! Quel triste profit de votre « campagne! »

A cette raison plausible, le palatin se rend; mais il permet à ses sicaires de se dédommager en détail. Le bailli et les domestiques sont mis à nu, battus, fouettés au sang; dans l'intérieur des bâtiments tout vole en éclats; les armoires brisées livrent au jour et à des mains avides les secrets de la famille, l'argenterie, le linge, les habits, les souvenirs amassés depuis un siècle, abrités pendant la guerre de trente ans, et maintenant détruits à la suite d'un événement qui semble ranimer, sur ce point de l'Alsace, les cendres à peine éteintes de cet immense foyer d'incendie. Les bandes saxonnes agissent, en pleine paix, sur une terre française, comme auraient fait « des Turcs ou des Tartares, » ou comme une populace victorieuse en un jour d'émeute. Tous les meubles brisés volent par les fenêtres, et par-dessus ces débris piétinent les chevaux et les mulets que les pillards font sortir des écuries et des étables.

Le surlendemain de cette invasion, le palatin se retira à sa résidence de Catherinenbourg, et laissa le château dévasté entre les mains de cent vingt hommes, avec toute latitude d'en user à leur guise pour se désennuyer.

Les archives des Linange et, en partie, celles de Hanau-Lichtenberg et de Deux-Ponts, dont l'histoire est intimement liée à celle d'Oberbronn, ne furent point respectées par les pillards. Dans le premier moment, le vin, l'argent et les femmes avaient dû les attirer plus que les vieux papiers; maintenant le tour des documents était venu; on les déchiqueta; on les jeta dans les cours du château, où ils servirent de litière aux chevaux et d'aliments aux poëles et aux foyers improvisés [1]. Les beaux arbres fruitiers, qui formaient autour

1. Ce funeste accident explique l'absence presque totale de vieux documents dans le fonds de Linange, qui a passé pêle-mêle à nos archives, et que j'ai pu trier et remettre récemment en évidence. Les procédures, qui ont continué après le désastre, ont presque seules contribué aux liasses nombreuses qui forment aujourd'hui le contenu de ces annales domestiques.

du château une enceinte de riches vergers, furent coupés par le pied; et une maison de plaisance, située non loin du château, fut incendiée par la bande, qui proclamait de la sorte au loin que la force brutale, muselée et courbée depuis vingt et un ans, relevait sa tête hideuse et bravait le règne des lois.

Pendant que cette scène de désordre et de destruction se passait dans l'enceinte de la demeure des Linange-Westerbourg, quelle était l'attitude d'Oberbronn? Les pauvres habitants n'avaient point plié sous le joug d'une soldatesque sauvage; ils s'étaient armés de leur mieux, avaient appelé à leur aide les paysans du val de Reichshoffen et de Niederbronn, et interceptaient les communications entre la garnison et le palatin retiré à Catherinenbourg; aux portes du château ils enlevaient les sentinelles, et se hasardaient bravement à attaquer les émissaires ou les petits convois que les Saxons envoyaient au comte palatin. Des prisonniers avaient été faits par les campagnards, et ces aventuriers du nord avaient subi à leur tour les caprices de la force brutale; usant de représailles, que je ne prétends pas justifier, mais que l'on comprend, les habitants d'Oberbronn les avaient torturés. Enfin, et c'est là ce qui devait le plus inquiéter la petite garnison, amoindrie déjà par ses propres excès et les déconfitures partielles, les villageois avaient détourné les eaux qui alimentaient les fontaines du château. Dans cette extrémité et littéralement menacés de mourir de soif, les Saxons traînèrent sur les murs de l'enceinte le bailli d'Oberbronn, et menacèrent de le faire périr lentement, puis d'incendier le château et la commune. Alors les paysans intimidés rendirent aux eaux leur libre cours.

On était à la mi-avril (1669). La nouvelle des scènes d'Oberbronn s'était répandue au loin. L'opinion publique dressait, sans acception de croyance ou de nationalité, un

acte d'accusation contre le spoliateur impudent, qui dédaignait de recourir aux voies de justice légale, parce qu'il était le parent d'un roi du Nord.

Le comte Adolphe-Jean avait couronné son expédition par un manifeste, dans lequel il sommait les habitants d'Oberbronn de reconnaître comme légitime le fait accompli. Dans un autre document, il essaya de justifier son agression, en mettant les premiers torts sur le compte de son adversaire. Il prétend n'avoir point eu l'intention de le surprendre; il dénie les paroles prêtées à ses troupes au moment de l'invasion du château; il affirme que l'enrôlement des Saxons s'était fait uniquement pour protéger ses propres domaines contre les intentions malveillantes du comte de Westerbourg; que lui, palatin, avait pris les devants, d'après le principe : *Melius est prævenire quam præveniri* ; que le bailli de Rixingen avait été, quelque temps avant l'invasion d'Oberbronn, enlevé du château palatin de Catherinenbourg par les hommes du comte de Linange-Westerbourg; que des rentes avaient été saisies à Diemeringen, à Forbach, à Volkringen, en Lorraine, sur les biens récemment vendus, soit par les créanciers hypothécaires du vendeur, soit par les agents du comte lui-même; que d'autres créances avaient été célées et la proposition d'accommodement de l'acquéreur non acceptées; qu'enfin, le comte de Linange, en apprenant la marche de troupes palatines, aurait pu empêcher, jusqu'au dernier moment, l'événement du 16 mars.

Quant aux violences commises dans le château, le comte Adolphe-Jean convenait, avec une effronterie digne d'un valet de comédie, que l'ordre désirable n'avait pu être maintenu en pareille occasion; qu'il en était sincèrement affligé, mais qu'il avait la confiance pleine et entière, que tout homme de sens comprendrait la raison de guerre (*sic*), et attribuerait tout ce qui a pu arriver d'extraordinaire à l'opi-

niâtreté du Linange-Westerbourg, non aux instructions données par lui comte palatin; qu'on ne pouvait, en ces occasions, tenir en bride, comme l'aurait désiré son Altesse sérénissime, le soldat offensé[1]; que c'était, en un mot, bien malgré lui qu'il avait été entraîné au *compelle intrare nolentes volentes*.

Je m'arrête dans l'énumération de ces griefs, dont quelques-uns, notamment en ce qui touche la saisie-arrêt mise sur des rentes, peuvent être vrais et fondés, mais qui n'étaient point, en tout cas, de nature à motiver la brutale et sanguinaire invasion de la nuit du 16 mars.

Le comte de Linange ne pouvait laisser sans réplique le factum de son adversaire. Il commence dans son mémoire justificatif par se plaindre du style inintelligible du comte palatin, sans se rendre, sous ce rapport, justice à lui-même[2]. Il rappelle que sa partie adverse s'était formellement engagée à payer 10,000 rixdalers au duc de Lorraine, et 52,000 florins à l'université de Giessen; qu'elle n'avait point rempli cet engagement, et que les sommes péniblement recueillies en Suède, sommes sur lesquelles le comte palatin lui-même avait fait un prélèvement, étaient restées insuffisantes de moitié.

1. « *Dass bei solcher Occasion eben nicht die Ordre hat können gehalten werden, die Ihro hochfürstliche Durchlaucht gerne gewünscht hätten, betauern* (sic) *derselbe nicht wenig, seyend aber der gewissen Zuversicht zu einem jeden der die raison de guerre begreifet, dass Sie dasjenige so extra ordines dabey beygeloffen, vielmehr ermeldtem Graffen Opiniatretät als Ihr Hochfürstlichem Durchlaucht Befehl dass solchergestalt sollte gehandelt werden, adscribiren, indem man bey solcher Occasion nicht eben allezeit den einmal offendirten Soldaten den Zaum so zwingen oder halten kann, wie man gerne wollte*, etc.

2. « *Ohne Kraft und Saft zusammengeschmierte Scheingründe... maassen die Wort und deren connexiones ohne distinction so obscure durch einander gemenget, dass man solche wohl drei- oder viermal überlesen muss, ehe man den eigentlichen Verstand errathen kann.* » — Il en est exactement de même du propre style du président de Spire.

Tandis qu'on se débattait ainsi par écrit, les violences matérielles avaient suivi leur cours. Le comte palatin, soit pour débloquer ses sicaires, soit pour punir les habitants d'Oberbronn, qui refusaient de le reconnaître comme seigneur, le comte palatin était revenu avec des renforts, et avait mis le feu à la commune d'Oberbronn, après avoir fait emmener toutes les provisions dans son château de Catherinenbourg[1]; mais il avait échoué devant Rauschenbourg, où le comte de Linange s'était réfugié dans la matinée qui suivit la funeste nuit du 16.

Les troupes du seigneur légitime ne rentrèrent dans les ruines d'Oberbronn et dans les murs du château dévasté qu'après la débandade des Saxons, qui, mécontents de leur paye insuffisante, avaient quitté, sans tambour ni trompette, le théâtre de leurs hideux exploits.

Les scènes que j'ai essayé de raconter ont eu lieu, je dois le répéter, sur le territoire français et sous le règne de Louis XIV. Est-il besoin, après cet énoncé, de chercher à pénétrer la pensée du roi?.... De ce moment, sa résolution devait être bien arrêtée d'en finir avec les obscurités du traité de Münster, et d'être maître chez lui, en interprétant à sa guise certains articles de cette transaction européenne[2]. Qu'était-ce, en effet, qu'un état de choses, qui permettait ou qui rendait possible à un prince de l'Empire d'entrer, en pleine paix, à main armée dans une province française, et d'y commettre les actes dont j'ai fait passer sous vos yeux les incidents que l'on *peut* raconter. Je suis loin de justifier l'établissement des chambres de réunion, ni leur mode de procéder. L'invasion du Palatinat, qui en

1. Le château avait été construit vers 1620, dans le bailliage de Cléebourg, par le comte palatin Jean Casimir et appelé du nom de son épouse Catherine, fille de Charles IX, roi de Suède, et mère du comte palatin qui fut Charles X, roi de Suède.

2. Les articles 73, 74, 75, 79, 87.

a été l'une des suites, me remplit, à près de deux siècles de distance, d'une vive indignation; mais le premier devoir de l'historien le plus obscur est de rechercher les véritables motifs des actes en apparence les plus iniques, et de les expliquer, lorsque la justification n'est point possible.

Qu'était-ce, je le répète, qu'un état de choses qui accorde, d'une part, au roi de France tous les droits de souveraineté en Alsace, tels que la maison d'Autriche les avait exercés, mais qui laisse subsister aussi les liens entre l'Empire et la noblesse d'Alsace, et tous les priviléges qui se rattachaient pour ce corps à une position aussi anormale qu'indécise. L'Empire avait-il fait mine d'intervenir dans la lutte à main armée entre le seigneur d'Oberbronn et l'oncle du roi de Suède, Charles XI? S'il avait voulu intervenir, l'aurait-il pu? Les procédés méthodiques, pédantesques de la chambre impériale de Spire étaient-ils de nature à prévenir le conflit? Douze ans plus tard, en face d'un événement bien plus grave et depuis longtemps prévu, les armées de l'Empire sont-elles accourues, et ont-elles arrêté l'armée de Louis XIV qui cernait Strasbourg, et gagnait, sans coup férir, cette métropole de l'Alsace à la France?

Sans être le défenseur aveugle de tout fait accompli, n'est-il point permis d'affirmer que celui du 30 septembre 1681 était inévitable, nécessaire, utile à la chose publique? En cette circonstance, le fait matériel coïncide avec le bon sens, et l'invasion inaperçue du château d'Oberbronn est l'un des moteurs qui ont précipité la marche des événements, déplorés sur la rive droite du Rhin, mais appréciés à leur juste valeur, à deux siècles de distance, par tout esprit impartial, par nous tous, Messieurs, qui sommes le produit du nouvel ordre de choses.[1]

1. Voir : *Kurze und gründliche Beschreibung*, etc., etc., c'est-à-dire : Récit bref mais approfondi, comme quoi S. A. S. le comte palatin Adolphe-Jean a,

dans la nuit du 6-16 mars (1669), entre minuit et une heure du matin, violemment et traîtreusement et sans motif plausible, surpris dans son château d'Oberbronn Mgr. le comte Louis-Éberhard de Linange et Rixingen, seigneur de Westerbourg, Schaumbourg, Forbach et Mœrsbourg, membre immédiat du Saint-Empire Romain, Conseiller de S. M. Impériale, et président de la Chambre Impériale de Spire. (In-4°, sans date, sans indication d'imprimeur ni de localité.)

— *Gründliche Beantwortung derjenigen Erzählung*, etc., etc., c'est-à-dire Réplique ou réfutation complète du récit qui a été incomplétement publié de la part de Linange-Westerbourg, au sujet de l'occupation d'Oberbronn par S. A. S. Mgr. Adolphe-Jean, comte palatin du Rhin, duc de Bavière, de Juliers-Clèves-et-Berg, comte de Veldentz-Spanheim, de la Marche, de Ravenspourg et Rixingen, seigneur de Ravenstein et Mœrspourg. 1669 Avec 5 pièces annexées, consistant dans la correspondance des parties intéressées.

— *Gräflich-Leiningische beständige Widerlegung*, etc., etc., c'est-à-dire, Réfutation complète, présentée par le comte de Linange, à propos de la réplique prétendue complète et irréfutable, que S. A. S. Mgr. le comte palatin Adolphe-Jean a naguères produit au sujet de la surprise traîtreuse du château et de la bourgade d'Oberbronn ; avec huit pièces justificatives consistant en lettres échangées entre les parties, en instructions données par le comte de Linange à son secrétaire Miltenberger, etc., etc., parmi ces pièces figure l'acte de vente du comté de Rixingen; du 4 février 1667. [1]

Voir enfin Strobel, Histoire d'Alsace, V, p. 28-30, et *Theatrum Europæum*, t. X, 3, p. 2, cité par Strobel.

Les archives du Bas-Rhin renferment, dans le fonds de Linange, quelques lettres faisant allusion à cette surprise du château d'Oberbronn; l'une d'un abbé Fournier de Maux, une autre du comte palatin en résidence à La Petite-Pierre faisant des propositions d'armistice.

1. Je dois la connaissance de ces imprimés, excessivement rares, à l'obligeante communication de notre collègue M. Heitz

L. Spach.



RAPPORT

sur l'état des travaux concernant la topographie de la Gaule dans l'arrondissement de Schlestadt.

Les membres de la commission de topographie de la Gaule résidant à Schlestadt[1] s'étant réunis le 11 avril dernier, pour se concerter sur le mode de travail à adopter, une circulaire fut rédigée, dès le 15 du même mois; on y demandait, dans chaque commune de l'arrondissement, la liste des cantons de sa banlieue, et on y posait une série de questions aussi restreintes que possible.[2]

Les réponses des maires sont arrivées successivement. Sur ces premiers documents et d'après leurs données, des questions spéciales ont été envoyées et accompagnées chaque fois d'une carte de la banlieue de la commune, sur laquelle carte les anciens chemins, carrefours et cantons pouvant présenter quelque intérêt ont été tracés, ou bien indiqués, soit par des lettres (*a*, *b*, *c*, *d*, etc.), soit par des numéros (1, 2, 3, etc.). Cette manière d'opérer a donné pour résultat la constatation de voies anciennes; savoir :

1° *Le long des Vosges.*

Depuis Orschwiller, et même à partir de Bergheim[3] (Haut-Rhin), un tracé continu jusqu'à Stotzheim, où une bifurcation se trouve : *a*) vers Barr et le mur payen de sainte Odile,

1. MM. Vallois, Ringeisen et Coste.

2. Cette circulaire ayant depuis son émission été adoptée par les membres de la commission résidant à Strasb urg, M. le Préfet du Bas-Rhin l'a rendue exécutoire dans tout le département.

3. On sait que la belle mosaïque qui est placée dans le chœur des Unterlinden, au musée de Colmar, a été trouvée à Bergheim.

par Ittenwiller, où il y avait un établissement romain, et par Mittelbergheim, d'où cette voie allait à Barr, pour entrer, près du château de Landsberg, dans l'enceinte de la Heidenmauer; *b*) de Stotzheim sur Zellwiller, Burgheim, où l'on a retrouvé les traces d'un fort ou d'une villa romaine, sur Niedernai, Meistratzheim, etc.

Quant à la communication avec l'intérieur de la Gaule par le val de Villé, nous ne pouvons qu'indiquer l'existence de cette voie, et, pour en étudier les traces encore subsistantes, il est indispensable de se mettre en rapport avec le département des Vosges.

2° *Entre l'Ill et le Rhin.*

Depuis Artolsheim (dans l'état actuel de nos recherches) jusque près d'Erstein. Ici des communications s'établissent avec Ehl (Helvetus), près de Benfeld, et avec Argentovaria, dont nous allons nous occuper incessamment.

De Helvetus, ou Ehl, une communication directe avec Burgheim a été retrouvée depuis Sand et par la banlieue de Westhausen; il est à remarquer que tous les noms des cantons aboutissant à cette voie sont significatifs. [1]

Une découverte de la plus haute importance a été faite, au mois de novembre dernier, à l'ouest d'Heidolsheim: des débris romains et un pavé lié avec de la chaux ont été signalés à votre comité par M. Ringeisen. Quel sens pouvait avoir cette découverte que j'avais eu l'honneur d'annoncer, de mon côté, au comité, en émettant l'opinion que sur ce point devait se trouver l'emplacement d'Argentovaria?

La grande voie romaine d'*Arialbinnum* (Binningen en Suisse) à *Argentoratum*, qui est généralement connue, dans les anciens itinéraires, sous le nom de « Route de Milan

1. *Altmatt*, *Auf die Altmatten*, *Oberhalb Hochstrass*, *Gewand uff die Hohstrass*, etc., etc.

à Mayence », peut être suivie dans son parcours de l'Alsace jusqu'à Ehl (Helvetus), malgré quelques interruptions ; près de Sand, elle se confond avec la route impériale de Colmar à Strasbourg jusqu'à Fegersheim, où cette dernière, cessant d'être droite, fait un coude prononcé à son entrée dans Fegersheim, pour se diriger vers l'est, et faire son entrée à Strasbourg par la porte de l'Hôpital ou la porte d'Austerlitz. La voie romaine, au contraire, se détache de la route au coude que celle-ci fait à l'entrée de Fegersheim, et se dirige droit vers Strasbourg, où elle devait faire son entrée par la porte occidentale, confondue avec les voies de Saverne et de la vallée de la Bruche. Cette voie, conservant ainsi sa direction en ligne droite, évitait le cours de l'Ill et les inondations qui en sont les inconvénients.

Or, si de ce point (vers la Chartreuse) l'on fait un retour vers le sud, on trouve : 1° douze lieues gauloises jusqu'à Ehl (Helvetus); 2° douze lieues gauloises de Helvetus aux ruines découvertes près d'Heidolsheim. Toutefois, en mesurant cette dernière distance, l'on arrive plus près d'Ohnenheim que d'Heidolsheim. Ceci me mène à vous entretenir de l'exploration à laquelle les membres susdésignés se sont livrés le 24 avril dernier. Après avoir constaté l'existence de débris romains, à l'ouest d'Heidolsheim, ainsi que celle du pavé lié avec de la chaux, dont il a été question ci-dessus, nous nous sommes rendus dans la banlieue d'Ohnenheim, et, à deux cents mètres environ de cette commune (étant alors à près de cinq cents mètres d'Heidolsheim), nous avons trouvé, à fleur de terre, des débris romains, en quantité considérable, sur un espace à peu près carré de huit à neuf cents mètres de côté.

Ayant ensuite pris des renseignements à Ohnenheim, nous avons appris que les cultivateurs de ce canton éprouvaient, en arrivant à une profondeur de quarante centimètres envi-

ron, une grande résistance en labourant, et que le soc de la charrue était rejeté en l'air par le sous-sol, qui recèle évidemment des constructions ou substructions.

C'est en cet endroit que se trouvait Argentovaria, d'après la Table théodosienne, et la constatation du 24 avril dernier, qui a prouvé toute l'exactitude de cette donnée, ne permet plus désormais de placer cette station autre part.[1]

Il me reste à vous entretenir d'un troisième groupe de débris romains gisant dans la banlieue d'Elsenheim. Ce groupe correspond à celui qui est près d'Heidolsheim. Il y avait dans les cités et mansions des magasins pour approvisionner ceux qui allaient de Rome à tel endroit, ou qui revenaient d'une localité, etc., quelconque à Rome: *Tam eundo quam redeundo.* Peut-être aussi les relais de poste étaient-ils divisés d'après la direction que l'on suivait, pour éviter toute espèce de confusion, le nombre de chevaux que l'on pouvait faire courir chaque jour étant rigoureusement déterminé par les lois. Or, placez la cité, ou plutôt la mansion, au centre de ces relais ou magasins, et l'explication de ces deux ailes ou dépendances est donnée. Ajoutons, de plus, qu'entre l'aile ou dépendance du nord, vers Heidolsheim et l'emplacement carré du centre, il y a quelques *tumuli* qui devraient être ouverts après l'enlèvement des récoltes.

Enfin, à la date du 9 de ce mois, les membres susdésignés se sont transportés dans la banlieue de Hilsenheim, pour rechercher ce qu'il pouvait y avoir d'exact dans la mention d'un *Lucus Augusti*, placé par quelques auteurs dans les environs de cette commune. Nous avons trouvé, au canton dit *Kaysersgarten*, tout récemment défriché, un espace carré, ayant de cinquante à soixante mètres de côté et environ trois mètres d'élévation au centre, quoique

1. Voyez la Revue d'Alsace, numéro de février 1858.

en partie décapé et couvert en ce moment de céréales, ce qui nous a empêché d'y pénétrer et d'y faire des fouilles; mais dans la forêt qui y touche de deux côtés, et même tout autour, nous avons pu ramasser, à fleur de terre, de nombreux débris romains semblables à ceux d'Heidolsheim et d'Ohnenheim. Ce tertre, qui est contigu à la voie romaine, est communément appelé, à Hilsenheim et à Müttersholtz : *das Schlössle im Kaysersgarten* ; il est juste à égale distance d'Ehl et de nos débris d'Ohnenheim. Était-ce une halte entre les deux stations ou un monument religieux, etc. ? C'est ce que des fouilles nous apprendront, si, comme nous l'espérons, la société veut bien en faire exécuter sur ce point et près d'Ohnenheim.

L'ébauche de travail sur la vicinalité ancienne, que nous avons l'honneur de vous présenter, n'aura pas pour résultat de restituer la série complète des anciens chemins privés des Romains ; un grand nombre de ces chemins appartient, selon toute probabilité, au moyen âge. Nous pensons néanmoins que, si, d'une part, nous parvenons à reconstituer les communications entre les stations, postes fortifiés et villas de l'époque romaine ; et que, si, d'une autre part, nous sauvons de l'oubli une notable portion de la vicinalité du moyen âge, qui, elle aussi, mérite tout notre intérêt, nous n'aurons pas tenté de vains efforts.

Coste.

RAPPORT

lu en assemblée générale sur les travaux de consolidation exécutés dans le courant de l'année dans les châteaux des Vosges.

Nous avons rendu compte dans notre rapport, du 4 octobre dernier, des travaux de consolidation et de déblai exécutés au château du Hohkœnigsbourg[1]. Nous en donnerons ici un court sommaire. Ils consistent : dans la consolidation de l'angle de raccord des deux voûtes supérieures ; dans le bouchement de douze brèches au-dessous des consoles et piedroits supportant les voûtes des cinq pièces à la suite ; enfin, dans la fermeture et le raccord de la partie supérieure de l'escalier en tour ronde placé à l'angle sud-ouest de la cour intérieure.

Ces travaux, d'une importance majeure et exécutés sur échafauds, ont été faits avec une certaine intelligence par notre petit atelier, qui commence à s'habituer à ce genre de travail, et grâce surtout à la coopération de M. le baron Mathieu de Favier, qui, avec un dévouement que nous ne saurions assez citer, s'est assujetti à les surveiller et à les diriger au jour le jour.

Outre ces travaux de consolidation, il a été effectué, par les manœuvres, dans leurs moments libres, des déblais et nivellements qui ont mis à jour des parties extrêmement intéressantes du château ; ainsi toute la cour est actuellement déblayée de ses monceaux de décombres ; l'escalier circulaire, dont nous avions déjà reconnu une partie, est entièrement dégagé. Les dallages avec leurs pentes et les caniveaux pour l'écoulement des eaux pluviales sont rendus à leur destination primitive, et conduisent dès à présent les

1. Voir ci-dessus p. 115.

eaux dans une vaste citerne carrée en pierre de taille d'appareil, en très-bon état de conservation.

La grande cuisine à côté, vers le nord, est également déblayée; les deux grandes cheminées, les pierres à évier, celles pour l'écoulement des eaux ménagères, sont encore à leur place et à peu près intactes. Enfin la presque totalité des pièces de la face sud du premier étage est nivelée; et, à l'aide de quelques quartiers de pierre intercalés dans les anfractuosités du rocher contre le donjon, il a été établi, pour le service des maçons, une espèce d'escalier naturel, qui facilitera dorénavant l'ascension sur le sommet des voûtes.

Ces déblais, qui ont eu pour but principal de dégager les matériaux nécessaires pour les travaux en cours d'exécution, et de préparer ceux pour l'avenir, ont amené la découverte de pierres d'appareil très-intéressantes : d'un casque, d'un mors de bride, de boulets, de débris de poteries, de ferrailles, en assez grande quantité, que l'on a trouvés notamment dans la citerne.

Ces différents objets, consignés dans un inventaire à la date du 5 décembre 1857, sont laissés en dépôt chez le garde.

Votre bureau a pensé, surtout si les trouvailles deviennent plus abondantes, qu'il serait opportun de les conserver sur les lieux mêmes, dans un endroit approprié à cet effet, pour servir de noyau à une collection de tous les objets intéressants de même provenance, que l'on pourrait réunir par la suite.

Ces travaux, exécutés dans le cours de la campagne 1857, ont absorbé le crédit de 800 fr. que vous avez bien voulu nous allouer à cet effet. Les états d'émargement, dûment acquittés par les ouvriers et les fournisseurs, sont entre les mains de votre trésorier.

Ces travaux, nous l'espérons, ont produit un bon résultat.

Votre bureau, Messieurs, aurait désiré continuer aussi dans le cours de l'année dernière les travaux commencés

au château de Rathsamhausen, entreprendre quelques travaux de déblayement et de consolidation au mur payen. Mais la direction de ces travaux qui nous avait été confiée devant coïncider avec d'autres travaux communaux dont l'exécution n'a pu s'effectuer l'année dernière, leur commencement en a été retardé d'autant.

En dehors de ces travaux exécutés des deniers de la société, nous sommes heureux de vous annoncer qu'il a été fait quelques réparations au château de Bernstein, ce spécimen d'architecture romane si intéressant et si bien conservé. M. Félix de Dartein, son propriétaire, en suite de la visite faite au château par une commission composée de M. le baron de Favier, MM. Morin et Ringeisen, a fait rétablir le couronnement crénelé de la façade orientale de la tour principale, en lui rendant sa hauteur primitive et en conservant scrupuleusement ses formes. Les autres parties de la tour pentagonale ont été également consolidés. Vous vous associerez à votre commission, Messieurs, pour féliciter M. de Dartein de ce noble concours à votre œuvre de conservation.

Vous serez encore heureux d'apprendre, Messieurs, que le château de Guirbaden, ce magnifique débris du moyen âge, qui était menacé de disparaître sous les décombres, vient de passer entre les mains d'un des membres de votre société; que, sur l'initiative de votre digne fondateur, il avait été fait un rapport indiquant les travaux de déblayement et de consolidation les plus urgents à effectuer; que M. de Wangen, avec un désintéressement et un amour de l'art que l'on ne saurait trop honorer, a mis à la disposition du comité la somme nécessaire pour entreprendre ces premiers travaux.

Nous nous sommes estimé trop heureux de pouvoir répondre à cet appel.

La campagne va donc s'ouvrir sous d'heureux auspices;

cette gracieuse libéralité de M. le baron de Wangen a permis d'affecter les 500 fr. destinés à Guirbaden à la reprise des travaux de Rathsamhausen et au dégagement de quelques parties du mur payen, travaux que leur voisinage nous permettra de conduire de front.

Déjà les travaux de Hohkœnigsbourg ont été concertés sur place avec M. de Favier ; les approvisionnements se font ; les ouvriers sont arrêtés, et, grâce aux 800 fr. que votre bureau y a de nouveau consacrés cette année, nous espérons pouvoir continuer la consolidation des murs et des voûtes, et déblayer les étages souterrains.

Votre bureau aurait désiré voir commencer depuis longtemps des travaux dans le Haut-Rhin ; les châteaux de Ribeauvillé avaient été même signalés par votre honorable président. Vous comprendrez, Messieurs, la susceptibilité qui nous a engagé à ne pas dépasser notre arrondissement et à attendre le concours de nos honorables collègues du Haut-Rhin. Quoi qu'il en soit, une somme de 500 fr. a été votée à cet effet et sera appliquée cette année à des travaux dans le Haut-Rhin.

Vous approuverez, Messieurs, la circonspection que votre comité a cru devoir apporter à l'emploi des deniers communs. Parfaitement d'accord sur le principe de conservation, restaient à surmonter les difficultés d'exécution et surtout à éviter les dépenses exorbitantes auxquelles pourrait conduire une fausse voie. Il a donc fallu essayer, consulter un peu l'opinion, et surtout être sûr d'obtenir votre approbation.

Maintenant que l'expérience nous a un peu aguerris, que nos ressources sont plus importantes, nous continuerons avec plus de confiance l'œuvre de conservation que vous avez confiée à notre dévouement.

INSCRIPTIONS
DU MONASTÈRE DE SAINT-ÉTIENNE A STRASBOURG.

Une pensée très-féconde, due à l'initiative du Gouvernement, est celle qui provoque la collection des inscriptions que renferment les églises, les abbayes et d'autres établissements religieux en France ; on y trouvera pour l'histoire du moyen âge, surtout celle des localités, des solutions souvent importantes, qui viendront en aide à la généalogie des familles influentes et répandront ainsi des lumières sur les institutions des anciennes provinces. Je m'empresse de signaler à la société fondée pour l'étude et la conservation des anciens monuments une collection d'inscriptions dans les églises de l'ancien Strasbourg, qui se trouve en manuscrit à la bibliothèque de la ville.

Réunie vers la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle par un homme consciencieux et exact, elle donne la description d'un grand nombre de monuments, que des reconstructions ou des démolitions ont depuis lors fait disparaître du sol. Nous devons cette collection si précieuse aux soins d'un savant qui s'intéressait beaucoup à l'histoire du pays et de la ville dont il était citoyen.

Sébastien Mueg de Boftzheim descendait d'une famille que nous rencontrons déjà au XVe siècle dans la magistrature de Strasbourg. Les Mueg sont ammeistre en 1524 et 1533; Sébastien Mueg, l'ancien, est stettmeistre en 1588. Ils avaient acheté successivement la seigneurie partagée du village de Boftzheim, près de Rhinau, avec le hameau de Widersheim; l'empereur Rodolphe II leur avait accordé les lettres de noblesse en 1577. Depuis cette époque, ils ont occupé dans la

magistrature les places réservées aux nobles. Les neveux de Sébastien Mueg, Charles et Sébastien, et un troisième Sébastien, fils du dernier, ont successivement continué la chronique de Strasbourg commencée par Spach (1596). Nous reconnaissons également différentes écritures dans le recueil des inscriptions qui forme deux volumes in-quarto. — Cette branche de la famille s'est éteinte en 1684; ses possessions ont passé dans la famille de Voltz d'Altenau (château à Kolbsheim) avec la main de la petite-fille du savant « *vir doctus* », comme l'appelle Schœpflin.

Les notices contenues dans ce recueil peuvent être complétées par des détails souvent curieux qui se trouvent dans les collections sur les églises et les monuments de Strasbourg faites par Philippe-Louis Künast, procureur du grand sénat de la ville, et dont le manuscrit, annoté par Jean-George Scherz, se trouve également dans la bibliothèque. Enfin, nous puiserons encore dans les notes si riches qu'a laissées Silbermann, le célèbre facteur d'orgues et l'explorateur aussi infatigable qu'instruit de tout ce qui se rapportait à l'histoire et aux monuments de Strasbourg et de l'Alsace.

Je me suis décidé à commencer ces communications par l'abbaye de Saint-Étienne, non parce que c'est la plus ancienne de nos églises, mais parce qu'une notice aussi abrégée que possible sur cet ancien monastère et ses monuments historiques m'a paru avoir un intérêt d'actualité. Cette église vient d'être rendue au culte après avoir subi les transformations les plus extraordinaires. Une restauration modeste a débarassé ce sanctuaire des traces des profanations successives; elle n'a pas pu rétablir les monuments qui l'ornaient, tout comme il a été impossible de rendre à la nef de l'église son style primitif. J'ose espérer que l'amateur accueillera avec indulgence les souvenirs attachés à ce monnastère qui

remonte jusqu'à la propagation de la religion chrétienne dans nos contrées.

Tous nos historiens sont d'accord sur l'époque de sa fondation ; elle est relatée dans deux documents dont l'authenticité n'est pas suspectée : une charte de l'empereur Lothaire donnée à Strasbourg dans le palais royal, lorsqu il se rendit en Italie, aux Ides de mai de la 26e année de son règne (845), et une autre de l'évêque Werner (*Werinharius*) de Strasbourg, datée de 1004. Je ne ferai pas usage d'une troisième charte, attribuée à Louis le Germanique et datée de 854, parce que Schœpflin, Grandidier et d'autres critiques la déclarent comme non authentique.

Lothaire expose « que sa parente, Basilla, abbesse du cou« vent de Saint-Étienne, compris dans les murs de Strasbourg « (*infra muros*), lui a présenté des documents desquels il ré« sulte que le duc Adalbert (fils d'Attich et l'un des aïeux « (*progenitor*) de son épouse Irmengarde) a fondé ce monas« tère dans une localité qui lui appartenait (*in parte suæ hære« ditatis*), et qui était située au milieu des ruines de l'ancien « Argentorat (*inter ruinas*), à côté de la Bruche (nom que pre« nait l'Ill après sa réunion avec cet affluent); enfin que le duc « avait trouvé cet endroit convenable à cause de la solitude, « et avait instituée pour première abbesse sa fille Attala. »

L'empereur ajoute que cette fondation avait reçu la sanction du roi Childéric (Chilpéric II) et en même temps l'affranchissement de toute autorité, sauf celle de l'évêque diocésain, qui cependant ne devait pas exercer une action directe soit sur le monastère, soit sur ses biens et ses colons. Le couvent était fondé pour trente sœurs et quatre chanoines, dont l'un était chargé de l'économat. La charte contient l'énumération des biens donnés par Adalbert et par d'autres; ils se composent de onze fermes en deçà et au delà du Rhin.

La charte de l'évêque Werner change la position de l'ab-

baye. Ce prélat, nommé par l'empereur Otton III, était resté attaché à la maison de Saxe lorsqu'après la mort de cet empereur la couronne fut disputée par trois concurrents. L'un des candidats, Herrmann, duc de Souabe et d'Alsace, pour forcer l'évêque de se déclarer en sa faveur avait assiégé Strasbourg, s'en était emparé et avait dévasté la ville. Henri II, parent d'Otton et ami de Werner, finit par l'emporter, et l'évêque obtint de lui la soumission de l'abbaye de Saint-Étienne, jusqu'alors indépendante pour son temporel (*quæ antea nullam de temporalibus præbuit subjectionem*). En décrétant cette mesure, l'empereur voulait fournir au prélat les moyens de relever les édifices ecclésiastiques de sa résidence, détruits pendant la guerre. En même temps, Werner profita de cette occasion pour établir avec exactitude les possessions du monastère dont il transmet la liste à l'abbesse Luitsinde et à Ebbon, chanoine et vice-dominus (administrateur). Pour réunir ce détail des possessions, il s'était fait présenter les documents et notamment le titre de fondation. « J'ai trouvé, « dit-il, dans les chartes du duc Adalbert et du roi Childéric, « que le couvent s'étend à l'intérieur du vieux mur d'enceinte « depuis la porte du milieu, donnant vers le midi de la Bruche, « jusqu'à la rue large qui conduit de la porte occidentale à « celle où se trouve le mur avec les grosses pierres carrées, « en y comprenant l'espace avant le mur (*antemurale*). »

Silbermann a démontré que le vieux mur, c'est l'enceinte de l'Argentorat romain, depuis le pont du quartier des pontonniers jusqu'à l'angle que forme le canal du Faux-Rempart avec l'Ill, et de là en amont jusqu'au pont de Saint-Étienne, appelé aujourd'hui le pont de Saint-Guillaume. De ce point, la limite du couvent montait, comme aujourd'hui, jusqu'à la place de Saint-Étienne (*lata strata*), faisant partie de la voie qui coupait la ville romaine depuis la porte occidentale, dans la rue des Merciers, jusqu'à la porte près du mur des

grosses pierres, dont le souvenir s'est conservé dans le nom de la rue de la Pierre. Il ne reste qu'une difficulté qui surgit de l'observation de Specklé et d'autres qui, ne trouvant pas de trace de mur sur le bord de l'eau, ont nié l'existence de cette enceinte fortifiée, laquelle leur paraît inutile, parce que la ville était protégée par la rivière. Ils ont oublié que les Romains n'ont pas élevé ces murs de défense immédiatement sur les bords de l'eau, mais qu'il y avait une bande de terre entre le fossé et le mur, *antemurale,* bande qui existe le long de la rivière jusqu'au pont du corbeau, où le grand mur de l'enceinte venant des grandes Arcades, touchait l'Ill. Cette bande admise, nous pouvons nous expliquer comment cette porte méridionale a pu être désignée comme celle du milieu : il y en avait une plus haut, là où se trouve aujourd'hui le pont de Sainte-Madeleine, et une poterne plus bas, vers l'angle du canal de l'Ill; Specklé a encore vu cette poterne, elle était murée, vraisemblablement depuis la guerre de l'évêque Fréderic de Blankenbourg.

Je me suis arrêté peut-être trop longtemps sur ces faits, déjà connus en grande partie, parce qu'ils me paraissent éclaircir différents points de la topographie de l'ancienne ville. Nous y trouvons d'abord le mur romain encore debout au commencement du huitième siècle, et servant d'enceinte à l'abbaye fondée par Adalbert. Certes ce n'est pas le mur de la ville détruite par les Germains dans leurs premières incursions : c'est plutôt la fortification relevée par Julien après sa victoire. Jean-Philippe Schmid a découvert dans le mur de l'église le fragment d'un monument sur lequel il a encore pu lire :

IVLIAN....
AVG PR
OVINC....

ce qui ne permet pas de douter de l'intervention de ce prince

dans cette restauration. Jointe aux autres forts élevés sur cette frontière, elle a arrêté pendant un certain temps les incursions germaniques.[1]

Le second fait qui résulte de ces chartes, c'est la condition de la ville à l'époque d'Adalbert. Dans cet enclos il n'y avait que des ruines de l'ancien Argentorat, leur solitude invitait à l'établissement du monastère. La ville repeuplée s'était portée plus loin, dans les autres quartiers de la cité dévastée.

Enfin, et c'est sous les réserves nécessaires que je me permets d'ajouter une troisième observation. Cette localité que sa nature et la tradition caractérisent comme domaine public, paraît avoir conservé cette condition après le bouleversement et sous le gouvernement franc qui a succédé à l'empire romain. C'est ainsi que nous pouvons nous expliquer comment ces ruines ont pu être appelées l'héritage du duc Adalbert, qui n'a eu d'autre légalité que la condition primitive de la localité. Cette condition n'a pas été transmise par des documents, mais peut-être par des souvenirs et par la grandeur des constructions. Les premiers colons n'osaient pas s'approprier des ruines provenant d'une espèce de prétoire, aussi peu que nous les voyons s'établir dans les ruines de temples ou d'autres édifices publics. Ne pourrions-nous pas nous expliquer au moyen de cette observation les donations de terrains étendus faites, par les rois de la première race, à des églises et à des monastères établis à cette époque à Strasbourg et dans d'autres villes ?

A l'exception des faits relatés dans ces chartes, nous ignorons l'histoire de l'abbaye jusqu'au commencement du XIe siècle. Si nous devons ajouter foi à des assertions d'auteurs plus

1. *A Julien l'Auguste la Province . . .* — Il est impossible de retrouver aujourd'hui ce fragment qui, selon Schmid, était dans le mur extérieur de la sacristie, à gauche de l'église où elle n'existe plus. On ne voit qu'une grande porte murée qui peut-être communiquait avec cette localité.

récents, l'intervention de l'évêque Werner aurait été très-onéreuse pour l'abbaye, dont le prélat aurait imposé les propriétés en assignant une grande partie de ces revenus à la cathédrale et à sa reconstruction. D'autres historiens attribuent cette spoliation à Widerolf, l'un des prédécesseurs de Werner.

Kœnigshofen, dans sa chronique[1], raconte que Widerolf, voyant avec jalousie les offrandes nombreuses faites à Saint-Étienne à cause des guérisons miraculeuses opérées par les reliques de sainte Attala, aurait ordonné l'enlèvement du corps de la sainte. Ce sacrilége aurait été empêché par un des ecclésiastiques de l'abbaye qui cachait le corps. Le prélat, ajoute le chroniqueur, se vengea en spoliant le monastère. Mais Dieu le punit, en le faisant persécuter par une armée de souris et de rats que personne ne pouvait écarter de lui. Il se sauva sur un bateau en pleine rivière; mais ses persécuteurs le suivirent et rongèrent sa chair jusqu'à ce qu'il eut avoué le sacrilége et qu'il mourut.

Kœnigshofen ne cite pas de monument qui constaterait cette légende, cependant il n'est pas impossible qu'elle fût en rapport avec le tableau dont parle Wimpheling, dans son histoire des évêques de Strasbourg. La fresque que Wimpheling a vue (*usque hodie videmus*), se trouvait à l'intérieur de la cathédrale, près du grand portail, à gauche de la croix. Elle représentait l'évêque dans une nacelle, portant aussi sainte Gertrude, et entourée des animaux rongeurs. Guilleman ne nie pas l'existence du tableau, mais il rejette l'interprétation donnée par la légende; il a raison, car l'évêque Widerolf n'est pas mort d'une manière aussi ignominieuse; l'histoire le fait mourir à Bénévent pendant l'expédition de l'empereur Otton III, qui honorait le prélat de sa confiance.

La fresque a disparu, vraisemblablement sous le badigeon

1 Chap. IV, § 29

du XVIe siècle : mais la tradition lui a substitué un autre monument, un des vitraux de la cathédrale, qui cependant ne présente aucune analogie avec l'ancien tableau. Aurait-on cru le voir dans le vitrail qui présente Noé et l'arche, ou dans celui qui montre le Seigneur et les douze apôtres, et aurait-on peut-être confondu les vagues grises qui entourent ces navires avec les dos des souris? Wolf, dans les *Lectiones memorabiles*, t. I, accompagne cette légende d'une gravure qui représente simplement la tour de l'archevêque Hatton de Mayence, bâtie sur un rocher au milieu du Rhin.

Sans nous arrêter à la supposition[1], destinée à expliquer la légende par un miracle au moyen duquel l'évêque aurait délivré le pays d'un fléau en jetant les souris dans le Rhin, nous préférons recourir à la légende de sainte Gertrude, racontée dans les *Vitæ sanctorum* (Col. 1617 f. p. 198).

Nous y trouvons en effet la sainte sur un navire qu'elle sauve en conjurant la tempête[2], et nous aimons à croire que le tableau a simplement représenté l'évêque Widerolf traversant la mer pour se rendre en Italie, et accompagné de la patronne dont il avait invoqué la protection. Ce n'est que de cette manière qu'on s'explique la peinture de l'évêque dans sa cathédrale, qui le représente non comme un spoliateur sacrilége, mais le nimbe du saint autour de la tête.

Nous avons pu nous rendre compte de l'existence de la fresque dans la cathédrale, en écartant l'interprétation que lui donnait la tradition populaire : mais cette tradition paraît avoir eu pour fondement un fait historique, l'affection d'une partie des revenus de l'abbaye à l'entretien de la cathédrale, impôt qui a été définitivement réglé par Werner et qui s'est maintenu jusqu'au siècle dernier, où il avait atteint un chiffre assez élevé.

1. Grandidier, Histoire de l'Église de Strasbourg, t. III, manuscrit.

2. *Ingens orta tempestas est et ferrescens mare horrendis agitatur fluctibus.*

L'ordre établi dans l'administration des propriétés considérables de l'abbaye a donné à ce monastère un bien-être qui, au XIIe siècle, a permis la reconstruction de l'église. Elle porte le caractère de cette époque dans son style roman, dans les trois hémicycles de ses chœurs, dans son transept et la nef avec les deux bas-côtés, enfin dans ce qui reste encore de son ornementation. Il ne faut donc pas s'étonner de ne trouver aucune inscription antérieure à cette reconstruction, rien qui rappelle l'histoire des siècles précédents. C'est au XIIe siècle qu'il faut attribuer l'établissement de ce qu'on a appelé les deux tombes placées à l'entrée du chœur principal, vis-à-vis l'une de l'autre, et surmontées d'une espèce de niche. Specklé les a encore vues et nous en a conservé le dessin. A la droite de l'autel était placé le tombeau du duc Adalbert, et à la gauche celui qui renfermait Gerlinde, Bathilde, Sabine et Lutgarde. Ce n'étaient pas des tombeaux, c'étaient des caisses en pierre, d'environ un mètre (3 pieds, 3 pouces) de long, $0^m,35$ (1 pied, $1^1/_2$ pouces) de large et de $0^m,30$ ($11^1/_4$ pouces) de profondeur. Il est évident que ce n'étaient pas des cercueils, mais des réliquaires dans lesquels on avait recueilli les restes des personnes indiquées.[1]

La découverte de ces reliques est vraisemblablement contemporaine de celle de sainte Attala, que la tradition place en 1172, ce qui coïnciderait avec la reconstruction de l'église. Il existe encore une grande tapisserie brodée: elle est l'ouvrage de la première moitié du XVe siècle, et porte les armoiries des Rathsamhausen et des Zorn[2]. Elles se composent de deux bandes dont l'une contient quelques faits relatifs à la légende de sainte Odile, l'autre divisée en cinq champs, présente :

1° L'ouverture d'un tombeau contenant quatre corps avec

1. Une de ces caisses se voit encore dans le jardin du couvent.

2. Copiée dans Kœnigshofen, édition de Schilter.

l'inscription allemande : *Wie Gerludis sant Athale mutter vnd ir stieffmutter Balthehild mit zweyen Kinden funden wart.* (Comment on a trouvé Gerlundis, la mère de sainte Attale et sa belle-mère Balthehild avec deux enfants).

2° L'ouverture d'un tombeau avec un corps : *Wie safina sancte Athale swester funden wart.* (Comment on a trouvé Sabine, la sœur de sainte Attala.)

3° Un reliquaire avec la main de sainte Attala : *Wie sant Athale hant funden wart in eime schrine.* (Comment on a trouvé la main de sainte Attala dans une caisse en bois.)

4° Le corps de sainte Attala au moment où Werner, l'émissaire de Warentrut, abbesse de Hohenbourg, lui coupa la main.

Dans le 5e champ, le duc Adalbert présente à sainte Attala la clef de l'abbaye.

Nous devons regarder ces broderies comme l'expression exacte de la tradition et admettre que les tombeaux ouverts ne se sont pas trouvés dans l'église, mais dans le jardin. Les usages avaient changés ; au XIIe siècle, les restes de personnes vénérées et appartenant à la famille de la fondatrice trouvèrent leur place dans l'église même. Il est vraisemblable que la découverte et la translation ont été la suite des bouleversements du terrain nécessités par les reconstructions.

Les pierres formant les niches ont fait partie intégrante du mur du chœur, et Silbermann nous apprend qu'on en voyait encore les traces, où la partie saillante avait été coupée par le ciseau du tailleur de pierre.

Quant au corps de sainte Attala, il ne se trouve absolument aucune indication sur ce qu'il est devenu. La légende relate seulement qu'il était resté caché depuis la tentative de l'évêque Widerolf jusqu'en 1172, mais elle ne dit rien de sa translation. Il n'est question que de la main de la sainte, conservée sous un verre et dont on peut constater l'existence

jusqu'à l'arrivée des Jésuites à Strasbourg, auxquels le magistrat la remit sous la condition de la restituer à Saint-Étienne dès que l'église serait rendue au culte catholique.[1]

Huber, dans le sermon prononcé à l'occasion de la restauration de l'église de Saint-Guillaume, 1656 (Strasbourg, 1657, in-4°), a donné la série des abbesses depuis le XIIIe siècle (p. 136). La plupart des anciennes familles nobles de l'Alsace y sont représentées, les Landsberg, les Rathsamhausen, les Andlau, les Wangen, etc., etc.

Le monastère avait conservé son caractère comme collégiale avec la règle de saint Augustin. L'église était en même temps église paroissiale de ce quartier de la ville, qui s'étendait jusqu'au delà de l'Ill.

Malgré la constitution renouvelée en 1443 par l'évêque Robert, des désordres troublèrent la paix entre les chanoinesses et l'abbesse. L'évêque Albert convoqua, en 1492, une commission d'hommes graves, parmi lesquels se trouvait Geyler de Kaisersberg, pour rédiger de nouveaux statuts. Dans le siècle suivant, le mouvement religieux s'étendit aussi sur l'antique abbaye : Adelaïde d'Andlau, l'abbesse, renonça à son titre pour se marier (1545); Marguerite de Landsberg, élue à sa place, n'était plus catholique. Le nombre des chanoinesses était réduit à trois, et les chanoines étaient les pasteurs et diacres de la paroisse protestante transférée à Saint-Guillaume.

Ce n'est pas la seule anomalie que nous présente cette époque. Nous voyons, en 1560, que ces chanoines, c'est-à-dire le pasteur (Lenglin), et le diacre (Negelin) de Saint-Guillaume et le pasteur de la Robertsau (Macer), procèdent à une élection d'abbesse : ils nomment la noble dame Cunigonde Wetzel de Marsilier, d'une des anciennes familles alsaciennes, et

1. Schilter, dans ses notes à la chronique de Kœnigshofen, donne le dessin de cette main, qui est encore conservée dans l'église de Sainte-Madeleine.

après quelques hésitations, l'évêque Érasme sanctionne cette élection en recommandant, sous peine d'excommunication, de reconnaître l'élue comme une véritable abbesse de Saint-Étienne. (Charte du 20 décembre 1560.)

L'élection d'Odile de Dormentz, qui succéda à cette abbesse en 1566, est constatée par un document plus curieux encore. Les mêmes chanoines avaient élu cette dame protestante en présence de l'official épiscopal et d'autres représentants de l'évêque, et l'instrument, rédigé par le notaire, porte en tête la date « du pontificat du très-saint Père, notre seigneur « Pie par la providence divine le cinquième. »

Cette abbesse a obtenu en 1571 de l'empereur Maximilien II la confirmation des droits de l'abbaye. Lorsqu'elle mourut, en 1592, le pasteur de Saint-Guillaume, Greiner, prononça le sermon funèbre sur le cimetière de Saint-Urbain.

L'antique monastère s'est maintenu dans cette condition jusqu'à la fin du dix-septième siècle. La dernière abbesse élue par les chanoines protestants fut Ève Salomé de Fürdenheim, 1680. Après sa mort, 1694, Élisabeth-Henriette de Vitzthum a été placée à la tête de l'abbaye, avec le titre d'administrateur : cette dame s'étant mariée bientôt après, la maison a été fermée. Déjà en 1687 une ordonnance royale avait ouvert l'église et conféré le culte aux Pères de saint Antoine, et en 1700 le magistrat a fait une convention avec le gouverneur de l'Alsace, le marquis d'Huxelles, en vertu de laquelle l'abbaye a été cédée aux dames de la Visitation. Il a fallu démontrer aux Antoniens que l'abbesse était collatrice de l'église abbatiale, pour les faire renoncer à la cession contenue dans l'ordonnance de 1687.

Les dames ont commencé par démolir les anciens bâtiments, pour approprier le couvent à sa destination nouvelle. A cette époque appartient aussi le cloître qui existe encore,

et dont un côté longe l'église. En 1702, les constructions furent assez avancées, pour recevoir les religieuses.

La révolution de 1789 a amené la dissolution de la congrégation : les bâtiments furent vendus comme domaine national et l'acquéreur les a utilisés sans tenir compte de leur caractère primitif. L'église a servi successivement de synagogue et de salle de spectacle. L'établissement du monopole de la fabrication de tabac a décidé le Gouvernement à racheter cet enclos. L'église avait subi une transformation complète; on avait élevé les murs des bas-côtés à la hauteur de la nef, et une seconde rangée de fenêtres y avait été pratiquée : les voûtes ont été abattues et remplacées par un solivage. Enfin l'église, pour servir de magasin de tabac, a été divisée en deux étages, le plancher du premier reposait sur des piliers dont les fondations ont bouleversé les tombes des anciennes religieuses. Le chœur seul est resté intact.

Les chapelles extérieures avaient disparu antérieurement déjà : il y en avait une construite au-dessus de l'ossuaire; elle était dédiée à l'ange saint Michel; une seconde était adossée au chœur, elle contenait une peinture représentant le pape saint Léon (IX) qui, selon la tradition, a dit la messe sur cet autel. Toutes étaient ornées de peintures murales, ainsi que le mur du cloître, sur lequel était représentée la mort de sainte Attala, mais ni Mueg, ni Huber n'ont vu les légendes qui en donnaient l'explication.

Il existe encore une relation sur le monastère de Saint-Étienne, écrite en 1665, dont l'auteur, Jean Spiess, a été administrateur du monastère. Ce manuscrit contient beaucoup de choses inutiles, mais il parle avec assez de précision de l'état du couvent et de ses bâtiments, tel qu'il était du temps de l'auteur. On voyait encore dans un caveau à côté du chœur un cercueil en pierre, « de huit pieds de longueur, » dans

lequel primitivement la fondatrice avait été enfermée. Il était couvert d'une pierre taillée « en forme de toit », et orné de peintures qui représentaient la passion du Sauveur; on avait conservé le reliquaire doré contenant les ossements de sainte Attala et d'autres reliques. Cet auteur nous dit aussi que le bâtiment servant de logement aux religieuses s'est trouvé à côté de l'église en s'étendant parallèlement à l'ancien fossé (*weite Graben*) jusqu'à l'angle de l'Ill. Le jardin des chanoinesses occupait la place entre ce bâtiment et le fossé. Les cellules se trouvaient au premier étage, le rez-de-chaussée contenait le réfectoire et la salle du chapitre. Ces cellules communiquaient avec la tribune établie dans la nef de l'église. Le cloître était surbâti, et partout on apercevait encore sur les murs les traces d'anciennes peintures. L'église contenait treize autels, parmi eux celui de saint Nicolas, avec une excavation dans laquelle la tradition a fait enfermer les aliénés destinés à être exorcisés. Spiess nous décrit encore les statues du Christ et de la Vierge au saint sépulcre, et d'autres sur le côté nord de l'église, où il y avait le singulier bas-relief représentant un ours attaché à une chaîne et arrachant la tête à un homme. Le tympan au-dessus de la grande porte de l'église montrait la lapidation du proto-martyr saint Étienne, d'un côté était assis Saül, plus tard l'apôtre saint Paul, de l'autre un homme faisait la lecture de la sentence. Il relate également les nombreuses peintures murales dans l'église et la chapelle au-dessus de l'ossuaire, qui de son temps était encore encombré d'ossements et de crânes. La partie du terrain entre l'ancien logement et le mur qui longeait la rue de la pierre large formait encore le *Weyhergarten*, jardin qui renfermait un vivier recevant l'eau de l'Ill au moyen d'un canal souterrain.

Ce monastère antique et riche en souvenirs ne nous offre que des inscriptions postérieures à sa reconstruction. La première épitaphe dans l'ordre chronologique que nous ont conservé Huber et Mueg date de 1300. Le nom qu'il était destiné à rappeler aux siècles suivants, est un des plus vénérés dans l'histoire de la ville de Strasbourg.

1. ANNO DNI MCCC. IN. OCTAV. (octava)
NAT. (ivitatis) MARIE. O (obiit) WERNHERUS.
STVRM. SENIOR. ARMIGER (chevalier) —
ANNO. DNI. MCCC. . . O. DNA (domina)
ANNA. DE. RAMSTEIN. VXOR. EIVS.

Cette belle tombe, qui représentait le chevalier et son épouse agenouillés, paraît avoir été érigée plusieurs années après la mort de Werner Sturm : c'est alors qu'on a pu avoir l'intention de le distinguer, comme Sénior, d'un autre Werner Sturm, stettmeistre en 1396, et qu'on a ajouté les mots allemands : *Herr, erbarme dich über uns!* (Seigneur, ayez pitié de nous).

La tradition dit que ce Werner Sturm a reçu des lettres de noblesse de l'empereur Rodolphe de Habsbourg dans une charte datée d'Offenbourg. On rencontre déjà au XIII[e] siècle des Sturm dans la magistrature de la ville; et le chevalier qui reposait sous ce monument est probablement Werner Sturm qui en 1260 est inscrit parmi les membres du conseil de la cité. La famille noble des Ramstein remonte également au XIII[e] siècle. Huber a mal lu les cararactères qui suivent les trois C; il en a fait 50, au lieu de lire *in*.

2. ANNO DNI MCCCIII. XII KL.
JANVARII. O. AGNES. CANONICA. DCA. KEGIN.

Cette chanoinesse a été enterrée dans le cloître. Nous n'hésitons pas de changer le K du nom de famille en B, et d'inscrire Agnèse dans la généalogie de la famille des Beger de

Bleiberg et Geispolsheim dont les armoiries se trouvaient sur la pierre tumulaire. En 1225, Albert Beger était consul de Strasbourg.

3. ANNO. DÑI MCCCVIII. III ID^{s} (idus) IVLII
O. DÑA. MARGARETHA
DE. WANGEN. VXOR. DÑI. EGENOLFI.
DE. LANDSBERG.

Avec les armoiries des Wangen et des Landsberg. Cette tombe se trouvait à l'entrée du chœur, à côté de la fontaine.

4. ANNO DÑI. ..... (MCCC) XIII. SCDO.
KL. JVNII. O. VLRICVS.
HERTZ. QVOÑD. CANON... (nicus)
.....(hujus) ECCLESIE. ORATE.
PRO. EO.

Ce Hertz était chanoine au commencement du XIVe siècle, et les chiffres qui manquent doivent être complétés comme nous le proposons. Sur la pierre se trouvait un ecclésiastique en relief.

5. ANNO. DÑI. MCCCXV. XVIII. KL.
DECEMBR'. O. ODILIA. MVRN-
HARTIN. AB̄BA. EC̄C̄E. S̄TI.
STEPHANI.

Et sur la même pierre :

6. ANNO. DÑI. MCCCC.... O.
ENNELIN. BEGERIN. AB̄BA.
EC̄C̄E. S̄TI. STEPHANI.

La première de ces abbesses (la dixième dans la série) appartient à l'ancienne famille noble de Strasbourg, qui a donné des magistrats à la ville et des dignitaires à l'église. Elle s'est éteinte dans le XVIe siècle. Les armoiries des familles des Murnhart et des Beger, sculptées sur la pierre tumulaire, avaient beaucoup de ressemblance et

différaient principalement dans les couleurs. C'est peut-être la parenté qui a décidé Ennelin Beger (la dix-septième abbesse) à se faire enterrer dans la tombe d'Odilie Murnhart. Ennelin Beger est décédée en 1438, et c'est ainsi qu'il aurait fallu remplir la lacune, laissée ouverte vraisemblablement parce que l'abbesse, de son vivant, avait fait marquer son tombeau.

7. ANNO DN̄I MCCCXXVIII. III. KL.
AVGVSTI. O. DN̄A. BRIGIDA. DE.
WANGEN. ABBATISSA. MONASTERII.
SC̄I. STEPHANI. ARGĒT.

Dans le cloître, sur cette pierre, étaient sculptées les armoiries des Wangen, des Landsberg et des Beger. Brigitte de Wangen était la douzième abbesse.

8. ANNO. DN̄I. MCCCXXXIX. ID. MARTII.
O. DN̄A. IRMENGARDIS. DE.
KIRCKEL. CANONICA. HVIVS.
MONASTERII. ORATE. PRO. EA.

Les Kirckel sont une ancienne famille de la basse Alsace qui s'est éteinte au XVe siècle. Dans le XIIe, nous trouvons un Conrad de Kirckel, membre du chapitre cathédral.

9. ANNO. DN̄I. MCCCXL. NON. (nono)
XIIII. KL. NOVĒB'S. O. DN̄A. ADELHEIDIS.
DE. FALKESTĒI. CANONICA.

Cette religieuse était de la famille des nobles de Falkenstein, que nous rencontrons déjà au Xe siècle et qui se sont éteints au XVIe. Leur château est devenu propriété des comtes de Hanau-Lichtenberg. Les armoiries sculptées sur la pierre sépulcrale dans le cloître, représentent trois faucons.

10. ANNO. DN̄I. MCCCLVIII. X KAL.
SEPTĒBR'. O. AGNES. DE.
SCHONNOWE. CA/. HVI. EC̄CE.
ORATE. PRO. EA.

De la famille noble de Schœnau, près de Marckolsheim, mais qui, depuis le XVIe siècle s'est établie au delà du Rhin.

11. ANNO. DNI. MCCCLVIIII. XVII.
KL. FEBR. O. JANATA.
DE. HOHESTEI. CAN. HVI'.
ECCE.

Sur la même pierre se trouvent les deux inscriptions suivantes :

12. ANNO. DNI. MCCCLXXV. VI. KAL.
DECEMB'S. O. EMPHALINA.
DCA. MVNCHIN. CANONICA.
HVI'. ECCL'IE.

13. ANNO. DNI MCCCLXXXVIII. XIV
KL. JANV. (januarii) O. BRIGIDA.
DE. LANDSBERG.

La pierre présente les armoiries des trois familles ; les dernières sont celles des Münch de Wildsberg, c'est-à-dire le moine, mais qui, dans ce monument, ne paraît pas avoir été un nègre, comme dans d'autres enseignes de la famille. On rencontre souvent dans les annales du pays les Hohenstein, famille noble de la basse Alsace, qui, dans la première moitié du XVe siècle, a été copropriétaire du château de Hohkœnigsbourg. Les Münch de Wildberg se sont éteints au XVIe siècle.

14. ANNO. DNI. MCCCLXXVI. IDVS. IVLII.
O. DNA. ELSA. RODERIN. HVI'. SECVLARIS.
ECCLESIE. SCI. STEPHANI. CANONICA.
ORATE. PRO. EA.

Cette dame appartient peut-être à une des branches de la famille des Rœder, fixées au delà du Rhin. L'expression *sæcularis* n'est pas conforme au droit canonique, mais elle

indique l'idée que les chanoinesses avaient de la condition de leur collégiale.

15. ANNO. DNI. MCCCLXXXVIII. VI. ID'.
MAII. O. GOSSO. DCS. ENGELBRECHT.
MILES. ARGENT.

16. ANNO. DNI. MCCCLXX. II. KL. MAII.
O. MINNELINA. VXOR. GOSSONIS.
DCI. ENGELBRECHT.

Cette inscription se trouvait, à la suite de la précédente, sur une tombe dans le chœur. Sur le sol devant ce monument on lisait l'inscription suivante en allemand, qui se rapporte à la même dame :

HIE. LIT. (*liegt*) FROWE. MINNELIN.
HERN. GOSSE. ENGELBRECHT. FROWE.
VNDE. STARB. AN DEM. MEVE.[1]
OBENDE. IN. DEMME. IORE
DO MAN ZALTE. VON. GOTTES.
GEBURTE. MCCC. VNDE. LXX.
IOR.

17. *Hie ligt Engel Nese (Agnes)*
Heren Goso Engelbrechts Tochter,
vnndt starb an S. Michelstag
in dem jor do man zalt von Gottes
Geburth 1371 Jahr.

18. ANNO. DNI. MCCCLXXX. V. KL.
SEPTE. O. GOSSO. NAT'.
GOSSONIS. DCI. EGELBRECHT.
MILITIS.

Le chevalier (*miles*) Goso Engelbrecht, dont nous rencontrons ici la famille, est vraisemblablement le stettmeister

1. *Meye, Maien-Abend, Abend des 1sten Mai.*

qui a attaché son sceau à la constitution de la ville (*Burgerbrief*) de 1371. Son ancêtre Ulrich a donné, en 1260, les orgues à la cathédrale. La famille de ces *Hausgenossen*, ou monnoyeurs, de la cité de Strasbourg s'est éteinte dans le XVe siècle.

19. Un fragment de l'inscription suivante a été trouvé dans les décombres de l'ancien chœur, qu'on vient de déterrer. Les renseignements de Huber permettent de rétablir cet épitaphe :

anno MCCC OCTOGESIMO (1380)
OBIIT PETRUS natus quonDAM
IOHANNIS de Geudertheim armigeri
argentinensis.

20. ANNO. DÑI. MCCCXCVII. IN. OCTAVA.
ASSVMPTIONIS. BEATE. MARIE.
O. KATHARINA. DE. LANDESBERG.
CANONICA. HVI'. ECCLESIE. ORATE.
cP. EA.

Cette inscription, avec les armoiries de la famille, existe encore sur le socle de l'église dans le cloître.

21. ANNO. DÑI. MCCCXCVIII. XIV.
KL. JANVARII. O. BRIGIDA.
DE. LANDESBERG. ABBATISSA.
HVI'. ECCLESIE. — (Dans le cloître.)

22. ANNO. DÑI. MCCCCXVII. IN. DIE. S.
ARBOGASTI. EP̄I. O. ELSSA.
CANONICA. DE. ROTZAMHVSEN.
ORATE. PRO. EA.

Sur le socle de l'église dans le cloître. Sa mère doit avoir été de la famille des Zorn; car les armoiries des deux maisons se trouvent à côté de l'inscription.

23. ANNO. DNI. MILLESIMO.
CCCC.... (lacune : XVII ?)
O. HEINRICVS. DCVS. (dictus)
ORTELIN. DE. BENFELT.
PBR. (Presbyter) CANONICVS.
HVI'. ECCE. ORATE. P. EO.

24. ANNO. DNI. MCCCCXXVI. OBIIT.
DOICELLA. ORSEL DE. RATSAM-
HVSEN. ORATE. PRO. EA. FERIA.
SEXTA. POST. ASCENSIONEM.
DNI.

Cette inscription, qui se trouvait dans le cloître, entoure un cercle enfermant les armoiries des Rathsamhausen et celles des Andlau, des Berkheim ou des Botzheim, qu'il ne m'est pas possible de distinguer dans la copie.

25. ANNO. DÑI. MCCCCXXVII. IN. DIE.
EPIPHANIE. DÑI. O. ADELHEDIS.
DCA. VOM. HVS. RELICTA. QVO.... (ndam)
.... MILITIS. ORATE. PRO. EA.

On trouve les noms des Vom Hus, ou Haus, dans les listes des plus anciens tournois de l'Allemagne. Cette maison, très-riche, qui a eu de grandes possessions entre autres dans la vallée de Münster, s'est éteinte au XVI[e] siècle. Les fiefs relevant de l'Autriche ont été donnés aux Andlau. Au-dessous des armes des Hus sont sculptées celles des Landsberg. Deux chevaliers de cette famille, Bernard et Jean, ont péri à Sempach, en 1386. Il y avait aussi un Jean Ulrich vom Hus au concile de Constance en 1414, qui peut avoir été le père de la défunte.

26. ANNO. DÑI. MCCCCXXVIIII. XVI. KL.
MAII. O. MAGISTER. IOHANNES. DE.
EHENHEI. CLERICVS. CIVIS.
ARGENTINENSIS.

Sur la pierre est sculpté un ecclésiastique en habits sacerdotaux.

27. ANNO. DNI. MCCCCXXIX. IN. VIGILIA.
BEATI. MATHIE. APOSTOLI O. PETRVS.
DCVS. BOCK. ARMIGER. ARGENTINENSIS.
ORATE. ꝑ. EO.

Ce chevalier, de la nombreuse famille des Bock, semble être le fils d'Ulrich Bock, de la branche de Dachstein. Pierre Bock a été dans le magistrat et, en 1390, stettmeister de Strasbourg.

28. ANNO. DÑI. MCCCCLIIII. SECVNDA. DIE. OCTOBRIS.
OBIIT. VALIDVS. STEFFANVS. LVMHART.
ARMIGER.

29. ANNO. DÑI. MCCCCCX. O. VALIDVS.
ERARD'. LVMHART. ARMIGER.
FILI'. PREDICTI. STEFFANI.
LO (sic) MHART. QVORV̄. AĪE.
REQVIESCĀT. IN PACE.

Étienne Lumbhart a été élu dans le magistrat en 1443, dans lequel a figuré cette famille du XIVe au XVIIe siècle, où elle s'est éteinte.

30. ANNO. DÑI. MCCCCLXIIII. V. KLND'.
IVNII. O. DCVS. HVGELIVS. MATHIS.
DE. KESTOLIA. (?) ORATE. ꝑ. EO.

31. MEMO. (ria) PROVIDI. VIRI. LAVREN.
PFOW. OBIIT. 1506.

32. ANNO. DNI. M. CCCCCVI.
PRID. KAL. MAII. O. DÑA.
CLARA. ANNA. DE. STAVFFEN-
-BERG. CANONISSA. HVIVS. ECCLE-
-SIE. — (Dans le cloître.)

33. ANNO. DNI. MDXI. DIE. XXVIII. OCTOBR'.
NOBILIS. DOROTHEA. DE. RATSAM-
HVSĒ. QVASI. AD. QVINQ$_3$. LVSTRA.
ABBATISSA. COMMVTATA. HAC.
TEMPORALI. VITA. CVM. SĒPITERNA.
CORPORE. HIC. SEPVLTA. EST.
LVCTV.

Avec les armoiries de sa maison et celles des Wangen.

JUNG,

professeur et bibliothécaire.



Séance du Comité du 3 mai 1858.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à 11 heures et quart.

Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par le second secrétaire, est adopté après quelques légères modifications.

M. de Ring, revenu d'une exploration dans le Haut-Rhin, rend sommairement compte de l'importance des fouilles qu'il a entreprises dans les *tumuli* de la forêt communale d'Ensisheim et du Hubelwældele, propriété du baron de Gohr. Il dépose sur le bureau plusieurs caisses d'urnes, de vases cinéraires, et de fragments d'autres poteries retirées de ces *tumuli*, et mis à la disposition de la Société par M. N. Schlumberger-Hartmann, à Guebwiller, auquel est dû l'initiative de ces fouilles. Il se réserve de lire en assemblée générale de la Société le 19 juin, le Mémoire qu'il se propose d'écrire. En attendant, il communique au Comité les dessins des nombreuses antiquités retirées des sept *tumuli* ouverts.

Le Comité entend avec intérêt cette communication et vote des remercîments à M. Schlumberger-Hartmann.

Le secrétaire rappelle au Comité la lettre écrite par M. le curé de Lautenbach, à propos de la restauration du portail de son église, promise par l'autorité. Les travaux n'ayant point encore été commencés, et le danger pour ce beau porche augmentant toujours par suite de l'agrandissement des lézardes causées par la masse énorme de la tour informe qui l'écrase, il émet le vœu que le Comité s'adresse à M. le préfet du Haut-Rhin, pour lui signaler ce danger, et l'inviter à en reférer à qui de droit.

Après quelque discussion, le Comité adopte la proposition du secrétaire, et charge son président d'en écrire au premier magistrat du Haut-Rhin.

M. Eissen dépose sur le bureau le modèle du diplôme à distribuer aux membres de la Société. Le Comité l'adopte.

Le président procède à la lecture de la correspondance.

Une lettre de M. de Dartein, membre de la Société à Strasbourg, signale l'abandon regrettable où souvent sont laissées par les autorités communales des pierres tombales ou autres qui ont un intérêt historique. L'auteur de la lettre signale entre autres une belle dalle d'Eschau, montrant des armoiries appartenant à des familles dont le nom se trouve mêlé aux événements de l'histoire provinciale, et qui, autrefois placée dans l'église, en a été retirée, et se trouve maintenant exposée dans le cimetière à toutes les intempéries des saisons.

M. l'abbé Straub, qui compte incessamment se rendre dans cette localité, se charge de proposer, s'il y a lieu, des mesures de conservation pour ce monument.

Un procès-verbal de gendarmerie, signé par les deux gendarmes Iffrig et Rehm, à Lembach, parvenu à la préfecture, est renvoyé au Comité. Il signale la trouvaille faite près de Climbach, de quarante-deux pièces de monnaie, toutes du dix-septième siècle, et dont les plus importantes sont au type de Louis XIV et de Philippe IV d'Espagne.

Ces pièces étaient enterrées dans la forêt communale de Cléebourg, au lieu dit *Franzberg*, non loin d'une source près de laquelle on voit encore les vestiges d'un camp qui avait probablement été établi sur cette hauteur au dix-septième siècle. Elles ont la plupart été vendues à Wissembourg par ceux qui les ont trouvées.

Deux lettres de M. Valois, sous-préfet de Schlestadt, en date du 25 et du 29 avril, concernent deux notes, trans-

mises par lui aux maires de son ressort administratif, pour le travail sur la *topographie de la Gaule*. M. le préfet du Bas-Rhin généralise cette mesure en envoyant la première de ces notes à MM. les sous-préfets de Saverne et de Wissembourg, pour les engager à adresser de pareilles instructions aux maires de leur arrondissement.

Le deuxième secrétaire donne lecture d'un Mémoire adressé au Comité par M. Levrault, à Obernai. Le but de ce travail est de réfuter l'attaque faite contre l'authenticité de l'existence de sainte Odile par M. le professeur K. L. Roth, dans un Mémoire lu en 1850, devant la Société archéologique de Bâle, et inséré en 1857 dans l'*Alsatia*, publié par M. le professeur Stœber, à Mulhouse. Le Comité vote l'insertion du Mémoire de M. Levrault dans le Bulletin.

M. le baron de Schauenburg, membre libre, présent à la séance, communique au Comité le relevé des inscriptions recueillies par l'abbé Kegelin, curé de Dettwiller, dans ses Mémoires pour servir à un Nobiliaire d'Alsace. Le manuscrit est de 1790 et appartient à la famille de Müllenheim.

La séance est levée à une heure et demie.

Séance du Comité du 7 juin 1858.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à onze heures et quart.

Treize membres du comité sont présents.

M. le baron de Schauenburg père, M. Alexis de Schauenburg, juge au tribunal civil de Wissembourg, et M. Félix de Dartein, tous trois membres libres de la Société, assistent à la séance.

Le premier secrétaire donne lecture du procès-verbal de

la séance du mois de mai dernier dont la rédaction est adoptée. Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants offerts à la Société :

1° De la part de M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique liégeois, deux brochures accompagnées d'une lettre de l'auteur, donnant avis au Comité que dorénavant les bulletins de la Société liégeoise seront envoyés en échange des bulletins de celle d'Alsace, et que ladite Société tient à la disposition de cette dernière, un exemplaire de tout ce qu'elle a publié ;

2° La quatrième livraison du tome IV des *Annales de l'archéologie de Belgique ;*

3° *Neunzehnter Jahresbericht des historischen Vereines von und für Oberbayern für das Jahr 1856 ;*

4° *Oberbayerisches Archiv für vaterländische Geschichte, herausgegeben von dem historischen Vereine von und für Oberbayern, 1stes, 2tes und 3tes Heft.*

5° La collection complète des œuvres musicales de M. Kastner, correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts) et membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, à Strasbourg.

Le président procède au dépouillement de la correspondance :

M. N. Nicklès, à Benfeld, dans une lettre adressée à M. Heitz, archiviste de la Société, et remise par ce dernier au Comité, rend compte de l'intention témoignée par plusieurs personnes de cette ville, de fouiller quelques-unes des buttes qui se rencontrent entre Herbsheim et Obenheim, et qui passent généralement pour être des *tumuli.* Ces tertres, dit le correspondant, sont situés au milieu d'une plaine bordée d'un côté par le canal du Rhône-au-Rhin, et de l'autre par la route départementale n° 11. Ils comptent de 100 à 200 mètres de circonférence à leur base, sur un

mètre environ au-dessus du sol, et forment plateau au sommet. Ces tertres, au nombre de vingt-cinq, sont désignés dans le pays sous le nom de *Heidenbückel*.

A deux kilomètres plus loin, vers Rossfeld, six buttes pareilles se montrent dans la forêt dite *Maily*, canton d'Herrenwald. Ce terrain porte le nom de *Heidenplatz*. Une fouille entreprise sur l'un de ces monticules, il y a une quinzaine d'années, n'a eu aucun résultat.

Selon le correspondant, il y aurait près du premier groupe des indices d'une voie romaine, connue sous le nom de *Heidensträssel*, qui, d'après la tradition, se dirigerait jusqu'à Krafft et de là remonterait jusqu'à Sundhausen. Il a pu la suivre sur une longueur de plus d'un kilomètre.

Le Comité charge M. Heitz de vouloir bien remercier le correspondant de cette communication, et de l'engager, lorsque les fouilles se feront, d'en donner préalablement avis au Comité, qui nommera une commission pour y assister.

Plusieurs lettres de M. le recteur de l'Académie de Strasbourg, adressées au président, et traitant de questions relatives aux travaux préparatoires de la carte de la Gaule, sont renvoyées à la commission chargée d'élaborer ce travail.

M. Hertzog, à Kauffenheim, dans une lettre transmise au Comité, rend compte de la découverte faite, il y a peu de temps, dans les environs de Seltz, d'une inscription lapidaire romaine, du plus grand intérêt. Elle est adressée à « *Valentinianus Ostilianus Messius Quintus, très-noble César* »; malheureusement la fin de l'inscription ne permet pas de préciser par qui. Cette épigraphe est d'autant plus digne de remarque, qu'elle vient, pour la seconde fois, rappeler le nom de Valentinianus Ostilianus, portant le titre de prince de la jeunesse dans une autre inscription transcrite par Gruter dans son *Corpus inscriptionum* : VALENTINIANO OSTILIANO MESSIO QUINTO, PRINCIPI JUVENTUTIS.

Comme, d'après les renseignements donnés par la lettre, il est à espérer que le monument pourra être acquis au musée lapidaire de Strasbourg, le Comité charge M. le professeur Jung qui a bien voulu la communiquer de donner plus tard une copie exacte de l'inscription.

M. de Ring fait part au Comité d'une lettre qui lui a été adressée par M. le docteur Ferdinand Keller, président de la Société des antiquaires de Zurich. Ce savant archéologue exprime tout l'intérêt qu'il a pris aux fouilles faites dans les *tumuli* celtiques de l'Alsace. De la structure comparée de ces tombes, il déduit que la population primitive de notre province et celle de l'Helvétie étaient identiquement les mêmes. La ressemblance des monuments funéraires des deux pays le prouve incontestablement. Dans les *tumuli* des environs de Zurich, on trouve les mêmes colliers de femme ornés d'ambre rouge qui ont été rencontrées dans les *tumuli* du Rieth de Schlestadt. Seulement les dessins en spirales qui ornent le métal dans cette dernière localité ne se remarquent point dans l'Helvétie. M. Keller se propose de publier incessamment un ouvrage sur les constructions sur pilotis (*Pfahlbauten*) du lac de Neuchâtel. Il pense, à l'aide de ces torques, pouvoir préciser l'origine et l'âge de ces monuments. Il demande si les deux gros boutons d'ambre ornementés, trouvés dans une des tombes de la prairie de Schlestadt et décrits dans le mémoire du premier secrétaire de la Société d'Alsace, ne seraient pas les restes d'une coiffure de femme, tels qu'il en a été trouvé dans les *tumuli* de la Suisse. On voit la représentation de boutons pareils et d'une de ces coiffures dans le troisième volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich*. Il croit que la petite plaque rencontrée dans une autre tombe d'Heidolsheim par M. Valois, et sur laquelle le secrétaire a donné des explications, pourrait être une parure qui ornait la poitrine

des femmes et qui s'adaptait à un morceau de cuir retenu par une chaînette.

M. de Ring observe qu'ayant trouvé les deux gros boutons d'ambre dont il s'agit près des clavicules du cou d'un squelette d'homme, il ne saurait se prononcer dans cette occasion pour l'opinion de M. le docteur Keller; et que, quant à la petite plaque de bronze, il se croit en droit de rejeter l'opinion du savant antiquaire avec d'autant plus de raison que, dans les dernières fouilles, faites par lui dans les *tumuli* de la forêt communale d'Ensisheim, il a de nouveau rencontré les restes d'une plaque semblable sous l'écuelle encore intacte qui se trouvait placée près de la tête du mort et qui avait dû contenir la dernière boisson. La preuve de son assertion est donc ici confirmée de nouveau de la manière la plus décisive. Ce n'est pas une raison, néanmoins, pour qu'un ornement de bronze en forme de plaque n'ait pu être attaché sur la pièce d'estomac des femmes helvétiennes et même des femmes des bords du Rhin.

M. Keller lui annonce que dans le courant de cet été on se propose d'ouvrir plusieurs *tumuli* dans les environs de Zurich, et il promet de le tenir au courant des découvertes intéressantes qui pourraient y être faites.

L'ordre du jour appelle M. Klotz, trésorier de la Société, à présenter l'état des recettes et dépenses de l'année courante.

En présence de la situation du budget, le Comité vote un crédit de 500 fr. pour être appliqué à la conservation de l'un des monuments du Bas-Rhin, et un autre de 500 fr., qui sera affecté à l'un des monuments historiques du Haut-Rhin.

Il vote également quelques petites sommes partielles pour frais de bureau et autres besoins urgents.

Sur la proposition de M. Bœrsch, il est décidé qu'à l'avenir le budget de la Société sera régulièrement présenté, et

que les comptes seront définitivement arrêtés et approuvés à la fin de chaque année, sauf à les présenter ensuite à la sanction de l'assemblée générale, conformément aux statuts.

La séance est levée à une heure et demie.

Séance générale du 19 juin 1858.

Présidence de M. le PRÉFET, président honoraire.

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

M. le Préfet, président honoraire, s'exprime ainsi :

« Messieurs, en venant présider votre troisième réunion, je ne crois plus nécessaire de vous donner des espérances ni d'encourager vos efforts par la perspective du succès. Tous ceux auxquels votre société pouvait prétendre ont été obtenus et vous êtes arrivés à ce moment où l'action, remplaçant la parole, a plus qu'elle d'éloquence et de persuasion.

« Vos travaux ont non-seulement préservé quelques ruines d'une perte imminente, mais ils les ont sauvées toutes, en constatant leur valeur et en réveillant un intérêt qui semblait s'éloigner. Vos mémoires ont pris rang parmi ceux des sociétés savantes, et ainsi se trouve vérifié et réalisé ce que j'avais l'honneur de vous dire il y a trois ans.

« Puis, après, le compter endu de ces travaux, les faits qu'ils mettent en lumière constitueront un bulletin intéressant, un supplément progressif et continuel aux savantes publications dont l'Alsace a conservé l'habitude.

« Aussi, Messieurs, je viens ici pour vous écouter et non pour parler. Je laisse la parole aux événements, c'est-à-dire aux résultats de vos travaux, dont personne ne saurait

mieux parler que ceux qui les ont accomplis avec tant de zèle et d'intelligence. »

A ces paroles répondent les marques sympathiques de l'assemblée.

M. Spach, président de la société, prend la parole après M. le Préfet.

« Messieurs, dit-il, depuis que nous avons eu l'honneur de vous réunir en assemblée générale, un fait majeur et significatif s'est produit : je veux parler de notre admission officielle au nombre des sociétés savantes de France. Pour obtenir ce résultat, il n'a fallu qu'un rapport bienveillant de notre fondateur à S. Exc. le Ministre de l'instruction publique, avec envoi de nos bulletins et de nos statuts. Avant de prononcer toutefois cette parole décisive, le Ministre y mettait une condition bien facile à remplir ; par dépêche du 16 mai 1857, Son Excellence exprimait le désir que la société insérât dans ses statuts que « M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg serait de droit membre honoraire de la société. » Le comité a pris cette décision préalable, que nous soumettons maintenant à votre confirmation, en vous priant de nous autoriser à insérer après l'alinéa 3 de l'art. 4 de nos statuts une rédaction conforme au vœu du Ministre de l'instruction publique [1]

« Ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont parcouru la liste imprimée de nos membres, ont pu s'assurer que le Recteur actuel en faisait déja partie; M. Delcasso avait, l'un des premiers, répondu à l'appel patriotique de M. Migneret; il nous portait, comme savant humaniste, comme compatriote d'adoption et comme ami, un intérêt sérieux avant d'être appelé par son chef hiérarchique à former le lien vivant qui nous rattache directement au ministère de l'instruction

1. « Le Recteur de l'Académie de Strasbourg est de droit membre honoraire « de la société. »

publique. C'est une coïncidence heureuse, dont nous devons nous féliciter doublement, puisqu'elle féconde le bon vouloir inné de l'homme érudit, par le pouvoir réel du fonctionnaire.

« L'influence que M. le Recteur de l'Académie de Strasbourg est destiné à exercer sur nos travaux, s'est déjà traduite en actes positifs dans une circonstance récente. Vous avez appris par les journaux de la localité (et par notre Bulletin) que notre comité est chargé de coopérer, pour l'Alsace, au grand travail de la « topographie des Gaules, » dont l'initiative part de l'Empereur lui-même. Pour organiser dans les deux départements, dans le Haut-Rhin surtout, ces travaux compliqués et de longue haleine, M. Delcasso a offert son concours avec une bonne grâce parfaite; déjà son action sur le corps enseignant nous assure, parmi les professeurs des colléges, des collaborateurs et des indicateurs zélés.

« Je m'arrête ; je ferais double emploi en vous entretenant soit de nos travaux historiques et archéologiques, soit de nos travaux de conservation dans les châteaux des Vosges, soit de notre situation financière ; me conformant à l'ordre de la feuille de convocation que vous tenez en mains, je vais aborder une tâche très-facile ; je vais vous proposer d'admettre au nombre de nos membres honoraires, trois fonctionnaires haut placés et quatre savants, dont l'adjonction à notre société, si jeune encore, ne peut que nous prêter un appui, un patronage désirable, soit à l'étranger, soit dans l'intérieur de la France.

« M. Odent, récemment nommé aux fonctions de préfet du Haut-Rhin, veut bien accepter le titre de second président honoraire de notre société. Je crois avoir deviné vos intentions et votre pensée, Messieurs, en prenant l'initiative et en priant le magistrat départemental de la Haute-Alsace de nous accorder sa protection en dehors des limites de notre dépar-

tement; d'être pour nous, dans son ressort administratif, ce que notre fondateur, M. Migneret, est pour nous dans le Bas-Rhin, d'étendre cette même action si bienveillante et si paternelle jusqu'aux confins de la Suisse et aux sources de la rivière qui donne son nom à notre pays. Je sais, Messieurs, que je n'ai point de vote à recueillir à ce sujet, et que votre approbation m'est acquise.

« Des motifs de haute convenance que vous apprécierez sans commentaire, et qui sont d'ailleurs empruntés aux précédents admis par d'autres sociétés archéologiques de France, me portent à vous prier d'offrir à Mgr l'évêque de Strasbourg la qualité de membre honoraire de notre société. Le prélat vénéré, dont les fortes et vastes études embrassent par devoir et aussi par goût le champ spécial de la science qui fait l'objet de nos réunions, daignera, j'ose l'espérer, se rendre à nos vœux et recommander notre œuvre aux membres studieux de son clergé.

« Des considérations analogues vous porteront à présenter le même titre à M. le président du directoire protestant, qui s'est inscrit parmi nos membres dès le premier jour de notre fondation. Nous avons déjà le concours de plusieurs pasteurs; leur nombre se grossira d'autres de leurs collègues; ils veilleront avec nous à la conservation des monuments témoins d'un âge où toutes les tendances étaient unies dans un seul faisceau et qui peut au moins se refléter et se reproduire dans ce culte d'un passé dont nous sommes tous fiers de descendre.

« Un motif de courtoisie me porte à vous entretenir d'abord des savants étrangers, sur lesquels je serais heureux de fixer votre choix. Je veux parler 1° de M. le directeur en chef des archives grand-ducales de Bade. M. Mone, à l'entrée d'une verte vieillesse, jouit dans toute l'Allemagne savante d'une incontestable renommée, qui n'a fait que grandir

d'année en année, grâce à des travaux historiques, archéologiques, philologiques aussi étendus que profonds. Les antiquités celtiques et romaines, les restes du moyen âge sur les deux bords du Rhin, les documents de l'histoire de Bade et d'Alsace, ont tour à tour occupé sa longue et honorable carrière; il porte à nos annales alsatiques le même intérêt que s'il était un enfant de notre sol. A plusieurs reprises j'ai eu le bonheur de lui ouvrir les portes et les cartons des archives départementales et de puiser dans sa conversation substantielle cette instruction saine, solide et variée dont il a déposé les trésors dans ses nombreux écrits et dans le recueil périodique qui enrichit la littérature historique de sa patrie. M. Mone a manifesté pour notre jeune association une sympathie non douteuse; il a doté nos archives naissantes de quelques publications d'une grande valeur; notre Bulletin vous en a fait connaître la nomenclature. Décerner à M. Mone le titre de membre honoraire de notre société, c'est acquitter une dette de bon voisinage et de reconnaissance; car si, dans le monde érudit, les documents alsatiques occupent une place marquée, c'est grâce à l'activité de M. Mone, qui rayonne sur tous les points de la vallée du Rhin et qui recueille sur place, comme firent autrefois Schœpflin et Grandidier, les chartes de nos prélats, de nos convents, de nos municipalités. Je ne doute point de votre adhésion à mon projet de nous adjoindre M. le directeur des archives grand-ducales à Carlsruhe.

A Zurich, M. Keller, le président de la Société archéologique, et l'un des explorateurs les plus intelligents et les plus heureux des antiquités de l'Helvétie, nous a semblé aussi bien placé pour nous venir en aide et contribuer à asseoir convenablement notre société parmi ses sœurs aînées. M. Keller nous adresse une partie des publications de la société qu'il dirige; ses découvertes récentes de sub-

structions, de pilotis, d'instruments dans le lac de Zurich, amoindri pendant la sécheresse de 1857, les inductions qu'il en a tiré pour la vie primitive de pêche et de chasse des Celtes, les fouilles au pied du mont Irchel, près de Schaffhouse, etc., lui ont conquis un rang élevé dans le monde érudit. Je vous proposerai d'inscrire M. Keller au nombre de nos membres honoraires.

Si j'ai dû vous parler plus longuement de savants étrangers, qui peuvent, malgré leur illustration, ne point être connus de quelques-uns d'entre vous, je puis me borner à vous présenter sans commentaire un autre nom, celui de M. de Longpérier, membre de l'Institut de France, qui, dans ses beaux travaux numismatiques, a bien voulu s'occuper des monnaies de nos évêques de Strasbourg et nous transmettre le fruit de ses savantes recherches. Notre secrétaire, M. de Ring, a eu l'occasion d'entretenir de notre association naissante M. de Longpérier, et d'appeler sur nous sa bienveillante attention; vous approuverez, Messieurs, j'aime à le penser, ma proposition qui consiste à associer à notre avenir le nom d'un membre de l'aréopage scientifique de France.

« Le quatrième nom que je vous soumets est celui de M. Morin-Pons, en résidence à Lyon. Peu de temps après notre dernière réunion générale, ce jeune savant, qui se rattache à Strasbourg par des liens de famille, a fait hommage à la société d'un magnifique volume in 4°, intitulé *Numismatique féodale du Dauphiné*, où il a consigné le fruit de ses recherches, destinées à élucider l'histoire des archevêques de Vienne, des évêques de Grenoble et des dauphins du Viennois. Le travail de M. Morin-Pons me semble d'autant plus méritoire que ses devoirs journaliers l'appellent à donner une partie de son temps à des occupations tout différentes. M. Morin appartiendra sans doute un jour à

cette classe de lettrés, plus répandus en Angleterre que chez nous qui savent concilier le soin des affaires pratiques avec les loisirs de l'homme studieux, et qui arrivent à conquérir, comme Grote, l'historien de la Grèce, une position dans le monde financier moderne et dans les domaines de l'érudition. M. Morin sera pour notre société un propagateur bienveillant sur la frontière du midi de la France. Je regrette d'avoir dû attendre près de quinze mois avant de lui donner ce témoignage d'estime, que je vous prie, Messieurs, de vouloir bien confirmer. . . .» La Société adopte les propositions du président, qui continue en ces termes :

« Votre suffrage, Messieurs, est de bon augure pour notre avenir. Les noms dont vous venez de confirmer l'adjonction contribueront à nous faire un cortége d'amis. Je puis ajouter, sans crainte de donner à nos débuts dans le monde archéologique une importance exagérée, que déjà l'on y daigne accorder quelque attention à nos timides essais. Les investigations de l'un de nos collègues les plus savants et les plus actifs sur les antiquités de Rheinzabern ont eu un véritable retentissement le long du Rhin ; désormais la contrefaçon habile mais peu loyale de ces poteries est un fait acquis à la science et un avertissement salutaire pour les collecteurs crédules et naïfs.

« Les tombeaux celtiques ont, sur quatre à cinq points différents de l'Alsace rendu au jour leurs ossements millénaires et leurs parures oxydées ; Hohkœnigsbourg sort rajeuni et consolidé de ses décombres ; le château de Bernstein, grâce à son propriétaire, vient d'être l'objet de soins conservateurs très-louables ; l'imposant château de Guirbaden, domaine de M. de Wangen, va avoir son tour.

« Nous passons au Haut-Rhin. Une somme de 500 fr. a été votée en principe dans l'une des dernières séances du comité. Il sera facile maintenant, avec l'assistance de M. le Préfet,

d'arriver à une application rationnelle de ces fonds, soit à l'un des châteaux de Ribeauvillé pour en faciliter les abords, soit à l'un des châteaux d'Éguisheim.

« L'inventaire de nos monuments se continue et s'achève avec persévérance dans le Bas-Rhin. Je puis dès ce jour vous donner l'assurance, Messieurs, que cette partie du programme de notre association sera très-convenablement exécutée.

« Nous prierons avec instance nos collègues du Haut-Rhin de nous prêter leur assistance pour cette partie de nos travaux, comme ils sont venus au-devant de nous pour grossir notre phalange naissante.

« Je sais parfaitement que nos efforts ne pourront jamais aboutir à des succès éclatants, surtout lorsque nous portons nos yeux vers les prodigieuses découvertes qui étonnent de nos jours le monde savant sur les bords du Tigre, aux pieds des pyramides d'Égypte, dans les nécropoles souterraines de la capitale du monde chrétien et dans les forêts vierges de l'Amérique centrale. Que sont nos fouilles, hélas! à côté de ces explorations hardies, qui mettent au jour des cités entières, un monde nouveau de statues, de bas-reliefs, de peintures ou d'inscriptions murales!... Certes, nous sommes de bien humbles travailleurs, qui s'efforcent au moins de suivre le précepte de la parabole évangélique et d'utiliser le capital modique qui leur est confié. Eh bien! ces investigations modestes emportent avec elles leur récompense; les hommes, au déclin de leur carrière, se rappellent avec bonheur les premiers voyages sur les terrains classiques qui leur ont ouvert des horizons nouveaux; et les hommes jeunes, qui ont devant eux l'avenir, les voies ferrées, la vapeur pour aborder les contrées lointaines, acquièrent dans ces études préparatoires, faites sur le sol natal, l'amour raisonné de l'histoire et des monuments, le désir de voir et de connaître,

l'initiation première: et, si leurs vœux et leurs plans ne devaient point se réaliser, la satisfaction d'avoir noblement occupé leurs loisirs. »

Ce discours est accueilli avec faveur par l'assemblée, qui accède aux diverses propositions faites par le président au nom du comité.

M. Eissen, second secrétaire, résume l'ensemble des travaux du comité, depuis la dernière assemblée générale. Il énumère tout ce que ses différents membres et ceux de la société en dehors du comité ont présenté de mémoires, imprimés dans le Bulletin; de notices consignées dans les procès-verbaux; de dessins, plans, antiquités et autres objets déposés dans les archives. Son travail est divisé en deux rubriques principales: la première relate les travaux et les événements concernant la société dans son but et dans son ensemble; et la seconde énumère les travaux spéciaux de la société. Cette dernière elle-même est subdivisée en quatre chapitres, traitant successivement de ce qui a été fait pour les monuments de la période celtique et gallo-romaine et pour ceux de la période romane, ogivale et de la Renaissance. L'exposé long, mais consciencieux du second secrétaire, écouté avec l'intérêt qui se rattache au sujet, sera déposé, comme document, dans les archives de la société.

M. l'architecte Ringeisen entretient à son tour l'assemblée des travaux exécutés dans le cours de l'année dans les divers manoirs féodaux couronnant nos montagnes[1]. Il mentionne les intelligentes réparations faites au château de Bernstein par son propriétaire, M. de Dartein, et les allocations généreuses de M. de Wangen, nouveau propriétaire du château de Guirbaden.

M. le Préfet prend la parole, pour faire ressortir tout ce que l'exemple donné par ces deux propriétaires offre d'im-

1 Voir ci-dessus, p. 282.

portant, et demande que l'expression de la reconnaissance de l'assemblée envers eux soit consignée dans le procès-verbal de cette séance.

M. Coste, membre de la société à Schlestadt, fait un rapport sur l'état des travaux concernant la topographie de la Gaule dans l'arrondissement de cette ville. Il donne quelques détails sur les ruines, regardées comme romaines, qui ont été reconnues dans les environs d'Heidolsheim, et qui lui font présumer que la localité, citée par la table de Théodose sous le nom d'*Argentovaria*, et que l'on a toujours cru trouver à Horbourg, peut avec plus de raison, si les mesures données par l'itinéraire sont exactes, être placée là où ces ruines sont enfouies.

M. Klotz, trésorier, expose l'état des recettes et dépenses de l'année 1857-1858.

Messieurs, dit-il, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau les livres, registres et toutes les autres pièces relatives aux recettes et dépenses faites pour le compte de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, depuis la clôture du précédent exercice, c'est-à-dire du 31 janvier 1857 jusqu'au 1er juin 1858.

Permettez-moi de vous en présenter le détail succinct.

Section Ire.

Recettes.

Les recettes se composent :

1° Du solde en caisse au 31 janvier 1857 . .	1392f 75c
2° De deux subventions départementales de 500 fr. chacune, avec affectation spéciale, la première aux travaux de consolidation des ruines de Hohkœnigsbourg, et la seconde aux frais de publication du bulletin, ensemble .	1000 »
A reporter	2392 75

Report 2392f 75c

3° De versements de cotisations pour l'année 1856 par les premiers sociétaires du Haut-Rhin. . . . . 340 »

4° Enfin, du produit des cotisations effectuées pour l'exercice 1857 :

Le nombre de quittances détachées du livre à souche est de . . . . 263 fr.

Il en a été retourné au trésorier par suite de décès, démissions, départs ou absences momentanées 26

Restent . . . 237 soit 2370 »

Total des recettes. . 5102 75

SECTION II.

Dépenses.

Les dépenses ont compris :

1° Trois paiements faits à M. Ringeisen, suivant autorisations spéciales et régulières, pour les travaux de consolidation et menues dépenses de Hohkœnigsbourg :

Au 8 juin 1857	300f «c	810f »c
19 août —	500 »	
5 janvier 1858 pour le garde.	10 »	

2° Les frais du Bulletin, fournitures de bureau, ports et affranchissements de lettres et paquets :

A. A la maison Berger-Levrault :

Note du 28 mai 1857.	770f 75c	1985 40
Id. du 8 mars 1858. . . .	1071 25	
Id. du 11 » »	143 40	

A reporter 2805 40

	Report		2805f 40c
B.	Au Sr Müller, graveur, pour fourniture d'un sceau avec accessoires		100 »
C.	Remboursements de déboursés à M. le président : 4 notes, ensemble . .	72f 05c	
	Id. à M. le secrétaire : 2 notes, ensemble . .	9 50	90 55
	Id. à M. Liblin, de Colmar : en 2 fois	9 »	
3°	Gratification aux garçons de bureau de la préfecture	30f »c	
	Paiements au collecteur des cotisations dans Strasbourg	30 »	60 »
	Total des dépenses . .		3045 95

RÉSUMÉ.

Les recettes se sont élevées à.	5102f 75c
Les dépenses à.	3045 95
Excédant des recettes sur les dépenses. .	2056 80

Nota. Ces comptes se rapportant uniquement à l'année 1857, les excédants disponibles se trouveront incessamment augmentés des produits des cotisations de 1858, soit d'environ 2500 fr.; plus les allocations que la société reçoit annuellement de la munificence de l'administration départementale d'environ 1000 fr. — Soit donc environ 5500 fr. à dépenser.

L'ordre du jour appelle M. de Ring à donner lecture d'un Mémoire sur les *tumuli* de la forêt communale d'Ensisheim et du Hubelwældele récemment fouillés par lui. Il communique à l'assemblée les dessins des objets d'antiquité qu'il a été à même d'y recueillir, et dont une partie ont été dépo-

sés par lui dans la collection de la société. Ce Mémoire sera inséré dans le Bulletin.[1]

La lecture d'un Mémoire du président, sur le château d'Oberbronn, n'a pu avoir lieu à cause de l'heure avancée de la séance. Ce Mémoire sera de même inséré dans le prochain Bulletin.[2]

Le président annonce qu'avant de se séparer, l'assemblée doit procéder à l'élection d'un président et de quatre membres du comité, qui, d'après le titre IV des statuts, est chaque année rééligible par cinquième. Ces membres sont : MM. Piton, Eissen, de Ring et Spach.

L'assemblée déclare qu'elle maintient le mandat du président actuel, du secrétaire et des deux autres membres.

M. Spach remercie l'assemblée en son nom et en celui de ses collègues.

La séance est levée à 4 heures et demie.

Séance du Comité du 5 juillet 1858.

Présidence de M. Spach.

La séance est ouverte à onze heures et un quart.

MM. le colonel Morlet et le baron de Schauenburg, membres libres de la société, assistent à la séance.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la séance générale du 19 juin dernier, et celui de la séance du comité du 7 du même mois. La rédaction en est adoptée après quelques observations. Il dépose sur le bureau la 1[re] livraison du Messager des sciences historiques de Belgique, année 1858.

1. Voir ci-dessus, p. 235.

2. Voir ci-dessus, p. 260.

Le président fait part au comité de l'adhésion sympathique que lui ont témoigné par écrit, à lui et au secrétaire, MM. Mone, de Longpérier et Keller, tous trois nommés nouvellement, dans la dernière séance générale, membres honoraires de la société. Ils expriment leur vive reconnaissance pour cette distinction, et le désir qu'ils ont de trouver une occasion de se rendre utiles aux travaux du comité.

M. le Préfet du Haut-Rhin, dans une lettre de remercîment, adressée au président pour l'envoi des Bulletins publiés par la société, veut bien l'assurer de son concours dans ce département. Il a déjà eu occasion, dit-il, de s'occuper de l'église de Lautenbach[1], signalée à son attention, et sera heureux de contribuer à la conservation de ce vieil édifice, classé parmi les monuments historiques.

Une lettre de M. Schneller, président de la société d'histoire et d'archéologie des cinq cantons de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden et Zug, adressée au président, lui annonce que la société qu'il dirige se trouverait heureuse d'entrer en relation avec celle d'Alsace. Il demande l'échange des Bulletins de ces deux sociétés. Le comité reçoit avec reconnaissance cette marque de sympathique adhésion, et charge son président de vouloir bien répondre à l'offre que lui fait le président de la société helvétique.

M. Alfred Goldenberg, au Zornhof, près de Saverne, appelle l'attention du comité sur d'anciennes constructions militaires, appartenant, selon lui, à l'époque gallo-romaine, qui couronnent les hauteurs du Wasserwald, du Bannwald et de la crête de la montagne, et s'étendent depuis le village de Holdenhausen jusqu'au Kempel; ruines qui ont plusieurs lieues de circonférence, et appartiennent évidemment, dit-il, à d'anciennes forteresses romaines.

Le comité remercie M. A. Goldenberg de cette communi-

1. Voir le procès-verbal du 3 mai dernier.

cation et remet les notes à M. le colonel Morlet, qui veut bien se charger d'en faire un rapport.

M. l'abbé Straub, conformément aux instructions du comité, a visité l'église d'Eschau et la pierre tumulaire qui a donné lieu à cette visite. Il rend compte en ces termes des résultats de cette exploration.

« L'église, dit-il, bâtie en forme d'une croix latine et « portée par douze piliers carrés, présente les caractères « généraux de l'architecture du XIe siècle, sans per- « mettre de mieux préciser l'époque de sa construction, vu « l'absence à peu près complète de moulures et de sculp- « tures anciennes. Un assez grand nombre de pierres sont « appareillées, comme celles de l'extérieur de la crypte et « de l'abside de la cathédrale, et présentent ces striures « irrégulières, qu'on observe du reste encore sur plu- « sieurs autres de nos monuments du Xe et du XIe siècle. « L'abside semi-circulaire est ornée à l'extérieur d'une ar- « cadure cintrée, très-simple, portée par des pilastres peu « saillants et ornés de chapiteaux cubiques de la plus grande « simplicité. Les transepts, d'une forte étendue, sont actuel- « lement sans aucun ornement. Ils n'ont pas même, aussi « peu que le reste de l'église, conservé l'ancienne corniche.

« A l'intérieur du monument, notamment dans le tran- « sept du côté nord, plusieurs objets méritent de fixer « l'attention.

1° Un sarcophage, peut-être une châsse du XIVe siècle, « avec un couvercle, affectant la forme d'une toiture. Les « deux faces principales sont ornées chacune de sept arcades « trilobées, dans lesquelles on distingue encore des restes « d'anciennes peintures.

« 2° Près de là, un *tronc*, pouvant remonter au seizième « siècle. C'est le plus ancien meuble de ce genre que je me « rappelle avoir vu dans nos églises d'Alsace.

3° Un groupe en bois sculpté, représentant *sainte Sapience*
« avec ses trois saintes filles *Fides*, *Spes* et *Charitas*. A en
« juger d'après les costumes et l'agencement des draperies,
« cette charmante sculpture doit remonter au milieu du
« XVe siècle. Il est probable que c'est un reste d'un ancien
« retable d'autel ; je n'hésite pas à classer ce groupe parmi
« les plus belles sculptures en bois de l'époque.

« 4° J'en dirai autant d'une statue de l'évêque *saint Rémi*,
« qui me paraît un peu moins ancienne que les premières.
« S'il est permis d'exprimer un vœu, c'est qu'elle trouve
« bientôt une place plus apparente dans l'église, dont elle
« est à coup sûr un des plus précieux ornements.

« Derrière le maître-autel, au-dessus de la corniche des
« boiseries du chœur, on distingue encore quelques statuettes anciennes, en bois sculpté, dont quelques-unes,
« notamment une *sainte Barbe* (du XVe siècle), ne sont
« pas sans mérite.

« Malgré la disparition complète des ornements et de la
« polychromie, qui la paraient sans doute anciennement,
« malgré le disparate choquant d'un mobilier moderne, l'église
« d'Eschau a conservé tout son air monumental, et il suffirait, je crois, d'une somme relativement peu considérable
« pour en faire une des plus belles églises rurales de notre
« province.

« Après ces observations, » continue le rapporteur, « je
« passe à l'inscription tumulaire dont la conservation avait
« motivé mon excursion à Eschau. Il suffira de la transcrire
« d'après un estampage à la manière noire que nous en
« avons pris, M. Petit-Gérard à moi, pour en faire apprécier
« la valeur historique. »

D. O. M.
FRIDERICI. CASIMIRI
A RATHSAMHAVSEN AD
EHENWEYER. REVERENDISSIMO
AC CELCISSIMO. PRINCIPI
FRANCISCO EGONI. ARGENTORÂ
TENSI EPISCOPO A CONSILIIS.
TRIA LVSTRA LEGIONIS
CATAPHRACTÆ DVCIS STRENVI
SIMI. AD SOLVENDAS OBSIDIONES
VIENNÆ ET BUDÆ TURCARVM
OPPUGNATORIS FORTISSIMI
ANNO SALUTIS MDCCVI
VIII KAL DECEMB PIE
IN DNO DEFVNCTI SEPVLTVRA
HIC APERTA EST
REQVIESCAT IN PACE.

« Il s'agit par conséquent du monument funéraire destiné « à éterniser le souvenir d'un des plus nobles rejetons de la « famille de Rathsamhausen. Honoré, d'après l'inscription, « de la confiance particulière du prince-évêque de Stras- « bourg, Égon de Furstenberg, qui l'avait admis dans son « conseil, Fréderic-Casimir de Rathsamhausen zu Ehen- « weyer avait, pendant quinze ans, commandé un régiment « de cuirassiers, et s'était distingué contre les Turcs aux siéges « de Vienne et de Bude. Mort le 24 novembre 1706, il fut « enterré à Eschau, village que les nobles de Rathsamhausen « tenaient en fief depuis longtemps.

« Cette pierre, autrefois scellée dans le mur, est, depuis « plusieurs années, adossée contre un ancien ossuaire, qui « sert aujourd'hui de décharge, et renferme encore deux épi- « taphes fort remarquables. A la place que ce petit monu- « ment occupe actuellement, il est exposé aux injures des

« passants et à l'action, lente sans doute, mais toujours « très-fâcheuse des eaux pluviales et de la neige, qui en ont « déjà détérioré la partie inférieure.

« Nous nous sommes rendus le même jour auprès de « M. le Maire du village, pour lui communiquer nos obser- « vations à ce sujet, et j'ai le plaisir de vous annoncer, « Messieurs, qu'elles ont été parfaitement goûtées. Sur notre « demande, M. le Maire se charge d'aller aux informations, « pour savoir *où* l'épitaphe se trouvait anciennement, et « voudra bien nous inviter à diriger les ouvriers, quand le « monument devra être scellé dans le mur. »

Le comité exprime ses remercîments à M. l'abbé Straub pour cette intéressante communication.

Un Mémoire de M. le curé Siffer, sur les antiquités romaines de Langensoultzbach, est renvoyé à l'examen de M. de Ring.

Séance extraordinaire du Bureau du 19 juillet 1858.

Présidence de M. Spach.

Cette séance est remplie par la lecture du Mémoire de M. le président sur le château d'Oberbronn, dont la lecture n'a pu être faite en assemblée générale.[1]

M. de Ring, à l'examen duquel a été remis un Mémoire de M. le curé Siffer, sur les antiquités romaines de Langensoultzbach, en rend compte en ces termes :

« Messieurs, dit-il, M. Siffer, qui déjà nous a donné « tant d'intéressantes notices sur les antiquités des environs « de Mertzwiller, dont il desservait la cure avant d'être « appelé à celle de Weyersheim, appelle aujourd'hui votre « attention sur les quatre pierres antiques enchassées dans

1. Voir le procès-verbal de cette séance, p. 316.

« le mur qui forme la clôture du cimetière de cette paroisse, « et qui sont, d'après son opinion, autant de restes d'au- « tels de Mercure. M. Süss, maire du lieu, faisait, d'après « Baquol, de l'une de ces figures un Gaulois. Vous vous « rappelez que la notice de ce magistrat municipal a été « déposée dans les archives de la société, afin de servir à la « statistique des monuments romains dans la province. [1]

« Chacun de ces Mercure offre un symbole différent.

« Le premier, dit M. Siffer, est accompagné d'une seconde « figure, tenant comme lui le caducée et la bourse. M. Siffer « voit dans cette seconde figure celle de *Maïa.*

« Je suis fâché d'être en contradiction avec le digne curé.

« *Maïa* n'est jamais représentée ainsi, lorsqu'elle accom- « pagne le dieu son fils, mais bien *Nundina*, déesse des « marchés, qui, on le sait, figurait souvent à côté de *Mercure* « *Nundinator,* et, comme le dieu, était en effet armée du « caducée, et tenait la bourse.

« Avant de compter par semaines, ou espaces de sept « jours, les Romains comptaient par période de huit jours, « au bout desquels venait le jour du marché. Cet espace de « temps, ainsi que le jour du marché même, reçut le nom « de *Nundinæ.* C'est à cette neuvième journée et aux trans- « actions commerciales qui s'y faisaient que présidaient *Mer-* « *cure Nundinator* et la déesse *Nundina.* L'une et l'autre « de ces divinités sont représentées, telles que nous les « voyons ici, sur un autel trouvé au-dessus de Wiesbaden, « et dédié à *Mercure Nundinator.* [2]

« Sur le second autel, Mercure porte le pétase ailé, et « tient dans la main gauche la bourse, et le caducée dans la « droite. Cet autel est en partie brisé.

1. Premier volume du Bulletin, p. 235.

2. De Ring, Établissements romains du Rhin et du Danube, t. I, p. 339.

« Le troisième est entier. Le dieu y est armé des mêmes « symboles, et porte au cou une quadruple torque.

« Sur le quatrième, enfin, il est revêtu d'un manteau, et « tient d'une main un pourceau et de l'autre un poisson « qu'un chien, placé à ses pieds, contemple, la bouche « béante.

« Ces détails m'ont paru dignes d'intérêt.

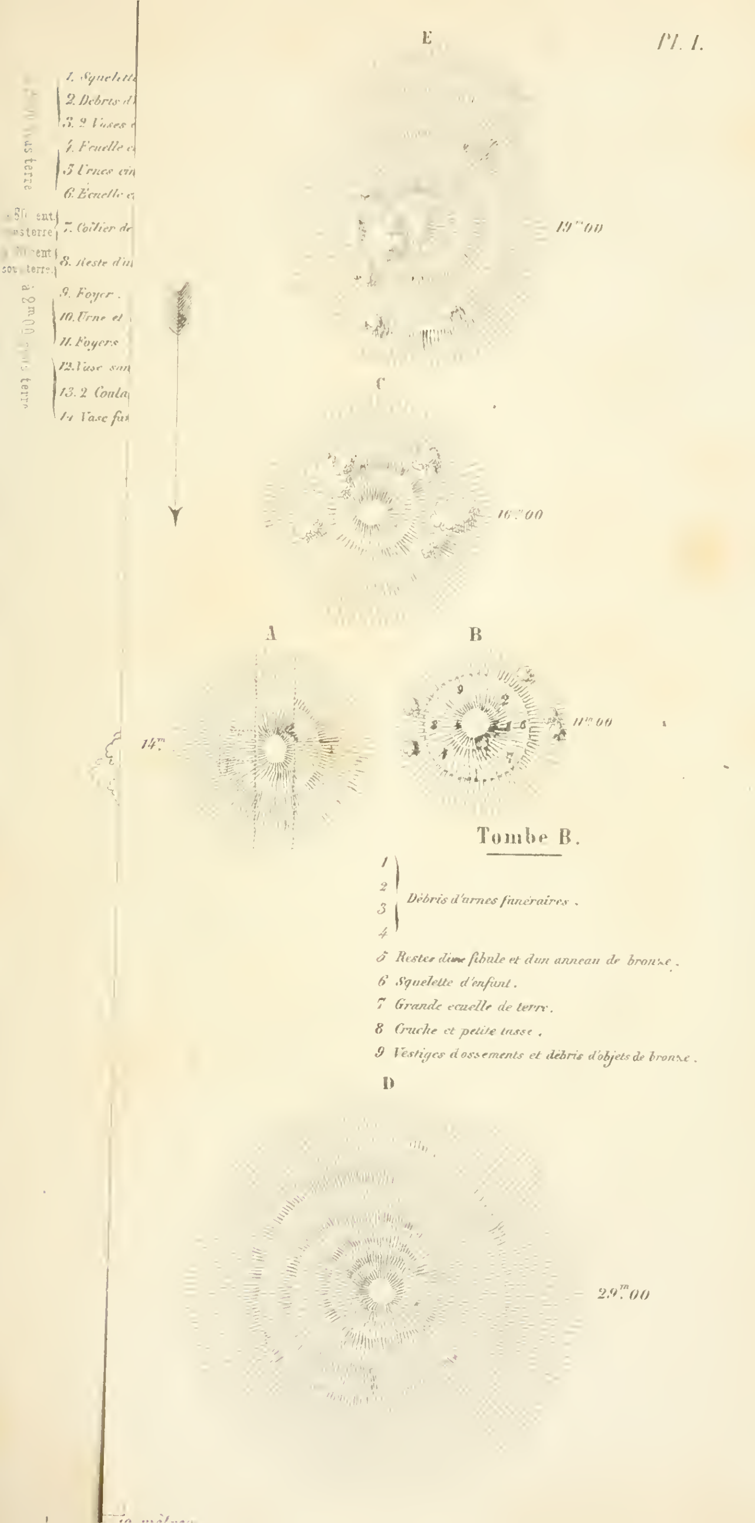
« Vous vous rappellerez aussi que le même lieu recèle un « autel quadrilatéral, sur lequel M. Siffer promet de nous « envoyer plus tard un Mémoire.

« Sur plusieurs points du territoire de Langensoultzbach, « on trouve d'autres vestiges de l'époque gallo-romaine, « surtout aux lieux dits Mattermannsbronn, Meisenbühl et « Handelgarten, situés à l'ouest du village dans la direction « de Neewiller. Au premier lieu, surtout, doivent encore « exister beaucoup de restes, et il serait du plus grand « intérêt, dit le curé, d'y faire des fouilles. Je suis per- « suadé, ajoute-t-il, que, sous une direction bien entendue « (et il me fait l'honneur de me nommer), elles ne man- « queraient pas d'enrichir nos musées et de porter une « nouvelle lumière sur la contrée.

« Je vous propose, Messieurs, d'écrire à ce sujet à M. le « Préfet, afin d'attirer l'attention de ce premier magistrat « sur la Notice transmise par M. Siffer, et de provoquer, « s'il est possible, au nom du département, une fouille en « ces lieux dans l'intérêt de la topographie romaine de la « province au IVe et au Ve siècle. »

Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

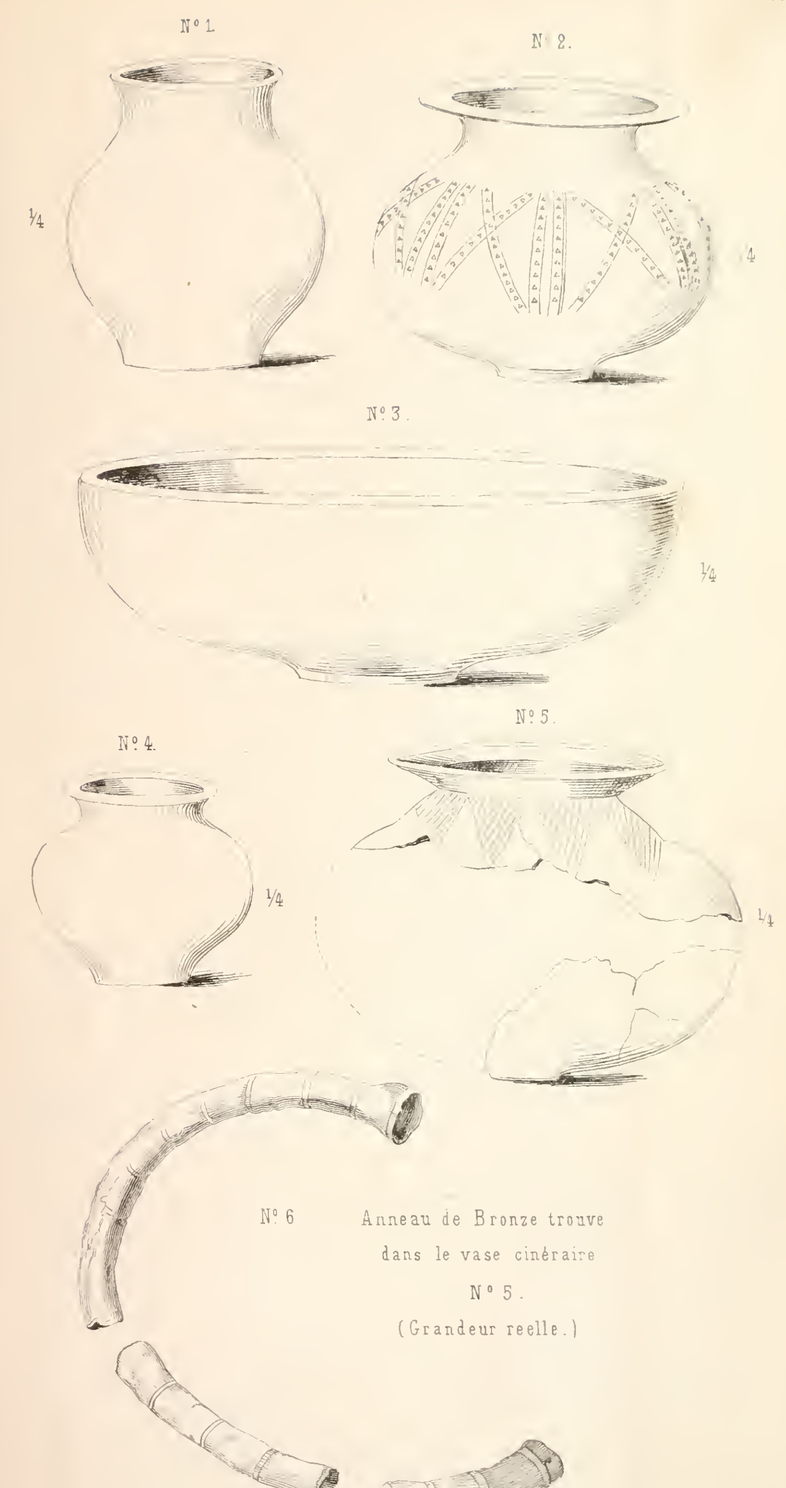
TABLE.



Pl. I.
E
19m00
C
16m00
A
B
14m
11m00
Tombe B.
1
2
3
4
Débris d'urnes funéraires.
5 Restes d'une fibule et d'un anneau de bronze.
6 Squelette d'enfant.
7 Grande écuelle de terre.
8 Cruche et petite tasse.
9 Vestiges d'ossements et débris d'objets de bronze.
D
29m00



Sud
A
A
B
Tombe B
D
24m 00


N° 1.
¼
N° 2.
¼
N° 3.
¼
N° 4.
¼
N° 5.
¼
N° 6
Anneau de Bronze trouvé
dans le vase cinéraire
N° 5.
(Grandeur reelle.)

N° 7.

1/4

N° 8.

1/4

N° 9

1/4

N° 10.

1/4

N° 11.

1/5

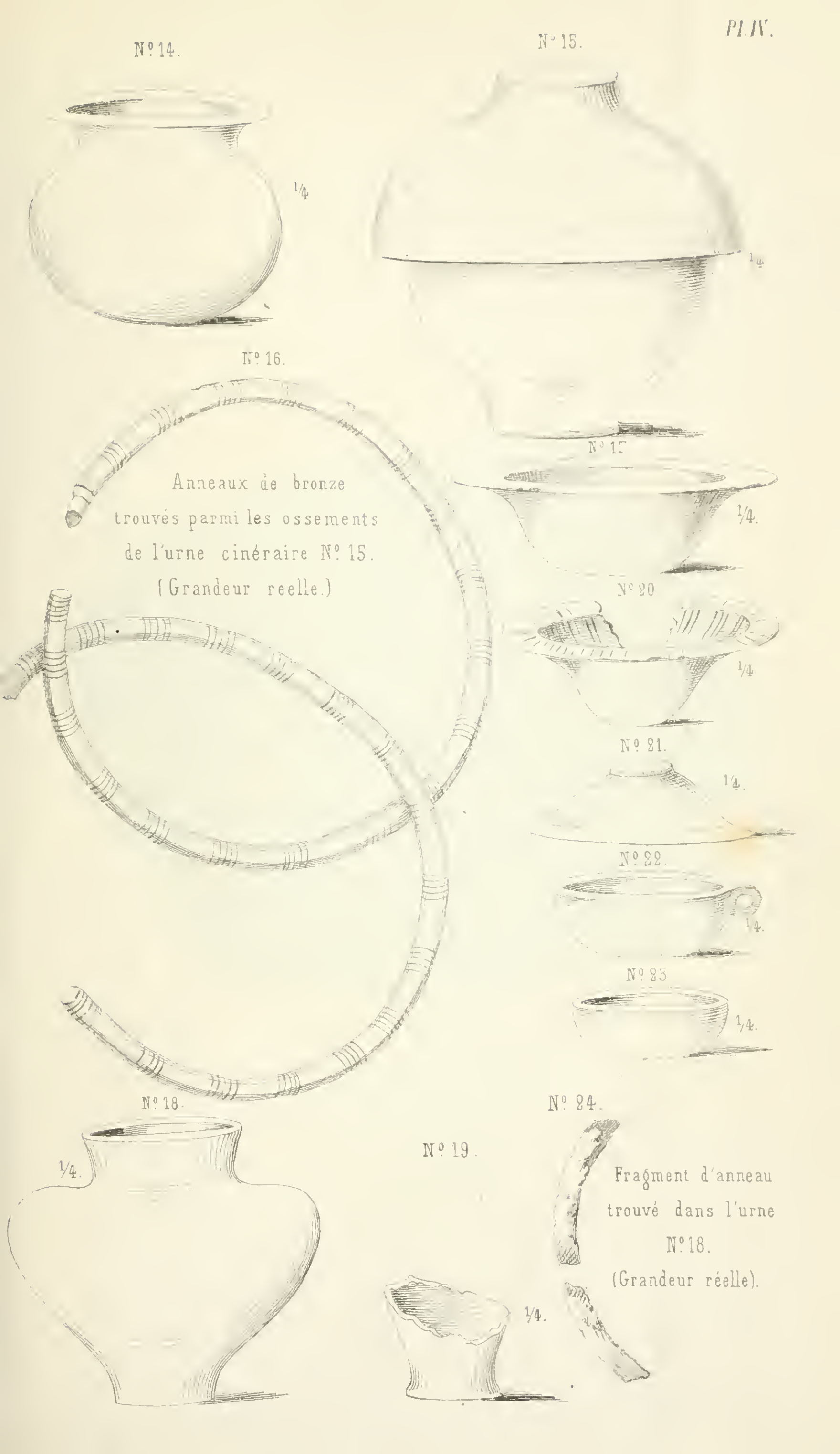
N° 12.

1/4

N° 13

1/2

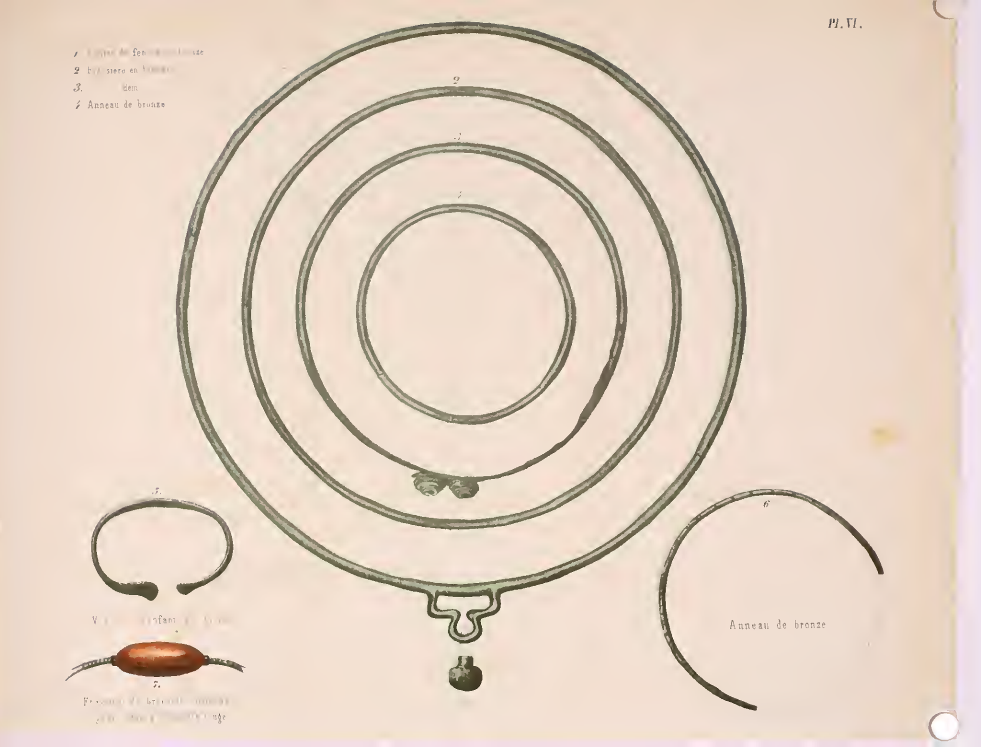
Fragment de Poterie rouge


N° 14.
1/4
N° 15.
1/4
N° 16.
Anneaux de bronze trouvés parmi les ossements de l'urne cinéraire N° 15. (Grandeur reelle.)
N° 17
1/4.
N° 20
1/4
N° 21.
1/4.
N° 22.
1/4.
N° 23
1/4.
N° 18.
1/4.
N° 19.
1/4.
N° 24.
Fragment d'anneau trouvé dans l'urne N° 18. (Grandeur réelle).



Coulant en jais, trouvé dans les débris d'une boîte de chène
au dessus dun squelette d'homme dans la tombelle N° 3.


6
Anneau de bronze.

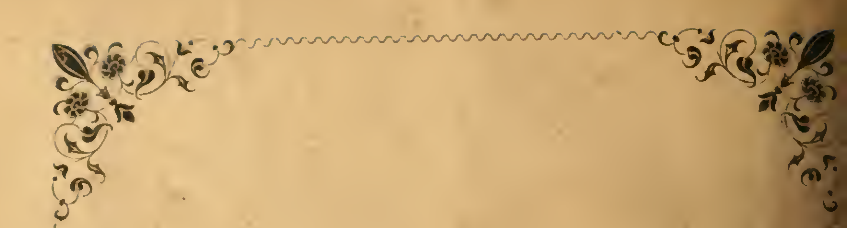

3. Idem
4 Anneau de bronze
2
5.
6
Anneau de bronze
7.







Imprimerie de Ve Berger-Levrault, à Strasbourg.







Imprimerie de Ve Berger-Levrault, à Strasbourg.



